



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172057 9

* DM

Mercur



* DM

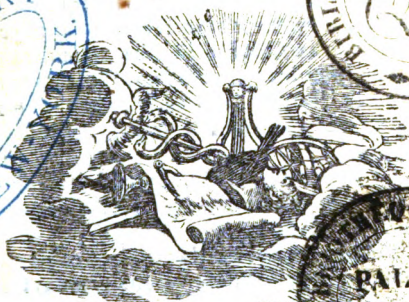
Mercurie

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

NOVEMBRE. 1770.

Mobilitate viget. VIRG.



A PARIS

Chez LACOMBE, Libraire,
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, Libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, par M. l'Abbé Dic-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
gères, rue de la Jussienne. 36 liv.

L'OBSERVATEUR FRANÇOIS A LONDRES, com-
posé de 24 parties ou cahiers de 6 feuilles cha-
cun; ou huit vol. par an. Il en paroît un cahier
le 1^r, & le 15 de chaque mois. Franc de
port à Paris, 30 liv.

Et franc de port par la poste en province, 36 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.

12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

- D** ICTIONNAIRE portatif de commerce ,
1770, 4 vol. in-8°. gr. format rel. 20 l.
- Le Droit commun de la France & la Coutume
de Paris*; par M. Bourjon, n. éd. in-f. br. 24 l.
- Traité de la juridiction ecclésiastique conten-
tieuse*, 2 vol. in-4°. br. 21 l.
- Essai sur les erreurs & superstitions anciennes
& modernes*, 2 vol. in-8°. bt. 4 l.
- Le Diogène moderne, ou le Désaprobateur*,
2 vol. in-8°. br. 5 liv.
- Le Mendiant boiteux*, 2 part. en un volume
in-8°. br. 2 l. 10 f.
- Considérations sur les causes physiques*,
in-8°. rel. 5 l.
- Mémoire sur la musique des Anciens*,
in-4°. br. 9 l.
- Mémoire sur la construction de la Cou-
pole projetée pour couronner la nou-
velle Eglise de Ste Genevieve*, in-4°. 1 l. 10 f.
- Satyres de Juvenal*; par M. Dufaulx,
in-8°. rel. 7 l.
- Recréations économiques*, vol. in-8°. br. 2 l. 10 f.
- Nouvelles récréations physiques & mathéma-
tiques*, 4 vol. in-8°. 24 l.
- Le Dictionnaire de Jurisprudence canonique*,
in-4°. 4 vol. rel. 48 l.
- Dict. Italien d'Antonini*, 2 vol. in-4°. rel. 30 l.
- Méditations sur les Tombeaux*, 8 br. 1 l. 10 f.
- Mémoire pour les Natifs de Genève*, in-8°.
broch. 1 l. 4 f.



M E R C U R E

D E F R A N C E.

NOVEMBRE. 1770.

P I È C E S F U G I T I V E S

EN VERS ET EN PROSE.

*ELÉGIE sur un cimetière de campagne ,
imitée de l'anglois de M. Cray.*

DÉJÀ l'astre du jour terminant sa carrière,
Dérobe à mes regards l'éclat de sa lumière ;
Le berger vigilant ramène ses troupeaux ,
Pour goûter les douceurs d'un paisible repos ;
Le laboureur actif a quitté la campagne ,
Et vient avec effort rejoindre sa compagnie.
Un silence profond règne sur l'Univers.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Des insectes ailés , dans le vague des airs ,
Par leur bourdonnement & leur triste murmure ,
Semblent jeter l'effroi dans toute la nature.

Mais ! d'où partent ces sons & ces gémissemens ?
La crainte , la frayeur s'emparent de mes sens . . .
Sur d'anciens monumens que couvre le lierre ,
La chouette a fixé son séjour ordinaire ;
J'ai troublé son repos en venant dans ces lieux ,
Et ses lugubres cris sont portés jusqu'aux cieux.

Sous ces arbres touffus , sous ces ormeaux sauvages ,
Dont les fronts orgueilleux affrontent les orages ,
Sous ces tristes cyprès , on voit les vieux tombeaux

De nos anciens bergers , l'honneur de ces hameaux ;

La moufle que le tems a réduit en poussière ,
Les dérobe à nos yeux , à la nature entière :
Insensibles aux sons d'un champêtre instrument ,
Ils ne sortiront point de leur lit effrayant ;
Les parfums que Zéphire aura reçu de Flore
Ne seront point pour eux apportés dès l'aurore.

Combien de fois , hélas ! pour prix de leurs travaux

Les présens de Cérès sont tombés sous leur faulx ,
Et d'un courfier fougueux modérant le courage ,
Ils menoient en triomphe un grossier attelage.
L'ornement des forêts , ce chêne audacieux

Qui , fier de ses rameaux , sembloit toucher aux
cieux ,

A gémi sous les coups de leur hache pesante ;
La terre envain pour eux devient plus indul-
gente ,

Et forcée à céder , ingrate jusqu'alors ,
Elle leur ouvre envain son sein & ses trésors :

Mais du fatal destin l'arrêt irrévocable
Nous marque également le tems inévitable :
Les rangs sont confondus , le sceptre , le râteau ;
Le chemin de la gloire aboutit au tombeau.
Altière ambition , simulacre frivole ,
Ils détestent ton culte & brisent ton idole ;
Et , foulant à leurs pieds tes biens & ta faveur ,
Dans des coupes de frêne ils goûtent le bonheur :
Et , ne désirant point le faste & l'opulence ,
Ils n'ont d'autre trésor que leur seule innocence ;
Guidés par la raison , ils suivent son flambeau ;
Le plus juste d'entr'eux est le roi du hameau.

Des éloges pompeux prononcés dans nos tem-
ples ,

De leur rare vertu n'offriront point d'exemples ,
Et n'ayant point acquis l'éclat d'un nom fameux ,
Ils seront oubliés ainsi que leurs aïeux.

Inutiles honneurs , pompe vaine & frivole ,
Rien ne rappellera ce souffle qui s'envole ;
Envain pour eux l'encens fume sur nos autels ,
La mort est insensible aux regrets des mortels.

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Celui qui dort ici , dans une paix profonde ,
Peut-être étoit-il fait pour commander au monde ,

Et d'un rayon céleste étoit-il animé ,
Qui , n'ayant point d'effort resté renfermé :
Des dépouilles du tems la science enrichie ,
N'a point ouvert son livre , éclairé son génie ;
Et la pâle indigence a glacé dans son cœur
Tous les germes heureux d'un esprit créateur :
Ainsi , dans les déserts où rampent les reptiles ,
La fleur répand au loin ses parfums inutiles.

Là repose un héros qui , défenseur des lois ,
Contre la tyrannie eût élevé la voix :
Ici c'est un Milton , ignoré dans l'histoire ,
Qui vécut sans écrire & qui mourut sans gloire ;
Là peut-être un Cromwel ; dans d'indignes liens ,
Il n'a point fait mourir de justes citoyens.

Si leur vertu grossière est restée enchaînée ,
Leur ame ne fut point au crime abandonnée :
Aux pleurs des malheureux ne fermant point leur
cœur ,

On voyoit sur leur front les traits de la candeur ;
On ne les a point vus sur les degrés du trône
A leur Roi légitime enlever la couronne.

J'apperçois au milieu de ces vieux monumens ,
Un tombeau garanti des outrages du tems ,
Et l'on voit que , parmi la mousse & le lierre ,
Quelques vers sont gravés à peine sur la pierre.

* Comment abandonner les enceintes du jour ;
 » Quand tout finit pour nous sans espoir de re-
 » tour ;

» Et pour être à jamais victime du silence ;
 » Qui quittât sans regrets sa flatteuse existence ?
 » Cette ame qui s'envole emporte des soupirs ,
 » Et forme pour la vie encor de vains desirs :
 » Nos yeux , en se fermant , sollicitent des lar-
 » mes ;

» La nature combat contre ses propres armes ,
 » Et du fond des tombeaux jette des cris affreux :
 » De nos cendres on voit éclore encor des feux. »

Un jour , si quelque ami de cet endroit cham-
 pêtre ,

Les louant dans mes vers, desire me connoître ,
 Si son cœur est sensible aux cris de la pitié ,
 S'il connoît tout le prix de la douce amitié ;
 Peut-être qu'un berger , sous le poids des années ,
 Dont les peines bientôt vont être terminées ,
 Lui dira : je l'ai vu , dès la pointe du jour ,
 Qui , du soleil trop lent , attendoit le retour.
 Je l'ai vu dans ces champs , au lever de l'aurore ,
 Fouler aux pieds les fleurs qui s'empressoient d'é-
 clorre ;

Là , sous ce chêne antique , au bas de ces côteaux ,
 Assis , il écoutoit le murmure des eaux.

Il suivoit , attentif , l'onde pure & tranquille ,
 Dans son cours arrosant une plaine fertile :

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Tantôt dans la forêt, d'un air triste & rêveur ,
Il promenoit ses pas ; déplorant son malheur ;
Et proférant des mots qu'on entendoit à peine ,
De sa sombre tristesse image trop certaine ,
Il se plaignoit au Ciel de la rigueur du sort ,
Il détestoit la vie & demandoit la mort :
S'enfonçant dans le bois , il fuyoit la lumière ,
Voulant se dérober à la nature entière.
« Destin , s'écrioit-il , dans ces momens affreux ,
» Avec les élémens confonds un malheureux ;
» Le sommeil n'est pour moi qu'un changement
» de peines ;
» Et la plus sombre nuit ne peut rompre mes
» chaînes ;
Mais bien-tôt oubliant son ancienne vertu ,
Dans un morne silence il gémit abattu.

Un jour , hélas ! Faut-il s'en souvenir encore ?
On ne l'aperçut point , au lever de l'aurore ,
Et le soleil envain parut sur l'horison ,
On ne l'entendit plus sur le tendre gazon ,
Couché négligemment , à l'ombre de ce hêtre ,
Essayer quelques airs sur un hautbois champêtre.

Un funèbre appareil & de lugubres chants
Me dirent : il n'est plus ; & bien-tôt à pas lents
Je l'ai vu transporter dans sa sombre demeure ,
Son fils désespéré le regrette , le pleure ;
Plein de reconnoissance il saisit le ciseau ,
Et lui-même il grava ces vers sur son tombeau.

« Reçois-le dans ton sein , ô terre bienfaisante ,
 » Il ne brigua jamais les biens & les honneurs ;
 » Des grands toujours dédaignant les faveurs ,
 » Aux pauvres il rendoit une main indulgente ;
 » Il aimoit à verser des larmes avec eux.
 » Passant , si la sagesse éclaira son enfance ,
 » Dans le cours de sa vie il resta vertueux ,
 » Réuni par son fils au sein de ses aïeux ,
 » IL REPOSE DANS L'ESPÉRANCE.

Par M. Couret de Villeneuve , d'Orléans.

ÉPI TRE à mes Parens.

O MES tendres parens ! ô mes meilleurs amis !
 Mon bon père ! ma bonne mère !
 Lisez ces vers ; ils sont de votre fils ,
 L'amour les a dictés ; ils ont droit de vous plaire :
 Ce sont les premiers fruits de ma muse timide
 Qu'elle ose exposer au grand jour :
 Censeur , je ne crains rien de ton esprit rigide ,
 Si ton cœur a connu l'amour.
 Et qu'importe après tout à ma vive tendresse ;
 Que le poëte en moi soit en bute aux mépris ?
 Ah ! je veux être un tendre fils ,
 Et non un favori des nymphes du Permesse.
 Amitié , sentiment divin ,
 Instinct délicieux qu'on appelle nature !

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Je me sens embrasé de cette flamme pure

Que vous allumez dans mon sein.

C'en est assez pour mon dessein.

Le feu de mon amour, sans art & sans science ;

Doit communiquer sa chaleur ,

Et les règles de l'éloquence

Ne se puissent que dans le cœur.

Oh que j'aime à me croire encore ;

Sous les yeux attendris des auteurs de mes jours ,

Quand , des jeux de l'enfance interrompant le
cours ,

La raison m'éclaira de sa naissante aurore.

Quand je goûtai pour la première fois

La douceur de sentir tout ce que je vous dois ,

O vous qui m'avez donné l'être ,

Et de qui j'aurois voulu naître ,

Quand sur le globe entier j'aurois pu faire un
choix

Des plus tendres parens que j'aurois pu connoître.

Je dis bien plus , mon père , & c'est la vérité ,

Quand la trompeuse Antiquité

De ses dieux impuissans épouvançoit la terre ,

Et qu'un foible mortel au maître du tonnerre

Pouvoit devoir le jour & la divinité ;

Tu l'aurois emporté sur Jupiter lui même ,

Si j'avois pu du sort déterminer la loi.

Ah ! de quelque façon qu'il aime ,

Un Dieu n'aime pas mieux que toi.

Et toi , ma mère , & toi dont l'ame simple & pure ;

A l'instant où je vis le jour
 Du premier fruit de ton amour ,
 Rendit graces à la nature ;
 Toi , dont je fis couler ces pleurs délicieux ,
 Qu'au milieu des douleurs le plaisir fait répandre
 Quand le sein d'une mère tendre
 Pour la première fois offre un fils à ses yeux ;
 Toi... Mais quel souvenir horrible
 Vient glacer tout-à-coup les transports de mon
 cœur ?
 O ma mère ! est-il vrai qu'à ton ame sensible
 J'ai fait éprouver la douleur ?
 Est-il vrai que pour moi tu connus les alarmes ,
 Que ton cœur s'effraya de mes vices naissans ,
 Et que souvent , hélas ! la source de tes larmes
 S'épuisa vainement sur le feu de mes sens.
 Qui ? Moi ! . je pus un jour . . ô passions brutales ,
 O de mes sens trompés illusions fatales ,
 Vous qui , loin du sentier où j'étois retenu ,
 M'avez leuré long-tems de vos promesses vaines ,
 Cessez vos chants-trompeurs , séduisantes syrè-
 nes ,
 J'entends la voix de la vertu
 Dont les accens brisent mes chaînes ;
 J'échappe au piège affreux que vous m'aviez
 rendu ,
 Et désormais à ma mère rendu ,
 Par d'éternels plaisir j'effacerai ses peines.

14 MERCURE DE FRANCE.

Viens , maman , viens me voir , viens goûter mon
bonheur ;

Ne crains plus de mes sens l'impétueuse ivresse ;

A l'inflexible joug de l'austère sagesse

Pour jamais j'ai soumis mon cœur.

De tes sages conseils trop long-tems superflus ,

A peine en me voyant tu concevras l'ouvrage ,

Et , ne me reconnoissant plus ,

Tu m'en aimeras davantage.

Ah ! si tu savois tout , si ton sensible cœur ,

Pendant une trop longue absence ,

Avoit de mes destins partagé la rigueur

En déplorant mon imprudence ;

Si tu m'avois pu voir , au désespoir livré ,

De mes jours malheureux prêt à couper la trame ,

Eteignant , rallumant une coupable flamme

Dont mon cœur étoit dévoré...

Barbare Théléma ! je benirois ta rage ,

Si j'eusse été moi seul en butte à son transport ,

Puisqu'elle souleva l'orage

Qui m'a fait entrer dans le port ;

Mais pourquoi tes mains criminelles ? ..

Hélas ! qu'allois-je dire , & quel égarement ,

Quand mes mains ont éteint ce grand embrase-
ment ,

Me porte à rechercher de foibles étincelles

Que je vois à travers leurs cendres infidèles

M'épouvanter encor de leur éclat mourant.

Chers auteurs de mes jours, souffrez qu'un voile
sombre,

De ce fatal secret vous cachant les horreurs,
L'enveloppe à jamais de la nuit de son ombre.
Ce souvenir cruel, réveillant mes douleurs,
Exciteroit en vous des sentimens semblables,

Et le recit de mes malheurs
Nous rendroit encor misérables.

Ah ! soyons tous heureux , puisqu'enfin je suis
sage ;

Et lorsque du soleil le disque radieux
A dissipé l'affreux nuage
Qui le déroboit à nos yeux ,

N'allons pas de nouveau nous obscurcir les cieux
Par le souvenir de l'orage.

Comme tout est tranquille au-dedans de mon
cœur !

Comme je suis content ! sur-tout lorsque je pense
Que mon contentement fera votre bonheur !

Chers parens ! chers amis ! . Ah ! faut-il que l'ab-
sence

Eloigne ces objets de mes transports ardens ?

Mais l'ame fait franchir & les lieux & les tems ;

Pour elle il n'est point de distance,

Son pouvoir en un point confond tous les ins-
tans ;

Je jouis de votre présence ,

Jé vous vois , je vous parle au gré de mon desir ;

Mais non. Je m'abusois, toujours je vous regrette,

Et mon illusion n'est pas encor complète
Puisque je ne meurs pas d'un excès de plaisir.

Par M. A. Jullien

L' E N L E V E M E N T.

Anecdote.

DANS un petit port de mer en Normandie, Eléonore étoit de retour du couvent, à quinze ans, chez son père & sa mère, qui vivoient d'un emploi, & qui voyoient le monde. Si le titre de fille unique ne lui étoit pas fort avantageux, la nature lui soumettoit la fortune. Le front d'Hébé, les yeux de l'Amour, le teint de Flore; voilà Eléonore à peu près. Elle excelloit dans la musique & dans la danse; & le quinton, entre ses belles mains, étoit le roi des instrumens. Sa cour devint aussi brillante qu'elle pouvoit l'être sur une côte maritime. Elle enchaînoit aussi les étrangers : au bout de deux jours qu'ils l'avoient vue, ils oublioient si bien leurs affaires, qu'ils sembloient n'être venus que pour l'aimer.

Cependant les femmes la disoient stupide ; & toutes ne la visitoient que par l'assurance de trouver chez elle leurs plus fidèles cavaliers.

Ceux qu'on croyoit le plus en faveur auprès d'Eléonore, étoient le fils du commandant, jeune homme aimable & généreux ; le fils d'un vicomte, garçon parlant peu & mal, & un officier des classes, qu'on n'a jamais trop bien défini : tous trois de figure passable. Ils avoient pour ami commun en apparence Orgon, jeune homme laid, mais assez bien tourné, qui avoit tenu un enfant avec Eléonore avant qu'elle allât au couvent, & qui, malgré cela, n'en étoit pas mieux auprès d'elle. On n'en voyoit pourtant pas de plus propre que lui à devenir son époux, étant riche & d'une famille sans tache & sans lustre ; car le commandant n'auroit pas donné son fils ; le vicomte étoit fier, & l'on ne connoissoit à l'officier des classes que très-peu de bien, encore moins d'économie, & un grand appétit. Orgon affectoit par orgueil de rendre indifférence pour indifférence à Eléonore. Il croyoit le prouver parfaitement par sa liaison avec ses rivaux ; & sous ce déguisement il alloit comme eux chez elle, d'où, pen-

dans un an, les ris & les jeux ne s'absen-
 tèrent pas d'un jour. Les chagrins n'é-
 toient que pour les amans, qu'une préfé-
 rence partagée ne pouvoit rendre heureux.
 L'officier des classes fut une fois si piqué
 de ne point régner, qu'il alla s'enfoncer
 dans une forêt voisine pour y injurier en
 liberté la fortune, qu'il croyoit être la
 seule cause de son désavantage. Impi-
 royable déesse, lui crioit-il, que n'as-tu,
 par tes dons, effacé mes défauts comme
 à tant d'autres. J'assurerois le bonheur
 d'Eléonore. Cruelle fortune ! la justice
 est-elle un crime à tes yeux ? Va, je mé-
 prise à présent ta main avare & prodigue ;
 on est toujours assez riche pour mourir.
 En finissant ces sages réflexions il se trou-
 va au pied d'un vieux chêne, qu'il con-
 sulta long-tems sur son martyre ; mais
 par malheur cet oracle étoit sourd &
 muet. Cependant la fortune étoit indi-
 gnée ; ayant apparemment prié les dieux
 de la venger des blasphêmes de cet amant,
 il fut changé en poëte sur le champ, &
 livré pour sa vie aux tourmens de la ri-
 me. Il ne les sentit pas plutôt qu'il se
 fouilla pour trouver un crayon & du pa-
 pier ; mais ne trouvant rien, sa rage au-
 gmenta à tel point qu'il tira son épée, &

N O V E M B R E. 1770. 19
(appuyant le fort de la lame sur son épaule) se mit à graver les vers suivans sur une écorce.

Que de maux n'ai-je pas soufferts !

Adieu , ma chere Eléonore.

Pourquoi vous reverrois-je encore ?

L'amour n'a pour moi que des fers.

Il n'auroit pas eu assez d'écorce pour finir ; mais il fut interrompu par un de ses amis. Celui-ci étoit un autre fou , un musicien , qui venoit aussi fatiguer les échos du recit de ses peines pour un autre objet. Nos amans étoient confidens l'un de l'autre ; & , bien loin de faire les gens à bonne fortune , ainsi qu'il est d'usage entre amis , c'étoit à qui se diroit le plus malheureux des deux. Ils se disputèrent jusqu'à leur retour à la ville , où l'amitié reprit enfin ses droits sur eux. Personne ne leur étant analogue, ils voulurent souper seuls ensemble ; mais leur tête-à tête dura vingt-quatre heures à table , en s'entretenant du dégoût de la vie , & ils finirent par ce couplet si connu : *Bachus, c'est toi que je chante*, &c. Il étoit réservé à ce dieu joyeux de remporter ce jour-là une victoire complète sur l'amour.

Si Eléonore fit une perte on ne s'en ap-

20 MERCURE DE FRANCE.

perçut pas , & sa cour étoit toujours nombreuse. Famur (c'est le nom du père d'Eléonore) & sa femme commençoient pourtant à désirer qu'il s'offrît un parti , & pensoient que les filles les plus fêtées n'étoient pas les plus faciles à pourvoir. Il n'y avoit point à compter , comme on a dit , sur le fils du commandant ni sur le fils du vicomte , & le reste des adorateurs de leur fille n'en étoit pas digne. Le jeune compère Orgon n'avoit donc qu'à parler : il parla , & fut écouté , même de sa charmante commère qui , depuis quelque tems , l'envisoieoit d'un meilleur œil. Il en avoit toujours été éperdument amoureux , & il étoit enchanté de se voir débarassé du poids de sa dissimulation ; mais , né jaloux , il ne fut pas plutôt assuré de posséder Eléonore qu'il devint sa sentinelle. Il faisoit faction la nuit sous ses fenêtres , craignant que , dans le nombre de ses rivaux , il ne s'en trouvât qui voulussent profiter des derniers momens.

Il semble qu'un démon prenne plaisir à persuader les jaloux dans leurs soupçons. Orgon ne fit pas trois fois sa faction de nuit autour de la maison de sa prétendue qu'il entendit marcher. Il se

retire en écoutant. Un peu de gravier jeté à une fenêtre la fait ouvrir doucement, & l'on dit tout bas : point de bruit, je descends. Orgon, sans crier qui va-là, tombe sur l'heureux mortel qui attendoit, & lui délivre vingt coups de canne qui le font fuir à toutes jambes, ne reconnoissant pas là les bras de sa maîtresse. Le vainqueur reste à la porte qu'il croyoit qu'on alloit ouvrir ; mais, comme on avoit entendu ce petit choc, on ne l'ouvrit point. Il se retire, en attendant le jour avec impatience pour couvrir d'ignominie la perfide qui le trahissoit si-tôt, & dès le matin il va chez Famur pour rompre avec lui & tout ce qui a l'honneur de lui appartenir.

C'étoit beaucoup pour Famur que de perdre un gendre ; mais la perte de la réputation de sa fille lui sembloit moins réparable. Après tout ce que lui eut dit Orgon, il lui répondit avec douceur : Ne vous êtes vous point trompé, Monsieur ? Non, non, répliqua l'autre, adieu ; je l'ai échapé belle. On peut juger de l'accablement de ce pauvre père. Il monte à la chambre de sa fille, qui dormoit encore. Que mon reveil est heureux, dit-elle en avançant les plus beaux bras du monde : je vois mon père en ouvrant les yeux...

22 MERCURE DE FRANCE.

Toi, m'embrasser, traîtresse ! Il lui reproche tout ce qu'il vient d'apprendre ; elle se défend envain ; il la condamne au couvent pour le reste de ses jours, & la laisse fondre en larmes.

Mais elle n'eut pas pleuré deux heures qu'Orgon revint pour se jeter aux genoux de Famur, & lui demander pardon de la cruelle erreur où il l'avoit plongé, & dans laquelle il avoit été lui-même. Il venoit de savoir au juste que l'homme qu'il avoit battu sous les fenêtres d'Eléonore, étoit un matelot qui n'en vouloit qu'à la servante du logis. La servante questionnée & confondue fut chassée à l'heure-même pour éviter de pareils qui-proquo. Quel changement pour Eléonore ! quels remords pour Orgon ! Il ne l'avoit jamais vue si vertueuse ni si belle. Elle ne lui pardonnoit qu'à demi ; mais elle croyoit au surplus que cet exemple ne pouvoit que le corriger, & qu'il ne s'en rapporteroit plus aux apparences. Pour lui, charmé d'avoir réparé sa faute & d'être rentré en grace, il pressa si fort l'hyménée qu'il fut conclu en moins de trois semaines. Que d'envieux ! Orgon étoit un ravisseur aux yeux de ses rivaux que, de son côté, il regardoit comme des loups ; & cet asy-

le des ris & des jeux n'étoit plus qu'une solitude de famille.

Peu de tems après, un meilleur emploi obligea Famur d'aller demeurer à cinq lieues de là. Orgon fut d'autant moins fâché du départ de son beau-père que c'étoit un excellent prétexte pour arracher entièrement Eléonore à la société. Il la mena à une maison qu'il avoit à un quart de lieue de la ville. Quelque désagréable que vous paroisse cette demeure, lui dit-il d'un ton de mari, vous devez vous y plaire avec moi. Je ne suis pas maître de mes inquiétudes. M'aimez-vous? ... Oui je vous aime... Jurez-le moi: ... Je vous le jure... hé bien, je n'en crois rien. Il feignoit peut-être d'en douter pour avoir droit de la gêner, & l'on meubla la prison.

Deux ans s'écoulèrent sans qu'il s'y passât rien de ces querelles qui finissent toujours bien entre une jolie femme & un mari jaloux. Mais un jour qu'il voulut l'éprouver par une fausse absence, tout usé dont on ne devoit plus se servir, un petit-maître qui le vit sortir & qui s'imaginoit être aimé d'Eléonore, puisqu'elle l'avoit vu passer quelquefois, voulut profiter d'une si belle occasion pour entrer chez cette adorable captive.

24 MERCURE DE FRANCE.

O Ciel ! s'écria-t elle , à quoi m'exposez - vous , Monsieur ! Par grace sortez. Quelle enfance , ma belle Dame , lui répondit - il : un galant homme vous fait peur ? Je viens gémit avec vous des horreurs de votre esclavage ; je fais votre état ; pardonnez si j'ai tant tardé... On frappe... C'est mon mari !... Hé bien , Madame , si votre mari est à la porte , je suis ici , & chacun est à sa place. Toutefois les coups furent si redoublés que pour mettre ses jours en sûreté , le galant homme se sauva dans un grenier en maudissant de bon cœur son entreprise.

Eléonore ouvrit. Il n'eût fallu que son embarras & sa pâleur pour l'accuser. La rage empêchoit le jaloux de parler , & tandis qu'il décroche un pistolet , sa victime s'échappe & va se réfugier chez sa nourrice.

Ne pouvant plus exercer sa fureur que sur le galant homme , Orgon vole au grenier , où il l'avoit entendu monter lorsqu'il frappoit , & trouve un héros l'épée à la main & à demi - mort. Il l'ajuste : le pistolet rate heureusement. Cet époux furieux se voyant un arme inutile , mourroit de peur à son tour , croyant périr par le fer de son adversaire ; mais celui - ci
ne

ne voulant pas être manqué deux fois, partit comme un éclair.

Orgon, désolé de n'être point vengé, se feroit tué lui-même si la crainte d'obliger sa femme ne l'eût arrêté, & il voulut vivre sans savoir pourquoi. L'infortunée étoit en chemin pour aller demander un asyle à son père. Le pauvre Famur la crut facilement innocente, & se repentit bien de l'avoir donnée à un frénétique qui n'en savoit pas jouir. Orgon de son côté détestoit le jour de son hymenée, &, voulant faire divorce; il alla prendre un logement dans la ville où résidoit son beau-père, à qui il fit savoir ses intentions.

Personne de la famille d'Eléonore ne s'y opposa, non plus qu'elle; & le jour fut pris de part & d'autre pour passer l'acte de séparation. Les premiers adorateurs d'Eléonore ne l'ayant qu'entrevue depuis qu'elle subissoit un joug si rigoureux, furent charmés d'apprendre qu'elle alloit en être affranchie; & ceux qu'elle avoit le plus aimés firent le voyage pour la revoir à leur aise chez son père, où ils furent bien reçus.

Pendant que leur présence rappeloit à Eléonore le règne heureux qu'elle avoit perdu, Orgon pensoit tout seul à ce qu'il alloit perdre; & la veille de la sépara-

26 MERCURE DE FRANCE.

tion, son ame éprouvoit les plus terribles combats. Quoi ! s'écrioit-il, me séparer d'elle pour toujours ! elle n'a encore que dix-huit ans. Ce n'est pas elle que je sacrifie, c'est moi-même. D'ailleurs si elle étoit innocente... Mais que dis-je ? la perfide m'a trahi & me trahira toujours ; & ne fais-je pas l'accueil qu'elle fait à présent à mes anciens rivaux ? O monstre adorable ! oui j'y renonce pour ma vie. Dans cette agitation qui le tourmenta jusqu'au milieu de la nuit, il ne pensa point à se coucher, & se jetant seulement dans un fauteuil, il s'assoupit.

Le père & la mère d'Eléonore, voyant avec plaisir naître le jour qui devoit assu-
rer son repos & le leur, voulurent eux-mêmes la réveiller. Mais de quel étonnement ne sont-ils pas saisis en entrant dans sa chambre ? Ils ne l'y trouvent point, non plus qu'au lit ; la fenêtre est toute grande ouverte, & une échelle ne leur laisse plus douter que leur fille ne se soit fait enlever. La mère s'évanouit ; elle n'a que la force de sonner pour avoir du secours, & le feu aux quatre coins de la maison ne l'auroit pas mise plus en désordre. Famur fait serment que sa fille périra de sa main ; sa femme, après avoir repris ses esprits, disoit amèrement : qui

l'auroit cru capable de cela ? Elle aura sûrement pris la fuite avec quelqu'un des jeunes gens que nous avons reçus. Je me suis toujours méfié d'elle, croit aussi Famur : ce n'est que mon malheureux gendre que je plains aujourd'hui. Il n'avoit pas tort. Elle nous a conté son aventure à son avantage ; je veux l'apprendre de lui. Je vais le trouver pour unir ma colère à la sienne, & nous saurons nous venger. . . Il sort. Mais ô prodige, ô merveille ! qu'aperçoit-il en entrant chez Orgon ? Eléonore sur ses genoux folâtroit avec lui. Orgon se jetant au cou de son beau-père, lui dit avec transport : me pardonneriez-vous, Monsieur, tous les mauvais traitemens que votre fille a reçus de moi ? L'amour plus fort que mon ressentiment m'a forcé cette nuit d'escalader votre maison pour la revoir. Son cœur docile à ma voix ne l'a point fait hésiter pour rentrer dans des bras que la cruauté avoit armés contre elle. Cette confiance est la plus sensible marque qu'elle pouvoit me donner de sa tendresse ; & puisqu'elle a si bien fait son devoir dans cette occasion, elle est incapable d'y avoir jamais manqué. La jalousie ne m'aveugle plus. Oui, j'adore Eléonore ; & souffrez que ses jours & les miens ne soient plus filés que par

28 MERCURE DE FRANCE.

l'amour & la paix. Famur embrassa tendrement ces époux reconciliés, & ainsi finit l'histoire.

*Par M. V***, S. D. M. L. C. D. N.
à Versailles.*

*LES RÉVERIES DU BOUIL.
Ode à M. le Comte de la Tour-Dupin,
maréchal de camp, au sujet des beautés
de son château du Bouil, près Bordeaux,
enrichi d'une machine hydraulique très-
puissante, qu'il vient d'y faire construire
par le Sr Gallonde, horloger du Roi.*

SÉJOUR antique de Sylvie,
Douce retraite du bonheur,
Dans ton sein, ma tranquille vie
Coule sans trouble & sans langueur.
Loin des erreurs dont je fus ivre,
De sages propos, un bon livre
Maintenant comblent mes desirs.
Tout à mes yeux semble renaître.
Je traîne ailleurs le poids de l'être;
J'en savoure ici les plaisirs.

Ta magnifique architecture
N'éblouit pas les yeux surpris;

Mais la probité la plus pure
 Habite sous tes vieux lambris.
 La tendre amitié, jointe aux graces,
 D'un couple aimable-y fuit les traces,
 Et sous tes toits loge avec eux.
 Ainsi les antres les plus sombres,
 Sous l'épais voile de leurs ombres,
 Cachent des nymphes & des dieux.

Qu'avec plaisir mon œil s'égare
 Sur tes champs vastes & féconds !
 De ses trésors Cérès les pare ;
 Bacchus y prodigue ses dons.
 Des plaines, des côteaux fertiles,
 Des forêts, des châteaux, des villes
 S'offrent à moi de toutes parts ;
 Et deux orgueilleuses rivières,
 Dont les magnifiques barrières
 Fixent d'ici tous les regards.

Tantôt leur cristal immobile,
 Qu'à peine rident les zéphirs,
 Me peint l'état d'un cœur tranquille,
 Et le silence des desirs :
 Mais bientôt leur onde irritée,
 Contre la barque épouvantée,
 M'offre les funestes tableaux
 De ces passions orageuses,
 Dont les fougues tumultueuses
 Troublèrent long-tems mon repos.

B iij

Quelquefois la muse d'Horace
Suit dans tes bois mes pas errans ;
Apollon chante sur sa trace ,
Mon cœur s'émeut à ses accens.
Tout me ravit , tout m'intéresse ;
Et je crois , dans ma douce ivresse ,
Voir , de l'écorce des sapins ,
Sortir la Dryade légère ,
Qui vient danser sur la fougère
Avec les amoureux Sylvains.

Quand sur nos campagnes brûlantes
Phébus épuise ses rigueurs ,
Sous cent arcades verdoyantes
Je brave ses vaines fureurs.
En un instant leurs doux ombrages
Ont , dans ces lieux long-tems sauvages ,
Rassemblé Flore & les Zéphirs.
Tel jadis , à la voix d'Armide ;
L'affreux sommet d'un mont aride
Devint l'asyle des plaisirs.

Mais par quel art , jadis captive
Dans la fange de ses roseaux ,
L'onde aujourd'hui , loin de sa rive ,
Vient-elle arroser ces côteaux ?
Cibèle ouvre son sein avide ,
Et des sables d'un sol aride ,
Long-tems dédaigné par Cérés ,
Mon œil étonné voit éclore

Les dons de Pomone & de Flore,
Et les richesses de Palès.

De tes travaux , savant Gallonde ,
Tant de prodiges sont le fruit.
O terre , désormais féconde ,
Bénis la main qui t'enrichit !
Newton , Hughens , illustres ombres ,
Accourez des royaumes sombres !
Que vos suffrages éclatans
Fassent triompher le génie ,
Et vengent des traits de l'Envie
L'Archimède de notre tems.

Gallonde , aux accens de ma lyre
Rarement Apollon fourit.
Qu'importe que ce Dieu m'inspire ,
Quand la vérité m'applaudit ?
De la nature , ta science
Brave la vaine résistance ;
Sa loi cède à ta volonté ,
Et , ce qui comble ton mérite ,
En la domptant ton art imite
Sa féconde simplicité.

Que ne peut l'homme ? A son génie
Tout est soumis dans l'Univers :
On le vit , d'une aîle hardie ,
S'ouvrir un chemin dans les airs :
Il trace aux astres leur carrière ,

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

Régit la foudre & la lumière,
 Maîtrise les flots & les vents ;
 Et son bonheur seroit extrême
 S'il savoit se dompter lui-même
 Comme il dompte les élémens.

Ces connoissances orgueilleuses
 Long-tems éblouirent mes yeux.
 Dans mes recherches curieuses ,
 J'embrassois la terre & les cieux ;
 Oui , de tes secrets , ô nature !
 Je pénétrois la nuit obscure ,
 Et moi-même je m'ignorois :
 Mais tout tient à l'art de bien vivre.
 Mon cœur , tu seras le seul livre
 Que j'étudierai désormais.

Et toi , dont l'amitié fidèle
 Fera sans cesse mon bonheur ,
 Comte , de qui l'utile zèle
 Forme mon esprit & mon cœur ,
 Puissé - je , au sein de l'innocence ,
 Dans ces lieux qu'orne ta présence ,
 Fixer un jour mes pas errans !
 Heureux château , séjour tranquille ,
 Ton maître t'a rendu l'asyle
 Et des vertus & des talens !

LETTRE D'UN OFFICIER.

M. ayant été témoin oculaire de plusieurs cures que le Sr Agironi, très-célèbre botaniste, connu par son anti-vénérien végétal, a faites en faveur de trois soldats de ma compagnie sans employer le mercure, & sans intérêt, je vous prie d'insérer dans votre Journal ces vers que m'a dictés l'amour patriotique.

D. R. Officier du régiment de C**.

HOMMAGE A LA VÉRITÉ.

ENNEMI du mercure,
Agironi, dont l'œil curieux
Trouve dans la nature
Des sucres si précieux.

Malgré notre défiance
Des loix de la faculté,
Nous croyons à l'espérance
Quand tu promets la santé.

Par ton heureuse industrie,
Coupant l'asile des destins;
Ce songe, appelé la vie,
Est un siècle dans tes mains.

Oui, ton baume aromatique
A des effets merveilleux;
Mais crains que ton art magique
Ne rende jaloux les dieux.

B v

Si de ta main bienfaisante
 Tu conserves les mortels,
 La France reconnoissante,
 Doit t'élever des autels.

*A une Demoiselle , qui avoit renversé
 un cadran solaire.*

JEUNE FLORE, quelle humeur sombre
 Contre l'astre du jour tourne votre attentat ?
 Ne vous suffit-il pas d'effacer son éclat ?
 Laissez du moins régner son ombre.
 Craignez que ce flambeau divin
 Qui peut embraser la nature,
 Ne venge sa cruelle injure
 Sur la blancheur de votre tein.
 Vos vœux accusent-ils la lenteur des journées ?
 En attaquant leur cours croyez-vous le changer ?
 L'Amour, qui les rend fortunées,
 Pourra seul vous les abrégér,

Par M. de la Louptiere,

*A une Dame qui disoit que l'on se brouille
 avec les convives à qui on présente la
 salière.*

En dépôt du grimoire antique,
 A la table des dieux que ne puis-je toujours

Vous offrir quelque grain de ce bon sel attique
 Qui pétille dans vos discours.
 Des propos de vous autres belles,
 Henriette, il faut se garder,
 Votre enjouement permet d'élever des querelles,
 Votre vertu défend de les racommoder.

Par le même

LE BON PÈRE.

*Proverbe. **

PERSONNAGES;

M. MONDOR, riche négociant.

M. MONDOR DE FERVAL père, sous le
 nom d'ANTOINE.

M. DE FERVAL fils.

JULIEN, domestique.

La Scène est chez M. Mondor.

SCÈNE PREMIÈRE.

MR DE FERVAL, père, sous le nom
 d'ANTOINE.

* Ce Proverbe est imité d'une nouvelle de
 M. B**, insérée dans le Mercure.

B vj

35 MERCURE DE FRANCE.

Il est seul , assis devant une petite table ; occupé à plier une lettre.

QUEL rôle je joue ! Combien il me coûte ! sans compter la fatigue continuelle de me contraindre , de m'observer à chaque instant devant une troupe de gens , qui , parce que je suis nouveau venu , ont les yeux ouverts sur toutes mes démarches , épient toutes mes actions , pèsent toutes mes paroles... Mon extérieur équivoque , les égards & la politesse de mon frère , qui n'a jamais su en avoir pour personne , à plus forte raison pour ses domestiques... Tout cela les dépayse , & fixe d'autant plus leur attention.— Mais , que ces peines me paroîtront légères ; que je me croirai heureux , si elles peuvent me conduire sûrement à mon but !— Enfans , enfans ! Si vous saviez combien vos défordres , vos imprudences mêmes déchirent cruellement l'ame d'un père sensible , pourriez-vous vous y livrer aussi légèrement , sans être des monstres , dont l'existence déshonore l'humanité.....— C'est aujourd'hui , que nous allons frapper le grand coup... Je veux que ce soit le sentiment qui ramène mon fils... Ah !

si j'avois pu présider à son éducation !...
Ce sont les manières rudes de son oncle ,
qui ont occasionné sa perte ; des leçons
aussi grossièrement données l'ont étourdi ,
plutôt que de le faire réfléchir.... Mais ,
le fonds de son caractère est excellent ;
c'est là-dessus que je fonde mes espérances.... (*Il appelle*) Julien.... Julien.

JULIEN , *du dedans.*

Plâit-il ? Est ce vous , M. Antoine.

ANTOINE. Oui , c'est moi ; allons , dépêchez-vous.

JULIEN , *sans paroître.*

Tout-à-l'heure , je suis à vous ; un peu de patience.

ANTOINE. Il faut effectivement que je m'en munisse d'une bonne provision ; mais , raisonnons-nous : mon extérieur ne lui fait voir en moi qu'un égal ; le moindre mot pourroit me décéler. Voici pourtant mon homme.

SCÈNE II.

ANTOINE , JULIEN.

JULIEN. Quel diable vous tourmente donc si matin , M. Antoine ?

ANTOINE. Comment , si matin ? Il est

38 MERCURE DE FRANCE.

à l'instant neuf heures ; n'êtes vous pas honteux d'être encore au lit.

JULIEN. Ça vous est bien aisé à dire ; si vous vous étiez couché , comme moi , au jour pour attendre mon fou de Maître , qui n'est pas seulement encore rentré... (*Il baille*) Peste de maison , on ne peut pas dormir ici son saoul. Et bien , voyons : qu'est-ce que vous me voulez ?

ANTOINE. M. Mondor , est-il levé ?

JULIEN. (*Se frottant les yeux*) Je crois bien qu'oui ; mais il est sûrement enfermé dans son cabinet , comme à son ordinaire.

ANTOINE. Portez-lui cette lettre : dites-lui de jeter les yeux dessus , & que , lorsqu'il sera débarrassé , je l'entretenirai sur ce qu'elle contient.

JULIEN. Etes-vous fou , Maître Antoine ; mais , tenez , me faire lever pour cela : vous ne pouviez pas faire votre commission vous même.

ANTOINE. Il ne faut pas vous échauffer : laissez-là cette lettre , j'instruirai M. Mondor de vos refus.

JULIEN. (*Prenant la lettre avec humeur.*) C'est que c'est vrai ça : vous vous faites mieux servir que les Maîtres , voyez-vous , & cela me déplaît à moi.

SCÈNE III.

M. MONDOR, ANTOINE, JULIEN.

M. MONDOR. Bonjour, papa Antoine, comment vous en va? Mais, qu'est-ce? Vous parliez un peu haut à ce coquin-là: est-ce qu'il vous auroit manqué en quelque chose?

ANTOINE. Non pas, Monsieur; mais, comme j'attends ici l'arrivée de M. de Ferval, je le priois de vous porter cette lettre, & il y étoit peu disposé, parce que je n'ai point d'ordres à lui donner: cependant, lorsque j'ai dit que c'étoit de convention avec vous....

M. MONDOR. De convention, ou non, morbleu, j'entends que l'on vous obéisse, comme à moi-même: qu'on vous respecte.

ANTOINE. Oh! voilà qui est trop fort, par exemple, Monsieur: vos bontés vous font oublier en quelle qualité je suis ici.

M. MONDOR. Si fait, si fait, je m'en souviens à merveille; mais j'entends qu'on vous distingue, encore une fois, qu'on vous obéisse; je le prétends: je suis le Maître chez moi, morbleu; je fais et

40 MERCURE DE FRANCE.

qu'il me plaît , & personne n'en doit tirer des conséquences.

ANTOINE. *Bas à M. Mondor.* Taifez-vous donc , & renvoyez ce domestique.

M. MONDOR , *à demi-bas à Antoine.* Laissez , il est bon de lui faire sa leçon. (*haut à Julien*) Va-t-en , & souviens toi bien de ce que je t'ai dit ; si tu manques à M. Antoine , vingt coups de bâton & ton congé ne te manqueront pas. Entens-tu bien ?

JULIEN. Oui , Monsieur. (*à part*) Quel homme que ce M. Antoine ; il y a quelque chose-là qui n'est pas naturel.

S C È N E I V.

M. MONDOR , ANTOINE.

ANTOINE. Vous êtes , en vérité , bien inconfidéré ; il ne tient pas à vous que ce domestique ne soit absolument dans votre secret : il est heureusement un peu borné , car j'en connois mille , que vos brusques imprudences auroient mis depuis long-tems au fait.

M. MONDOR. Comment , je souffrirois qu'un coquin de domestique vous manquât impunément à vous , mon frère ; non morbleu !

ANTOINE. Eh, mon Dieu, que vous êtes vif ! J'aimerois mieux qu'ils me manquassent mille fois, que de se douter de ma véritable qualité. Mais venons à quelque chose de plus important ; la lettre est prête, je l'ai écrite moi même, pour tromper d'autant mieux de Ferval ; il ne pourra méconnoître l'écriture, il a si souvent reçu de mes lettres de l'Amérique. Voici comme elle est conçue :

(*Il lit.*)

Mon cher Frère, c'est du lit de la mort, que je vous écris ; quand vous recevrez la présente, je ne ferai plus : tous les malheurs de l'humanité sont venus fondre ensemble sur ma tête. Une fortune considérable que j'apportoais avec moi dans ma patrie, vient d'être ensevelie sous les eaux : on m'a sauvé, lorsque je périssois avec elle ; mais ce n'est que pour mourir plus cruellement. La quantité d'eau que j'ai bue, une plaie considérable qu'on m'a faite en me tirant du fond de la mer, le défaut de soin, la mauvaise nourriture, suite nécessaire de mon indigence, & plus encore mes inquiétudes sur le sort de ma famille & le violent chagrin que me causent le dérangement & les débauches d'un fils ;

42 MERCURE DE FRANCE.

tout cela , mon cher frère , ne me permet pas d'espérer encore deux heures de vie : je les emploie , ces derniers instans , à vous manifester des volontés que votre amitié pour moi vous feront regarder comme sacrées ; je donne ma malédiction à un fils indigne , qui s'est fait une risée de mes remontrances , un jeu de mes peines , & qui n'a payé vos bienfaits , que de la plus noire ingratitude ; abandonnez-le à son mauvais sort : qu'il y trouve la peine de son dérèglement & de la dépravation de son cœur. C'est pour ma fille seule que j'implote vos bontés , ou , pour mieux dire , votre amour fraternel : vous la retirerez du couvent , vous la recevrez chez vous , vous lui donnerez dans votre cœur la place dont mon malheureux fils s'est rendu si indigne. C'est la dernière faveur qu'attend de vous un frère , qui fait beaucoup de fonds sur votre tendresse ; c'est l'espérance de l'obtenir , cette faveur , qui peut seule mêler quelques tempéramens à l'horreur de ma situation.

Je suis , &c.

Votre frère DE FÉRYAL.

*De l'Hôpital de Nantes,
le 12 Septembre 1770.*

M. MONDOR. C'est bien , morbleu , c'est bien : mais , à votre place , j'autois ma foi , pris un parti plus court & moins gênant ; car , entre nous , vous jouez un fatigant personnage.

ANTOINE. Je vous en réponds... Mais , laissons cela.

M. MONDOR. Désagréable , assommant... Où donc avez-vous été chercher cette idée-là ?

ANTOINE. C'est un parti pris & exécuté ; nous sommes convenus que vous ne m'en parleriez plus.

M. MONDOR. C'est vrai , pardon : mais , je ne sais , si , à votre place , je n'aurois pas fait enfermer mon diôle à St Lazare.

ANTOINE. Vous voilà avec vos partis violens. Malheur aux hommes qu'on ne peut ramener que par de pareils moyens ! On ne leur apprend qu'à masquer les vices ; vous voulez des honnêtes gens , & vous ne faites que des hypocrites.

M. MONDOR. Enfin , vous êtes le maître ; mais au vrai , quel est votre but ; quelle fin attendez - vous de cette lettre ,

ANTOINE. Je vous l'ai dit cent fois , ramener mon fils par le sentiment , le

44 MERCURE DE FRANCE.

faire rentrer en lui-même, examiner comment il supportera sa mauvaise fortune, de quel œil il verra le désastre de son père, sa fin malheureuse, comment il soutiendra l'idée d'avoir été lui-même l'auteur de tous les maux, de lui avoir porté le coup de la mort, comment il sera affecté de l'expression d'une indignation aussi justement méritée; sonder là-dessus le plus intime de son cœur. Si des secousses aussi terribles ne l'emeuvent pas, c'est le dernier des hommes, un malheureux, que je renonce pour mon fils; je me salue au fond de l'Amérique avec ma fille, & mes richesses, vous priant très-fort de ne le point détromper, & de ne me jamais parler de lui... (*ses yeux se couvrent de larmes*) que..... pour me faire savoir sa mort... qui sera pour lors... la seule intéressante, la seule bonne nouvelle que vous puissiez m'apprendre. (*Il pleure.*)

M. MONDOR, *attendri*. Et, finissez! vous m'attendrissez aussi moi; si donc: à nos âges, pleurer comme des enfans, on se moquerait de nous. Allez, allez: ayez bonne espérance, vous ne serez pas réduit à cette extrémité là.

ANTOINE. Je l'espère bien aussi. Mais,

NOVEMBRE. 1776. 45

mon fils va rentrer , modérez-vous avec lui , je vous en prie : vous lui parlez d'un ton , qui , bien loin de le ramener , ne fait que l'aigrir : vous l'avez toujours traité très-durement ; il n'a vu en vous , depuis son enfance , qu'un maître inflexible , un tyran impérieux , chez qui les plus petites fautes étoient punies avec une rigueur qui ne pouvoit augmenter pour les plus grandes ; il s'est accoutumé à vous craindre & à vous détester : devenu plus grand , il a sécoué cette timidité , & , de jour en jour , il vous hait plus , & vous redoute moins... franchement , je crois que cela n'a pas peu contribué à le plonger dans le désordre ,

M. MONDOR. Ah parbleu , vous m'entreprenez actuellement moi ; ceci n'est pas mauvais..... Mais , j'entends du bruit , je gage que c'est votre coquin de fils , il rentre à une jolie heure.

ANTOINE. Au nom de Dieu , contraignez-vous : vous me l'avez promis.

M. MONDOR. Soyez tranquille.

SCÈNE V.

M. MONDOR , ANTOINE , M. DE FERVAL ,
fils , JULIEN.

M. de Ferval entre brusquement , il est en

46 MERCURE DE FRANCE.

désordre , comme un homme qui a passé la nuit au bal ; Julien le suit , portant un domino.

M. de Ferval recule de surprise en apercevant son oncle. Oh , mon oncle ! (bas à Julien) Bourreau ! pourquoi ne m'as tu pas dit que mon oncle étoit ici ?

JULIEN , hésitant. Monsieur... c'est que...

M. MONDOR. D'où venez-vous , Monsieur , où avez-vous passé la nuit ?

M. DE FERVAL , légèrement. Ma foi , mon cher oncle , c'est un de mes amis qui m'a donné le souper le plus élégant : nous avions grande chère , de bon vin , de jolies femmes : ne suis-je pas excusable de m'être un peu oublié ?

M. MONDOR , avec colère. Comment , Monsieur le libertin , (Antoine le tire par son habit) je vous ai déjà averti que ce train de vie ne me plaisoit point ; je mène une vie réglée , & j'entends que tout le soit chez moi.

(Pendant tout le tems que M. Mondor gronde , M. de Ferval est distrait & parle par intervalles à Julien à l'oreille.)

M. DE FERVAL. Oui , mon oncle.

M. MONDOR , s'échauffant par degrés.

NOVEMBRE 1770. 47

Oui, Monsieur mon neveu, oui, j'entens que cela soit; vous ne ferez, parbleu, pas la loi dans ma maison.

M. DE FERVAL. Ce n'est pas non plus mon intention, mon oncle.

M. MONDOR. Qui ne le croiroit, pourtant, à la manière dont vous vous comportez : dans une auberge, corbleu, dans une auberge, on auroit plus d'égards... (*avec emportement.*) mais m'écouteriez-vous? (*Antoine le tire encore.*)

(*Il reprend un ton modéré.*) Il faudra nous séparer Monsieur mon neveu, il faudra nous séparer; j'attends pour cela des nouvelles de votre père.

M. DE FERVAL. Quand il vous plaira, mon oncle.

M. MONDOR, *à demi-voix*. Trop tôt peut-être pour toi.

M. DE FERVAL. Dès aujourd'hui, si vous le voulez.

M. MONDOR. Nous... nous verrons... (*à part.*) je suffoque, sortons. (*Il sort.*)

SCÈNE VI.

M. DE FERVAL, ANTOINE, JULIEN.

M. DE FERVAL, *avec humeur à Julien.*

48 **MERCURE DE FRANCE.**

Comment tu n'a pas encore ferré ce domino ! voilà la troisième fois que je te le dis.

Eh , Monsieur , est - ce que je pouvois entendre ? M. votre oncle fait un tel vacarme ! . . .

M. DE FERVAL. Et bien ; vas y donc.

(*Julien sort.*)

S C È N E V I I .

M. DE FERVAL , ANTOINE.

M. DE FERVAL , *se jetant & s'étendant sur un canapé.* Avoûez donc , mon pauvre Antoine , que je suis à plaindre d'avoir affaire à un homme aussi brusque que cet oncle.

ANTOINE. Mais , Monsieur , à mon avis il ne vous dit rien que de juste , vous devez sentir vous-même . . .

M. DE FERVAL. Non , en vérité , je ne sens rien ; quand il me parle , il m'ébourdit & puis c'est tout.

ANTOINE. Il est vrai qu'il a le ton un peu haut.

M. DE FERVAL. Que dis-tu ? haut ! Il l'a brutal , insoutenable.

ANTOINE.

ANTOINE. C'est un oncle qui vous aime, il est au désespoir de voir que vous vous perdez.

M. DE Ferval, *riant*. Je me perds ! Tu parles comme lui, veux-tu faire sa parodie ?

ANTOINE, *vivement*. Oui, vous vous perdez ; car enfin la vie que vous menez n'est-elle pas condamnable ?

M. DE Ferval. Mais, c'est la vie de tous les jeunes gens d'aujourd'hui.

ANTOINE, *plus vivement*. Dites de tous les libertins, de cette espèce d'hommes la plus méprisable de toutes. Si vous vouliez jeter un coup-d'œil sur vous-même, vous en sentiriez la honte...

M. DE Ferval. Sais-tu bien que tu es le seul qui puisse me dire de ces choses-là. (*Il s'assied sur le canapé*) Tiens, je veux bien t'ouvrir mon cœur : la vie que je mène ne laisse pas de m'être à charge, ce n'est pas d'aujourd'hui que je sens combien une vie douce & tranquille lui est préférable ; mais que veux-tu, mon cher, il faut suivre le torrent : irai-je à mon âge, afficher la sagesse & le ridicule ? car ils vont de pair. D'ailleurs, riche comme je le suis & avec les plus grandes espéran-

C

50 MERCURE DE FRANCE.

ces, ne me trouvé-je pas dans la nécessité de me faire honneur de mon bien?

ANTOINE. Ah, Monsieur, qu'il vous est possible de vous faire honneur de vos richesses, d'une autre manière! & au fonds vous pensez-vous bien honoré en vous ruinant pour un tas de jeunes débauchés qui se moquent de vous & vous grugent impitoyablement sans vous en avoir la moindre obligation.

M. DE FÉVAL. Je m'embarrasse peu de leur reconnoissance. Crois-tu que ce soit pour eux que je m'épuise en dépenses? Non, mon cher, désabuse-toi; c'est pour moi seul que j'agis ainsi; j'en tire seul le véritable profit. Ils sont très-contens de soutenir à mes frais une noblesse indigente; & moi, fils d'un simple négociant, très-satisfait à ce prix, de marcher leur égal. J'ai le bonheur de jouir en leur compagnie d'une considération qu'on n'accorde qu'au sang le plus illustre... Ah! mon cher Antoine, un honneur aussi précieux peut-il se payer? non toute ma fortune...

ANTOINE, *l'interrompant avec grande vivacité.* Bon Dieu! quelle folie! quelles chimères! comment pouvez-vous pousser l'extravagance...

M. DE Ferval, *avec fierté*. M. Antoine, M. Antoine, doucement, s'il vous plaît; vous abusez un peu de mes égards pour vous.

ANTOINE. Non, Monsieur; c'est par affection que je vous sers, je ne souffrirai jamais que vous couriez ainsi à votre perte.

M. DE Ferval. Mais, M. Antoine..

ANTOINE, *très-vivement*. Vous pouvez me renvoyer, Monsieur; payer par un trait de reconnoissance si digne de vous, le zèle qui m'anime; mais vous ne pourrez jamais me faire trahir mon devoir, approuver lâchement vos extravagances, ni encenser vos défauts.

M. DE Ferval. Antoine, je respecte votre âge, je pardonne à votre zèle, mais...

ANTOINE, *d'un ton pénétré & s'approchant affectueusement de M. de Ferval*. Mon cher maître, rentrez en vous-même, vous avez une ame honnête & faite pour le bien: est-il possible que l'orgueil vous aveugle assez pour empêcher de voir toute l'indignité & la bassesse... Oui, la bassesse du personnage que vous jouez; avec de l'esprit & du bon sens, il vous

52 **MERCURE DE FRANCE.**

rend la dupe d'une troupe de jeunes insensés. Pensez à un père qui vous aime, qui vous idolâtre; songez quel seroit son chagrin s'il apprenoit que vous menez une vie aussi méprisable. Ah! je le connois, il en mourroit.

M. DE FERVAL, vivement. Ah, mon cher Antoine! tu connois mon père, où l'as-tu vu? Y a-t-il long-tems? Pense-t-il à... sa famille?

ANTOINE, froidement. Je l'ai vu à la Guadeloupe, où j'ai demeuré plus de quinze ans: il n'est occupé que de vous.

S C È N E V I I I.

M. DE FERVAL, ANTOINE, JULIEN.

JULIEN. M. Mondor, Monsieur, vous demande; il a quelque chose de pressé à vous dire?

ANTOINE. Est-ce à moi?

JULIEN. A vous? parbleu non; on a dit à Monsieur?

M. DE FERVAL. Sais-tu ce qu'il me veut.

JULIEN. Non, Monsieur.

M. DE FERVAL. Quel homme! il va encore m'affommer de nouveaux repro-

NOVEMBRE. 1770. 33

ches ; j'ai envie de n'y point aller ; (à Julien) dis-lui que je suis sorti.

ANTOINE. Ne vous avisez pas de cela , ce sont peut-être des nouvelles importantes... de votre père ; . que fais-je moi ?

M. DE FERVAL. Vous avez raison , allons. (*Il sort avec Julien.*)

SCÈNE IX.

ANTOINE , seul. *Il se promène à grands pas & d'un air pensif.*

Il dit ceci par intervalles & très-lentement.

Voilà le coup de partie. — Je vais voir un homme bien consterné. — N'y a-t-il pas de la barbarie à le déchirer aussi impitoyablement... car enfin je suis sûr de l'excellence de son cœur... de sa tendresse pour moi. — Non... il ne faut rien moins que des coups aussi violens pour le tirer de son dérèglement.... Il y est accoutumé... Son petit amour-propre en est tant satisfait. — L'état cruel où il saura que sa mauvaise conduite a réduit un père qui l'aime si tendrement, peut seul lui ouvrir les yeux... J'entends du bruit ; le voici sûrement. (*Il va s'asseoir d'un air rêveur.*)

C iij

SCÈNE X.

M. DE FERVAL, ANTOINE, JULIEN.

M. DE FERVAL *entre d'un air sombre ; il paroît plongé dans le chagrin le plus profond.* Prépare nos chevaux, Julien, dans un quart-d'heure je décampe.

ANTOINE. Peut-on vous demander où vous allez, Monsieur ?

(*Julien sort.*)

SCÈNE XI^e. & DERNIERE.

M. DE FERVAL, ANTOINE.

M. DE FERVAL *jette un coup-d'œil pour voir si Julien est parti ; il embrasse ensuite tendrement Antoine.* Ah, mon cher Antoine ! mon vrai, mon unique ami, je perds le meilleur de tous les pères. . . . Que dis-je malheureux, c'est moi qui lui ai porté le poignard dans le sein ! *Il se renverse sur un fauteuil dans l'attitude d'un homme désolé.*

ANTOINE. Remettez vous, Monsieur ; pour vous consoler, allons, racontez-moi la cause de vos chagrins.

M. DE FERVAL, *lui serrant la main.* Que je te les raconte ! j'expirerois avant

NOVEMBRE. 1770. 55

que d'avoir fini ce triste récit. Ah mon pauvre père ! monstre que je suis ! ... adieu , mon cher Antoine , adieu homme digne & vraiment respectable ; souvenez-vous quelquefois d'un ami qui fut plus imprudent que criminel.

ANTOINE. Mais je ne vous quitte pas , où voulez-vous aller ; quel est votre dessein ?

M. DE FERVAL. Non , Antoine , vous ne me suivrez point. Abandonnez à son mauvais sort , un malheureux qui l'est du ciel & de la terre , qui a mérité la malédiction de son père , qui lui a porté le coup de la mort... Ah , quel pays , quel désert pourra cacher mes remords & mon ignominie ! (*à Antoine qui veut parler*) Cessez de me presser ; tous les malheurs sont à ma suite ; ma fortune s'est évanouie , à peine me reste-t-il le plus étroit nécessaire.

ANTOINE. Et bien , Monsieur , j'ai un petit bien fort honnête , suffisant pour nous faire vivre l'un & l'autre très à l'aise , nous le partagerons.

M. DE FERVAL. Que ce trait - là est admirable ! mais il ne me surprend point. (*Affectueusement*) Oui , mon digne ami , j'accepte vos offres ; que deviendrais - je

C iv

56 MERCURE DE FRANCE:

sans vous ? J'ai perdu le meilleur des pères, vous m'en tiendrez lieu ; vous le remplacerez auprès de moi , qu'il me sera doux de vous donner ce titre !

ANTOINE. Monsieur, vous oubliez ce que je suis.

M. DE FERVAL. Je me souviens de votre vertu. Non , si mon malheureux père vivoit , il ne penseroit , il n'agiroit pas autrement ; je ne sentirois pas pour lui plus d'attachement , de vénération.

ANTOINE , *se jetant au col de M. de Ferval.* Mon fils , mon cher fils , embrassez moi. Vos sentimens répondent à mes espérances , je m'apperçois que la séduction des mauvaises compagnies , l'étourderie de votre âge & peut-être la dureté de votre oncle ont été les seules causes d'un dérangement qui vous est sûrement actuellement en horreur. Ne pleurez plus un père qui vit encore & qui ne vit que pour vous aimer.

M. DE FERVAL *se jetant aux pieds de son père.* Ah ! vous êtes mon père !... Comment ai-je pu vous méconnoître !... Mais dans quel état... Ah ! mon père !.

M. DE FERVAL , *père.* Pardonnez-moi cette supercherie , mon fils , il m'importoit trop de sonder votre cœur ; si le dé-

règlement de votre conduite l'eût gâté, ah, mon fils ! quel chagrin pour moi, je n'y aurois pas survécu. Vous pardonneriez aussi à votre oncle d'avoir donné les mains à mon projet. La lettre, le naufrage, le congé ; tout cela étoit concerté entre nous. Tout a réussi heureusement au gré de nos desirs. Entrons auprès de votre oncle, vous y trouverez une sœur digne de vous : je coulerai dans les embrassemens d'enfans aussi bien nés, des jours que pourroient envier les plus heureux mortels. Votre oncle sentira combien la manière dure & impérieuse avec laquelle il vous a toujours traités est dangereuse ; elle est capable de vicier les plus heureux caractères, il reconnoîtra la vérité du proverbe qui dit que...

Par M. Garnier, avocat.

Le mot du Proverbe inséré dans le dernier Mercure d'Octobre est *l'homme propose & Dieu dispose.*

*INSCRIPTION pour le Buste de
Mgr l'Evêque d'Orléans.*

DE lui-même il tire son lustre,
Et pourroit se passer de titres & d'aïeux :

Cv

58 MERCURE DE FRANCE.

Il n'aime de son rang illustre
Que le pouvoir charmant de faire des heureux.

*REMERCIEMENT du Peuple de Nevers à
M. le Marquis de Tourny , brigadier
des armées du Roi , colonel du régiment
de la Reine , cavalerie , sur le service
important qu'il a rendu pendant la der-
nière disette , à cette ville , où ce régi-
ment est en garnison.*

TOURNY , ce que pour nous votre amour vient
de faire

Suffit pour vous conduire à l'immortalité.
Vous avez trouvé l'art , au sein de la misère ,
De faire des heureux par votre activité.
Cet art est au-dessus du talent militaire ,
Le parfait héroïsme est dans l'humanité.

*A Mde la Marquise de Tourny , sur la
grace qu'elle a apportée à Nevers à un
déserteur , au moment qu'il alloit subir
son supplice.*

COMPAGNE d'un époux , l'idole de nos cœurs ,
Rappelez-nous sans cesse avec des traits de flamme

Ce précieux instant qui fit couler nos pleurs,
Et les transports charmans dont jouissoit votre
ame,

Quand votre zèle ardent arrachoit au trépas
L'infortuné mortel qui vous tendoit les bras.
Vous soumîtes nos cœurs au pouvoir de vos char-
mes,

En vous voyant paroître on vous rendit les ar-
mes.

Quelque soit la beauté dont brilloient tous vos
traits,

La douce humanité vous donna plus d'attraits.
Couple chéri ; des dieux la bienfaisance
A mis en vous notre félicité :
Si nous perdons aujourd'hui l'espérance
De vous dépeindre à la postérité ,
Dans tous nos cœurs on vous élève un temple
Où vos bienfaits qui serviront d'exemple ,
Et vos deux noms , consacrés par nos vœux ,
Seront transmis à nos derniers neveux.

*VERS écrits au bas du Portrait de
M. Boucher.*

CET heureux & brillant génie
Eut pour maître l'Amour & le dieu des beaux arts.
Noble ou voluptueux , toujours plein d'énergie ,
Par une aimable & savante magie

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Il sut parler aux cœurs & charmer les regards ;

D'une main bienfaisante & sûre

Il guida les efforts naissans ;

Et sans s'armer du fiel de la censure ;

De ses rivaux il voyoit les talens

Comme il dessinait la nature.

VERS à Mlle Valayer , reçue à l'académie royale de peinture , quelques jours avant la mort de son père qu'elle chériffoit tendrement & dont elle étoit tendrement chérie.

ORNEMENT de ton sexe , ô toi , dont le savoir
Au rang de nos Zeuxis vient de te faire asseoir ;
Permits que sur ton front , où le trépas d'un père
Grave de la douleur le noble caractère ,
Mêlant à tes lauriers des guirlandes de fleurs ,

Je couvre de leurs ombres

La trace de tes pleurs.

Mais ta main me repousse ; & sous des voiles sombres
bres

Cachant à mes regards tes modestes attraits ,

Tu fuis : mais , en fuyant , tes paupières humides

Ont laissé sur mes fleurs quelques perles liqui-
des :

Cette douce rosée en rend l'éclat plus frais

Admire le pouvoir des larmes d'une belle.
 Mais laissons à l'amour à louer tes appas :
 Si je les connoissois , je ne répondrois pas
 Qu'un sentiment plus vif n'eût fait parler mon
 zèle :

Mais de l'amour le charme ou le poison
 Ne trouble point pour toi mes sens & ma raison :
 La raison , de l'amour , n'a point l'ardente verve ;
 Son éloge est plus froid , en est-il moins flatteur ?
 Pour chanter ton triomphe au temple de Minerve ,
 Je ne prends que le ton d'un juste admirateur ;
 Homme par ton mérite , en homme je te loue.
 Nature , en nous formant , aveuglément se joue ;
 Oui , sa main au hasard a , pour toi , de Vénus
 Dénoué la ceinture.

Au plus brillant degré tes attraits parvenus
 Sans soins & sans culture ,
 Charment sans ton aveu ;
 Mais , ^N ^{est} ^{par} la peinture
 Le Ciel a , dans ton sein , mis un ame de feu ,
 Ses dons étoient perdus , si ton ferme courage
 De la nature en toi n'eût achevé l'ouvrage.
 Comment , si jeune encor , aux orages du cœur
 Par miracle échappée ,
 Des rayons de la gloire uniquement frappée ,
 As-tu pu , de ton art , sonder la profondeur ?
 Comment as-tu saisi l'étonnante magie
 De ces tons argentins , vrais & mystérieux ,
 Dont l'illustre Chardin surprend toujours nos
 yeux ;

62 MERCURE DE FRANCE.

Au sein de tes succès par lui-même applaudie
Tu lus dans ses regards étonnés & contens
Le plaisir d'un grand homme à prôner les talens.
Mais que dis-je ? de tous enlevant les suffrages,
Tu vis en un moment déposer tes ouvrages
Et consacrer ton nom dans le temple des arts.
Assis à tes côtés s'offrent de toutes parts
Ces artistes fameux, dont la vive lumière
A guidé jusqu'ici tes pas dans la carrière.
Du peintre de Paphos, * le digne successeur
Pierre, dont l'art sublime a tracé la fureur,
Les charmes & l'amour de la superbe Armide ;
Vien, ton maître & le mien, dont le pinceau ri-
gide,
Conduit par le savoir & des yeux toujours sûrs,
Donne à tous les objets des contours grands &
purs ;
L'épouse, à qui le sort unit sa destinée ;
L'impétueux Doyen, l'aimable Grenée,
Hallé, Vernet, le Moine, & Pigalle & Coustou,
Greuze, Latour, Cochin, & Rossin & Pajou,
Vanloo, de qui le nom cher à la renommée
Toujours à l'Univers annonça les talens
Et tant d'autres enfin si dignes de mes chants.
Quand ta vertu par la gloire animée
Fuit l'amour & s'échappe aux plaisirs séduisans

* M. Boucher.

Dont, au printems des jours la foule enchante-
resse

Environne une belle & l'assiège sans cesse ;

Dans les bras de Minerve un doux consolateur

Répand , dans tous tes sens , une céleste flamme ;

Le travail t'a valu l'estime de ton cœur

Et le calme de l'ame.

DIALOGUE

Entre PENÉLOPE & NINON L'ENCLOS

N I N O N.

EST-IL bien vrai que vous restâtes
fidelle à Ulysse qui fut vingt ans éloigné
de vous ?

P É N É L O P E.

Est-il bien vrai que vous ne pûtes res-
ter fidelle à ceux mêmes qui ne vous quit-
toient pas ?

N I N O N.

Une question n'est pas une réponse.

P É N É L O P E.

Il feroit fâcheux pour l'honneur du
beau sexe qu'on pût renouveler sou-
vent la mienne.

N I N O N.

Seriez-vous aussi célèbre si l'on vous eût souvent imitée ?

P E' N E' L O P E.

Est-ce que je suis célèbre ?

N I N O N.

Oui, graces aux vers d'un poëte qui vivoit quelques siècles après vous, & qui avoit chanté l'inconstance d'Hélène. Il vous peignit constante ; peut-être pour ne point se répéter.

P É N É L O P E.

Il est vraiment fort honnête ce poëte-là... On dit que ses pareils ne se piquent pas toujours d'être aussi équitables ?

N I N O N.

Malheureusement, il est plus facile d'admirer celui-ci que de le croire. Mais quoi ? Homère ne vous est-il pas connu ? N'a-t-il jamais cherché à voir l'héroïne qu'il a chantée ?

P É N É L O P E.

Je ne m'en suis point apperçue.

NOVEMBRE. 1770. 65

N I N O N.

Vous verrez qu'il doute lui-même de votre existence, & vous regarde comme un enfant de son imagination.

P É N É L O P E.

Il auroit tort. Je ne connois rien de ce qu'il a écrit : est-ce une preuve qu'il n'a point écrit ?

N I N O N.

Au moins, doit-on lui faire honneur du stratagème que vous employâtes pour tromper l'impatience de vos amans.

P É N É L O P E.

De quel stratagème parlez-vous ?

N I N O N.

De cette broderie que vous composez le jour & que vous décomposez la nuit ; en promettant aux aspirans de choisir entre eux, quand votre ouvrage seroit achevé.

P É N É L O P E.

Eh mais ! cette invention ne me paroît pas si mauvaise.

N I N O N.

Comme il vous plaira. Pour moi, je

66 MERCURE DE FRANCE.

réponds qu'elle paroîtroit insuffisante à un Poète François, encore plus à des Amans François.

P É N É L O P E.

Une Françoisse eût donc été bien embarrassée à ma place ?

N I N O N.

Point du tout. Elle auroit seulement mieux combiné ses moyens; employé à-propos la réserve & la coquetterie; distribué à celui-ci un coup-d'œil; à cet autre un sourire; consolé un troisième par quelques mots échappés. Elle eût semé entre eux la division, la jalousie, quelquefois même la confiance, & les auroit ou conservés ou éloignés tous l'un par l'autre.

P E' N E' L O P E.

C'est un art que je n'ai point connu. On dissimuloit peu de mon tems. Je résistai à des amans que je n'aimois pas : Hélène suivit un amant qu'elle aimoit.

N I N O N.

A-propos, quel âge aviez-vous quand on vous pressoit ainsi ?

P E' N E' L O P E.

Un peu plus que mes quarante ans.

N I N O N.

Vous étiez bien jeune ! Hélène en avoit plus de cinquante lorsque toute la Grèce s'arma pour elle ; & moi , j'en avois quatre-vingts , lorsque je rendis fou un homme qui avoit fait vœu d'être toujours sage.

P E' N E' L O P E.

Plaire encore à quatre-vingts ans !

N I N O N.

Dites plus , dites être aimée.

P E' N E' L O P E.

Vous aviez là un beau secret. Je doute que l'antiquité l'ait connu.

N I N O N.

J'eus au moins l'honneur de le perfectionner. Aussi n'est-ce qu'en France que tout se perfectionne. L'art de plaire est celui que l'on y cultive le plus , & où l'on réussit le mieux. Il est utile , même aux hommes ; il est absolument nécessaire aux femmes. C'est aussi à quoi se réduit parmi nous leur ambition. Je puis répondre qu'elles y ont fait de nombreuses découvertes. Vos Grecques , du moins celles

68 MERCURE DE FRANCE.

de votre tems, attendoient tout de la nature, & n'ajoutoient rien à ses dons. C'est trop compter sur eux. On a beau économiser ; un tel trésor n'est point inépuisable. Il perd toujours de sa valeur quand l'énumération en est faite.

P E' N E' L O P E.

Hé bien ! comment prévenir un tel malheur ?

N I N O N.

C'est en quoi nous excellons. Notre art consiste moins à cacher nos richesses qu'à paroître les multiplier. Nous sommes rarement ce que nous semblons être, & plus rarement encore le lendemain ce que nous étions la veille. On nous voit tour-à-tour, capricieuses sans caprice ; boudeuses sans humeur ; folâtres sans gaîté ; étourdies avec connoissance de cause ; froides lorsque nous brûlons, enjouées quand nous mourons d'ennui : nous entremêlons, à propos, l'indulgence à la rigueur, les égards à la distraction, la finesse à l'ingénuité : enfin, nous prenons autant de formes différentes pour plaire aux hommes, que le Protée de votre tems en prenoit pour leur échapper.

NOVEMBRE. 1770: 69

P E' N E' L O P E.

Il faut convenir que votre emploi est bien pénible.

N I N O N.

Il a ses dédommemens. Il nous assure un empire durable sur des esclaves qui ne demandent qu'à s'ériger en maîtres.

P E' N E' L O P E.

Mais, si j'en crois certains rapports, vous abrégiez vous-même leur esclavage. Votre inconstance brisoit assez subitement les fers de vos captifs,

N I N O N.

Elle ne les en affranchissoit pas toujours ; mais je ne faisois plus rien pour les y retenir. J'aimois sincèrement lorsque je paroissais aimer. Je l'avouois sans détour, & j'en ufois de même quand cet amour n'existoit plus. Ainsi, je n'abusai jamais personne. Bien différente de ces femmes qui n'avouent leur penchant qu'à l'extrémité, qui changent comme je changeois, & qui voudroient encore enchaîner ceux qu'elles sacrifient.

P E' N E' L O P E.

Acquîtes-vous beaucoup d'estime en suivant cette marche ?

N I N O N.

Je ne réponds point de la multitude ;
mais j'eus l'estime de beaucoup de per-
sonnes que la multitude respectoit.

P É N É L O P E.

Les tems sont bien changés.

N I N O N.

Point du tout. Ce fut , dans tous les
tems , la force ou la foiblesse d'un carac-
tère qui déterminèrent , pour ou contre
lui , les suffrages. On oublioit des distrac-
tions , portées un peu trop loin , en faveur
de bien des vertus portées aussi loin qu'el-
les. On prisoit en moi l'amitié constante ,
le désintéressement prouvé ; la franchise
sans aigreur , la fierté sans dédain , l'esprit
sans prétentions. Homère ne m'eût peut-
être pas chantée ; mais il eût pris mes con-
seils pour en chanter d'autres.

P É N É L O P E.

Homère me chanta sans prendre de
conseils.

N I N O N.

N'en tirez point trop avantage. Il chan-

NOVEMBRE. 1770. 71

ta Hélène avant vous. L'amour que vous conservâtes pour Ulysse n'est point un phénomène ; il étoit absent & à peine aviez-vous joui de sa présence. Les amans que je quitterai ne me perdoient pas de vue, & cette épreuve est infiniment plus forte. Je m'en rapporte à mon sexe. Vingt ans d'absence me paroissent un moindre tort qu'une éternelle assiduité.

Par M. de la Dixmerie.

VERS SUR L'ESPÉRANCE.

OUI, la douce espérance est l'ame de la vie :
Elle opère ici bas cent prodiges divers.
Par ses illusions le criminel oublie
Et le sort qui l'attend & le poids de ses fers.
C'est elle qui, des flots voilant la perfidie,
A l'avidé Nocher fait affronter la mort ;
C'est elle qui nourrit la passion chérie
Qu'éprouve un tendre amant incertain de son
fort.

Par elle, le guerrier s'immole à sa patrie ;
Elle flatte les vœux d'un cœur ambitieux ;
Elle anime les arts, excite l'industrie ;

72 MERCURE DE FRANCE.

Et même en nous trompant elle nous rend heu-
reux.

Quand le tems a sappé notre foible existence ;
Quand , la faux à la main , la Parque qui le
fuit ,

S'apprête à nous plonger dans l'éternelle nuit ;
Tout meurt en notre cœur , hors la seule espé-
rance.

*Par M. d'Azemar , lieutenant au
régiment de Touraine.*

*A ma Tante , en lui envoyant un bouquet
pour sa fête , le jour de la St Denis.*

QUE l'amour à son gré gouverne l'Univers ;
Qu'il impose des loix à tout ce qui respire ,
Peu m'importe , ce dieu sur moi n'a plus d'empire ;
Je ne crains plus ni ses traits , ni ses fers ;
Il ne préside plus aux accords de ma lyre.
A la tendre amitié je consacre mes vers.
Vous , qui m'avez appris à parler le langage
De la divinité que j'encense à-présent ;

Vous ;

Vous , dont l'ame sensible & le cœur bienfaisant ,
Des plus nobles vertus sont le siège & l'image.

Chere tante , dans ce beau jour ,

Daignez sourire à mon hommage ,

Et par cette faveur embellissez l'ouvrage

D'un sentiment plus pur & plus doux que l'amour.

Si les vers & les fleurs que ma main vous présente

N'ont qu'un foible mérite , un éclat passager ;

Si ma main reconnoissante

Rougit de vous offrir un tribut si léger ,

Du moins mes sentimens , pour mon aimable
tante ,

Sont comme ses vertus , trop parfaits pour chan-
ger.

*Par M. le François , ancien officier
de cavalerie.*

L' E M P R U N T E U R.

DANS un tripot rien n'est plus nécessaire ,
Mais rien n'est moins commun qu'un facile prê-
teur ;

Emprunter est affreux pour un homme d'honneur

A qui le sort suscite une mauvaise affaire :

Un joueur , quel qu'il soit , emprunte sans pudeur ,

Et par fois l'argent manque au plus riche joueur.

Un jour un jeune militaire

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Ayant , dans un grand jeu , la fortune prospère ,
Ouvroit , à ses amis , la bourse de bon cœur.

Les joueurs sont pour l'ordinaire
Sans conduite dans le malheur :

Plus l'avengle déesse à leurs vœux est contraire

Et plus l'espoir de se refaire
De leur fatal penchant irrite la fureur.

Partant , c'est une chose claire
Que notre fortuné joueur

Dans tout perdant connu vit un humble emprun-
teur.

Tandis qu'il se rendoit à leurs prières folles ,
Et d'un refus cruel leur fauvoit l'embarras ,

Un de ces gens peu délicats ,

A qui les faux sermens , les démarches frivoles
Ne coûtent rien en pareil cas ,

Voyant que sans succès on ne l'imploroit pas ,

Lui demanda trente pistoles.

« Volontiers , répondit le guerrier obligeant ,

» Secourir ses amis dans un besoin urgent

» Est un devoir bien doux aux yeux d'un galant
» homme ;

» Je vais vous prêter cet argent ,

» Et même avec plaisir je doublerai la somme.

» Si vous pouvez auparavant

» Me dire comment je me nomme. »

Chacun se prit à rire , & l'emprunteur capot
Rougir , baissa la vue & quitta le tripot.

Par le même.

emiere
 ercure
 s sous
 ent, du
 périod-
 troisiè-
 re. Le
 anchet,
 anche,
 du fe-
 saison.
 où l'on
 ; ce

à châ-

74

Ayant

Ouvre

L

S

Plus l'

E

De leu

P

C

Dans t

Tandis

Et d'un

U

A qui l

N

Voyant

L

« Volo

» Secot

» Est u

»

» Et m

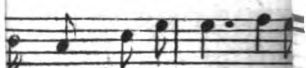
»

»

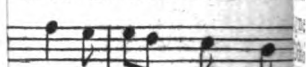
Chacun

Rougit

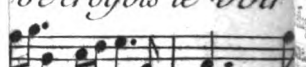
parlant.



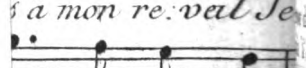
bras du sommeil Je re



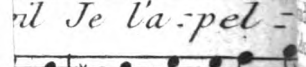
Je croyois le voir



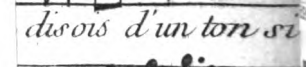
à mon re:veil Je



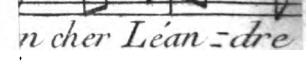
il Je l'a:pel-



disois d'un ton si



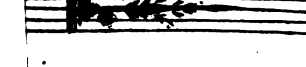
n cher Léan-dre



nir Veux tu donc



uchette, au Panier fleuri



uchette, au Panier fleuri

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du second volume du *Mercur* d'Octobre 1770 est *Mercur*, pris sous ses trois dénominations de vif argent, du Messager des Dieux & d'ouvrage périodique. La seconde, le *Miroir*; la troisième, *Verre*; la quatrième, *Rivière*. Le mot du premier logogryphe est *Tranchet*, où l'on trouve *chantre*, *archet*, *tanche*, *char*, *chat*, *âne*, *rat*, *cane*. Celui du second est *Tête*, où l'on trouve *été*, *saison*. Celui du troisième est *chou-fleur*, où l'on trouve, le *feu*, *or*, *roch*, *cor*, *fleur*; ce dernier mot retranché, il reste *chou*.

É N I G M E

D'ENFANTER le bien & le mal

Je fais mon objet principal.

Sans le secours d'une main étrangère

Je construis dans l'instant des villes, des châteaux,

Des villages & des hameaux;

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

De même je sçais les défaire.
 Plus vîte que l'éclair je traverse les mers ;
 Je monte au ciel , je descends aux enfers ,
 Et sans jamais quitter ma place
 Je vole d'espace en espace ;
 Enfin je suis quand je veux en tout lieu ;
 Cependant je ne suis pas Dieu.
 Quelle étrange métamorphose !
 Je deviens une fleur qui rampe sous la rose.

A St Maurice , par M. Metairie.

A U T R E.

Nous sommes deux frères jumeaux
 En tout parfaitement égaux.
 Le même instant nous a donné la vie ;
 On voit en nous l'aimable sympathie.
 C'est le même aliment qui nous fait subsister ;
 Et tous deux seulement nous pouvons en user.
 Le cerf aux pieds légers & le lièvre timide
 Ne peuvent égaler notre course rapide.
 On fait cas de notre beauté ;
 Le petit-maitre & la coquette
 Remportent victoire complète ,
 Après nous avoir exercé.

En un mot, cher lecteur, c'est vous en dire assez ;
L'un de nous deux suffit, cherchez, examinez.

Par M. Chemilly, à Auxerre.

A U T R E.

JE ne suis pas un corps, pas même une substance ;

Tous les jours je renaiss, tous les jours je péris.

Je suis & jeune & vieux, je reviens, je m'enfuis ;

Je ne suis déjà plus & mon fils prend naissance.

Si l'on parle de moi je suis toujours absent,

Et je change de nom lorsque je suis présent.

Si l'on vouloit m'atteindre, on perdrait bien ses
peines,

Envain pour me fixer emploieroit-on des chaînes.

C'est bien vous dire tout, écoutez, cher lecteur,

Je suis plus vieux d'un jour que n'est mon successeur.

Par le même.

A U T R E.

Le luxe, les talens, la parure champêtre ;

Les modes & les arts m'occupent chaque jour :

Plusieurs métaux peuvent me donner l'être ,

D iij

78 MERCURE DE FRANCE;

Et les deux sexes, tour-à-tour,
M'exercent au besoin; le bout du doigt me guide:
Je suis oisif si je suis vuide;
Mais plein, tel qu'un bon combattant,
Je pousse & pare au même instant.

Par M. Cabanis, de Salaignac près Brive.

LOGOGYPHE.

DANS six lettres, lecteur, mon nom t'offre un
oiseau,
Prend 2, 3, 4 & j'offre une franche pecore;
Prend 1, 4, 5, 6, & je le suis encore.
Dislègue moi tout de nouveau.
Par 1, 2, 3, je suis un instrument;
Par 4, 5 & 6, je suis un élément.

Par le même.

A U T R E.

*A M. de St Brice, Seigneur de Saires,
à Mayenne.*

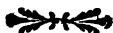
QUAND Pomone & Cérès m'ornent de leurs
présens,
Sans aucun intérêt, ami, je te les rends.

Admire ma bonté, reconnois mes largesses ;
Le bon & le méchant partagent mes richesses.
Je marche sur huit piés qui , sans beaucoup d'ef-
forts ,

Portent solidement la masse de mon corps.
J'expose sous tes yeux une illustre servante ,
Et celle qui pour toi fut toujours complaisante :
Ce qui , de Perpignan , décore l'arsenal ;
Ce qui souvent propice est quelquefois fatal :
Un homme qui , fâché , n'entend pas raillerie :
Deux élémens , aussi deux mots d'artillerie :
Certain morceau caché proche le cœur humain ;
Un petit animal pas plus long que la main :
Le desir d'un abbé , le desir d'une fille ;
La fin d'un vers , le chef de plus d'une famille.
Je te découvre encor , (ce n'est point un hasard)
Ce qui fuit lâchement s'apprend toujours trop
tard :

Le point fixe & constant où le sage s'arrête
Malgré les vains efforts qui roulent dans sa tête :
Plusieurs Saints , une loi , généralement tout.
Devine , si tu peux ; pour moi je suis au bout.

A St Maurice , par M. Metairie.



Div

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

La Comtesse de Fayel, tragédie de société. A Lyon, chez les frères Périsset, Libraires.

L'Editeur annonce que cette tragédie a été faite en douze jours, & qu'il l'a fait imprimer sans l'aveu de l'auteur, qui lui avoit confié son manuscrit. L'auteur lui-même, dans une lettre à l'éditeur, condamne le sujet de Gabrielle, quoiqu'il l'ait traité. « Je pense encore que » ce sujet n'est pas propre à la tragédie, » telle que l'ont entendue les Romains, » les Grecs & les François, jusqu'à présent. Le fond nullement susceptible » d'Episode, sans intrigue & sans patriotisme, deux passions ordinaires d'un » ménage bourgeois, sans alentour qui » donne de la variété au sentiment, une » monotonie forcée d'expressions & de » rimes; voilà les écueils contre lesquels » il faut nécessairement lutter. »

On pourroit condamner ce sujet par de meilleures raisons. Il n'est pas nécessaire qu'une tragédie soit susceptible

d'épisode. Au contraire , presque tous les sujets vraiment intéressans sont nécessairement simples , parce qu'ils offrent à l'ame un grand objet qui la remplit , & dont il ne faut pas la distraire. A l'égard de l'intrigue , elle dépend absolument de l'art que l'auteur y fait mettre. Elle doit être son ouvrage. Pour la monotonie d'expressions & de rimes , l'homme qui sait écrire , l'évitera dans quelque sujet que soit. Mais , l'homme qui sait écrire , est beaucoup plus rare qu'un beau sujet de tragédie. Quant à celui de Gabrielle , tous les gens de goût s'accordent à penser aujourd'hui , qu'il n'est ni heureux ni théâtral. D'abord , à la catastrophe près , c'est absolument celui d'Hérode , dont un grand homme qui l'a remanié quatre fois , n'a jamais pu faire qu'une ouvrage rempli de beautés , un modèle de style tragique , & non pas une bonne tragédie. Marianne est l'Esther du Racine de notre siècle. On regrette dans l'une & dans l'autre pièce , que tant de génie ait été prodigué sur un fonds aussi ingrat. Le rôle d'Hérode devoit faire tomber la plume des mains de quiconque avoit à tracer le caractère de Fayel. Ce Fayel rassemble sur lui tout.

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

l'intérêt de la pièce , parce que c'est le seul personnage agissant , & qu'il est passionné & malheureux. Gabrielle est toujours dans la même situation , & nécessairement monotone & inactive ; & , d'ailleurs , il ne faut jamais mettre sur la scène un personnage , qui , fait pour exciter de l'intérêt , est placé dans une telle situation , qu'on ne peut rien espérer pour lui. Or , il n'y a rien à espérer pour Gabrielle. C'est une victime qui gémit & qui gémera , jusqu'à ce qu'on la frappe. Alzire est mariée comme Gabrielle ; mais , elle ne l'est que du jour même où revient Zamore , & elle réclame hautement contre son mariage. Voilà un nœud formé. D'ailleurs , Zamore est un personnage bien autrement passionné que Couci, qui n'est qu'un amoureux fort ordinaire , qui se cache pour trouver le moment de voir sa maîtresse. Tout l'intérêt se réunit donc sur Fayo ; & cet intérêt , qui ne peut pas être bien grand , se change en horreur au cinquième acte. C'est ce cinquième acte , sur-tout , qui a égaré ceux qui ont voulu traiter ce sujet. Ils ont cru cette catastrophe tragique ; ce n'est qu'une atrocité , qui dégoûte & qui révolte. Ce n'est pas même une catastrophe , c'est-à-dire , une

NOVEMBRE. 1770. 83
révolution , qui , comme a dit Boileau ,
Change tout , donne à tout une face imprévue.

Tels sont les dénouemens de Zaire ,
d'Alzire , d'Adélaïde , &c. C'est une
barbarie recherchée , qui , demandant du
tems & de la réflexion pour être exécutée ,
est nécessairement froide. En général , les
vengeances , pour être intéressantes au théâtre ,
doivent être promptes , subites ,
violentes. Il faut toujours frapper de
grands coups sur la scène. Les horreurs
détaillées ne sont que rebutantes. Un
cœur coupé en morceaux , apprêté , mis
en sauce ou en jus , comme on voudra ,
non-seulement n'est pas tragique , mais
même , est l'opposé de la tragédie.

Nec pueros coram populo Medea trucidet
Neve humana palam coquat exta nefarius Atreus.

C'est ainsi que parloit Horace. M. de
Crébillon a , malgré ce précepte , risqué
la coupe d'Atreé. Mais la coupe d'Atreé
n'a pas réussi , à beaucoup près , générale-
ment ; quoiqu'elle fût beaucoup moins ré-
voltante que la coupe de Fayel. Quelques
esprits faux , quelques jeunes têtes qui
n'ont pas réfléchi , croient que les atrocités
sont le plus grand effort de l'esprit hu-

Dvj

main, & que l'horreur est ce qu'il y a de plus tragique. Elles se trompent beaucoup: C'est tout ce qu'il y a de plus facile à trouver. Nous avons des romans inconnus & fort au-dessous du médiocre, où l'on a rassemblé assez d'horreurs pour faire cinquante tragédies détestables. La grande difficulté, le grand mérite est de trouver le degré d'émotion où l'ame aime à s'arrêter, & de n'exciter la pitié ou la terreur, que jusqu'au point où elle est un plaisir. Si, dans tous les arts, il ne s'agissoit que de passer le but, rien ne feroit si commun que les grands artistes; mais il s'agit de l'atteindre.

Pauci quos æquus amavit Jupiter.

La Comtesse de Fayel diffère des deux autres, en ce que Couci n'y paroît point, & que le cœur est fondu en breuvage. D'ailleurs, ce sont les mêmes détails de douleur dans le rôle de Gabrielle, & de jalousie dans celui de son mari. Le peu de tems que l'auteur a mis à composer son ouvrage, marque une étonnante facilité; &, plusieurs endroits, écrits avec intérêt, marquent du talent. Voici les premiers vers de la pièce. Gabrielle est supposée s'éveiller, après un songe funeste.

Où suis-je ? Quel objet dans mon amé éperdue
 A porté la terreur & frappe encor ma vue ?
 Mon trouble a-t-il produit ce spectre enfan-
 glanté ?

N'étoit-ce qu'un vain songe ? Est ce une vérité ?
 Est-ce toi , cher amant , &c.

Si tu n'es plus , ah ! loin de vouloir te survivre ,
 Chere ombre , reparois , je suis prête à te suivre.
 Viens de mes tristes jours éteindre le flambeau.
 Hélas ! depuis six mois j'habite le tombeau.

C'est ici que Fayel enivré de vengeance ,
 Opprime la vertu , fait gémir l'innocence ,
 Que morte pour les miens , n'existant que pour
 toi ,

Libre encor dans les fers , je te garde ma foi , &c.

Le désaveu de la Nature. Nouvelles lettres
 en vers , avec gravures. A Londres,
 & se trouve à Paris , chez Fétil , li-
 braire , rue des Cordeliers , au Par-
 nasse Italien.

La première de ces lettres , est celle
 d'un père à sa femme , sur la mort d'un
 fils qu'il avoit fait inoculer à Londres.
 Le fait est tiré d'un mémoire en rapport
 contre l'inoculation , par M. de l'Épine ,
 médecin de la faculté de Paris. Voici
 quelques morceaux de cette épître. Le
 père représente son fils au lit de la mort.

86 MERCURE DE FRANCE.

Il entr'ouvroit encor sa mourante paupière.

Il me voit à travers un reste de lumière.

Je l'entends qui m'appelle , & me tendant la main,

Il renverse *aussi-tôt* sa tête sur mon sein.

« Je succombe , dit-il ; quel jour encor m'éclaire ?

» O , mon père ! est-ce vous que je vois sans ma-
» mère ?

» Oubliez , s'il se peut , que vous aviez un fils.

» Mes jours étoient à vous , vous les avez repris.

» Non , je vous *dois* encore , & vous êtes mon
» père ,

» Mais je ne vous vois plus , & déjà la lumière. »

Sa bouche à cet effort ne peut plus se r'ouvrir ,

Je l'ai vu me chercher , m'embrasser & mourir.

Il prend le parti de se retirer dans un
cloître , & invite sa femme à suivre son
exemple.

Bientôt , par un écrit arrosé de tes larmes ,

J'apprendrai qu'un tel sort aura pour toi des char-
mes.

Ainsi , sans abjurer nos sermens mutuels ,

Nous les convertirons *en des vœux solennels*.

Il faut qu'en ces lieux saints où la douleur suc-
combe ,

Nos mains qui , chaque jour creuseront notre
tombe ,

Y tracent nos malheurs à la postérité ;

Que l'avenir les lise & soit épouvanté.

Laiſſons-lui, par des traits qui puiſſent nous ſur-
vivre,

Notre *crime* en horreur & notre exemple à ſuivre.

Cette expreſſion de *crime* eſt excuſée par le deſeſpoir du père. Il y a tant de probabilités pour le ſuccès de la petite vérole inoculée, que lorsqu'on tombe dans le cas, très-rare, de l'exception, c'eſt un malheur, & non pas un *crime*. Nous devons, d'ailleurs, remarquer que l'auteur ne dit pas ce qu'il veut dire en parlant de *vœux ſolennels*, pour exprimer des vœux monaſtiques. Les vœux du mariage ſont auſſi très-*ſolennels*. Ainſi la propriété des termes manque, & c'eſt ce qu'il ne faut jamais négliger. Nous ne donnons cet avis au jeune auteur, que parce qu'il annonce dans cette lettre & dans les autres morceaux qu'il y a joints, du talent & de la ſenſibilité.

Religion Chrétienne prouvée à un Deïſte ;
par M. l'Abbé Pey, chanoine de l'Egliſe
cathédrale de Toulon, ancien vicaire-
général & official de feu M. de Choin,
2 vol. in-12. A Paris, chez Humblot,
rue St. Jacques, 1771, avec approba-
tion & privilège du Roi.

§§ MERCURE DE FRANCE.

La préface n'est qu'un simple exposé de ce qui a donné occasion à l'ouvrage, de l'ordre des matières, & de la manière dont l'auteur se propose de les traiter.

Il prélude dans le premier chapitre, contre les incrédules en général; en faisant voir qu'ils ne peuvent être, dans leurs systèmes ni raisonnables, ni vertueux, ni heureux.

La lumière qui naît du fond des choses & de l'évidence des faits, éclaire l'esprit, intéresse le cœur, & doit abattre, au moins, ceux qu'elle ne convertit pas.

Ensuite vient la religion des Juifs. L'auteur en trace d'abord le tableau; il montre la vérité & l'authenticité des livres de l'Ancien Testament, & sur-tout du Pentateuque, & amène à l'appui de toutes les raisons qu'allèguent les Apologistes de la religion, l'autorité des anciens historiens profanes. On est surpris de voir, dans la tradition des premiers peuples, les monumens des faits les plus extraordinaires que Moïse avoit rapportés. Les prophéties ajoutées aux miracles opérés en faveur de la nation Juive, forment une nouvelle preuve de la divinité de la Loi Mosaique. L'auteur les expose d'abord d'une manière concise; il en fait voir la chaîne & l'accomplis-

fement avant J. C. & se contente de choisir celles qui ont rapport aux principaux événemens : pour les développer avec quelque étendue ; il le fait avec un choix , un ordre & une érudition qui intéresse le lecteur.

L'auteur , passant de-là à la Religion Chrétienne , pose le fondement de ses preuves , en commençant par établir la vérité des livres du nouveau Testament , & sur-tout des quatre Evangélistes , & la fidélité de la tradition qui nous les a transmis. L'auteur , qui semble avoir devant les yeux l'église naissante , saisit la chaîne de cette tradition qui tient , dès son origine , à une multitude d'églises particulières répandues dans la moitié monde , y montre par-tout un témoignage unanime rendu aux écrits sacrés des Apôtres & de leurs disciples ; il approfondit tout ; il consulte les sources mêmes que l'hérésie ou la superstition ont empoisonnées , & en forme la preuve la plus complète & la plus sensible. Ce morceau seul vaut un ouvrage.

Après cela , l'auteur parle des vertus de J. C. , de sa doctrine , de ses miracles , appuyé sur le témoignage des auteurs sacrés ; ensuite il traite de sa mort , de

90 MERCURE DE FRANCE.

sa résurrection , de l'établissement de l'église , de ses progrès , des mœurs & des miracles des premiers Chrétiens. Tous ces articles forment autant de preuves , & sont exposés sous de nouveaux points de vue , avec beaucoup d'énergie & d'élévation dans les idées.

Pour faire encore mieux sentir le miracle de la protection divine en faveur de l'église de J. C. par un contraste frappant , M. Pey fait à la suite l'exposition des malheurs des Juifs , & de leur aveuglement , depuis qu'ils ont crucifié le fils de Dieu ; il montre , par la nature des fléaux dont ils ont été frappés & par les prédictions qui en avoient été faites , la main visible d'un Dieu vengeur qui punit la nation. Dans le parallèle qu'il fait ensuite des deux lois , il montre la relation nécessaire qui est entre elles , & la conformité des traits qui les caractérisent ; & il montre , en même-temps , la supériorité de la loi nouvelle sur l'ancienne , pour faire voir qu'elles ont l'une & l'autre une même origine , & que celle-ci étoit le complément & la perfection de la première.

Le chapitre suivant regarde les pro-

phéties ; c'étoit - là comme le dernier trait qui réunissoit les différens objets , qui avoient fait la matière des chapitres précédens , & il devoit naturellement terminer les preuves. M Pey , maître , de son sujet entre-en matière , pose les grands principes , abrège les discussions , renvoie aux notes la plupart des autorités , dégage le style , en retranchant tout ce qui pourroit le faire languir ou interrompre le fil qui forme la liaison & le plan des prophéties ; & , par l'ordre , la précision , l'enchaînement des idées , par les nouveaux points de vue , sous lesquels il envisage les oracles sacrés , par la doctrine de l'ancienne synagogue , la conformité de cette doctrine avec les nouvelles prédictions de J. C. & les événemens postérieurs , il fait voir l'accord & le développement des desseins de Dieu annoncés dès le commencement , tracés dans les livres sacrés & accomplis dans le tems.

L'auteur met dans ses preuves un intérêt particulier , non-seulement par la manière dont il les expose , mais encore par le soin qu'il a de placer à la fin de chaque chapitre les objections principales avec les réponses ; les objections pré-

92 MERCURE DE FRANCE.

sentées sans déguisement , arrêtent d'abord le lecteur par une espèce de nuage répandu sur les vérités qu'on a traitées ; mais il voit bientôt l'illusion se dissiper par une force de raisonnement , qui , en développant les idées , donne aux preuves mêmes qu'on a établies encore plus de profondeur & d'évidence.

Cela se manifeste d'une manière encore plus sensible dans le dixième chapitre , qui vient à la suite des prophéties , & où l'on montre la différence qu'il y a entre la Religion Chrétienne , & les fausses Religions , dans les caractères mêmes par lesquels elle paroît d'abord leur ressembler. On y apperçoit la distance infinie qui se trouve toujours entre les ouvrages de Dieu & ceux des hommes.

Le onzième chapitre traite des mystères , soit en général , soit en particulier. Les mystères , considérés en général , se tournent eux-mêmes en preuve de la Religion ; mais en descendant aux mystères en particulier , l'auteur respecte les bornes que la foi a prescrites à la raison ; il se contente , par une simple analyse des objections , par des idées nettes , une logique claire & exacte , de mon-

trer que ces objections ne portent sur aucun fondement solide.

Le douzième & dernier chapitre est employé à combattre la prétendue bonne foi des incrédules. L'auteur les juge par les faits & par les dispositions de leur cœur, sur lesquelles il interroge leur conscience: cela lui donne une occasion de récapituler les preuves de la Religion par la réunion des différens objets, qui, rapprochés sous un même point de vue, portent la conviction au fond de l'ame, & qui, s'ils ne rappellent pas le Dérèglement à la Religion, suscitent au moins sa conscience contre lui-même.

Ce traité est écrit avec beaucoup d'ordre. Une grande connoissance de l'histoire, tant sacrée, que profane, de l'écriture-sainte; &, s'il m'est permis de le dire, de la théologie, un enchaînement naturel d'idées, une force victorieuse de raisonnement, un style clair, noble, animé & précis, semblent avoir rempli le dessein que M. Pascal avoit tracé, & que M. Pey paroît s'être proposé dans sa préface, d'intéresser le cœur & d'éclairer l'esprit.

Inviter ceux qui ont des talens pour défendre la Religion, à former une so-

ciété contre les incrédules. Cet objet seroit digne des soins des plus grands Prélats du Royaume.

Lettre de l'auteur des *Considérations sur les causes physiques & morales du génie, des mœurs & du gouvernement des nations* ; & sur les plaintes de l'auteur de l'*Esprit des nations*, insérées dans l'année littéraire.

On finissoit, Monsieur, d'imprimer sous mes yeux, la seconde édition de mes *Considérations*, &c. lorsque j'ai appris que l'auteur du livre intitulé, l'*Esprit des nations*, se plaignoit fort amèrement de la liberté que j'avois prise d'employer plusieurs matériaux dont il avoit fait usage. Par tout ce que j'avois dit à ce sujet dans ma préface, je pensois avoir prévenu toute espèce de plainte de la part de cet écrivain. Je déclarois alors, & j'aime à le répéter encore, que j'ai trouvé d'excellentes choses & de très-sages observations dans l'*Esprit des nations* ; mais je dirai en même tems, & la vérité est, qu'à l'âpreté du style de cet ouvrage, fort souvent inintelligible, j'avois cru, de bonne foi, l'auteur étran-

ger , & sur-tout , fort peu familiarisé avec la Langue Françoisse : je disois aussi que je n'avois usé que très-sobrement de ses observations , ce qu'il m'eût été facile de cacher extrêmement. Mes *Considérations* ont été publiées , il y a environ un an , elles ont eu quelque succès , & l'auteur de l'*Esprit des nations* a gardé le silence , quoique , d'après ma déclaration , il ne pût ignorer que j'avois ingénument m'être servi de son ouvrage , comme de bien d'autres écrits. Ce n'est qu'aujourd'hui seulement qu'il lui prend envie de se plaindre , & qu'à propos de ce que j'ai dit au sujet de sa manière , il imagine de me faire un crime d'une observation , que tout François eût faite en ma place , ainsi que la fera quiconque voudra prendre la peine de lire quelques pages de cet *Esprit des nations*. Il trouve mauvais que , lorsque j'ai puisé chez lui , je me sois occupé à le rendre intelligible. Ce sont là des reproches d'une bien singulière espèce , & auxquels il me semble qu'il est bien facile de répondre. Ce ne sont pas communément les mauvais ouvrages qu'on traduit ; ce sont , au contraire , les écrits les plus utiles que l'on cherche à faire

connoître : il y avoit, sans doute, de très-bonnes observations qui méritoient d'être connues dans l'*Esprit des nations*, & ce sont celles-là que j'ai conservées, en les présentant, il est vrai, comme j'ai cru qu'elles devoient être présentées. A l'égard des autres, je les ai laissées où elles étoient, & j'ai écrit d'après moi-même, & non d'après cet auteur, soit que je n'aie pu l'entendre, soit que je n'aie point jugé à propos de le suivre. Au lieu de se plaindre, pourquoi ne m'a-t-il pas su quelque gré de mon travail, & de mon attention à dire ce qu'il m'étoit si facile de taire ? Je lui restitue très-volontiers tout ce qui est de lui dans cet ouvrage, & tout ce qu'il pourra reconnaître dans cette seconde édition : je lui dois presque entiers les deux premiers chapitres du premier livre, à quelques changemens près ; je lui suis redevable du titre de la plupart des chapitres, parce que j'ai considéré les mêmes objets, quoique mes *Considérations* soient très-différentes des siennes : je lui rends enfin toutes les réflexions qu'il m'a fournies ; on ne les liroit pas, on les lit maintenant, & je suis trop sensible à ce succès, pour ne pas l'en remercier.

Mais,

Mais, que lui importe que j'aie joint beaucoup de mes *Considérations* au petit nombre des siennes? On m'assure que cet auteur s'étoit plaint, ou qu'il vouloit se plaindre fort vivement dans quelque une des feuilles périodiques. Si cette feuille a paru, je ne l'ai point lue, & si elle paroît dans la suite, il est très-vraisemblable que je ne la lirai pas; mais, d'après tout ce que l'on m'apprend des intentions de cet auteur, je crois devoir encore répéter ici le même aveu que j'ai fait dans ma préface; je veux dire, que ce n'est ni un larcin littéraire, ni un plagiat que j'ai voulu commettre; je n'ai prétendu autre chose qu'ajouter à plusieurs réflexions qui m'avoient frappé dans l'*Esprit des nations*, une infinité d'autres que j'avois faites sur le même sujet. J'y en ai ajoutées en bien plus grande quantité dans cette seconde édition, dans laquelle j'ai fait des changemens considérables au plan même de l'ouvrage. Si c'est encore là un nouveau sujet de plainte, j'en ferai véritablement fâché pour lui; mais, très-assurement, je ne lui répondrai pas. *L'Esprit des nations* existe, & je laisse au public le soin du parallèle entre cet ouvrage & mes *Considérations*, qu'on

98 MERCURE DE FRANCE.

vetra ne lui ressembler que de très-loin par intervalles. J'ai encore une réponse bien plus satisfaisante à donner ; c'est de travailler à un nouvel ouvrage qui puisse mériter les bontés que le public a daigné , jusqu'à présent , avoir pour ceux que je me suis permis de lui offrir.

J'ai l'honneur d'être , &c.

L, CASTILHON.

Bouillon , 28 Août 1770.

Mémoires & observations de chirurgie, par M. Treçourt, docteur en médecine, chirurgien-major de l'hôpital-militaire de Rocroy, échevin de la même ville & correspondant de l'académie royale de chirurgie de Paris; vol. in 12. A Bouillon, aux dépens de la société typographique ; & se trouve à Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine.

Le premier mémoire de ce recueil est sur les abcès, le second traite des maladies de la peau ; le troisième, du régime qu'il faut observer dans les maladies chirurgicales ; le quatrième nous entretient des inconvéniens dont l'usage du seton est susceptible ; il est question dans le mé-

N O V E M B R E. 1770. 99

moire suivant des coliques hépatiques & autres maladies du foie, causées par des concrétions calculeuses ou pierres biliaires. Le volume est terminé par des réflexions sur l'hydrophobie & par des observations sur une maladie singulière qui, dans le commencement de l'année 1746, régna parmi les soldats qui composoient la garnison de Rocroy.

Ce recueil est dédié à MM. de l'Académie royale de chirurgie qui ont eu souvent occasion d'applaudir aux travaux de l'habile chirurgien & aux observations du correspondant instruit & éclairé.

Jugement impartial sur des Lettres de la Cour de Rome, en forme de Bref, tendantes à déroger à certains Edits du Sérénissime Duc de Parme, & à lui disputer, sous ce prétexte, la souveraineté temporelle, traduit de l'Espagnol. 2 vol. in-12. A Madrid, & se trouve à Paris, rue St Jacques, chez Hérissant, fils.

L'Auteur discute dans cet ouvrage plusieurs principes du droit des Souverains, & en fait l'application aux diverses questions auxquelles les prétentions de la Cour de Rome ont donné lieu dans ces

E ij

derniers tems. Il fait voir les abus des censures ecclésiastiques, quand elles troublent les régales des Princes & l'obéissance due de droit divin par les Sujets à leurs Souverains. Tout ceci est appuyé sur des maximes incontestables & sur des faits qui ne laissent aucune ressource à la réplique.

Histoire des Evêques d'Amiens, par M. J. M. B. D. S. vol. in-12. A Abbeville, chez la Veuve de Vérité, & se trouve à Paris, chez Bailly, libraire, Quai des Augustins.

L'Evêché d'Amiens est suffragant de l'Archevêché de Rheims, & renferme l'Amiennois, une partie du Santerre, le Vimeu, le Marquenterre, la partie du Bailliage de Hedin, qui est au midi de la Canche & le Ponthieu propre. L'Evêque a droit d'assister au sacre de nos Rois, ainsi que les autres Evêques suffragans de Rheims. Pendant un très-long-tems, lorsque les Evêques d'Amiens venoient en personne prendre possession de leur église cathédrale, ils faisoient, ainsi que les autres Evêques & Archevêques, une entrée solennelle dans la ville, & dans l'église où étoit leur siège épiscopal.

Comme cette cérémonie peut contribuer à faire connoître nos anciens usages, nous rappellerons ici le cérémonial observé à la dernière entrée, qui est celle de M. le Febvre de Caumartin, mort Evêque d'Amiens en 1652. Ce cérémonial est le même qui avoit été pratiqué par ses prédécesseurs. M. de Caumartin ayant reçu ses bulles & ayant été sacré, on informa le corps de ville d'Amiens & les avoués de l'évêché, & on leur indiqua le jour & le lieu, qui est le village de Montier, dont l'Evêque d'Amiens est Seigneur. Ce village n'est qu'à trois quarts de lieues de la ville. M. de Caumartin se rendit en ce lieu sur les sept heures du matin du jour indiqué, qui étoit le premier de Juillet 1618. De leur côté, les Echevins d'Amiens, en habits de cérémonie, à cheval, & accompagnés des conseillers & officiers de ville & des sergens à masse, aussi à cheval & en robe, dont deux de ces sergens portoient les deux bannières de la ville; des sergens de nuit, avec leurs haliebardes, & des huissiers à cheval, se rendirent à Montier. Les Echevins & leur cortège étant descendus de cheval, entrèrent dans l'église, & de-là dans le chœur,

102 MERCURE DE FRANCE.

où ils trouvèrent le Seigneur Evêque. Le premier Echevin lui fit une harangue latine , à laquelle l'Evêque répondit en la même langue. Ces discours finis , les Echevins sortirent de l'église , & remonèrent à cheval pour conduire le Seigneur Evêque jusqu'à son église cathédrale. L'Evêque sortit ensuite , accompagné des Seigneurs Vidames d'Amiens , de Rambures , de Rivery , de Coisy de Montmorency , & autres avoués & Seigneurs de la Province , qui étoient venus au devant du Seigneur Evêque. Le Prélat étant en rochet violet & en bonnet carré , monta sur une mule , & , accompagné de tout ce cortège , dirigea sa marche vers la ville & vers l'Eglise d'Amiens ; il rencontra le présidial qui l'attendoit entre les deux ponts de la porte de Beauvais , où le Président le harangua en latin , & la réponse de l'Evêque fut aussi en cette langue. Les Religieux-mandians , les curés & les prêtres des paroisses , avec la croix & l'eau-bénite , le conduisirent processionnellement à la porte de l'église cathédrale , où le Prélat descendit de sa mule , à l'aide du Seigneur de Rivery , qui lui tenoit l'étrier & la bride. Ce Seigneur s'empara de la monture , en

Qualité de possesseur du fief de la Mule-
l'Evêque, situé à Pernois ; à cette même
porte de l'église cathédrale étoient les
doyen, chanoines & chapitre de l'église,
qui, ayant fait faire à l'Evêque le ser-
ment accoutumé, lui mirent la chape
& la mitre, & le conduisirent au grand
autel, où il célébra la grand'Messe. Il
montra ensuite, du haut de la tribune,
le chef de St Jean-Baptiste, puis se ren-
dit en son hôtel épiscopal, & il retint à
dîner Messieurs de ville, toute la no-
blesse & le présidial. Les Seigneurs avoués
de l'Evêque assistent à ce festin. L'an-
neau d'or que l'Evêque a pour lors au
doigt appartient au Vidame d'Amiens ;
la vaisselle de ce festin solennel est donnée
au Seigneur de Rivery, & la tasse dans
laquelle l'Evêque a bu, au Seigneur de
Coisy de Montmorency.

Cette histoire des Evêques d'Amiens
est une espèce de nécrologe qui contient
peu de faits intéressans. Mais elle rap-
pelera à la ville d'Amiens les noms d'une
noblesse qui la décore, & les vertus des
pasteurs qui l'ont édifiée. Cette histoire
commence à St. Firmin, martyr du
troisième siècle, & premier Evêque d'A-
miens. Elle fait connoître quatre-vingts

104 MERCURE DE FRANCE.

Evêques qui ont été élevés successivement sur le siège épiscopal de cette ville. Vers le milieu du dix - septième siècle , les prédicateurs ne se faisoient point encore de difficulté de citer en chaire différens passages de l'Antiquité. Le père Faure , qui avoit été cordelier avant d'être nommé Evêque d'Amiens en 1653 , prêchoit la passion en l'église de St Germain-l'Auxerrois. La Reine qui vouloit l'entendre , arriva lorsque le sermon étoit commencé. Le prédicateur lui adressa pour complainte ces paroles du quatrième livre de l'énéide de Virgile , que dit Enée à la Reine de Carthage , lorsque cette Princesse l'engage à rapporter ses funestes aventures : *Infandum Regina jubes renovare dolorem* , & l'ayant saluée , recommença son discours. Cette saillie fut alors fort goûtée.

L'Art d'instruire & de toucher les ames dans le tribunal de la pénitence , ouvrage utile aux prêtres qui commencent à exercer le ministère de la confession , & à tous les fidèles , pour tirer de dignes fruits de ce devoir de religion. deux volumes in - douze. A Paris , chez Bailly , libraire , à

l'entrée du Quai des Augustins , à l'Occasion.

Ce bon ouvrage contient : 1.^o. Les questions que les confesseurs doivent faire pour connoître l'état des consciences , tant sur les commandemens de Dieu , que sur les obligations de l'état de chacun : 2.^o. Des remontrances & des instructions , pour faire sentir la gravité des péchés & les raisons de s'en abstenir ; le tout prouvé par les autorités de l'écriture sainte , & le sentiment des saints Pères : 3.^o. Des modèles d'exhortations , pour acquérir le don de toucher les âmes ; les unes , pour ébranler les pécheurs & les exciter à se convertir ; les autres , pour exciter les justes à la pratique des vertus chrétiennes.

Novæ juris ac judiciariæ , tam civiles quàm criminales, institutiones, &c. Instituts de droit nouveaux & judiciaires , tant civils , que criminels , disposés suivant l'ordre & la méthode de Justinien , & aussi par traités particuliers. Ouvrage utile , non - seulement aux jeunes étudiants & aux jeunes avocats , mais encore aux jurisconsultes les plus expérimentés ; par M. François-Xavier

E v

Tixedor de la Sola, docteur en droit canon & civil, juge royal, faisant les fonctions de sénéchal en la viguerie de Conflans, dans la province de Roussillon : à Carcassonne 1770, chez R. Heirisson, imprimeur du Roi. Tom. I. in-4°.

La méthode & la clarté qu'a mis M. Tixedor dans la rédaction de ces instituts, le soin qu'il a pris de réunir aux principaux textes du droit romain les meilleures interprétations anciennes & modernes, peuvent faire regarder, à juste titre, ces instituts comme un ouvrage neuf & un livre élémentaire pour tous les étudiants en droit. L'auteur n'en publie encore que le premier volume, & a fait hommage de son travail à M. le duc de Noailles, gouverneur du Roussillon.

Abrégé de la vie & du système de Gassendi, par M. de Camburat : à Bouillon, aux dépens de la société typographique, & se trouve à Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine, vol. in-12.

Pierre Gassendi, prévôt de la cathédrale de Dignes, & professeur royal de mathématiques à Paris, mort en 1656, à 64 ans, a été parmi nous un des plus

illustres pères de la philosophie moderne, & le restaurateur de la physique corpusculaire. Toute son étude ne tendoit qu'à devenir plus savant & meilleur. Aussi avoit-il mis sur ses livres ces paroles : *sapere aude*. Gassendi avoit assez de mérite pour être modeste , & l'auteur de cet abrégé a soin de rapporter cette anecdote qui fait honneur au caractère de ce philosophe. Gassendi étoit parti de Paris pour se rendre en Provence. Il avoit pour compagnon de voyage , un conseiller au grand - conseil , nommé Maridat. Ils logèrent & mangèrent ensemble pendant toute la route , sans que le conseiller connût autrement notre philosophe , que par la qualité de prévôt de Dignes, dont il venoit d'être revêtu. Un jour Maridat étant à Grenoble , rencontra dans la rue un de ses amis , qui lui dit qu'il alloit rendre visite au célèbre Gassendi. Maridat lui demanda la permission de l'accompagner, ne voulant pas laisser échapper l'occasion de faire connoissance avec cet homme illustre. Mais quelle fut sa surprise , lorsque cet ami lui fit reprendre le chemin de son auberge , & qu'il le conduisit à l'appartement du prévôt de Dignes. Maridat ne pouvoit revenir de

E vj

son étonnement, ni se lasser d'admirer la modestie de ce philosophe, qui, pendant tout le voyage, n'avoit pas dit un mot qui eût pu le faire connoître.

Un défaut que l'on pourroit reprocher à Gassendi, ou plutôt à son siècle, est d'avoir voulu tout expliquer en physique, & souvent sans s'assurer auparavant de l'existence du fait soumis à l'examen. Le comte & la comtesse d'Alais, qui demeuroient à Marseille, avoient consulté Gassendi au sujet d'un spectre vu plusieurs fois pendant la nuit. Le philosophe, après avoir profondément raisonné, conclut que ce spectre avoit été formé par des vapeurs enflammées qu'avoient produites le souffle du comte & de la comtesse. Cependant, qu'étoit ce que ce spectre ? une femme de chambre cachée sous le lit, qui faisoit de tems-en-tems paroître un phosphore. La comtesse faisoit jouer cette parade, pour engager son mari, esprit foible, à quitter Marseille qu'elle n'aimoit pas.

Gassendi préféra toujours un état libre & médiocre, aux richesses qu'il auroit pu tenir de la libéralité des grands. Il mettoit la liberté d'un philosophe à un trop haut prix, pour que les Souverains

puissent jamais l'acquérir. Il étoit très-
 versé, non-seulement dans la philosophie
 ancienne & moderne, mais encore dans
 l'astronomie, la métaphysique, les lan-
 gues, l'histoire, l'antiquité. Ses écrits ne
 sont point sans agrément. Aussi a-t-on dit
 de lui, que jamais philosophe n'avoit été
 meilleur humaniste, ni humaniste si bon
 philosophe. Il mourut avec toute la tran-
 quillité d'un sage.

Il forma des élèves qui lui ont fait un
 honneur infini, tels que Bernier, Mo-
 lières, Bachaumont & Chapelle. Ce der-
 nier étoit un des plus aimables esprits de
 son tems. Gassendi, son maître, disoit que
 la morale d'Epicure portoit à la frugalité
 & à la tempérance; mais l'épicurisme de
 Chapelle n'étoit pas tout à-fait dans cette
 classe. Ce poëte, recherché dans les meil-
 leures tables, avoit coutume de s'eni-
 vrer tous les soirs. Dans ses momens
 d'ivresse, il entroit dans l'enthousiasme,
 & faisoit le commentaire du système de
 Gassendi; &, quand les convives étoient
 levés de table, il continuoit, le verre à
 la main, d'expliquer le système au maître
 d'hôtel & aux laquais.

Le grand Newton se plaisoit beaucoup
 à la lecture des ouvrages de Gassendi. Il

110 MERCURE DE FRANCE.

le regardoit comme un esprit très juste & très sage, & il se faisoit gloire d'être entièrement de son avis dans ce qui concernoit l'espace, la durée, les atomes. Un extrait raisonné des écrits de Gassendi, peut donc être regardé comme une introduction à la physique Newtonienne. C'est ce qui a engagé M. de Camburat à développer le fonds & à parcourir les branches essentielles du système de Gassendi. Cet abrégé raisonné & très-bien fait, sera de la plus grande utilité pour ceux qui désirent de prendre quelque teinture de la philosophie angloise, si fort en vogue aujourd'hui.

Dissertation sur les parties sensibles du corps animal, suivie d'un mémoire sur les avantages que procurent les frictions mercurielles dans le traitement de quelques épilepsies idiopathiques, avec les consultations & lettres qui y ont rapport ; terminé par deux observations sur l'usage du mercure pour la guérison du scorbut & des dartres. Par M. Houfflet, docteur en médecine & correspondant de la société royale des sciences de Montpellier, médecin des hôpitaux, bibliothécaire, & an-

cien directeur de la société des sciences & belles-lettres d'Auxerre. A Lausanne, chez François Grasset; & à Paris, chez P. F. Didot le jeune, libraire, Quai des Augustins.

M. Houffet prétend s'être assuré, par expérience, que le mercure est un remède propre à guérir l'épilepsie idiopathique. Cependant, comme les médecins sont persuadés que cette horrible maladie n'a d'autre cause qu'un vice organique dans le cerveau, il ne faudroit pas s'étonner si la plupart d'entr'eux, après avoir lu la dissertation de l'auteur, conservoient quelque doute sur la prétendue efficacité du mercure dans cette occasion. Ces médecins hésiteront encore de croire que le mercure attaque avec avantage le scorbut. Cette dernière maladie n'a été, jusqu'à présent, combattue efficacement que par les anti-scorbutiques. Mais, n'auroit-il pas pu arriver que M. Houffet se fût trompé sur la nature du scorbut, ainsi que sur celle de l'épilepsie qu'il a guérie par le mercure? Le virus vénérien est une espèce de protéée, qui prend tant de formes, que les plus grands praticiens y sont souvent trompés, & il pourroit très-bien se faire, que les symp-

112 MERCURE DE FRANCE.

romes qui paroissent annoncer à M. Houslet, la présence du scorbut ou de l'épilepsie, fussent ceux du virus vénérien : pour lors, rien d'extraordinaire dans la guérison de cette maladie par le mercure. Le tems & des expériences répétées, décideront cette question si intéressante pour l'humanité souffrante.

Histoire des différens Peuples du monde , contenant les cérémonies religieuses & civiles, l'origine des religions, leurs sectes & superstitions, & les mœurs & usages de chaque nation. Par M. Contant Dorville, vol. in 8°. tome premier. A Paris, chez Herissant, fils, libraire, rue St Jacques, & J. P. Costard, libraire, rue St Jean-de-Beauvais.

L'auteur nous entretient dans ce premier volume, des Chinois, des Japonois, des Peguans, des Siamois, des Formosans, & de quelques autres nations de l'Asie. Dans le portrait qu'il nous fait du caractère des Japonois, il observe que le point d'honneur est la chaîne qui lie toutes les conditions de l'Empire. La grandeur d'ame, la force de l'esprit,

la noblesse des sentimens , le zèle pour la patrie , l'audace & le mépris de la vie , sont les accessoires qui en resserrent les nœuds. Ce que l'historien justifie par quelques exemples. Un gentilhomme de Fingo avoit une femme d'une rare beauté ; l'Empereur la vit , en devint amoureux ; & , pour obtenir ses faveurs avec plus de liberté , il le fit assassiner. Quelques jours après , il donna ordre que la veuve lui fût amenée , & eut grand soin de lui faire préparer un magnifique appartement dans son palais. La veuve feignit d'être pénétrée de reconnoissance , & flattée de l'honneur que lui faisoit son Souverain ; mais elle recula l'instant qu'il vouloit presser , en le suppliant de lui accorder au moins trente jours pour pleurer son époux , & la liberté de régaler ses parens , avant de se rendre. L'Empereur devenu plus amoureux par ce long retardement , consentit à tout ce qu'elle voulut , & se pria du festin qui devoit terminer son impatience. Les parens s'assemblent , on se met a table , tout y respire la gaité , on en sort bien-tôt , la veuve s'approche d'un balcon , & , sous prétexte de s'y appuyer , elle se précipite ; & par cette action réfléchie & le

114 MERCURE DE FRANCE.

dernier recours du désespoir, elle s'arrache à la honte qui lui étoit préparée.

Un seigneur devint éperduement amoureux d'une fille qu'il avoit enlevée à la veuve d'un soldat : la mère fut longtemps inconsolable de la perte de sa fille ; mais enfin , ayant appris son existence & sa fortune , elle lui écrivit pour en obtenir quelques secours. Lorsqu'on lui apporta cette lettre , son amant étoit présent ; soit jalousie , soit simple curiosité , il prétendit la lire. La fille s'y opposa de toutes ses forces , pour ne pas mettre à découvert la honte de sa mère ; & , craignant de succomber , elle roula le papier , & l'avalala avec tant de précipitation , qu'elle en mourut sur le champ. Cet accident irrita la jalousie du seigneur , qui aussi-tôt fit ouvrir le gosier de cette malheureuse fille , on en tira le billet , dont la lecture redoubla son désespoir. Il ne trouva d'autre soulagement à sa douleur , que de faire venir la mère auprès de lui , & de la combler de biens.

Un précepte de religion défend aux femmes Formosanes d'être mère avant l'âge de trente-cinq ans. Lorsqu'elles tombent dans ce cas , il faut qu'elles se

fassent avorter. Pour cet effet, elles font venir leurs prêtresses; &, se couchant devant elles, elles se font fouler le ventre d'une certaine manière, qui procure l'avortement. Il faut avouer, ajoute l'historien, que cette coutume est unique, si elle est véritablement observée. Il auroit pu remarquer que cette coutume barbare a cependant quelque rapport à ce qui se pratique à la Chine. On y permet aux pères de vendre leurs filles & d'exposer leurs enfans. La propagation de l'espèce par la nature du climat devient quelquefois si abondante dans ces pays, qu'elle occasionne la famine, & l'on est obligé d'arrêter cette propagation par des usages qui nous paroissent cruels, & qui le sont en effet.

Les Talapoins, qui sont les prêtres du Pegu, vont tous les lundis dans les rues frapper vivement sur des bassins de fer blanc, pour assembler le peuple & l'inviter à se rendre au sermon. Leurs discours roulent sur des points de morale, & jamais sur les dogmes. Cette morale enseigne qu'il faut s'abstenir du meurtre, du larcin, de la fornication, de l'adultère, & ne jamais faire à autrui, ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fît. Les Peguans pensent qu'en suivant ces maxi-

116 MERCURE DE FRANCE.

mes , on se sauve dans quelque religion que ce soit. Aussi ce peuple , quoique très orgueilleux & très-pauvre , a beaucoup de douceur & de compassion pour les malheureux. Il y a des nations sauvages , auxquelles il seroit difficile de donner une idée de la royauté ; il ne seroit pas plus aisé de faire comprendre à un Peguan qu'un Etat peut subsister sans Monarque. Balbi , Vénitien , étant au Pegu , fut admis à l'audience du Roi. Ce Prince lui demanda des nouvelles du Monarque Vénitien. Lorsque Balbi répondit qu'il n'y en avoit point à Vénise , le Roi fit un si grand éclat de rire , qu'une toux le prit , & qu'il eut beaucoup de peine à parler à ses courtisans. Cette anecdote , que l'historien n'auroit pas dû omettre , est rapportée dans le recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des indes.

M. C. D. moins curieux d'instruire le lecteur , que de le récréer par le spectacle varié qu'il lui présente des mœurs & usages des différentes nations de l'univers , ne s'est permis aucune discussion épineuse , aucune nouvelle observation philosophique , qu'il abandonne à des écrivains plus jaloux que lui de faire un ouvrage neuf. Aussi son ouvrage ne for-

tira point de la classe des compilations ordinaires. Le grand recueil des cérémonies religieuses, l'histoire générale des voyages, les dictionnaires géographiques & quelques autres recueils de cette espèce, sont les principales sources où l'auteur a puisé. Il ne paroît encore que le premier volume de son ouvrage, qui sera suivi vraisemblablement d'un grand nombre de volumes, à moins que le public ne se contente des compilations qu'il a déjà dans ce genre.

Essais sur les moyens de perfectionner l'art de la teinture & observations sur quelques matières qui y sont propres, par M. le Pileur d'Apligny. Brochure in-12 de 166 pages. A Paris chez Laurent Prault, Libraire, Quai des Augustins, à la Source des Sciences.

Ces Essais sont adressés non-seulement aux teinturiers, mais encore aux physiciens. L'Auteur voudroit les engager à faire revivre, dans la teinture, l'usage de plusieurs productions indigènes que nous avons négligées, ou par inconstance ou par cet esprit de prévention qui nous fait préférer les productions des climats

les plus éloignés à celles que la nature a repandues autour de nous.

Dégradation de l'espèce humaine par l'usage des corps à baleine, Ouvrage dans lequel on démontre que c'est aller contre les loix de la nature, augmenter la dépopulation, & abatardir pour ainsi dire, l'homme, que de le mettre à la torture, dès les premiers instans de son existence, sous prétexte de le former, par M. Bonnaud. Brochure in-12. A Paris chez Herissant, le fils, Libraire, rue S. Jacques.

Il y a plus de deux mille ans qu'il a pris fantaisie aux femmes européennes de se ferrer la taille, & que les Médecins se sont élevés contre cette pratique, sans pouvoir proscrire un abus aussi pernicieux à l'espèce humaine. Il est, sans doute, désagréable à une femme de trente ans, qui veut encore passer pour jeune, que l'on s'apperçoive que son sein tombe, que son ventre grossit ; mais il est encore plus triste pour elle de s'opposer aux loix de la nature ; il en résulte une infinité de maladies qui lui font passer une vieillesse très-douloureuse. C'est ce dont les femmes seront pleinement convaincues en

lisant l'écrit de M. Bonnaud. L'Auteur a rassemblé dans un volume portatif tout ce que les Physiciens les plus éclairés ont dit du mauvais effet de ces espèces de cuirasses adoptées par la mode & la frivolité. Il a joint aux observations de ces Ecrivains les siennes propres, & a commencé par donner une idée succincte des parties du corps que les corsets de baleine compriment, afin de mieux faire comprendre les dérangemens que cette pression doit occasionner,

Cours d'Histoire naturelle ou Tableau de la nature considérée dans l'homme ; les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons & les insectes. Ouvrage propre à inspirer aux gens du monde le desir de connoître les merveilles de la nature. 7 vol. in 12, ornés de figures en taille-douce. A Paris chez Desaint, Libraire; rue du Foin : avec approbation & privilège du Roi. Prix 18 liv. brochés & 21 liv. reliés.

Le spectacle de la nature de M. Pluche a pu donner l'idée de ce cours d'histoire naturelle ; mais ce dernier ouvrage est plus riche, plus méthodique, plus satisfaisant à tous égards, que le pre-

mier. Il faut avouer aussi que l'Auteur avoit des secours qui manquoient à son prédécesseur , tels que la collection académique de Dijon , l'Histoire générale des voyages , les écrits de M. de Buffon. Ce sont aussi les principales sources où l'Auteur du Cours a puisé. Il a très-bien fait de rejeter la forme du dialogue qu'avoit adoptée M. Pluche. Cette forme jette l'écrivain dans des répétitions & dans des longueurs inévitables. L'Auteur après avoir , dans un discours placé à la tête de son premier volume , considéré la nature dans son ensemble & développé ses principes généraux , fait paroître sur la scène , l'homme , ce Roi des animaux , qu'il considère dans les divers états physiques par lesquels il doit passer depuis sa formation jusqu'à sa mort. On ne se contente point ici d'observer l'homme tel que nous le connoissons , on oppose souvent l'homme sauvage à l'homme civil. Les quadrupèdes font la matière du second volume. Viennent ensuite les oiseaux , les poissons & les insectes. Cette dernière partie de l'histoire des animaux est la plus étendue. Il ne manque plus que d'y joindre les reptiles ou les coquillages pour terminer

NOVEMBRE. 1770. 125

terminer la Zoologie, ou la connoissance de la nature vivante, la première & la principale partie de l'Histoire Naturelle. L'Auteur, pour rendre la lecture de son cours plus agréable, a joint des descriptions quelquefois un peu seches, plusieurs traits de Lucrèce, de Virgile, de Vanière & des morceaux choisis des fables de la Fontaine. Ses réflexions annoncent un cœur, un esprit simple & ingenu. Elles tendent toutes, pour la plupart à nous faire aimer le séjour de la campagne comme le plus favorable aux mœurs, à la santé & au bonheur.

Discours critiques sur l'histoire & le gouvernement de l'ancienne Rome, traduit de l'Anglois. Vol. in 12. A Paris chez de Hanfy le jeune, Libraire, rue Saint-Jacques, près les Mathurins.

Ces Discours ou dissertations doivent intéresser les gens de lettres, ceux sur tout qui font leur étude de l'histoire romaine. Il sont extraits, pour la plus grande partie, de l'histoire Romaine de feu M. Hook, ouvrage publié en Angleterre depuis plusieurs années, mais peu connu en France. Il est question dans le premier

F

122 MERCURE DE FRANCE.

discours de la croyance que merite l'histoire des cinq premiers livres de la République Romaine. Le second discours nous entretient du gouvernement de l'ancienne Rome , & de ses revolutions depuis Romulus jusqu'à l'assassinat des Gracques. Le troisieme parle de la voie commune & regulière de remplir les places vacantes du senat de Rome. Ces discours sont suivis de réflexions sur la comparaison que fait M. Rollin d'Annibal & de Scipion. Le volume est terminé par d'autres réflexions sur les inconveniens qu'il y a de tracer le caractère des personnages célèbres dès le commencement de l'histoire de leurs actions.

Lettres sur la vérification des écritures arguées de faux, pour servir de réponse à celles de M. B***; par M. d'Autreppe, expert-écrivain-juré, ancien bis-syndic des experts-écrivains-jurés; vol. in-12. A Paris, chez Lottin l'aîné, libraire-imprimeur, rue St Jacques.

Il est presque impossible, dit l'auteur de ces lettres, que les faussaires échappent à l'œil attentif d'un expert instruit dans son art. Cette proposition bien éta-

N O V E M B R E. 1770. 123
blie détruira peut-être cette peste de la
société qui la trouble & la deshonne.

*Etat de la Pologne , avec un abrégé de son
droit public & les nouvelles constitu-
tions ; vol. in-12. A Amsterdam ; & se
trouve à Paris , chez Hérissant fils , li-
braire , rue St Jacques.*

Cet état de la Pologne fut publié il y
a quelques années en Allemagne. Dans
cette nouvelle édition l'auteur a ajouté le
pacta conventa du Monarque régnant ; &
l'ouvrage est terminé par une collection
sommaire de ce qui s'est passé au sujet des
Dissidens dans la diète extraordinaire te-
nue à Warsovie en 1767 & 1768. Ce
morceau politique n'intéressera pas moins
que l'idée exacte que l'auteur nous donne
d'un état qui attire aujourd'hui les regards
de l'Europe par les dissensions domesti-
ques & par les guerres survenues à son oc-
casion entre deux empires puissans.

*L'Observateur françois à Londres , ou
Lettres sur l'état présent de l'Angle-
terre , relativement à ses forces , à son
commerce & à ses mœurs , avec des
notes sur les papiers Anglois & des
remarques historiques , critiques & po-*

F i

124 MERCURE DE FRANCE.

litiques de l'éditeur. A Londres & se trouve à Paris , chez Lacombe , rue Christine , près la rue Dauphine ; Didot l'aîné, Libraire & Imprimeur, rue pavée, au coin du quai des Augustins.

Nous avons rendu compte dans le dernier Mercure du numero premier de cet ouvrage périodique. Les numeros 2 , 3 & 4 viennent de paroître , & presentent le même agrément , le même intérêt, la même variété. Les Anglois prétendent que nous n'avons pas de Musique. Ils croient en trouver la cause principale dans le génie de notre langue & dans la frivolité de notre goût : cependant, suivant le témoignage d'un voyageur Anglois , qui a vu exécuter à Lyon l'acte de *Pygmalion* de M. Rousseau , on peut faire de bonne musique sur des paroles françoises. Selon lui les paroles & la musique de ce drame , qui sont du même Auteur , sont également sublimes. Ce qui l'a frappé le plus , est l'expression du premier sentiment qu'éprouve la statue : c'est celui de son existence. Dès qu'elle se touche , elle s'écrie : *c'est moi !* Elle touche son piedestal & dit : *ce n'est pas moi !* Pygmalion la presse dans ses bras & elle s'écrie : *c'est*

encore moi ! Cette manière naïve de peindre est simple & néanmoins neuve & sublime.

Un Gentilhomme a offert , pendant la dernière course de chevaux de la Province d'Iorck , trois mille guinées d'un cheval nommé l'Eclipse & sa proposition a été rejetée.

Rameau disoit , (sans doute en plaisantant) , qu'il mettroit en musique , & avec succès , la gazette d'Hollande. Des membres de la société du Bill des droits se proposent de faire aujourd'hui la même chose en Angleterre. Leur projet est de mettre d'abord en vers une lettre que leur a écrit un des membres les plus célèbres de cette société ; d'en faire ensuite une chanson sur un air très connu , afin que l'on puisse chanter cette sublime production du patriotisme dans toutes les occasions intéressantes.

Trois filous , qui avoient l'air d'honnêtes gens , arrivèrent il y a quelques jours dans une hôtellerie à Putney. Toutes les chambres étoient occupées à l'exception d'une seule qu'on leur donna. Ils demandèrent un bol de punch , & pour qu'on les servît plus promptement , l'un d'eux resta sur l'escalier & jura qu'aucun do-

126 MERCURE DE FRANCE

mestique de la maison n'y passeroit que lorsqu'on leur auroit apporté le punch : tandis qu'on le préparoit , les deux autres ouvrirent la porte de la chambre où ils savoient que l'hôtesse ferroit son argent, crochèrent l'armoire où il étoit enfermé , y prirent environ 300 liv. sterlings (6750 liv. tournois) , burent leur punch , le payèrent & sortirent de la maison , sans qu'on pût se douter de leur larcin.

A Workington , dans le Cumberland , une mine de charbon ; s'est tout-à-coup enflammée & son explosion a été si forte qu'elle s'est fait entendre à six lieues. Six personnes y ont perdu la vie , quelques-unes la vue , & plusieurs ont été blessées.

Près de Rosneath , belle maison de campagne , à l'ouest d'un lac d'eau salée , qui se perd dans la rivière de Clyde , à dix-sept milles au-dessous de Glasgow , il y a un écho très singulier. Ce lac est environné de collines , dont quelques-unes sont des rochers arides : les autres sont couvertes de bois. Quelques personnes curieuses d'entendre l'écho célèbre qui se trouve dans ce lieu sauvage , y ont mené un homme qui sonnoit parfaitement de la trompette : il s'est placé sur une poin-

re de terre, que l'eau laisse à découvert, & s'étant retourné du côté du nord, il a sonné un air & s'est arrêté: aussitôt un écho a repris l'air qu'il a répété très-distinctement & très-fidèlement, mais d'un ton plus bas que la trompette. Quand cet écho a cessé, un autre écho, d'un ton encore plus bas, a répété le même air avec la même exactitude: ce second a été suivi d'un troisième qui a été aussi fidèle que les deux autres, à l'exception du ton qui étoit, à l'égard du second, ce que celui-ci étoit à l'égard du premier; & l'on n'a plus rien entendu. On a répété plusieurs fois la même expérience qui a toujours été également heureuse.

L'Observateur continue de nous faire connoître les mœurs des Anglois, leurs loix, leurs usages, leur caractère, leurs forces, leur génie, leurs finances, leur littérature, leur commerce, enfin ce qui constitue la Nation Angloise dans le moral, le physique & le politique; mais il faut voir tout ceci dans l'ouvrage même aussi instructif qu'amusant.

Essai sur le Jeu de Dames à la Polonoise,
par le sieur Manoury, marchand li-
monadier, au coin du Quai de l'Ecole,

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

brochure *in-12.* prix 1 liv. 4 sols.
A Paris , chez Knapen & Delaguette,
imprimeurs-libraires , au bas du pont
St Michel , & au Palais.

Savoir la marche est chose très-unie ,
Jouer le jeu , c'est le fruit du génie.

Ces deux vers de Rousseau servent d'épigraphe à l'ouvrage. Le poëte les avoit appliqués au jeu d'échecs , le premier des jeux où l'habileté seule est victorieuse. Le jeu de Dames à la Polonoise , supérieur à celui des Dames à la Françoisse , par la multitude & la variété de ses combinaisons , tient le second rang dans cette classe. Comme il est difficile de le bien jouer & qu'il demande beaucoup d'application , vraisemblablement il ne trouveroit pas plus de grâce devant le philosophe Montagne, qu'en avoit trouvé le jeu d'échecs. « Je le hais & fuis , dit-
» soit-il , de ce qu'il n'est pas assez jeu ,
» & qu'il nous esbat trop sérieusement ,
» ayant honte d'y fournir l'attention qui
» suffiroit à quelque bonne chose. « Un
savant théologien , qui ne raisonnoit pas
mieux sur cet objet , mettoit le jeu d'échecs au nombre des jeux défendus ,

parce qu'il appliquoit trop. Ce jeu a eu
 ses champions dont on a recueilli diffé-
 rentes manières de jouer. L'essai de M.
 Manoury sur le jeu de Dames, donne
 également, jusqu'à un certain point, la
 science pratique de ce jeu. L'auteur com-
 mence par établir la marche & les règles
 de ce jeu. Il parle ensuite de la remise &
 des autres avantages qu'un joueur habile
 peut faire à son adversaire. Cet essai est
 terminé par un recueil de coups brillans
 & de fins de parties intéressantes. Ce re-
 cueil, qu'il sera facile d'augmenter, est
 l'article le plus intéressant de ce petit
 traité qui manquoit à *l'Académie des*
Jeux, dont il s'est fait plusieurs éditions.

Les douze Césars, traduits du latin de
 Suetone avec des notes & des ré-
 flexions, par M. de la Harpe. 2 vol.
 grand in-8°. prix 10 liv. A Paris,
 chez *Didot aîné*, imprimeur-libraire,
 rue Pavée, au coin du Quai des Au-
 gustins, & *Lacombe*, libraire, rue
 Christine, avec approbation & pri-
 vilège du Roi.

Cet ouvrage paroîtra après la St. Mar-
 tin. On peut assurer qu'il a été très-soigné,

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

tant pour la pureté du texte, qui est le résultat de cinq éditions comparées, que pour l'exactitude de la traduction. Les notes, historiques ou critiques, sont courtes & suffisantes pour l'intelligence de l'auteur. Les réflexions sur chaque règne sont plus étendues, & servent à développer le caractère des douze premiers Empereurs. A l'égard du discours préliminaire, qui est un morceau de littérature assez considérable, on peut en juger par les fragmens sur Justin, Florus, & Patercule, sur Tite-Live, Saluste & Tacite, qui font partie de ce discours, & qui ont paru dans le Mercure de Mai, & dans le premier de Juillet de cette année.

Les libraires nommés ci-dessus mettront en même-tems en vente *l'école dramatique de l'homme*, suite des jeux de la petite Thalie, par M. Moissy, volume in-8°. relié 6 liv. Le *premier & second volumes de l'histoire des philosophes anciens*, par M. Saverien, in-12. avec figures, prix relié 6. liv. Le *supplément au dictionnaire lyrique*, ou choix des plus jolies ariettes de tous les genres,

NOVEMBRE. 1770. 131
2 volumes in-8°. brochés en carton. 15
livres.

*Histoire générale de l'Asie , de l'Afrique
& de l'Amérique , en 15 vol. in-12.
ou 5 vol. in 4°. proposée par sous-
cription. A Paris , chez Desventes de
la Doué , libraire , rue St. Jacques ,
vis - à - vis le Collège de Louis-le-
Grand.*

Le spectacle varié & intéressant que nous offre l'Histoire des nations de l'Asie , de l'Afrique & de l'Amérique ; les avantages que notre police , nos sciences & nos arts peuvent retirer de la connoissance de leur gouvernement ; des productions de leurs climats , des fruits de leur industrie , ont porté jusqu'ici beaucoup d'écrivains , plus laborieux qu'éclairés , à nous donner sous le titre de mémoires , de voyages & même d'histoire , des instructions sur ces différens objets de notre curiosité. Mais plusieurs de ces écrivains ou ne nous ont présenté qu'une partie de ces objets , ou se sont contentés de les rassembler , sans y mettre aucun ordre , aucune liaison , aucune suite dans les faits. Un écrivain estimable , doué

F vj

132 MERCURE DE FRANCE:

de toutes les qualités qui font les bons historiens , ayant beaucoup de lumières dans l'esprit & beaucoup de philosophie dans le cœur , substitue aujourd'hui aux compilations informes que nous avons sur l'Asie , l'Afrique & l'Amérique , un corps complet d'histoires de ces trois grandes parties du monde. Chacune de ces parties a son histoire séparée. L'historien commence par nous donner ses recherches savantes sur l'origine de la nation dont il entreprend de tracer les événemens. Sa plume rapide , comme les révolutions qu'elle décrit , ne s'arrête que sur les traits qui font tableaux , ou qui peuvent intéresser le lecteur par les réflexions qu'ils font naître. La boussole nous a ouvert toutes les contrées du monde ; & , comme le commerce lie , en quelque sorte , les Européens avec toutes les nations des régions lointaines , il seroit difficile de bien connoître l'histoire de l'Europe , sans s'être mis au fait des établissemens que les Européens ont formés en Asie , en Afrique & en Amérique , & sans être instruit des guerres qu'ils ont eu à soutenir dans ces climats éloignés ; aussi l'auteur n'a point négligé cette partie importante de son ouvrage. Dans l'histoire de chaque peuple , l'his-

torien a toujours soin d'approfondir son gouvernement , ses religions , les sciences , les arts , les loix , l'histoire naturelle de son pays , son commerce , les coutumes , les usages , les mœurs , & son caractère distinctif. On verra , sur ce qui regarde les gouvernemens & la législation , un mélange de lumière & d'ignorance , de raison & de folie , d'amour pour les peuples & d'intérêt personnel. On a tâché de fixer l'origine & l'esprit de ces deux grands objets. On considère les religions dans les temps primitifs , & après la naissance du Christianisme. Dans la première époque , la connoissance d'un Dieu est commune aux premiers peuples , & la loi naturelle s'élève toujours au-dessus des superstitions du Polithéisme ; dans la seconde , qui offre la religion moderne de l'Orient , on s'apperçoit des traces sensibles du Christianisme. Ces caractères divins sont défigurés par les pratiques monstrueuses de l'idolâtrie ; mais n'ont pu être entièrement détruits. A la suite de l'histoire , on a placé la description des pays ; on y trouve non-seulement une notice des royaumes , de leurs limites , de leurs rivières , de leurs montagnes , de leurs

134 MERCURE DE FRANCE.

principales villes ; mais encore des provinces & des peuplades qui les composent , des démembrements qu'ils ont soufferts , & des conquêtes qu'ils ont faites. Par là , le lecteur apperçoit , d'un coup d'œil , le théâtre des événemens , les productions de la nature , & ses merveilles , aussi variées que les climats ; l'imagination embrasse & conçoit , avec ordre , les faits qu'on lui présente. Cette description topographique , sera encore enrichie de cartes géographiques des plus fidèles , & qui rendront cet ouvrage plus précieux.

Le manuscrit de ce grand ouvrage est entièrement achevé , & le libraire en offre , dès-à-présent , la moitié qui est imprimée ; l'autre est sous presse , & on en continue l'impression avec célérité : ainsi , le public ne doit craindre aucun délai dans l'engagement que le libraire contracte avec lui.

La souscription pour le format *in-12* en 16 vol. est de 30 liv. On en paie 18 en souscrivant , & on reçoit les six premiers volumes. La souscription pour l'*in 4°* est de 45 liv. dont 27 liv. payables aussi actuellement ; en recevant les deux premiers volumes. Ceux qui n'auront pas souscrit d'ici au mois de Jan-

NOVEMBRE. 1770. 135
vier, paieront l'*in*-12. à raison de 2 liv.
10 sols, en feuilles; & l'*in*-4°. 12 liv.
également en feuilles.

Du mot *Amour* dans ses différentes,
acceptions.

Amour (morale) terme abstrait, qui, considéré génériquement, signifie une affection de l'ame portée vers un objet, par le sentiment de rapports agréables. Je dis terme abstrait, parce que, pour repousser les chimères métaphysiques, on ne sauroit trop rappeler qu'il n'y a point d'Être qui s'appelle *amour*. L'amour de Dieu pour ses créatures, n'est autre chose que Dieu considéré comme aimant ses créatures. Les scholastiques ont ouvert une source intarissable de vaines querelles, en donnant le nom d'*êtres* à des qualités morales & physiques, détachées des êtres par une opération de l'entendement.

L'amour, pris ainsi dans son sens le plus universel, est dans le cœur de tous les hommes, & c'est la seule chose qui les attache à la vie. Celui qui n'aime rien, n'a nulle raison pour exister; & cette maladie trop réelle que l'on nomme *consomption*, n'est autre chose qu'un af-

136 MERCURE DE FRANCE.

faiblement de l'ame & des organes , qui ne peuvent plus ni désirer ni sentir. Cette maladie finit ordinairement par le suicide. Pour peindre le supplice des esprits rebelles à Dieu , nous n'avons rien trouvé de plus affreux , que de les représenter comme forcés de hair éternellement Dieu , les créatures & eux mêmes. *Ces malheureux qui n'aimera jamais !* disoit Ste Thérèse , en parlant du diable.

Amour des sexes. C'est la passion la plus naturelle dans son principe , & la plus variée dans ses effets , la plus douce & la plus furieuse. On n'en sauroit dire ni trop de bien ni trop de mal , lorsqu'on en parle dans l'ivresse du plaisir , ou dans la crise du désespoir. Mais , il est très-difficile , même au philosophe , d'en parler avec indifférence , parce que , s'il ne l'a pas senti , il ne le connoît pas assez ; & , s'il a aimé , il faut qu'il combatte les souvenirs. Un écrivain célèbre a dit de l'amour , que le physique en étoit bon , & le moral n'en valoit rien. C'est rayer d'un seul trait l'histoire des plaisirs de l'ame.

Je suis très éloigné de penser que l'amour puisse être absolument indépendant des sens. Ce platonisme est l'ouvrage d'une imagination exaltée. C'est sur-

tout une illusion de la jeunesse. La première femme que l'on aime , est à nos yeux un être fort au-dessus de l'humanité ; & , tout homme qui n'a pas vu dans sa maîtresse beaucoup plus qu'une femme , étoit à coup sûr un amant froid. Mais dans ce délire de la passion , on ne se rend point compte d'une foule de sentimens secrets qui s'y perdent & s'y confondent , & ces sentimens sont des desirs. Je fais bien qu'on leur commande , que le sacrifice que l'on en fait est un effort de générosité , dont on est bien fier & bien satisfait ; mais on sent en même-tems , quoiqu'on ne se l'avoue pas , que ce sacrifice n'est que momentané , que c'est même un moyen de plus pour obtenir ce qu'on a l'air de ne pas demander. Jamais l'amour n'est plus intéressé , que quand il paroît généreux. Jamais il n'est plus près d'être un maître impérieux , que quand il est l'esclave le plus rampant. Il ne sacrifie le présent , que parce qu'il vit dans l'avenir. Ce n'est pas qu'il veuille tromper , non ; c'est que , par une force involontaire , il marche toujours à son but. La route sera aussi longue qu'on voudra. Les avenues ne sont si agréables , que parce que la jouissance

138 MERCURE DE FRANCE.

est au bout de la perspective. Le malheur est qu'il n'y ait rien au delà.

Mais, faudra-t-il en conclure qu'il n'y a que du physique dans l'amour, ou que le physique seul en est bon ? Cette dernière assertion paroît être d'un homme qui a senti plus qu'un autre le moral de l'amour, qui a oublié les plaisirs, & conservé le souvenir des peines. Personne ne déclame plus contre la sensibilité que les gens très-sensibles, comme personne ne dit plus de mal de la gloire, que ceux qui en sont idolâtres. Mais, s'il étoit possible de les prendre au mot, on verroit bien-tôt ce qu'il faut penser de ces plaintes. On a beau dire, le plus grand besoin du cœur est celui d'être ému. L'homme qui est le mieux avec lui-même, se plaît encore à être souvent hors de soi ; &, quelle passion produit des émotions plus puissantes & plus chères que l'amour ? Je ne parle pas seulement des impressions tendres ou voluptueuses. Peut-on, sans ingratitude, n'en pas rendre grâces à la nature ? Je parle même des impressions tristes & douloureuses. Elles sont pour les âmes actives & aimantes, un aliment amer, mais nécessaire & fait pour elles. Exceptez-en

le moment où l'on voit mourir ce qu'on aime , le moment plus affreux où l'on est trahi ; exceptez-en ces déchiremens insupportables ; si , dans les autres chagrins que l'amour produit , vous proposez à l'amant qui se plaint , de lui ôter à-la-fois sa douleur & son amour , il rejeteroit votre offre. On aime mieux la fièvre que la paralysie. Les larmes de l'amour sont rarement cruelles. Quand il est véritablement malheureux , il n'en verse plus.

Laissons lui donc tout ce que l'activité de notre ame a pu y ajouter. Ne tarissons point la source des sentimens & des illusions. Si l'attrait réciproque qui entraîne un sexe vers l'autre étoit réduit à n'être qu'un besoin purement animal , tous les deux y perdroient trop. Ce besoin seroit triste & humiliant. Bornés par nos sens , pourquoi bornerions nous aussi notre imagination , la seule chose qui nous étende au-delà de nous-mêmes ? Et , qui n'a pas éprouvé que ce sentiment de préférence qui nous attache à un seul objet ; ces charmes dont nous l'environnons & qu'il ne doit qu'à nos regards , sont des rêves délicieux , que l'on regrette , même long-tems après le réveil de la raison ? Car en effet il vient un moment où

cette décoration fantastique s'évanouit , & où nous restons tristement avec la vérité. Mais il faut bien que l'amour finisse par l'indifférence , comme la vie finit par la mort.

On sent bien que je n'ai parlé ici que de l'amour pris dans son plus haut degré d'énergie , & tel que les âmes honnêtes & sensibles l'ont connu au moins une fois. A l'égard de ce commerce de corruption , qui amuse l'oisiveté des villes , & que la licence des mœurs , le goût des plaisirs , la mauvaise éducation , les mauvais mariages ont rendu si commun & si irrémédiables , voyez les articles GALANTERIE , ADULTÈRE , COURTISANE , &c.

Amour Conjugal. C'est le plus doux de tous les sentimens , quand il ressemble à la véritable amitié. C'est être uni à ce qu'on aime par tous les liens possibles. Mais , c'est une erreur de penser que l'amour conjugal puisse être l'amour proprement dit. C'est vouloir que l'on puisse à la fois jouir & désirer ; bonheur que l'on ne nous promet , que dans un autre ordre de choses. Deux époux qui s'aiment , sont les plus heureux de tous les amis.

Amour paternel , maternel , filial &c

fraternel. On dit , proverbiallement , que l'amour va en descendant , pour dire que les pères & mères aiment mieux leurs enfans , qu'ils n'en sont aimés. Cela est vrai généralement , les exceptions mises à part. On aime plus pour le bien qu'on fait , que pour le bien qu'on reçoit. D'ailleurs , un père s'aime lui-même dans ses enfans. Ses enfans ne peuvent l'aimer que pour lui. Aussi , leur amour est il son plus grand éloge.

L'amour d'une mère, est-il plus tendre que celui d'un père ? Je le crois. Ses enfans sont plus à elle , ils lui coûtent davantage. Elle les a nourris de son lait & de sa substance. Elle se souvient , en les voyant , de ce qu'elle a souffert pour eux , & les en aime plus tendrement. Les anciens avoient le plus grand respect pour la maternité ; & , de nos jours , une femme entendant un jeune étourdi qui dénigroit tout le sexe , en général , dit à ceux qui l'entouroient : « ce jeune » homme ne se souvient-il pas qu'il a » une mère ?

Rara est concordia fratrum , a dit un ancien. Malheureusement il avoit raison. Les rapport d'intérêt & de rivalité sont des sources de divisions entre les frères. Les préférences trop communes de la

142 MERCURE DE FRANCE.

part des parens , sont injurieuses & affligeantes ; & , quand une fois la discorde a séparé ceux que la nature avoit unis , ils doivent se hair d'autant plus , qu'ils ont dû faire un plus grand effort pour cesser de se chérir.

Amour de la gloire , Amour propre.
On les a confondus trop souvent. L'amour propre est de tous les hommes. L'amour de la gloire n'appartient qu'aux grandes âmes. L'un est petit dans ses moyens , injuste dans ses principes ; l'autre est sublime dans ses vues , généreux dans ses procédés. L'un s'estime plus que les autres hommes ; l'autre veut en être estimé. Il se peut , à tout prendre , que celui qui a de l'amour-propre & celui qui aime la gloire , au fond , se rapprochent tous les deux en s'aimant eux mêmes plus que tous les autres ; mais le premier ne fera jamais rien que pour lui. Le second fera tout pour les hommes , & ne se réservera que la gloire de l'avoir fait. Mécène avoit de l'amour-propre. Octave avoit de l'ambition. Cicéron aimoit la gloire.

Amour des Lettres. C'est un besoin des esprits bien faits. Dans les Princes , dans les grands , c'est un ressort de plus qu'ils ont entre les mains pour exalter les talens & les âmes , & pour conduire

le vulgaire. C'est le présage d'un règne heureux. Les méchans Princes sont rarement lettrés, & les mauvais vers que faisoit Néron, ne sont pas une exception à ce principe.

Dans un Grand, sans goût & sans esprit, l'amour des lettres est un travers qu'on lui suggère, & qui lui donne un ridicule de plus. Il a des livres, comme quelques personnes qui ne savent pas un mot de Botanique, ont des jardins de plantes; & il rassemble chez lui de mauvais écrivains, comme de prétendus naturalistes rassemblent dans un cabinet des papillons & des insectes.

Dans le commun des hommes, l'amour des lettres, le desir d'écrire, est ou une aptitude naturelle, ou une aveugle manie. L'aptitude naturelle est le talent. Portée à un degré supérieur, c'est le génie. Ceux qui aiment les lettres & les cultivent avec succès, ont ordinairement peu d'ambition & peu d'avarice. Ils ont besoin d'aisance & d'amis; & c'est à eux de se procurer l'un & l'autre. S'ils prétendent beaucoup, & s'ils réussissent, ils sont persécutés; mais il faut que la gloire console de tout, ceux qui lui sont dévoués. S'ils sont doux & médiocres,

144 MERCURE DE FRANCE.

ils vivent plus paisibles. Les gens de lettres vivent plus dans le monde qu'autrefois. Il y sont plus considérés , parce qu'on a senti leur influence , & qu'ils savent demander moins & acquérir davantage.

L'amour des lettres , dénué de talent , a souvent des suites funestes. On est inepte à tout , & sur-tout à ce qu'on voudroit faire. On se trompe sans cesse soi-même sur le mépris dont on est couvert. Mais on ne peut se tromper sur les chagrins que produisent des espérances frustrées , sur l'ennui & les dégoûts qu'on éprouve & qu'on fait éprouver aux autres , sur la vie que l'on mène , toujours agitée & toujours vuide. Vous arrivez au déclin de l'âge , sans avoir rien produit qui puisse vous justifier aux yeux d'autrui & aux vôtres , & un repentir tardif accable votre vieillesse.

Amour de la Patrie. Tout honnête-homme doit aimer sa patrie. Elle a travaillé pour lui avant sa naissance , & il vit sous sa sauve-garde. Si on en essuie des injustices , il n'est jamais permis de s'en venger : ceux qui ont cherché cette vengeance coupable , l'ont tous expiée par leurs larmes & par leurs malheurs.

C'est

NOVEMBRE. 1770. 145

C'est sur-tout dans les républiques que l'amour de la patrie a plus de force & se signale par plus d'efforts & de prodiges. Chaque citoyen tient de plus près au gouvernement. Le mot de *patrie* est le premier qu'un républicain bégaie dans son enfance, & le dernier qui erre sur ses lèvres mourantes. C'est pour l'intérêt de la *patrie*, que Regulus alla chercher à Carthage la mort & les tourmens; &, ne pouvant plus sauver sa *patrie*, Caton se déchira les entrailles.

ACADÉMIES.

I.

Besançon.

L'ACADÉMIE des Sciences & Belles-Lettres de Besançon, assista le 24 de ce mois à une Messe en musique, de la composition de M. Ethis, Commissaire Provincial des guerres, l'un des quarante de l'Académie : elle fut exécutée par les amateurs, & les meilleurs Musiciens de la Ville & de la Province. M. l'Abbé Pochard, ci-devant Jésuite, y prononça le Panégyrique de S. Louis.

G

L'après midi , il se tint au Palais de Grandvèlle , une séance publique pour la distribution des prix. M. le Comte de Roussillon ouvrit la séance par des réflexions très - judicieuses sur les trois genres d'éloges. Il plaça dans le premier , l'Oraison funèbre & le Panégyrique ; dans le second , l'Eloge historique ; dans le troisième , l'Eloge oratoire , trois genres dans lesquels il cite pour modèles , Fléchier , Fontenelle & Thomas. Cette distinction le conduisit à apprécier le mérite des éloges de Jean de Vienne , qui avoient été présentés au concours d'éloquence ; & il annonça que l'Académie avoit décerné le prix au discours cotté 6 , dont M. Huot de Charmoille , Mousquetaire , demeurant à Vesoul , fut reconnu l'Auteur , & les accessit aux n°. 3 , 8 & 9 , dont le Pere de Fums , Carme de Franche-Comté , Professeur à Sémur , Dom Sornet de Salins , Bénédictin de la Congrégation de Saint Vanne , & M. l'Abbé Pelier , Chapelain de saint Pierre à Besançon , sont les Auteurs.

Le prix d'Histoire fut adjugé à une histoire très-étendue de la Ville & Abbaye de Luxeuil , qui avoit balancé les suffrages avec l'histoire de la Ville & Ab-

N O V E M B R E. 1770. 147

baye de Faverney , auquel on décerna l'accessit. On ne fut plus étonné de la difficulté qu'il y avoit à se décider , lorsque l'on reconnut que les deux grands ouvrages , qui ont coûté plusieurs années de travail , étoient les deux de Dom Grappin , Sous-prieur de l'Abbaye de Favertney , & qu'il n'avoit pu se trouver inférieur à lui-même , que par la différence des sujets.

Le prix des Arts fut adjugé à un Mémoire sur la navigation du Doubz , dont le sieur Puricelli Négociant , est l'Auteur ; l'accessit à un Mémoire qui combat la navigation du Doubs , pour perfectionner celle de la Saône.

L'Auteur avoit craint que son système ne fût pas accueilli à Besançon , & il n'avoit mis dans son billet cacheté , que cette devise : *Vox clamantis in deserto*. Il contient de bonnes vues d'un citoyen ; mais la possibilité & les avantages de la jonction du Doubz au Rhin par la rivière d'Ill , ont été indiqués suffisamment pour donner la préférence au sieur Puricelli. Des curages & barages dans le Doubz & dans l'Ill , une nouvelle forme à donner aux portières des écluses du Doubz , un canal de huit lieues à creuser , dès Montbéliard à

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

Illfurth , lequel sera abreuvé par vingt-deux étangs , placés avantageusement à cet effet du côté d'Altenach , en un mot , une dépense d'un million suffiroit pour rendre Besançon l'entrepôt de France & d'Allemagne.

L'Académie des Sciences , Belles-Lettres & Arts de Besançon , distribuera le 24 Août 1771 , trois Prix différens.

Le premiet, fondé par feu M. le Duc de Tallard. pour l'Eloquence , consiste en une Médaille d'or de la valeur de 350 liv. Le sujet du discours sera : *Quelle a été sur notre siècle l'influence de la Philosophie ?*

Le Discours doit être d'environ une demi-heure de lecture.

Le second Prix , également fondé par M. le Duc de Tallard , est destiné à une Dissertation littéraire ; il consiste en une Médaille d'or de la valeur de 250 liv. L'Académie propose pour sujet : *Quelle fut l'étendue de la Province Séquanoise dans les différentes divisions que les Romains firent des Gaules ; en quel temps l'appela-t-on MAXIMA SEQUANORUM ?*

Quoique deux Auteurs célèbres aient déjà traité ces questions , on pent encore desirer des détails ; & c'est ce que l'Aca-

NOVEMBRE. 1770. 149
démie propose particulièrement à la discussion des Concurrans.

La Dissertation sera de trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre les preuves.

Le troisième Prix, fondé pour les Arts par la Ville de Besançon, consiste en une Medaille d'or de la valeur de 200 liv. Le sujet du Mémoire sera : *Le meilleur aménagement des Forêts dans la Province de Franche-Comté.*

Les Auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une devise ou sentence, à leur choix : ils la répéteront dans un billet cacheté, qui contiendra leur nom & leur adresse ; ceux qui se feront connoître, seront exclus du concours.

Les ouvrages seront adressés, francs de port, à M. DROZ, Conseiller au Parlement, Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier Mai 1771.

I I.

Flessingue.

La Société des Sciences de la province de Zéelande a adjugé, le 25 du mois de Septembre, le premier prix de cette an-

G iij

150 MERCURE DE FRANCE.

née au sieur de Cruisselbergen , recteur de l'école latine de cette ville. Le sujet étoit l'examen de cette question : *Quels ont été les habitans de Zéelande jusqu'au quinzième siècle ? Quels ont été leurs mœurs & leur culte , ainsi que les commencemens & les progrès des belles-lettres , des arts & des sciences parmi eux ?* Les deux autres prix ont été adjugés , l'un au Sr Jean Macquet , docteur en médecine & conseiller de ville de Zierickzée , qui a donné un mémoire sur ce qu'on peut appeler , en matière de médecine , les forces de la nature ? & l'autre au Sr Liefting , ingénieur à Groningue , qui a remis à ladite société un mémoire sur la fortification d'un exagone régulier & sur les courtines. La même société propose pour le prix de 1772 cette question : *Un Naturaliste peut-il tirer , d'observations & d'expériences déjà faites , des conséquences ultérieures qui servent à découvrir les causes encore inconnues des phénomènes ? S'il le peut , jusqu'où le peut-il & quelles règles doit-il observer en ce cas ?*



S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de musique a remis au théâtre, le dimanche 14 Octob. 1770, *Ajax*, tragédie, représentée pour la première fois le 20 Avril 1716, reprise le 16 Juin 1726, le 2 Août 1742, & le 13 Mai 1755. Le poëme est de Mennelson, auteur des opéras de Mento la Fée; & des Plaisirs de la Paix; la musique est de Bertin, qui étoit maître de clavessin des Princesses d'Orléans, & qui a fait la musique des opéras de Cassandre, de Diomède, du Jugement de Pâris, des Plaisirs de la Campagne.

Ajax a fait conduire dans l'Isle de Ténédos, Cassandre dont il est épris, pour la dérober aux poursuites des Princes de la Grèce. Cassandre rejette avec horreur les vœux du destructeur de Troie; du tyran de sa famille & du vainqueur de Corebe, Prince de Thrace, qu'elle aime.

Corebe est jeté par l'orage dans l'Isle de Ténédos; il y revoit, avec surprise,

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

Cassandre. Ces amans ont à redouter la fureur jalouse d'Ajax; mais Pallas les rassure: elle veut se venger du guerrier qui a osé arracher Cassandre à ses autels. Elle évoque la Discorde. Ajax livre aux fers Corebe, qui ose le défier au combat. Cassandre entre en fureur prophétique, & prédit à Ajax les malheurs qui l'attendent. Ajax pénètre dans le Temple de l'Amour où Cassandre a cherché un asyle.

Il force Corebe à s'embarquer. L'Amour vient consoler Cassandre. Ajax est obligé de repousser les Grecs qui veulent enlever la Princesse; il la contraint de s'éloigner; mais bien-tôt Corebe & Cassandre sont réunis, tandis qu'Ajax est en proie à la fureur des vents & des flots.

Il se sauve sur un rocher; Pallas, armée du tonnerre, lance sur lui la foudre, & punit son audace sacrilège.

Les directeurs, privés de la plûpart des premiers sujets à cause du service de la cour, & desirant que les plaisirs du Public ne fussent pas interrompus, ont fait choix de cet ouvrage dont ils ont tiré le meilleur parti possible dans les circonstances.

Le rôle d'Ajax a été bien rendu par M. Gelin ; Corebe a été joué par M. Pillot ; Arbas , par M. Cavalier. Mlle. Duplant a représenté Cassandre avec beaucoup de noblesse & d'expression dans son jeu , avec beaucoup d'éclat & d'énergie dans son chant. Mlle Châteauneuf a représenté Pallas ; Mlle Pezé , âgée d'environ quatorze ans , a débuté par le rôle de l'*Amour* ; on lui a trouvé la voix agréable & propre pour les airs légers. M. de la Suze a joué la Discorde. Mlle Châteaueu , nouvelle débutante , a chanté avec une très-belle voix , la grande Prêtresse de l'Amour. M. Tiror , Mlle Vincent , Mlle le Bourgeois , ont été applaudis dans plusieurs airs des ballets.

La musique des paroles a été retouchée par M. Francœur , neveu ; il a refait en partie celle des danses , dont plusieurs airs ont été très-goutés. Les ballets sont de la composition de M. Vestris , & d'un dessin ingénieux.

Plusieurs des talens principaux dans la danse retenus à Fontainebleau , ont été heureusement remplacés. On a été bien dédommagé par Mlle. Heinel , que l'on revoit toujours avec un nouvel étonne-

154. MERCURE DE FRANCE.

ment, & avec un nouveau plaisir. Elle a dansé dans la chaconne du quatrième acte avec les graces, la précision, en même-tems la force & la noblesse qui caractérisent la danse de cette Terpsicore.

M. Vestris & Mlle Asselin ont aussi dansé dans les premières représentations avec les succès dont leurs talens sont assurés. M. Dupré a été applaudi dans le ballet de la Discorde, où il a exécuté plusieurs entrées. Mlle Louison Rey a rempli d'une manière agréable le pas que devoit danser Mlle Guimard au 3.^e acte. MM. Malter & Delaistre, successivement avec Mde Pietrot, ont été très-accueillis dans le pas des Matelots, au 5.^e acte.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ordinaires du Roi ont remis sur leur théâtre, le lundi 22 Octobre 1770, *Sidney*, drame de M. Gresset, en vers & en trois actes, donné en 1745, & qui n'avoit pas été joué depuis.

Cette reprise a eu du succès, au-

NOVEMBRE. 1770. 155

tant que l'on peut s'intéresser au malheureux caractère d'un homme ennuyé dont l'ame flétrie ne peut plus supporter le poids de son existence. Sidney est pourtant encore sensible à l'amitié & à l'amour; & ces sentimens raniment en lui le desir de la vie. Un valet fidèle lui a sauvé le poison qu'il a cru prendre; il renaît au plaisir de revoir son ami & sa maîtresse. Le caractère de l'Ennuyé est supérieurement dessiné par l'auteur; mais ce rôle est nécessairement long & discoureur sur la scène, quoique parfaitement écrit, & rempli de traits de force & de pensées. Il a été joué avec tout l'art possible par M. Bellecour. M. Dauberval a rendu avec intérêt le rôle d'Amilton, l'ami de Sidney. M. Preville a été applaudi dans le rôle de Dumont, valet. Mlle Hus, représentant Rosalie; Mlle Luzy, jouant Mathurine, ont aussi obtenu les suffrages du public



Fête donnée par Madame la Duchesse de Mazarin, en son château de Chilly, à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, qui ont honoré ce spectacle de leur présence.

A L'entrée d'une allée du jardin, on voit un fort à l'antique flanqué de tours, & défendu par des palissades : l'enchanteur Merlin y tient enfermée & endormie depuis 150 ans la charmante Lucie, que le comte de Carmagnole lui avoit refusée en mariage. Féridon, à la tête de ses chevaliers, armés de toutes pièces, vient pour la délivrer ; comme ils sont prêts à donner l'assaut, un nain paroît sur une des tours, sonnant du cors ; à ce bruit, les portes du fort s'ouvrent, les gens de Merlin, à pied & à cheval, sortent & engagent le combat avec les chevaliers de Féridon ; Merlin, pour l'abrégé, découvre le bouclier magique dont le pouvoir étoit de rendre ses ennemis immobiles ; mais il le voit sans effet & sans

N O V E M B R E. 1770. 157

vertu : Feridon lui déclare qu'une puissance supérieure va détruire ses enchantemens. Mais Merlin est rassuré par la promesse de l'oracle, qui lui a dit qu'on ne peut le vaincre qu'aux conditions suivantes.

A I R : *Des pourquoi.*

Quand on verra par un heureux prodige ,
Aigle & Dauphin sous loix d'amour unis ,
Quand on verra , ne formant qu'une tige ,
Fleurir ensemble & la rose & le lys ,
Au chant du cocq cessera tout prestige ,
Et dans ces lieux renaîtront jeux & ris.

Second couplet.

Quand on verra prudence avec jeunesse ,
Grandeur suprême avec simplicité ;
Quand on verra les fruits de la sagesse
Naître au printems dans leur maturité ,
Merlin perdra sa force enchanteresse
Et nos captifs seront en liberté.

Ces tems sont arrivés , l'oracle est accompli , à l'instant les portes se brisent , les remparts s'écroulent , & Merlin terrassé par Feridon , lui demande grâce ; le vainqueur la lui accorde , à condition qu'il confessera tous les traits de sa fé-

lonie. Merlin convient que depuis 150 ans il tient endormis le père de Lucie, cette belle, & le jeune Azor, son époux, ainsi que tous les gens de la nôce, chevaliers, écuyers, domestiques, villageois, animaux, bouffons, jongleurs, chanteurs, tous dormoient, jusqu'à la musique françoise. Ce dernier article ne paroît pas un grand crime à Feridon; mais Merlin est encore coupable d'avoir endormi la simplicité des villageois, la franchise des courtisans, la conscience des gens d'affaires, la timidité des pages, &c. & il se justifie, en disant que c'est un service qu'il a rendu à tous ceux qu'il a livrés au sommeil, puisqu'ils vont revoir la lumière du jour sous les plus beaux auspices: Feridon lui pardonne en faveur de cette réflexion, mais à condition qu'il contribuera aux amusemens de la fête, & qu'au lieu de Merlin, il sera Arlequin: Merlin, au lieu d'être puni, se trouve récompensé, & sort avec son cheval qu'il emmène en boitant. A mesure que les Princes & les Princesses s'avancent, on voit différens groupes s'animer successivement; ici sont des bergers & bergères qui chantent leur bonheur; là, des laboureurs se préparent à la mois-

NOVEMBRE. 1770. 159
son , & s'excitent au travail par la protection dont le Dauphin les honore. Un laboureur chante sur l'air , *On ne s'avise jamais de tout :*

Depuis qu'un Prince a mené ma charue ,

Je me crois autant qu'un seigneur.

Quand je songeons qu'il m'a fait cet honneur ,

De plaisir tout mon cœur se remue.

Avant ce tems je manquois d'ardeur :

Pour ma terre

En jacherre

J'avois du dégoût ;

(avec le Chœur.)

Mais quand un Prince encourage ,

De son ouvrage

L'on vient à bout ,

De son ouvrage

L'on vient à bout.

Pendant ce couplet & quelques autres , la compagnie qui est arrivée au bout de l'allée , découvre le château du vicomte Carmagnole , qui est environné d'arbres & de différentes maisons champêtres : Moron , bouffon de ce Seigneur , l'appelle ; le vicomte paroît tout

endormi , rêvant encore qu'il chasse le cerf : pendant ce tems-là , Moron imite comiquement le reveil de tous ceux qui étoient endormis par le chant du coq ; celui d'une poule qui pond , le gloucement des dindons , l'aboi des chiens , un enfant qui crie , une vieille qui le fait taire , &c. Azor & Lucie paroissent , Moron observe qu'ils sont encore assez frais pour de jeunes mariés de 160 ans. Le Seigneur Carmagnole les trouve aussi fort éveillés , en voyant la vivacité avec laquelle ils se caressent , & la volubilité des paroles avec laquelle ils se félicitent de leur bonheur : ni l'un ni l'autre ne veut l'écouter , & Lucie trouve son papa bien injuste de vouloir l'empêcher de parler , après un silence de 150 ans. Cette scène est très - comique. Le premier soin d'Azor & de Lucie est de remercier leurs bienfaiteurs , après quoi les bouquetières apportent des bouquets en chantant des couplets , aussi agréables & aussi frais que les fleurs qu'elles offrent.

Dans une autre allée , qui conduit à la grande Karmese , on voit deux montagnards qui font danser un ours , & lui font faire plusieurs tours ; à l'entrée de cette allée , est la boutique d'un pâtissier ,

NOVEMBRE. 1770. 161
au fond de laquelle il y a un four tout
allumé : cette scène très-plaisante ,
mérite d'être transcrite presque toute
entière.

*Le Pâtissier & le petit Arlequin son ap-
prentif.*

LE PATISSIER. Eh bien , petit drole ,
as-tu fini l'ouvrage que je t'ai com-
mandé ?

LE PETIT ARLEQUIN. Oui , notre
Maître.

LE PATISSIER. Où sont les biscuits ?

LE PETIT ARLEQUIN. Les biscuits ?
oh je vous avouerai franchement que je
les ai mangés , parce que l'envie que
j'avois de me dépêcher , m'a fait faire
une méprise ; j'ai pris la boîte au sel
pour la boîte au sucre ,

LE PATISSIER. Et tu les as mangés ?

LE PETIT ARLEQUIN. Oui , tous , afin
qu'on ne s'apperçût pas de ma faute.

LE PATISSIER. Et cette tourte de con-
fiture ?

LE PETIT ARLEQUIN. J'y avois mis
trop de poivre , je l'ai mangée , par la
même raison.

LE PATISSIER. Ah petit coquin ! je n'ai

162 MERCURE DE FRANCE.

pas le tems de te corriger à présent ; mais tu me le paieras : du moins, les petits pâtés font-ils faits ?

LE PETIT ARLEQUIN. Oui , notre Maître.

LE PATISSIER. Eh ! bon , où sont-ils ?

LE PETIT ARLEQUIN. Ils sont serrés.

LE PATISSIER. Où ? montres-les moi , tout-à-l'heure.

LE PETIT ARLEQUIN (*se jette aux pieds de son Maître.*) Ah ! pardon , pardon !

LE PATISSIER. Tu les as encore mangés ?

LE PETIT ARLEQUIN. Hélas ! oui , j'en ai fait plusieurs essais ; & , comme je ne réussissois pas à ma fantaisie , je les ai mangés , & j'achevois la seconde tournée , quand vous êtes arrivé.

LE PATISSIER. Je n'y tiens plus , il faut que je t'assomme.

Le petit Arlequin veut se sauver , fait plusieurs lazis , renverse dans sa course un vaissellier garni d'assiettes de fayance & de poterie ; il s'élance dans le four. Le Maître en retire promptement le petit Arlequin , qui a un pâté dans sa bouche , & qui crie de toutes ses forces.

NOVEMBRE. 1770. 163

Fripon ! ne crois pas m'échapper , je vais te livrer à la Justice : un Commissaire ! un Commissaire !

Merlin arrive en Commissaire. Le Pâtissier lui porte sa plainte lui-même. Le petit Arlequin , qui s'étoit caché , se jette aux pieds du Commissaire. Il se fait ici une belle reconn oissance.

MERLIN , tragiquement.

Quel son de voix !

Mes sens émus ! .. troublés .. dis-moi quel est ton père ?

LE PETIT ARLEQUIN.

On ne l'a pû savoir.

MERLIN.

Du moins quelle est ta mère ?

LE PETIT ARLEQUIN.

On la nommoit ..

MERLIN.

Poursuis ..

LE PETIT ARLEQUIN.

Merluçhe.

M E R L I N.

Justes Dieux !

Merluche !

LE PETIT ARLEQUIN.

Elle n'est plus, ma main ferma ses yeux.

M E R L I N.

Ainsi donc tout subit l'arrêt des destinées.

LE PATISSIER.

Monfieur, il m'a mangé plus de quatre fournées.

M E R L I N , *vivement.*

A ce noble appétit, je reconnois mon sang,
Et Merlin à ta place en auroit fait autant.
Mon fils. . .

LE PETIT ARLEQUIN.

Mon père. . .

LE PATISSIER, *à Merlin.*

Vous !

M E R L I N.

. Le cri de la nature

Me dit que ce gourmand est ma progéniture.
Mes pleurs. . viens dans mes bras. . va, je suis ton
appui.

NOVEMBRE. 1770. 165

*Pendant ce tems le Pâtissier s'essuie les yeux
avec son tablier.*

LE PATISSIER.

Si vous êtes son père il faut payer pour lui.

MERLIN, *au Pâtissier.*

Ami, rien n'est plus juste, & d'un coup de baguette,

Le pouvoir de Merlin acquitte ainsi la dette.

*Il paroît une table garnie de toute sorte de
pâtisseries.*

LE PETIT ARLEQUIN.

Je reconnois mon père à de si nobles traits ;

Et je vais recueillir le fruit de ses bienfaits.

Il veut prendre les petits pâtés.

Mais Merlin l'en empêche, en lui disant qu'il l'a réservé pour les offrir, & le petit Arlequin présente sa marchandise à la compagnie. A cette scène, succède celle qui se passe dans un café, où l'on voit endormis des nouvellistes habillés à l'antique. Un comédien, nommé Floridor, demande au garçon du café, du chocolat, une bavarroise, du café, du tabac ; mais celui-ci qui exerçoit sa profession en 1595, ne comprend pas un mot de

ce qu'on lui demande, ce qui fournit une réflexion sur les besoins superflus que nous nous sommes faits, & qui étoient ignorés de nos bons aïeux. Floridor interroge les nouvellistes, qui lui répondent sur ce qui se passoit lors de la paix faite entre l'Espagne & la France du tems de Philippe III. Ces nouvelles, qui ne sont pas de fraîche date, font place à des réflexions très-convenables dans une fête donnée en l'honneur des maisons de Bourbon & d'Autriche. Les spectacles sont aussi mis sur le tapis, & on y trouve la critique des dâmes d'à présent & de la manière de les jouer.

Un Chanfonnier vient interrompre Floridor & Jodelet, qui étoient montés sur le ton du plus haut tragique. Un Chinois, qui lui succède, fait voir au fond d'une tente obscure des tableaux changeans, éclairés par eux-mêmes. Cette idée ingénieuse fournit des moyens d'offrir aux spectateurs des allégories qui ne le sont pas moins, mais dont le détail seroit beaucoup trop long à transcrire.

Une Allemande & un Allemand portant un enfant sur une canne, & précédés d'une jeune fille, jouant de la mandoline, viennent occuper la scène. Ils arrivent

de Strasbourg sur les pas de la jeune Princesse, qui entraîne tous les cœurs après elle. Leurs discours peignent le sentiment & la naïveté; plusieurs personnes, de différentes nations, partagent leur joie, & s'unissent à leurs chants. D'un autre côté, Comus, élève de Merlin, fait ses différens tours, & dans la place où est la grande Karmesse, on voit réunis des jeux de bagues, des bascules, escarpolètes, un papegai, & autres espèces de jeux, des fauteurs qui font leurs tours, des danses villageoises, &c.

Un officier du régiment Dauphin, suivi de ses soldats, leur commande un exercice galant, qui finit par une contredanse qu'ils exécutent avec leurs maîtresses; un jeune enfant, neveu de cet officier, vient tout bouillant de zèle, demander qu'on l'engage. Son ardeur peint très-bien le zèle prématuré des François pour leur maître, & contraste avec l'indolence de Nicaise, qui ne leur est pas moins dévoué, mais d'une manière plus tranquille & conforme à son caractère. Il récite une fable en différens couplets, qui justifient l'auteur, de la témérité qu'il a eue d'oser chanter des personnages si illustres, mais son espoir est

168 MERCURE DE FRANCE.

dans leur indulgence ; il pouvoit aussi le placer dans la justesse de leur goût , car jamais fête n'a été plus ingénieusement imaginée : des situations toujours nouvelles offrent aux spectateurs des amusemens, aussi variés , qu'intéressans ; une marche guerrière , un spectacle pompeux est remplacé par une fête villageoise ; ici des danses agréables vous arrêtent ; là , des jeux tous opposés , piquent votre curiosité ; une scène bouffonne vient d'exciter les ris ; une scène , aussi naïve que touchante , humecte la paupière sans diminuer le plaisir ; un dialogue naturel , des couplets charmans , une gaieté franche satisfait également le goût , l'esprit & le cœur. Personne , mieux que M. Favart , n'a jamais exprimé les sentimens dont un cœur françois est rempli pour ses maîtres. La fête qu'il a dirigée étoit digne de l'occasion solennelle qui lui a donné lieu , des Princes & Princesses augustes qui l'ont honorée de leur présence , & de la magnificence de celle qui l'avoit ordonnée.

ARTS.

A R T S.
G R A V U R E.

I.

Le Studieux & la Fainéante, deux estampes en pendant, d'environ 11 pouces de haut, sur 8 de large. A Paris, chez Pasquier, rue St. Jacques, vis-à-vis le Collège de Louis-le-Grand. Prix 12 sols chacune.

Ces Estampes ont été gravées à l'eau-forte, par Ch. Letellier, d'après les tableaux de M. Dumenil Junior. Elles sont composées chacune d'une seule figure.

I I.

Premier & second Cahier de Charges à l'eau-forte, par Jean-Alexandre Chevalier ; & nouveau Cahier de Soldats par le même. A Paris, chez Niquet, Place Maubert, près la rue des Lavandières.

Ces Cahiers, composés chacun de six feuilles, sont d'un très-petit format. On

H

170 MERCURE DE FRANCE.

s'amusera un moment des figures burlesques qu'a dessinées M. Chevalier, & dont il lui sera facile d'augmenter le nombre.

I I I.

Gravure dans la manière du dessin aux trois crayons.

Le sieur Bonnet, bien connu par ses gravures dans la manière du pastel, vient de faire paroître deux estampes qui imitent le dessin au crayon rouge & noir réhaussé du blanc, sur papier gris. Ces deux estampes sont pendant, & ont environ 15 pouces de large, sur 13 de haut. Elles ont été gravées d'après les dessins de François Boucher, premier peintre du Roi : l'une représente le reveil de Vénus ; l'autre, l'Amour qui prie Vénus de lui rendre ses armes. On les distribue à Paris, chez l'auteur, rue Gallande, près la Place Maubert. Prix 1 liv. 4 sols chacune.

V I.

Nous avons annoncé dans le *Mercur* de Juillet, la souscription de la belle édition du *Temple de Gnide*, dont la

NOVEMBRE. 1770. 178

Le titre sera gravé & orné de dix estampes, y compris le frontispice, dessinées par M. Eifen, & gravées par M. Lemire. Cette édition ne devoit se faire que sur papier *in-8°*. Comme plusieurs souscripteurs ont paru desirer des exemplaires sur papier *in-4°*. pour les mettre à la suite de l'édition du même format des œuvres de M. de Montesquieu, M. Lemire en fera tirer quelques exemplaires de ce format; mais le nombre en sera fixé, & M. Lemire prie les souscripteurs qui desireront de s'en procurer, de l'en prévenir en souscrivant. La souscription sera ouverte jusqu'à la fin du mois de Février 1771, pour Paris, & jusqu'à la fin du mois d'Avril suivant pour la Province. A Paris, chez l'auteur, rue & vis-à-vis l'Eglise St. Etienne-des-Grès.

V.

Nouveau portrait de M. Diderot, chez Bligny, cour du manège. Au bas on lit ces vers :

Les arts & la raison lui doivent leurs hommages;
D'étendre leur empire il fut le plus jaloux;
On les retrouveroit dans ses nombreux ouvrages
S'ils dispa-roissoient d'entre nous.

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

Ce portrait d'après le dessin de M. Greuze, est vu de profil, & il est du même format que celui qui a été gravé par M. Augustin de St Aubin. La gravure de celui que nous annonçons est de M. Duhamel. Les méplats y sont bien sentis, le burin en est agréable, & l'Artiste a su y faire passer l'énergie qui caractérise l'homme célèbre qu'il représente. Ce portrait est vu de face & il est de format in-12.

V I.

Portrait de Joseph Caillot, comédien du Roi, gravé d'après le tableau de M. Voiriot, Peintre du Roi, par M. Miger, avec ces vers qui font également honneur au Peintre & à celui qu'il a si bien représenté,

Lorsqu'on nous traça son image
Pour y faire passer sa gaieté, sa candeur,
On n'a pas consulté seulement son visage,
On a seu lire dans son cœur.

V I I.

M. Miger vient aussi de mettre au jour une belle tête, d'après Rigaut; nous

penfons que c'eft à tort qu'on la préfente comme le portrait d'un Ambaffadeur Turc à la Cour de France ; le temps , la reflemblance , le coftume , tout dément cette annonce ; mais quand cette tête feroit de pure fantaifie , elle n'en auroit pas moins de mérite ; elle a beaucoup de noblefle & de caractère , & quoiqu'elle foit prefque toute exécutée à l'eau forte , elle a beaucoup d'effet , & le Graveur a fçu y faire paffer la belle couleur de fon original ; elle fe vend ainfi que le portrait annoncé ci-deffus 1 liv. chez l'Auteur , rue Ste Anne au coin de la rue Neuve des Petits Champs.

V I I I.

Parmi les beaux ouvrages de Raphaël d'Urbain , que renferme le Palais du Vatican à Rome , les peintures des loges font regardées comme des chefs-d'œuvres dans le genre d'ornemens & d'arabefques , exécutés par Jean d'Udine , fur les deffins de Raphaël. Ces rares morceaux ont été trop expofés aux injures de l'air , pour pouvoir efperer qu'ils fe conserveront encore long tems dans leur entier , puifque , malgré les foins qu'on

174 MERCURE DE FRANCE.

en a toujours eu, ils n'ont déjà que trop souffert.

Pour conserver, en quelque façon, ces chefs d'œuvres & en faciliter la connoissance aux amateurs & aux artistes, MM. Gaëtan Savorelly, peintre, Pierre Comporelli, architecte, & Jean Octaviani, graveur, ont entrepris de donner au public, par la voie des estampes, la collection de ces ornemens, composée de dix-huit planches, en trente-six feuilles sur papier royal. On se flatte d'avoir observé dans ces estampes la fidélité du dessin des originaux, ainsi que le bon goût de la gravure.

Ces dix huit planches en trente-six feuilles, contiennent les pilastres, contre-pilastres, portes, plans & élévations, ainsi que tous les ornemens, figures, oiseaux, feuillages, fleurs, fruits, & bas-reliefs, imités par Raphaël, d'après l'Antique.

On ose assurer que cette collection est très-utile aux peintres, sculpteurs, architectes, orfèvres, ciseleurs, ferruriers, brodeurs même, & à tous ceux qui, dans leurs travaux, ont les décorations pour objet. Elle vient d'être mise au jour tout récemment. On la trouve à

NOVEMBRE. 1770. 175

Paris, chez Vernet le jeune, peintre,
Quai des Augustins, au coin de la rue
Gît-le-Cœur.

*SOUSCRIPTION & description des sept
Estampes composant la vie de St Gré-
goire le Grand ; gravées par les meil-
leurs artistes d'après les tableaux de
Carle Vanloo, écuyer, chevalier de l'or-
dre de St Michel, premier peintre du
Roi, directeur - recteur de l'Académie
royale de peinture & sculpture, & direc-
teur des élèves protégés par le Roi.*

Ces sept Tableaux ou Esquisses, tou-
tes finies d'après nature, ont été expo-
sées au salon du Louvre en 1763. On
applaudit alors à la sagesse qui règne dans
leur composition, à la pureté & aux gra-
ces du dessin, au choix heureux des ar-
titudes & à la noblesse des expressions.
On admira sur-tout l'art avec lequel ce
célèbre Artiste profitoit des moindres in-
cidens pour donner aux tons variés de
son coloris la plus belle harmonie possi-
ble. Ces tableaux étoient destinés à orner
la coupole d'une chapelle de l'hôtel royal

H iv

des Invalides ; mais la mort a empêché ce grand Artiste de couronner sa réputation par ces nouveaux chefs-d'œuvre. Sa palette & ses pinceaux ont été remis par le génie de l'histoire entre les mains de M. Doyen , bien capable par ses talens de nous consoler de la perte d'un Artiste qui fut pendant longtems un des premiers ornemens de l'académie royale de peinture & de sculpture. Les sept tableaux de Carle Vanloo appartiennent aujourd'hui à S. M. l'Impératrice de Russie , qui les destine aux progrès de son académie de peinture. On se flatte d'avoir prévenu les regrets des Artistes & des vrais Amateurs en faisant graver ces cartons avant qu'ils qu'ils fussent enlevés à la France. M. le Prince Gallitzin a bien voulu les confier pour la gravure.

On reproche souvent aux Graveurs de laisser ignorer le sujet qu'ils ont gravé ; mais ici , indépendamment de l'inscription mise au bas de l'estampe , le sujet qu'elles représentent est encore expliqué par deux vers latins traduits par deux vers françois. Nous donnerons la description de ces sept tableaux suivant l'ordre historique qu'avoit choisi M. Carle Vanloo , & qu'il se proposoit d'observer dans la chapelle de St Grégoire.

St Grégoire distribue ses biens aux pauvres.

*Ex teneris annis tantùm cœlestia curans ,
Quidquid opum dederat sibi fors , largitur egenis.*

Des seuls biens éternels épris dès son enfance;
Il verse sa fortune au sein de l'indigence.

Cette estampe est dédiée à Mgr Alexandre - Ange de Talleyrand-Perigord , Archevêque de Trajanople , Coadjuteur de Rheims.

L'élévation du site , & mieux encore le souris caressant de la bienfaisance que l'on remarque sur la physionomie de Grégoire , le fait aisément distinguer. Ce Saint , debout sur la rampe d'un péristile & accompagné d'un simple domestique qui lui présente l'argent & les provisions dont il est chargé , paroît occupé à soulager une pauvre famille. La reconnoissance de la mère, l'empressement avec lequel une jeune fille tend ses mains, l'avidité d'un petit garçon à manger le morceau de pain qui lui a été donné, tout annonce le besoin pressant où se trouvoient ces infortunés. Une foule de pauvres placés derrière ce premier groupe, ajou-

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

te encore par la vivacité de leurs gestes au doux sentiment de commisération que cette scène fait naître dans l'âme du spectateur. On peut remarquer ici l'art avec lequel le peintre s'est servi de la rampe d'un péristille pour lier les différens groupes de sa composition. Un coup de soleil, heureusement placé sur la partie intérieure du montant d'une arcade percée à jour, donne de l'enfoncement au champ de cette composition & la rend d'un effet très-piquant & très-pittoresque. Cet effet a été très-bien saisi par le graveur M. Romanet, dont le burin souple, moëlleux & varié avec intelligence est très-propre à multiplier les productions de l'habile maître qu'il copioit.

I I^e. E S T A M P E.

St. Grégoire retiré dans une caverne.

Summi Pontificis fugiens insignia , ab antro .

Romanum ad solium , populo plaudente , vocatur .

Sors de cet antre obscur, entends la voix de Rome,
Et viens remplir un trône où la vertu te nomme..

Cette estampe est dédiée à Mgr Louis-Sexius de Jarente de la Bruyère, évêque d'Orléans, &c.

St Grégoire se croyant , par un excès
 d'humilité , incapable de soutenir un far-
 deau dont tout le monde le jugeoit digne,
 se cacha , mais envain. Le Clergé & le
 Préfet de Rome viennent le chercher pour
 l'élever sur le thrône de l'Eglise : le
 Saint , retiré dans le fond d'une caverne,
 étoit occupé à la lecture des divines écri-
 tures , lorsqu'il reçut la visite du Préfet.
 Sa tête baissée , le geste avec lequel il sem-
 ble vouloir éloigner celui qui lui parle ,
 toute son attitude enfin exprime sa mo-
 destie & le refus édifiant de la proposi-
 tion qui lui est faite par le Préfet. Celui-
 ci lui adresse la parole avec une douce
 émotion & lui montre de la main les
 principaux citoyens de Rome placés au
 bas de sa caverne. Dans le lointain on
 apperçoit un dôme qui peut servir à dé-
 signer l'Eglise métropole de Rome. Un
 accident de lumière ménagé par une nuée
 claire , & rendu encore plus piquant par
 l'obscurité de la caverne , répand sur
 cette estampe un ton brillant & vigou-
 reux. Elle a été gravée par M. Molès ,
 pensionnaire de l'assemblée du commerce
 de Barcelonne , de l'académie d'Espagne,
 &c. Ce graveur s'est proposé pour mo-
 dèle les artistes qui ont le mieux connu

le mécanisme du burin. Le sien a de la douceur, de la netteté, & cette variété nécessaire pour donner de l'harmonie à l'ouvrage & pour en ménager avec avantage les repos

III^e. E S T A M P E.

St Grégoire fait des Prières publiques.

*Mors Pestisque soror donec bacchantur in urbe,
Ecce chorus supplex, divo duce, monstra repellit.*

Quand la peste & la mort exercent leur fureur,
Ce juste par ses vœux fléchit le Ciel vengeur.

Cette estampe est dédiée à Mgr Léopold-Charles de Choiseul, Archevêque de Cambray, &c.

La troisième estampe est sur-tout remarquable par l'art avec lequel Carle Vanloo a su faire paroître un grand nombre de figures, une procession enfin, dans un très-petit espace. St Grégoire, n'étant encore que diacre avoit demandé cette procession générale pour faire cesser la peste qui ravageoit alors la ville de Rome, & l'on croit que cette procession a donné naissance à celle de St Marc appelée encore aujourd'hui *la grande Litanie*. Le St Sacrement est porté sous un dais

NOVEMBRE. 1770. 181

qu'accompagnent plusieurs évêques : un groupe d'acolytes environne ce dais. Grégoire & son compagnon , vêtus en diacre & tenant chacun un flambeau à la main , terminent la marche. Le Saint , que la noblesse de son attitude & la piété de son expression caractérisent , élève les regards vers le Ciel : il implore sa clémence en étendant la main vers un pestiféré agonisant. Ce malade , accablé par le poids de la douleur , a la tête posée sur les genoux d'une femme. La douce espérance brille sur le front serein de cette femme qui semble exhorter le malade à prendre confiance dans les prières de celui que les Romains appeloient l'ami de Dieu. Un ciel orageux qui commence à s'éclaircir , semble déjà annoncer la cessation prochaine du fléau. Ce sujet intéressant , gravé par M. Voyez l'aîné , n'a rien perdu des beautés que M. Vauloo avoit données à son esquisse. Sa gravure a de la couleur & de l'harmonie.

I V^e. E S T A M P E.

*St Grégoire , élu Pape , reçoit l'adoration
des Cardinaux.*

Incubat altari thronus , & suprema potestas

182 MERCURE DE FRANCE.

Thuribulum sceptrumque manu sustentat eadent.

EAUX DE CAPPEVAL.

Son trône est sur l'autel, & l'absolu-pouvoir

Met dans les mêmes mains le sceptre & l'encensoir.

VOLTAIRE.

Cette estampe est dédiée à Mgr Emmanuel-François de Beauffet de Rocquefort, Evêque de Fréjus.

Le peintre s'est ici étudié à nous intéresser par le spectacle noble & majestueux d'un souverain Pontife recevant l'adoration des Cardinaux & du Clergé. Ce chef de l'Eglise, revêtu des habits pontificaux & couronné de la tiare, est élevé sur un magnifique trône; il tient d'une main la triple croix & étend l'autre sur le Clergé prosterné à ses pieds. Un Cardinal assistant est placé au bas du trône à la gauche du Pape. Plusieurs autres Prélats sont prosternés à la droite. Celui qui est le plus proche du trône baise, dans l'attitude la plus respectueuse, les pieds du St Père, tandis que les autres témoignent par des expressions variées les sentimens de vénération dont ils sont pénétrés. Une riche architecture sert de fond à cette composition qui, par sa belle

NOVEMBRE. 1770. 183
forme pyramidale, fixe particulièrement
les regards. La gravure de cette dernière
estampe est très-harmonieuse; elle est de
M. Migé. Cet artiste, par les travaux d'un
burin-artistement conduit, est parvenu à
développer les beaux caractères de tête
que l'on admire dans le tableau origi-
nal.

V°. E S T A M P E.

St Grégoire dicte ses Homélies.

*Sollicitis votis lumen cœlestè precatus ,
Sacro sermones afflatus numine dictat.*

Il révèle à la terre, Interprète sacré,
Les loix de l'Esprit Saint dont il est pénétré.

Cette estampe est dédiée à Mgr l'Evê-
que d'Orléans..

La composition de cette cinquième
estampe est simple, mais sublime. Le
saint Pontife retiré dans son cabinet &
n'ayant d'autre distinction dans ses habil-
lemens que la barrette papale, une étole
& un rochet, est assis dans un fauteuil.
Quelques volumes sont placés à ses pieds.
Il dicte à son secrétaire des homélies que
le-St Esprit, sous la forme d'une colombe
enveloppée mystérieusement dans un nua-
ge, semble lui inspirer. Cette dernière

184 MERCURE DE FRANCE.

pensée, conforme à la plus saine théologie, est en même tems poétique & pittoresque; elle produit dans cette composition un accident de lumière doux, agréable, ami de l'œil & qui a été rendu avec toute l'intelligence possible par le burin de Mde Dupuis, ainsi que toutes les autres parties de ce tableau.

V I^c. E S T A M P E.

Le Miracle de la Messe.

*Hærescos mulier jamdudum infecta veneno ,
Præsentem agnoscit panis sub imagine Christum.*

Elle abjure l'erreur de ses sens confondus ,
Et reconnoît un Dieu sous un pain qui n'est plus.*

Ce miracle, rapporté par Jean & Paul diacres, dans la vie de St Grégoire, est ici représenté très-artistement par le peintre. Un foyer de lumière, au milieu duquel paroît l'hostie consacrée, offrant l'image de J. C. crucifié, attire les premiers regards du spectateur. St Grégoire vêtu en simple Prêtre & élevé sur les marches de l'autel, tient d'une main cette hostie miraculeuse & la montre de l'autre à une femme hérétique. Cette fem-

* Ce vers est de M. de Voltaire.

NOVEMBRE. 1770. 185
me, par une attitude expressive, marque
la grandeur de son étonnement. La révo-
lution qui se fait dans son maintien,
semble annoncer celle qui s'opère dans
son ame. Deux Diacres, vêtus de dal-
matiques & un flambeau à la main, se
tiennent prosternés dans le respect le plus
profond. Le reste des assistans témoignent
également, par leurs différens mouve-
mens, les sentimens de la surprise & de
l'admiration. Les beaux effets de lumière
que produit cette hostie rayonnante étoient
difficiles à bien rendre. Cette difficulté a
été une raison de plus pour M. Voyez le
jeune qui a gravé l'estampe, de redoubler
ses efforts, & l'on avouera que son burin,
par le seul secours du clair obscur, fait sen-
tir toute la magie de la couleur.

V I I^e. E S T A M P E.

St Grégoire dans la gloire.

*Cælestes inter cætus, assurgit ad arces
Æthereas, repetitque, Deo hospite, præmia divus.*

Triomphant il s'élève à la gloire immortelle
Dans le sein de Dieu même, où la vertu l'appelle.

Cette estampe est dédiée à Mgr Henri-
Joseph - Claude de Bourdeilles, évêque
de Soissons.

Une gloire éclatante nous annonce ici un ciel ouvert : des Chérubins précèdent le Saint, d'autres le soutiennent par l'effort de leurs ailes & portent les attributs de sa dignité. Il n'y a qu'un seul groupe, mais les différens accidens de lumière qui éclairent ce groupe offrent une agréable variété & donnent à l'ensemble une légèreté admirable. La beauté douce & tranquille des Anges forme un contraste heureux avec le caractère d'amour & de charité répandu sur la physionomie du Saint. Cette apothéose qui n'a pu être conçue que dans un moment d'enthousiasme, offroit bien des difficultés dans la gravure. Il falloit sur-tout que ces figures faites pour le plafond parussent s'élever perpendiculairement, quoique placées sur un plan horizontal. M. de Lorraine est parvenu à surmonter cet obstacle par des travaux variés avec intelligence & par une savante distribution de lumière & d'ombre.

En suivant l'ordre que nous venons de donner aux estampes de cette suite, on peut facilement les distribuer par pendans, si on les fait monter sous verre. L'apothéose du Saint fera très-bien placée au milieu. Chaque estampe avec l'inscription a environ 20 pouces de haut sur 14

NOVEMBRE. 1770. 187

de large ; mais l'apothéose , qui est une estampe en rond , a 20 pouces de hant sur 18. Cette suite , non moins intéressante par les talens des Artistes qui se sont réunis pour la graver , que par l'histoire qu'elle nous présente d'un Père de l'Eglise & d'un saint Pontife , celui de tous les Papes dont il nous reste le plus d'écrits , ne peut manquer d'être accueillie du Public instruit , éclairé & amateur.

Comme plusieurs personnes sont curieuses des premières épreuves , il y a une souscription ouverte en leur faveur chez Lacombe , libraire , rue Christine , près la rue Dauphine Didot l'aîné , rue Pavée & chez les principaux marchands d'estampes.

Le prix de cette souscription est de 24 liv. dont on paiera 12 liv. en recevant les numéros I & II. 6 liv. en recevant les deux numéros suivans , un mois après la première livraison ; & pareillement 6 liv. en recevant les trois derniers , un mois après la seconde livraison.

Ceux qui n'auront pas souscrit paieront chaque estampe à raison de 6 liv.

La gravure de cette suite d'estampes étant entierement terminée , il sera libre

188. MERCURE DE FRANCE.

d'acquitter la souscription en un seul paiement.

Le même libraire a mis en vente *le Jugement de Paris*, hauteur 16 pouces, largeur 19 pouces; sujet agréable, très-bien gravé. Prix, 2 liv. 8 sols.

On distribuera incessamment *deux magnifiques Paysages*, d'après Diétrici, supérieurement exécutés par M. Benazech, largeur 23 pouces, hauteur 18 pouces.

Le Roi de la Fève, sujet plaisant, d'après Jordans & rendu avec un burin brillant, largeur 21 pouces, hauteur 17 pouces; & beaucoup d'autres estampes en différens genres.

M U S I Q U E.

VIIe. Recueil de pièces Françaises & Italiennes, petits airs, brunettes, menuets, &c. avec des doubles & variations, accommodés pour deux flûtes traversières, violons, pardessus de viole, &c. Par M. Taillart l'aîné. Le tout recueilli & mis en ordre par M***. Prix 6 liv. A Paris, chez M. Taillart

NOVEMBRE. 1770. 189

l'aîné, rue de la Monnoie, la première porte cochère à gauche en descendant du Pont-Neuf, & aux adresses ordinaires de musique.

CE septième Recueil étoit demandé avec empressement, parce que les amateurs savent, par expérience, que le goût & la variété président toujours aux Recueils que donne M. Taillart l'aîné. Ce musicien a choisi, parmi les airs qui ont été les plus applaudis sur le théâtre & dans les concerts, ceux qui font le meilleur effet sur l'instrument. Il a mis des doubles & des variations à quelques-uns, pour faire briller le violon ou la flûte traversière, son instrument favori, & qu'il a porté au plus haut degré de perfection.

Recueil d'airs choisis de l'ambigu-comique, mis en duo pour deux violons ou mandolines, & composés par M. Papavoine. Prix 7 liv. 4 sols. A Paris, chez l'auteur seulement, rue Baillif, à côté d'un vitrier, au coin de la rue des bons Enfants.

190 MERCURE DE FRANCE:

Concerto à piu stromenti concertanti di violini , obboe , violoncello , alto & basso obbligati , due violini , fagotti e corni di ripieno composto per la corte di Madrid da Luigi Boccherini. Opera VIII. prix 6 liv. A Paris , chez Venier , éditeur de plusieurs ouvrages de musique , rue St. Thomas-du-Louvre , vis-à-vis le Château-d'eau , & aux adresses ordinaires.

Airs connus avec variations , pour la Harpe , par M. Petrini , œuvre 2^e. prix 6 liv.

Six sonates pour la Harpe , avec accompagnement de violon par le même , œuvre 3^e. Prix 9 liv. A Paris , chez l'auteur , rue Mauconseil , à côté de l'Hôtel d'Aquitaine , Cousineau-luthier & marchand de musique , rue des Poulies , & aux adresses ordinaires.

G É O G R A P H I E.

TReizième feuille de la Carte de Normandie , où se trouvent Jobourg , Beau-

NOVEMBRE. 1770. 191
mont, Naqueville, Saint-Ouen, Auderville, le Cap de la Hagne, le Port de Longy, &c. A Paris, chez Denis & Patour, rue St Jacques, vis-à-vis le Collège de Louis-le-Grand. Prix 1 liv.

I I.

Cours d'Histoire Naturelle, concernant les minéraux, les végétaux, les animaux & les différens phénomènes de la nature. Par M. Valmont de Bomare, censeur royal, maître en pharmacie, démonstrateur d'histoire naturelle avoué du gouvernement, membre de plusieurs académies des sciences, belles-lettres, beaux arts, directeur des cabinets de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, maître d'histoire naturelle de S. A. S. Monseigneur le Duc de Bourbon.

En son cabinet, rue de la Verrerie, près la rue du Coq, le *lundi* 3 Décembre 1770, à dix heures & demie très-précises du matin; & sera continué les *mercredi*, *vendredi*, & le *lundi* de chaque semaine, à la même heure.

N. B. On ouvrira un second Cours d'Histoire Naturelle le *jeudi* 6 Décembre 1770, à onze heures & demie très-pré-

192 MERCURE DE FRANCE.

cises du matin. Ce cours particulier sera continué les *samedi, mardi, & jeudi* de chaque semaine, à la même heure. Ceux qui voudront y prendre part, sont avertis d'entendre le discours sur le spectacle & l'étude de la nature, qu'on fera le trois Décembre, à l'heure indiquée.

M. l'Abbé de Perravel de S. Beron recommencera le 27 du courant, depuis six heures du soir jusqu'à huit, l'ouverture de ses deux cours de langue Italienne & de langue Françoisse : le premier, par une méthode de son invention, & qui n'est propre qu'à lui seul, méthode aussi courte que lumineuse, claire & facile : l'autre, par la méthode philosophique de l'Abbé Girard, dans laquelle on ne s'attache qu'à suivre le fil de la nature, & les lumières de la raison, & qu'à consulter le système de l'usage,

Le 28, à la même heure, il fera l'ouverture de ses deux autres cours d'Histoire Universelle, & de Géographie Naturelle, Astronomique & Politique.

Son prix est de 18 liv. chez lui par mois de douze leçons, & de trente-six livres en ville.

Il est logé dans l'intérieur de la nouvelle

NOVEMBRE. 1770. 194
velle Halle, près la rue Mercier au numero 54, à deux entresols sur la devant. On le trouve tous les matins chez lui, jusqu'à onze heures au plus tard.

AVIS pour le XXIVe Cours public annuel & gratuit de géographie & d'histoire.

Pour peu que l'on tienne à la société, le besoin d'avoir une connoissance raisonnable de la Géographie & de l'Histoire, se fait sentir dans bien des instans de la vie. Aujourd'hui l'étude de ces deux sciences est regardée comme une partie essentielle de l'éducation, & ceux qui en ignorent les élémens, sont, en quelque façon, étrangers au milieu du monde. On a d'ailleurs à Paris mille ressources pour s'instruire des connoissances qui étendent la sphère de l'esprit humain; & l'Histoire, considérée comme un cours excellent de morale, ne peut contribuer qu'à former les cœurs à la vertu.

M. *Philippe*, des Académie d'Angers & de Rouen, Censeur Royal, est dans l'usage, après le court intervalle des vacances, de reprendre ses conférences

annuelles & gratuites, en faveur de ses concitoyens, & des étrangers, que le loisir, le goût, & sur-tout le desir de sçavoir, déterminent à s'adresser à lui. Depuis un grand nombre d'années, le plan de ces leçons périodiques est connu d'une foule d'auditeurs, & de quantité de personnes du sexe, dont le témoignage ne peut être soupçonné d'adulation; & quand la fortune se seroit chargée elle-même de reconnoître les services de notre habile Professeur, il ne pourroit pas s'y livrer avec plus de zèle. Pour être admis à ce vingt-quatrième cours, qui sera le dernier que *M. Philippe* donnera, & dont l'ouverture est fixée au Dimanche matin, 18 de ce mois de Novembre, il ne faut qu'avoir l'attention indispensable de venir se faire inscrire chez lui, *rue de la Harpe, vis-à-vis la rue des deux Portes*. Toutes les séances commenceront, Fêtes & Dimanches, au plus tard à 10 heures précises du matin, à l'exception des grandes solennités: elles continueront jusqu'à la fête de l'Assomption 1771. Il seroit impossible dans le cercle d'environ une soixantaine de leçons publiques, de développer tous les détails d'Histoire Universelle, sacrée &

profane, ancienne & moderne, ecclésiastique & civile. L'objet que M. *Philippe* se propose de suivre cette année, est de commencer d'abord par les élémens de la Géographie, & tout de suite de les appliquer à la marche des 58 siècles écoulés bientôt, depuis la création du monde, jusqu'au temps où nous vivons. Les divisions géographiques des parties du globe terrestre, iront exactement en proportion de ce qui sera nécessaire pour l'intelligence de chaque matière historique. En un mot, tout ce cours sera une conversation & une pratique continuelle des yeux sur les Cartes; les moyens les plus faciles, la méthode la plus simple, & peut-être la plus sûre par cet avantage, pour distinguer les lieux & les scènes des événemens, pour fixer les temps, & apprécier le mérite réel ou apparent des hommes quels qu'ils aient été, feront l'objet, par préférence, de l'attention du Professeur qui a toujours cherché à augmenter, dans ses élèves, leur penchant pour les études solides & agréables, & à les mettre à portée de s'appliquer avec fruit, & d'y faire des progrès plus rapides, s'ils veulent les approfondir dans la suite de leur vie.

*LETTRE de M** , au Père Peronier ,
Minime de Lyon , sur sa réclamation
contre le jugement que l'Académie roya-
le des sciences a donné de son moulin à
soie.*

JE suis fâché , mon R. P. de vous voir prendre de si mauvais moyens pour accréditer votre nouvelle méthode de tirer la soie & de l'appréter en organcin. C'est par la voie seule de l'expérience que vous pourrez venir à bout de persuader les artistes , & non par des écrits polémiques qui nuisent d'autant plus à la bonté de votre cause , que vos preuves n'y sont point du tout concluantes , & que vous y laissez appercevoir des contradictions & des erreurs qui n'annoncent pas des connoissances bien étendues dans l'art que vous voulez perfectionner.

J'ai lu les dernières lettres que vous avez fait imprimer , dans la vue d'infirmer le jugement que l'Académie des sciences de Paris a porté sur votre découverte. Je les envoyai sur le champ , accompagnées de quelques remarques , à M. Vaucanson qui a été un de vos commissaires , dans l'espérance qu'il y feroit une réplique. Mais voici quelle a été sa réponse. « L'Académie , Monsieur , ne répond point aux récriminations que l'on fait de
» les jugemens. Je ne vois d'ailleurs dans toutes
» ces lettres que beaucoup d'injures , & pas une
» objection digne d'être sérieusement réfutée. Je
» n'ai pas assez de tems à perdre , &c. »

Les invectives, mon R. P., sont les armes ordinaires de l'infériorité. Elles décèlent toujours la foiblesse de celui qui les emploie. Vous accusez vos juges de prévarication & d'infidélité ! Vous les taxez d'avoir trahi la vérité dans l'exposition de vos moyens, l'un par un sentiment de jalousie ou d'intérêt, l'autre par une basse complaisance pour son confrère ! Vous accusez le corps entier d'avoir jugé sans examen & sans réflexion ! Comment un homme de votre état, à qui l'on doit supposer des vertus chrétiennes, a-t-il pu se porter à des imputations, qu'un homme du monde qui n'auroit eu que des vertus sociales ne se seroit pas permises ?

Vous criez à l'injustice de ce que M. de Vaucanson ayant travaillé sur le même objet, vous a été donné pour commissaire avec M. de Montigny. Eussiez-vous trouvé, mon R. P. l'Académie plus juste & plus raisonnable de nommer des astronomes ou des chymistes pour examiner votre mécanique ? Croyez-vous, par exemple, que M. Dupperron, que vous avez pris pour votre apologiste, soit plus capable que ces deux académiciens, d'en connoître les avantages ou les inconvéniens ? Avez-vous pû raisonnablement espérer que son témoignage paroîtroit moins suspect & prévaudroit moins dans le Public sur celui de ces deux hommes célèbres ? Si vous n'étiez pas en état de conduire ni d'éclairer la plume de votre défenseur, il falloit du moins faire choix de quelqu'un qui fût plus modéré & plus instruit. Son style licentieux vous a séduit ; vous avez cru qu'une critique amère, farcie de beaucoup d'injures & de sophismes, tiendroit lieu de bonnes raisons aux yeux du plus grand nombre. Mais ce

n'est pas le gros du monde, à qui cela est étranger, qu'il s'agit de persuader; ce sont les gens de l'art qu'il faut convaincre : & toutes les belles phrases de votre écrivain ne tendent au contraire qu'à les éloigner de votre méthode, parce qu'elles sont toutes appuyées ou sur de fausses allégations ou sur des suppositions totalement gratuites. En voici la preuve.

Vous prétendez que vos commissaires ont fausement comparé le pourtour de vos bobines qui sont circulaires, avec le pourtour d'un guindre ordinaire qui est quarré. Vous les renvoyez aux élémens de géométrie pour apprendre que le parallèle ne seroit juste qu'autant que le guindre seroit circulaire comme la bobine, ou la bobine quarrée comme le guindre.

Comment osez-vous prêter cette assertion à vos commissaires & citer vous-même, dans la page à côté, l'énoncé de leur rapport qui dit précisément tout le contraire? Voici comme ils s'expriment. « Au lieu de titer la soie sur des guindres » qui ont 24 pouces de diamètre, le Père Peronier » propose de la tirer immédiatement sur des bobines; mais comme les bobines que le Père Peronier emploie dans son moulin, n'ont qu'un » pouce de diamètre & qu'elles ne sauroient tourner 24 fois plus vite que le guindre pour devui- » der autant de soie dans le même tems, il faudroit nécessairement prolonger de beaucoup » cette première opération. »

Appelez-vous cela, mon R. P., établir une même proportion entre un cercle & un quarré? Quand on parle de diamètre, on sous-entend toujours un cercle; on ne dit point le diamètre d'un quarré. Vos commissaires ont converti le

pourtour d'un guindre en un cercle dont ils ont trouvé le diamètre être de 24 pouces, & cette dimension n'est point fautive, comme vous le prétendez. Les guindres qui sont en usage ont 26, 28 & 30 pouces de jauge ou de diagonale, (ceux de 24 pouces ne sont employés que pour des soies super fines de 20 à 25 deniers.) Si on prend néanmoins une dimension moyenne, on trouvera que les quatre côtés d'un guindre dont la diagonale est de 27 pouces, sont égaux à un cercle de 76 pouces 4 lignes, dont le diamètre est plus grand que 24 pouces. Il paroît que les académiciens ont calculé leur diamètre d'après un guindre de 26 pouces de diagonale, qui est celui dont l'usage est le plus général; leur calcul n'est donc point faux ni exagéré, mais c'est le vôtre, mon R. P., qui l'est à tous égards.

Vous dites, *les quatre côtés d'un guindre de 24 pouces de diagonale étant égaux à 62 pouces, sont une longueur de soie de 744 lignes.* Ceux que vous renvoyez aux derniers des géomètres pourroient à leur tour, & avec bien plus de raison, vous renvoyer au dernier des artisans qui manient la règle & le compas; il vous apprendroit que les quatre côtés d'un carré de 24 pouces de diagonale sont égaux à 67 pouces 10 lignes, qui sont 814 lignes & non pas 744 lignes. Vous voyez, mon R. P., que pour entrer en lice avec des sçavans d'un certain ordre, il faut avoir au moins les premiers élémens de leur doctrine, & qu'on a mauvaise grace de prétendre relever leurs erreurs, quand on en fait soi-même d'aussi grossières.

Lorsqu'ils observent que la soie se collera sur vos bobines au sortir de la bassine, vous croyez répondre d'une manière victorieuse, en repli-

quant que vous la ferez passer sur une plaque de fer échauffée par le fourneau, avant qu'elle parvienne à la bobine. Mais l'expérience est totalement ici contre vous. M. Vial, entrepreneur d'une fabrique de soie, a eu la curiosité d'éprouver votre méthode avec le plus grand soin. Il a essayé de tirer de la soie sur des bobines & de la faire passer sur une plaque de tole échauffée, comme vous le proposez. La soie n'en a pas moins été collée sur la bobine au point d'avoir été obligé de la mouiller plusieurs fois pour pouvoir la devider. Il a trouvé que, pendant le tems qu'on faisoit la battue, les croisures se colloient si fort qu'il falloit les casser presque à chaque fois & en refaire d'autres. Vous pouvez lire le détail de ses épreuves, dans la lettre qu'il écrit à M. Duperron votre apologiste, insérée dans le Journal d'Agriculture du mois d'Avril 1769. Vous verrez que toutes vos belles opérations, répétées par un homme du métier, n'ont point eu ce brillant succès qui avoit fait l'étonnement & l'admiration d'un grand nombre de spectateurs à Lyon.

La réclamation que vous faites du témoignage de M. de Montigny, qui prit l'extrémité d'un fil de soie qui venoit d'être tirée en sa présence sur une bobine, & qu'il développa sans rupture, n'est qu'un pur sophisme aux yeux d'un homme instruit. Il falloit faire tirer cette soie avec la même vitesse que vous déterminez dans vos écrits, ne lui donner le fil à devider que 24 heures après, lorsque la soie auroit été parfaitement sèche, & vous auriez vu, comme lui, que ce fil ne se seroit pas développé ni si facilement ni sans rupture.

Est-ce répondre solidement à une objection que d'y opposer une expérience qui n'a eu aucun suc-

cès ? On vous fait appercevoir que le moyen de gagner du tems , en faisant filer quatre fils à la fois , est illusoire , parce qu'une fileuse peut à peine entretenir l'égalité des brins à deux fils , & vous donnez en preuve de cette possibilité un essai fait à Montpellier par un particulier (soldat dans je ne sçais quel régiment) qui présenta un tour sur lequel une tireuse filoit quatre fils à la fois , mais dont la méthode fut désapprouvée & rejetée par tous les gens de l'art ! sur quoi votre zélé défenseur s'épuise en regrets *de la perte d'une si précieuse découverte pour la perfection des arts & des manufactures ; demande des protecteurs pour écraser l'envie toujours prête à déprimer les plus beaux ouvrages ; compare votre malheureux sort à celui de cet infortuné ; & implore le ministre qui préside aux arts & au commerce , de n'être pas sourd à sa voix , afin que la France n'ait pas la douleur de voir l'étranger adopter avant elle ce que le génie a enfanté dans son sein.* Il faut convenir , mon R. P. , qu'un discours si pathétique est un moyen de défense bien triomphant contre vos injustes commissaires , & que ce tableau de comparaison est un garant bien sûr de la bonté de votre méthode.

A la bonne heure , mon R. P. que vous cherchiez tous les moyens possibles de vous défendre ; personne ne vous fera un crime de vous être trompé ni dans vos comparaisons , ni dans vos calculs , ni dans vos suppositions , ni dans votre logique ; mais aucun de vos lecteurs ne vous pardonnera de lui avoir présenté de fausses allégations. Sur ce que vos commissaires condamnent la préférence que vous avez donnée à des cones pour faire tourner vos fuseaux par frottement , à la place des roues dentées , vous jetez les hauts cris.

Ah ! Monsieur , où est donc la bonne foi ? demandez votre écrivain. M. Vaucanson a-t-il pu supposer le Père Peronier assez peu mécanicien pour ignorer l'avantage d'un bon rouage , sur tout autre moyen d'imprimer un mouvement de rotation ? N'a-t-il pas dû voir & faire entendre que l'auteur n'avoit employé ces leçons que par interim , &c. Il fait là-dessus une sortie des plus indécentes à cet académicien.

Il faut, mon R. P. , mettre le Public à portée de juger lui-même de quel côté est la bonne foi que vous reclamez, en exposant à ses yeux les propres termes de votre mémoire envoyé à l'académie de Paris, paraphé du secrétaire de celle de Lyon & signé de deux de ses membres.

Après avoir donné l'explication des trois figures concernant le mouvement de vos fuseaux, on y lit : « Le mouvement par engrenage des roues » *x*, *y*, *z*, seroit le plus sûr de tous ; mais parce » qu'il exige une grande précision dans la raille de » la denture & dans la position des roues en en- » grenage, & que la moindre imperfection fai- » sant heurter une dent contre une autre, occa- » sionne des secousses dans tout le fuseau qui ten- » dent à faire casser les brins de soie ; pour ces rai- » sons de difficulté & de dépense j'ai abandonné » ce mouvement d'engrenage pour en chercher un » plus simple & moins dispendieux.

» 2°. Le mouvement par cordage *z*, *x*, *z*, en » vérité, est le plus simple qui se puisse ; mais l'in- » convenient du relâchement des cordes & la né- » cessité de les changer souvent de canelure, & » d'en mettre d'autres de tems en tems, m'a en- » pêché à m'en tenir là ; c'est pourquoi j'ai encore » cherché une autre sorte de mouvement.

» 3°. Le moovement par frottement des cones
 » renversées y , sur les cones droits z , x , z , tel
 » qu'il est expliqué ci - dessus , est celui qui m'a
 » paru le plus propre à produire l'effet désiré , &
 » c'est celui que j'ai employé en dernier lieu avec
 » plus de succès qu'aucun des précédens , dans le
 » nouveau moulin à soie dont les plans & éléva-
 » tion sont ci-joints. »

C'est après vous être expliqué si clairement &
 si formellement sur les motifs du choix que vous
 avez fait des cones , & sur les inconvéniens qui
 vous ont fait abandonner les rouages , que vous
 insultez vos commissaires de vous avoir cru &
 montré capable de faire un pareil choix ? Ah !
 mon R. P. ne demandez plus où est la bonne
 foi ?

Après avoir attaqué la droiture de vos ju-
 ges , votre apologiste croit-il affoiblir ou
 lever leur objection , en s'écriant ! *Mais que*
dirait M. Vaucanson , si je lui annonçois que le
père Peronier a beaucoup simplifié ce fuseau , qu'il
regardoit comme un mal incurable ? Que devien-
droient ses objections , si , par un calcul exact de
comparaison , je lui prouvois que ce fuseau per-
fectionné équivaloit à deux cent pièces de sa métho-
de , les remplace & opère les mêmes effets ? Sans
 doute que s'il voyoit l'accomplissement de cette
 modeste promesse , il y applaudiroit ; mais les ob-
 jections n'en resteroient pas moins dans toute
 leur force à l'égard du fuseau qui a été examiné.
 Les corrections que vous avouez y avoir faites
 ne prouvent-elles pas qu'il étoit défectueux , &
 que les commissaires ont eu raison de les désa-
 prouver ?

Cette manière d'éluder l'objection est, on ne peut pas plus, familière à votre écrivain. A chaque difficulté qu'on vous oppose, il prend vos juges à partie *de ne vous avoir pas cru assez fertile en inventions pour lever un tel obstacle ou corriger un tel défaut*. D'autres fois il répond plus poliment, qu'il est possible de mieux faire, & que les commissaires applaudiront eux-mêmes aux moyens ingénieux dont vous vous servirez pour produire tel effet ; ailleurs, c'est une pièce que vous avez changée & qui opérera des prodiges ; ici c'est une nouvelle production du génie qui vient d'éclore, mais que vous vous garderez bien de faire connoître à vos perfides commissaires, dans la crainte que vous ne soyez encore une fois leur dupe, en abusant comme ci-devant de votre confiance ; enfin c'est toujours en promettant que vous remédiez à tout qu'il s'imagine prouver la bonté de ce que vous avez fait. Voilà une manière de répliquer qui est assurément bien honnête & bien solide ! donner des espérances pour des démonstrations, est-ce là ce qu'il appelle *détruire jusqu'à la source les erreurs répandues avec trop de profusion dans leur rapport* ?

Eh ! de grace, mon R. P., renoncez à l'espoir chimérique que vous avez de pouvoir faire connoître par des brochures l'excellence & les avantages de votre méthode. C'est aux yeux des artistes qu'il faut parler & non pas à leur esprit. Vous ne les persuaderez point par de belles phrases, qu'on puisse filer dans le même tems autant de soie sur quatre petites bobines que sur un guindre qui est cinq ou six fois plus grand ; qu'une fileuse entretiendra la même égalité de brins dans quatre fils de soie comme dans deux. Vous ne les persuaderez point que cette soie pourra être aisée-

ment & suffisamment purgée au tirage avec des pinces appliquées aux guides du *va & vient*. Vous ne leur ferez pas entendre comment ces quatre fils pourrout sécher dans leur prompt trajet de la bobine, au moyen d'une tole échauffée par le fourneau; que ces fils ne se brûleront jamais quand ils resteront immobiles, soit pendant la battue des cocons, soit lorsqu'il faudra en renouer quelqu'un de cassé. Toute l'éloquence de votre écrivain ne viendra jamais à bout de leur faire comprendre ces vérités; il n'y a que des exemples en grand & de quelque durée qui puissent les leur rendre sensibles.

Avec les plus beaux raisonnemens, vous ne persuaderez jamais ceux qui font de la soie qu'il y aura moitié à gagner de prolonger leur tirage pendant toute l'année; qu'ils conserveront facilement tous leurs cocons, en les enfermant dans des sacs pendus au plancher, avec un cornet de fer blanc par-dessus. Jamais ils ne comprendront que plusieurs de vos moulins isolés puissent donner plus de bénéfice qu'un pareil nombre des autres réunis dans ce même lieu; que la main-d'œuvre sera moins considérable dans les vôtres mus à bras, que dans ceux qui tournent à l'eau; qu'on y fera plus d'ouvrage pendant le jour que dans les autres qui vont jour & nuit, &c. Tous ces fabricateurs de soie, mon R. P., ont l'esprit trop bouché pour concevoir ces choses possibles; vous ne les leur ferez point entrer dans la tête avec les phrases de M. Duperron; ce n'est que lorsqu'ils les verront s'exécuter & se répéter devant eux qu'ils les croiront; l'avantage qu'ils y reconnoîtront, déterminera seul leur confiance.

Vous devez voir l'inutilité de toutes ces louan-

ges prématurées dont vous avez rempli les papiers publics pour faire goûter votre méthode. On n'a jamais pu concilier cette grande sensation qu'a fait, à Lyon, votre moulin, avec l'inaction dans laquelle sont restés vos admirateurs. Si l'on en croit votre apologiste, tous les sçavans, tous les fabricans & tous les artistes expérimentés qui ont vu votre chef-d'œuvre ont été surpris & émerveillés de la simplicité de vos moyens, de la perfection de l'ouvrage, des avantages immenses qui en résulteroient pour leur fabrique, & cependant personne n'a été tenté de profiter d'une si précieuse découverte qui lui étoit offerte.

Comment est-il possible que dans le nombre de ces riches négocians qui font le commerce de la soie à Lyon, à qui appartiennent les moulins qui sont dans nos provinces, & pour le compte de qui se font toutes nos filatures, il ne s'en soit pas trouvé un seul qui vous ait procuré les fonds nécessaires pour l'exécution d'un moulin avec lequel il se seroit assuré d'accroître si considérablement ses bénéfices ? Cela n'est point du tout aisé à comprendre.

Si l'on considère encore que c'est à Turin que vous avez mis au jour votre mécanique ; que c'est à des Piémontois, nos maîtres dans l'art de fabriquer la soie, que vous en avez fait le premier hommage, & que vous n'avez obtenu d'eux que des regards stériles & indifférens, tout ce que dit M. Duperron devient de plus en plus incompréhensible.

Enfin, pour dernière ressource, vous avez fait transporter votre moulin à Montpellier ; vous l'avez présenté à MM. des Etats, toujours disposés à recevoir favorablement ce qui peut contri-

buer au bien & à l'aggrandissement de leurs fabriques ; ils l'ont fait examiner par les premiers moulins de la province ; ils ont offert de le donner en pur don à ceux qui voudroient & qui croiroient en faire un usage utile , il n'y en a pas eu un seul qui ait voulu l'accepter.

Votre défenseur dira-t-il que vous avez trouvé, dans tous ces différens lieux , *des jaloux comme dans l'Académie ? que vous avez été par-tout en butte à l'envie prête à étouffer le feu du génie & des belles inventions ?* Ah ! mon R. P. , croyez que l'intérêt est une passion encore plus forte & plus générale ; ne doutez pas un moment que si quelqu'un de ceux à qui vous avez montré votre moulin , y eût reconnu une partie seulement des avantages que vous promettez , il ne vous eût offert les moyens nécessaires pour se les procurer , & qu'il ne vous eût prié instamment de lui donner la préférence.

C'est cependant après avoir essuyé tous ces refus que vous prenez le ton avantageux , & que vous vous répandez en invectives contre les commissaires de l'académie , de ne vous avoir pas donné leur approbation ? C'est avec des présumptions si défavorables pour votre découverte que vous osez faire un crime à l'un d'eux qui , par état , est commissaire du Roi en cette partie , d'avoir conseillé au ministre de faire examiner vos machines à Lyon , par les gens de l'art , plutôt que de les faire transporter & établir , aux frais du gouvernement , à Paris , où il n'y a point de concs , point de fileuses , point de moulins pour en faire l'épreuve , & pas un objet pour servir de comparaison. N'étoit-ce pas se recuser lui-même pour juge que de donner cet avis ? A qui persua-

208 MERCURE DE FRANCE.

derez vous qu'un conseil si sage & si prudent n'a été dicté que par la jalousie & par des vues d'intérêt? Tous-ceux qui ont vû vos machines, & qui connoissent celles de cet académicien, pourront-ils le soupçonner d'avoir pu, un moment, en être jaloux? Non, mon R. P., cette sage précaution sera généralement approuvée. Tout le monde lui sçaura gré d'avoir épargné à l'Etat une dépense qui eût été inutile. Le Roi ne seroit pas assez riche s'il falloit qu'on éprouvât inconsidérément, à ses frais, toutes les idées qui passent par la tête des particuliers.

Croyez-moi, mon R. P., au lieu de faire travailler la presse des imprimeurs, employez vos facultés à perfectionner votre moulin & à répéter vos expériences. Lorsque nous pourrons y apercevoir le plus léger avantage sur ceux dont nous faisons usage, vous ne trouverez plus ni rivaux ni jaloux; vous obtiendrez bien vîte & notre confiance & le suffrage de vos prétendus adversaires. Des succès bien connus & bien confirmés feront mieux votre apologie que tous les écrits de M. Duperron. L'intérêt, ce grand mobile des actions humaines, deviendra votre appui & sera le meilleur protecteur que vous puissiez trouver *pour écraser l'envie toujours prête à déprimer les plus beaux ouvrages.*

Je suis, &c.

ANECDOTES.

I.

BASSOMPIERRE s'opposa à la fantaisie qu'eût Henri IV de glisser sur un bassin dont l'eau étoit glacée ; qu'y a t-il à craindre , lui dit le Roi , en voilà tant d'autres qui ont glissé avant moi ? *Sire* , lui répondit Bassompierre , *c'est que vous êtes bien d'un autre poids que tous ces gens-là.*

I I.

Le vieux comte de Derby qui vécut sous les règnes de Jacques & de Charles I^r, n'étoit point recherché dans sa parure ; ses habits étoient semblables à ceux que porte un bon fermier. Un jour étant venu à la cour , un Ecoissois élégant lui refusa l'entrée de la chambre du Roi , en lui disant que personne ne pouvoit s'y présenter sans être gentilhomme , ou du moins vêtu comme un gentilhomme. Le Comte insista ; la dispute devint vive : le Roi , qui entendit du bruit , vint s'informer lui-même du sujet qui le causoit.

Ce n'est rien, Sire, dit le Comte, vos compatriotes ont laissé derrière eux en Ecosse, leurs manières & leurs guenilles, ils ne se connoissent plus ici, & insultent ceux qui valent mieux qu'eux. Le Roi parut irrité de l'affront qu'on avoit fait à un si grand seigneur : Je suis au désespoir, lui dit il, mon cher Derby, de l'insolence de mon domestique ; mais vous en serez vengé ; & si vous le désirez, il sera pendu sur le champ. Pendu, s'écria le Comte, c'est une satisfaction trop foible pour l'insulte qu'il m'a faite, & j'espère qu'il sera puni plus sévèrement. — Vous n'avez qu'à parler, & je vous jure que vous serez obéi. — Eh bien, je demande à Votre Majesté de le renvoyer promptement en Ecosse.

I I I.

Le Roi Jean, père de Henri III, Roi d'Angleterre, demanda une somme de 10000 marcs d'argent à un Juif de Bristol, & sur son refus, ordonna de lui arracher chaque jour une dent, jusqu'à ce qu'il consentît à payer cette somme : le Juif perdit sept dents, & paya.

I V.

Deux freres, l'un Poëte, l'autre Musicien, parloient avec éloge de leurs talens. Despréaux, ennuyé de leurs propos, demanda qui faisoit des vers ? Le Musicien répondit, *c'est mon frere, & moi je les chante ; ... & moi, ajouta Despréaux, je les sifle.*

V.

Un homme prétendoit être né aveugle, & avoir recouvré la vue par l'attouchement de la Châsse de S. Alban. Le Duc de Glocester passa dans le lieu où étoit cet homme, le questionna, & paroissant douter de sa guérison, lui demanda de quelles couleurs étoient les habits des gens de sa suite. Le prétendu aveugle-né répondit très-juste à cette question. » Vous êtes un coquin ! s'écria le Duc ! Si vous étiez né aveugle, vous ne connoîtriez pas les couleurs, » & dans l'instant il le fit mettre au carcan, comme un imposteur.

V I.

Un Charretier avoit été trois fois à Windsor avec sa charrette, pour voiturier quelques parties de la garde-robe d'Elisabeth, Reine d'Angleterre. Lorsqu'il se fut présenté une fois, deux fois, trois fois, les gens de la garde-robe lui dirent à la troisième, que le changement qu'on avoit voulu faire n'auroit pas lieu. Le Charretier impatienté de la corvée, s'écria, en frappant de sa main sur sa cuisse : » Je vois à présent que la Reine » est une femme comme la mienne. » Elisabeth qui étoit alors à la fenêtre entendit ces mots, & demanda : « qui est » cet insolent ? » Elle lui envoya aussitôt trois anges (dix schellings) pour lui fermer la bouche.

V I I.

Du balcon d'un gros *Bourvalais*
 On admiroit une superbe vue,
 L'azur des cieux par ses reflets
 Colorioit le mont qui bornoit l'étendue :
 Coupant la plaine en plusieurs sens,

Une rivière offroit en vingt lieux différens

Le miroir de son eau fuiante;

On s'écrioit, quel spectacle voilà!

Cocher, mets les chevaux, dit la bête opulente;

Nous irons voir de plus près tout cela.

Par M. B.

A V I S.

I.

*Elixir spécifique de la Dame Pariseau,
pour la guérison des dartres,*

MADAME Pariseau, autorisée par la commission royale de médecine, continue, avec le plus grand succès, le débit de son Elixir pour la guérison des humeurs dartreuses. Ce remède, tiré entièremens du règne végétal, purifie le sang en le débarrassant des humeurs qui nuisent à sa circulation. Son efficacité est suffisamment constatée par des expériences sans nombre, certifiées par des personnes de l'art. Le régime que ce remède exige, n'a rien de gênant : on peut le prendre en tout tems, & le transporter par-tout, même par mer, sans craindre qu'il dégénère.

Le prix des bouteilles est de 12 liv. elles tiennent environ demi-septier.

Madame Pariseau demeure rue des Fossés de M^{le} le Prince, maison du Riche-Laboureur. Elle prie les personnes qui lui écriront pour avoir de son re-

mède, de lui en faire remettre le prix, & d'affranchir leurs lettres.

I I.

*LETTRE à M. Cambon, chirurgien du
Corps de S. A. R. Madame la Prin-
cesse Charlotte de Lorraine à Mons.*

Je connois trop, Monsieur, votre zèle pour le bien de l'humanité affligée par différentes maladies, & conséquemment pour les progrès de l'art que vous pratiquez, avec autant de charité pour les indigens, que de succès distingués en tous genres pour tous ceux qui vous donnent leur confiance. Hé! qui pourroit vous la refuser cete confiance, d'après le choix dont vous a honoré, en vous attachant à elle-même, l'illustre Princesse, que les vertus & les connoissances distinguent autant du commun de la société, & même des grands, que sa haute naissance!

Je me flatte donc, que vous recevrez avec autant de satisfaction que j'en ressens moi-même à vous l'apprendre, les progrès de l'art dans une partie très-essentielle, dont je suis témoin oculaire. Je crois que vous n'avez pas ignoré le bruit, que fit l'arrivée du sieur Daran à Paris, par la découverte d'un traitement nouveau dans les maladies de l'urètre, traitement décisif, presque inconnu jusqu'alors. Le bruit de ses succès s'étendit bien-tôt de la capitale dans les provinces; je fus l'agent d'un fait dont le malade étoit si souffrant & désespéré, que de la ville de Saumur, où il résidoit, il fut obligé de se voiturer par la

Loire , jusqu'à Orléans , & de cette ville à Paris sur des brancards. Il avoit plusieurs fistules à l'urètre & à l'escrotum avec une grosseur calleuse au périnée qui lui faisoient jeter les hauts cris dans le passage de quelques gouttes d'urine qui se répétoit jour & nuit à tous instans. M. Daran le logea chez lui , & le guérit parfaitement. Ce fait , quoiqu'il fût possible d'en citer sans nombre de semblables & peut-être de pires , en vaut un millier tout seul pour moi. La réputation dudit sieur , par cette affluence , devint si grande & si générale , que sa fortune en fit de même , quoiqu'il se soit imposé , dans tous les tems , de traiter les pauvres comme les aisés , que cette fortune le disputa rapidement à la plus sublime renommée dans la chirurgie.

L'abondance de cette fortune , si rare dans les plus habiles gens à talens , avec un caractère affable & liant , fut pour lui un piège ; divers inventeurs de projets , dont Paris ne manque jamais , lui proposèrent des entreprises étrangères à son sujet & à ses connoissances , pour y faire valoir son argent : il les écouta , car l'appas du gain fut toujours l'enchanteur de tous les états ; des compagnies se formèrent , les fonds y occupèrent la principale place ; les suites n'en furent pas heureuses ; il se trouva le plus solvable , & il en fut dérangé ; il fut forcé de s'absenter ; de basses jalousies en profitèrent pour dénigrer ses talens , comme les enchanteurs de la fortune l'avoient fait pour dégrader sa sienne. Enfin ces tems d'orages s'étant calmés , il a repris l'exercice de cette partie de chirurgie , à laquelle il s'est borné ; mais voici un fait qui m'a frappé , & que j'ai admiré pour l'avantage du public de-

216 MERCURE DE FRANCE.

puis ce retour, c'est de voir que pendant ses absences de Paris, dont il en a passé une des plus considérables à Londres, où il a traité & guéri quantité de malades *, il a si bien médité & perfectionné son secret & son traitement, qu'il surmonte des obstacles en moins d'un mois, qui lui auroient résisté autrefois plus de trois, & que ce même remède, dont l'objet n'étoit d'abord que pour les débris du libertinage, réussit également pour des obstacles que toute autre maladie peut produire dans le canal. Un paysan de la campagne à douze lieues de Paris, qui ne s'étoit jamais exposé dans aucun cas douteux, se présenta au frère Cosme, croyant être attaqué de la pierre : ce frère ayant reconnu que l'obstacle dont le malade se plaignoit résidoit dans le canal, que ce même canal étoit percé en trois différens endroits de son trajet, par des fistules, il l'adressa au sieur Daran, rue des bons Enfans, près le Palais-Royal alors, présentement dans le cul de sac de St Thomas-du-Louvre, ainsi qu'il en use pour tous les malheureux qui se présentent à lui pour semblables cas d'embarras dans le canal ; ce paysan a été parfaitement guéri en moins de vingt jours, quoique l'obstacle parût très-considérable ; ce fait tout récent est connu du fameux M. Tronchin, auquel le sieur Daran l'a fait voir avant & après le traitement. D'où

* Sa poitrine délicate se trouvoit si fatiguée du bitume du charbon de terre qui constitue le principal chauffage de Londres, qu'il fut forcé de repasser à l'air de France, malgré les instances des Anglois, qui désiroient de le fixer avec eux.

le

je conclus que, si quelqu'un doute que le sieur Daran ne soit pas le plus habile pour guérir sûrement ce genre de mal, il l'est & le sera toujours selon moi, quoique je sois certain que plusieurs ont voulu l'imiter ou le contrefaire, sans y avoir réussi; au reste, s'il est encore des incrédules attaqués de ce mal, il ne tiendra qu'à eux de vérifier mon rapport; je suis d'ailleurs si certain de ce que je vous marque, que je vous permets d'en communiquer avec qui vous voudrez, sans craindre le démenti.

FENOHC.

I I I.

Lettres - patentes du Roi, enregistrées au parlement, en faveur du Sr Agironi, botaniste, portant privilège exclusif pour la distribution dans tout le royaume de son remède anti-vénérien composé uniquement de sucs des plantes.

Ce remède reconnu souverain dans les maladies vénériennes les plus invétérées, ne doit pas être moins efficace dans toutes celles qui proviennent de l'âcreté du sang ou de quelqu'engorgement d'humeurs corrosives; aussi en use-t-on avec succès pour les fleurs blanches, pour les lèues répandues, pour le scorbut, pour les dartres; & ce qu'il y a de plus commode, c'est qu'on peut s'en servir en tout tems, sans distinction de saisons & de cli-

K

218 MERCURE DE FRANCE.

mats. Il ne cause aucune gêne ; il n'empêche pas de vacquer à ses affaires ; il est aussi agréable au goût que salulaire dans ses effets : comme il est balsamique & stomachique , plusieurs personnes de l'un & de l'autre sèxe , sans être attaquées du mal vénérien , en font usage dans la seule vue de se maintenir en bonne santé.

La demeure du Sr Agironi est rue Pavée Saint-Sauveur , la dernière porte cochère ayant d'entrer dans la rue Françoisè.

Il enverra aux malades de province la quantité de son remède convenable à leur état , la manière de s'en servir & le régime qu'ils auront à observer. Le prix sera plus ou moins haut , selon la quantité dont on en aura besoin. Ceux qui lui écriront auront soin d'affranchir le port s'ils veulent avoir réponse.

Ceux qui voudront consulter le Sr Agironi à Paris le trouveront chez lui tous les matins jusqu'à une heure après midi , & depuis cinq heures du soir jusqu'à neuf.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Petersbourg , le 25 Septembre 1770.

ON avoit annoncé que le général Panin devoit donner , le 6 ou le 7 de ce mois , un assaut général à la ville de Bender ; mais comme on n'a rien appris de nouveau sur les progrès du siège , il y a apparence que cette tentative n'a pas eu lieu ou qu'elle n'a pas réussi.

De Warsovie, le 3 Octobre 1770.

Il vient d'être enfin résolu que les troupes de la Couronne, commandées par le général Branicki, formeront avec les Russes un cordon pour arrêter les progrès de la peste. On a donné des ordres pour faire exécuter dans les villes de la Prusse Polonoise les mêmes réglemens qu'on observe dans la Prusse Royale pour prévenir les progrès de la contagion. Quelques personnes ayant voulu, malgré les défenses, se glisser à travers le cordon formé à Willembourg, ont été tuées par les sentinelles, postées en avant.

On trouva dernièrement, en différens quartiers de cette ville, des matières combustibles que des incendiaires avoient placées de manière à mettre le feu à la ville. Le premier de ce mois, à dix heures du soir, on découvrit aussi une mèche allumée dont le feu n'avoit plus qu'un très-petit espace à parcourir pour se communiquer à un paquet de poudre & à d'autres matières combustibles placées dans un certain endroit du palais du Roi. Ces découvertes ont engagé le général Weymarn à faire marcher la nuit, dans les rues, de fortes patrouilles, & à poster, dans toutes les places & dans tous les carrefours, des piquets avec quelques pièces de canons.

De Coppenhague, le 9 Octobre 1770.

Il paroît une déclaration, par laquelle Sa Majesté, voulant engager les matelots & autres gens de mer, ses sujets, qui sont actuellement au service des puissances étrangères, à retourner dans ses états, non-seulement leur accorde la jouis-

220 MERCURE DE FRANCE.

sance de l'amnistie qui a été publiée, dès le 14 du mois dernier, & dont ils n'ont pas voulu profiter, mais leur promet encore une récompense & un avancement proportionné à la capacité de chacun d'eux.

De Vienne, le 23 Octobre 1770.

Le double cordon de troupes qu'on a tiré pour garder les passages de la Transilvanie ne permet à qui que ce soit de franchir les lignes. Suivant les derniers avis reçus de cette province, la peste continue de faire des ravages dans le Kalibaschen & s'est manifestée à Neutohan, village situé dans le district de Cronstadt; mais on ajoute que les dispositions faites par la commission de Santé, font espérer que ce fléau ne pénétrera pas plus avant dans cette principauté. D'autres avis reçus de Silésie portent que la contagion fait chaque jour de nouveaux progrès en Pologne.

Il arriva à la cour, le 27 du mois dernier, un courrier dépêché de Berlin qui n'a été que quarante-huit heures en route. Le lendemain, il est parti avec la réponse aux dépêches qu'il avoit apportées.

De Venise, le premier Octobre 1770.

Des lettres de Gênes portent que le gouvernement a fait signifier à tous les religieux étrangers des Mineurs Observantins de St François, un ordre par lequel il leur est enjoint d'évacuer cet état & de retourner dans leur patrie.

De Londres, le 16 Octobre 1770.

Le 12 de ce mois, le Roi rendit, en son conseil, une nouvelle ordonnance par laquelle il

enjoint à tous les Matelots Anglois , attachés au service étranger , de quitter ce service sous peine d'être poursuivis selon les loix & de ne pas être réclamés par Sa Majesté comme Sujets de la Grande-Bretagne , dans le cas où , servant chez l'étranger , ils seroient enlevés par les Turcs , les Algériens ou autres. La même ordonnance a pour but d'encourager l'enrôlement des Matelots & , pour cet effet , Sa Majesté porte à soixante chelins la gratification de 30 , assignée à chacun des Matelots ordinaires qui s'enrôleront avant le 30 du mois prochain , & assigné une récompense plus forte que celle qui avoit été arrêtée jusqu'ici pour ceux qui dénonceront des Matelots cachés.

Les vaisseaux de la Compagnie des Indes *le Renard* & *l'Anson* sont arrivés dernièrement , le premier de Bombay , & le second de Bengale & de Madrafs. Suivant le rapport de ces bâtimens , la guerre continue encore-entre Hider Ali Kan & les Marates , & ceux-ci ayant remporté sur lui quelques avantages , il a demandé au président du conseil de Madrafs les secours qu'on s'est obligé de lui fournir par le dernier traité de paix de l'année dernière ; mais on n'avoit pas encore acquiescé à sa demande au départ des vaisseaux qui ont apporté cette nouvelle.

On a reçu dernièrement des lettres de Madrafs , du 13 Février dernier , par lesquelles on apprend que Cossim Ali Kan , Nabab déposé , a rassemblé un gros corps de troupes sans qu'on sçache quel peut être son dessein. On croit cependant qu'il a pour objet d'offrir son assistance au Mogol pour le mettre en état de rentrer à Delhi. Cet Empereur sollicite , depuis plusieurs années , le secours des

Anglois pour l'exécution de ce projet ; mais ils ont constamment refusé d'entrer dans ses vues.

De Fontainebleau , le 20 Octobre 1770.

Le régiment du Roi , infanterie , qui s'étoit rendu à Sens , est arrivé , le 11 de ce mois , au camp formé près de cette ville , avec soixante dix hommes du Corps Royal de l'Artillerie & huit pièces de canon. Sa Majesté , accompagnée de Mgr le Dauphin , de Madame la Dauphine , de Mgr le Comte de Provence , de Mgr le Comte d'Artois & de Mesdames , s'est rendue , le 14 , à la plaine occupée par ce régiment , pour en faire la revue ; & , après avoir passé dans les rangs , Elle l'a vu défilé. Le Roi s'est transporté de nouveau à la même plaine , le 17 , pour y voir exécuter les différentes manœuvres prescrites par les ordonnances , lesquelles ont été commandées par le comte du Châtelet-Lomont , maréchal de camp , colonel-lieutenant de ce régiment. Sa Majesté a paru très-satisfaite de l'instruction & du travail des Officiers , de la précision & de la célérité des différentes évolutions qui se sont faites en sa présence , ainsi que de la vivacité & de l'exécution des feux de l'Infanterie & du canon : ces différentes manœuvres ont duré une heure & demie. Après que le Régiment eut défilé devant le Roi , Sa Majesté se rendit au Village de Samoreau , & fit l'honneur au Comte du Châtelet de souper chez lui avec Monseigneur le Dauphin. Pendant toute la durée du camp , les Officiers de ce Régiment ont eu l'honneur de faire , chaque jour , leur cour au Roi , qui a daigné leur donner des marques particulières de ses bontés , sur-tout à ceux qui avoient déjà paru devant Sa Ma-

jesté aux précédentes revues ; Sa Majesté a permis aussi que tous les Soldats yinssent ici , pendant la chasse , visiter les appartemens. Ce Régiment est parti hier pour se rendre à Besançon , Ville qui lui a été destinée pour Garnison.

De Grenoble , le 15 Octobre 1770.

Il s'est élevé ici & dans nos environs , la nuit du 13 au 14 de ce mois , un furieux ouragan accompagné de tonnerre & de pluie. La foudre est tombée sur le clocher de la paroisse des côtes de Sassenage , village situé à deux lieues de cette ville ; elle en a brûlé le toit , a fait tomber deux angles du mur , a mis le feu au bésroi , & delà se glissant par le trou qui sert au passage de la corde de la cloche , elle a coupé cette corde en deux , est entrée dans la sacristie , en a renversé & brisé les armoires & a fondu la patene du calice dont elle a coupé le pied près de la coupe : elle a passé ensuite dans l'église , a renversé & mis en pièces le confessionnal , a cassé toutes le vitres & fondu les barreaux de fer d'une fenêtre par laquelle elle est sortie , a détaché de cette même fenêtre une grosse pierre de taille & a laissé d'autres traces de son passage. La pluie abondante & les prompts secours qui ont été apportés ont préservé de l'incendie l'église & la maison curiale qui y est adossée.

PRÉSENTATIONS.

Le Sieur de Vandeuil s'étant démis de la charge de premier Président du Parlement de Toulouse , Sa Majesté a nommé à cette charge le Sieur Niquet , Président du même Parlement ,

224 MERCURE DE FRANCE.

lequel a prêté serment entre les mains du Roi le 11 d'Octobre.

Le même jour, le Chevalier d'Ecquevilly, Sous-Lieutenant au Régiment Royal, Cavalerie, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté & à la Famille Royale.

Le Sieur de Pirot, ancien Capitaine au Régiment de Lyonnais, prêta serment le 14 Octobre entre les mains du Roi pour la Lieutenance de Roi de la Guienne, laquelle est assignée toute l'étendue de l'élection des Landes & des pays de Labour & de Soule.

Le même jour, l'Abbé Expilly, Chanoine-Trésorier en dignité du Chapitre Royal de Tarascon, Membre de plusieurs Académies, eut l'honneur de présenter à Sa Majesté le sixième Volume de son *Dictionnaire Géographique, Historique & Politique des Gaules & de la France*.

N A I S S A N C E S.

La Duchesse de Holstein-Sondenbourg-Augustbourg, née de Holstein-Ploen, est accouchée le 4 Octobre d'un Prince qui a été nommé Charles-Guillaume.

M O R T S.

Le Père Le Seur, Minime François, célèbre Mathématicien, est mort à Rome le 22 Septembre, âgé de 78 ans.

Maximilien-Antoine Vander-Noot, quinzième Evêque de Gand, Comte d'Everghen,

est mort en son Palais Episcopal le 27 Septembre dans la 95^e année de son âge.

Hélène - Angélique-Rosalie de l'Aubespine de Verderonne , Veuve de Jérôme Phelypeaux , Comte de Pontchartrain , Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Marine , Commandeur des ordres du Roi , &c. est morte à Paris le 10 Octobre dans la 84^e année de son âge.

Le 19 Octobre , Monseigneur le Dauphin prit le deuil pour huit jours à l'occasion de la mort du Prince Guillaume - Adolphe de Brunswick de Wolffenbutel , Général - Major , & Chef d'un Régiment au Service de Prusse , & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Noir , mort dernièrement à l'Armée Impériale de Russie , âgé de 25 ans.

Messire Philippe Durand , Chevalier , Comte d'Auny , mort en son Château de Baby , près Nogent - sur - Seine , le 13 Octobre , âgé de 87 ans.

Adelaïde - Elisabeth d'Hallencourt de Dromenil , Dame pour accompagner Madame , épouse du Marquis de Belsunce , Grand-Sénéchal des Provinces d'Aginois & de Condomois & Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de son nom , est morte à Bagnères de Luchon , le 4 Octobre , dans la vingt-quatrième année de son âge.

Henri-François le Dran , Doyen des Maîtres en Chirurgie , ancien Directeur de leur Académie , ancien Chirurgien-Major de la Charité , & Chirurgien Consultant des Camps & Armées du Roi , de la Société Royale de Londres , &c. connu par différens Ouvrages , est mort ici le 17 Octobre , âgé de 85 ans.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Elégie sur un cimetière de campagne,	<i>ibid.</i>
Epître à mes Parens,	11
L'Enlèvement, anecdote,	16
Les Rêveries du Boul, ode,	28
Hommage à la Vérité,	33
Vers à une Demeiselle,	34
Vers à une Dame,	<i>ibid.</i>
Le bon Père. Proverbe,	35
Inscription pour le buste de Mgr l'Evêque d'Orléans,	57
Remerciement du Peuple de Nevers à M. le Marquis de Tourny,	58
Vers à Madame la Marquise de Tourny,	59
Vers pour le portrait de M. Boucher,	<i>ibid.</i>
Vers à Mlle Valeyer,	60
Dialogue entre Bénélope & Ninon-l'Enclos,	63
Vers sur l'Espérance,	71
Vers à ma Tante,	72
L'Emprunteur,	73

NOVEMBRE. 1770. 227

Explication des Enigmes & Logogripes,	75
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGRYPHES,	78
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	80
La Comtesse de Fayel, tragédie,	<i>ibid.</i>
Mémoires & observations de chirurgie, par M. Trecourt,	98
Jugement impartial sur les lettres de la cour de Rome,	99
Histoire des Evêques d'Amiens,	100
Abrégé de la vie & du système de Gassendi,	106
Dissertation sur les parties sensibles du corps animal,	110
Histoire des différens Peuples du monde,	112
Essais sur les moyens de perfectionner la tein- ture,	117
Dégradation de l'espèce humaine par l'usage des Corps à baleine,	118
Cours d'Histoire Naturelle,	119
Discours critiques sur le Gouv. de l'ancienne Rome,	121
Lettres sur la vérification des écritures,	122
Etat de la Pologne,	123
Les douze Césars,	129

228. MERCURE DE FRANCE.

Histoire générale de l'Asie , l'Afrique & l'Amérique ,	131
ACADEMIES. Besançon ,	145
Flessingue ,	149
SPECTACLES , Opera ,	151
Comédie françoise ,	153
Fête donnée par M ^{le} la Duchesse de Mazarin ,	155
ARTS , Gravure ,	169
Musique ,	188
Géographie ,	190
Lettre de M. * * * , au Père Peronier , sur la réclamation contre le jugement que l'Académie royale des sciences a donné de son moulin à soie ,	196
Epigrammes, ANECDOTES ,	209
AVIS ,	213
Nouvelles Politiques ,	218
Naissances , morts ,	224

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu , par ordre de Monseigneur le Chancelier , le Mercure de Novembre 1770 , & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression. A Paris , le 30 Octobre , 1770.

RÉMOND DE STE ALBINE.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,
DÉCEMBRE. 1770.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnaissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, *in-4°* ou *in-12*, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dio-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
gères, rue de la Juftienne. 36 liv.

L'OBSERVATEUR FRANÇOIS A LONDRES, com-
posé de 24 parties ou cahiers de 6 feuilles cha-
cun; ou huit vol. par an. Il en paroît un cahier
le 1^r, & le 15 de chaque mois. Franc de
port à Paris, 30 liv.

Et franc de port par la poste en province, 36 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des sciences morales & politiques, *in-12*.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire,

- L***es douze Césars de Suétone, traduits par*
M. de la Harpe, 2 vol. in-8°. brochés 8 l.
- L'***Ecole Dramatique de l'Homme, in-8°.*
broch. 3 l. 10 s.
- H***istoire des Philosophes anciens, avec leurs*
Portraits, 2 vol. in-12. br. 5 liv.
- D***ictionnaire portatif de commerce, 1770,*
4 vol. in-8°. gr. format rel. 20 l.
- L***e Droit commun de la France & la Coutume*
de Paris; par M. Bourjon, n. éd. in f. br. 24 l.
- E***ssai sur les erreurs & superstitions anciennes*
& modernes, 2 vol. in-8°. br. 4 l.
- L***e Diogène moderne, ou le Défaprobateur,*
2 vol. in-8°. br. 5 liv.
- L***e Mendiant boîteux, 2 part. en un volume*
in-8°. br. 2 l. 10 s.
- C***onsidérations sur les causes physiques,*
in-8°. rel. 5 l.
- M***émoire sur la musique des Anciens,*
in-4°. br. 9 l.
- S***atyres de Juvenal; par M. Dufaulx,*
in-8°. rel. 7 l.
- R***ecréations économiques, vol. in-8°. br. 2 l. 10 s.*
- L***e Dictionnaire de Jurisprudence canonique,*
in-4°. 4 vol. rel. 48 l.
- D***ict. Italien d'Antonini, 2 vol. in-4°. rel. 30 l.*
- M***éditations sur les Tombeaux, 8 br. 1 l. 10 s.*
- M***émoire pour les Natifs de Genève, in-8°.*
broch. 1 l. 4 s.



M E R C U R E

D E F R A N C E.

D É C E M B R E. 1770.

P I È C E S F U G I T I V E S

EN VERS ET EN PROSE.

*SUITE & fin du Printems , chant premier
du poème des Saisons. Essai d'imita-
tion libre de Thompson.*

Effets du Printems sur l'homme.

POURSUIS , ô Muse , & sur l'homme en tes
chants

Peins le pouvoir & l'effet du Printems :
Quand tout concourt au bonheur de son être ;
Peut-il , rebelle à l'attrait des plaisirs ,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Se refuser aux innocens desirs
Que la saison dans son ame fait naître !
Cœurs dépravés, esprits ambitieux ,
Fuyez ! fuyez , ames impénétrables !
Est-ce pour vous que le flambeau des cieus
Verse au printems des rayons favorables ;
Que dans l'été la féconde Cérés
De ses moissons enrichit les guérêts ;
Et que Palès & Bacchus & Pomone
De leurs bienfaits embellissent l'automne ?
Non , venez , vous dont les cœurs bienfaisans
Cherchent le pauvre au fond de sa retraite :
Votre bonté prévoyante , inquiète ,
Ne voit jamais ses besoins accablans
Sans le tirer de l'affreuse disette :
Vos soins ardens , pour essuyer ses pleurs ,
Des noirs réduits pénètrent les horreurs :
Soyez comblés des biens de la nature !
Qui mieux que vous mérite ses présens ?
Toi , dont Dieu même orna l'argile pure ,
Sage Doris , tels sont tes sentimens !
Epouse tendre & vertueuse mère ,
Que j'aime à voir la beauté de ton cœur ,
A dévoiler ton ame toute entière ,
Pour admirer sa sublime candeur !
O de ton sexe inimitable exemple ,
Chez toi les arts ont établi leur cour :
De la vertu ton cœur est le séjour ,
Et l'amitié l'a choisi pour son temple !

Tout du Printems éprouve le pouvoir ;
Sur l'homme même il agit , il opère :
Un éclat vif anime la bergère ,
Et sur son front peint l'amour & l'espoir ;
Son teint fleuri respire la jeunesse ;
Déjà ses yeux sont plus étincelans :
Son sein palpite & s'élève & s'abaisse ;
Un trouble doux s'empare de ses sens ;
Et tout son cœur s'enivre de tendresse.
Le trait s'échappe & va percer l'amant :
Le cœur épris de l'objet qui le blesse ,
Rien ne lui plaît que son propre tourment :
Jeunes beautés , gardez vos cœurs fragiles ;
Méfiez-vous de ces tendres soupirs ,
Dont la douceur , enflammant les desirs ,
Cherche à tromper les ames trop faciles.
N'écoutez point le serment imposteur ,
Qui met souvent une beauté timide
A la merci d'un lâche corrupteur.
Craignez sur-tout que l'Amour ne vous guide ;
Il est trompeur ; redoutez ses détours :
Et , quand la nuit développant ses voiles ,
Au firmament attache les étoiles ,
De vos amans évitez les discours.

Vous , jeunes gens , avant qu'il soit le maître ;
Fuyez l'Amour & son poison brûlant :
Vous pouvez bien vous livrer au penchant
Qu'en votre cœur la beauté fera naître ;

A iv

† MERCURE DE FRANCE.

Mais loin de vous tout vil attachement
Qui peut corrompre & dégrader votre être;
Ce regard vif, ce langage affecté,
Ce doux maintien, ces graces séduisantes
Que la beauté rend encor plus touchantes;
Ne sont souvent que ruse & cruauté:
Toujours, toujours cette voix de syrène
Charme l'oreille, enchante, attache, entraîne
Et mène au crime avec sécurité.

Le fier remords, du sein de la mollesse,
Lève bientôt sa tête de serpent;
Et l'œil surpris voit l'abyme effrayant
Où l'a plongé sa malheureuse ivresse.
Le repentir pénètre au fond du cœur,
De ses plaisirs le rendant la victime;
Par intervalle il réveille l'honneur,
Et sans relâche il assiège le crime.

Tourmens de l'absence.

Pendant l'absence, en proie à tous les maux
Dont l'assaillit une funeste flamme,
Jamais l'amant ne goûte le repos:
Un trouble affreux s'empare de son ame,
Et tout son être est un sombre cahos.
Rien ne l'arrache à sa douleur amère;
Il fuit le jour, le tumulte & le bruit:
Pour lui des cieux la voûte se resserre;
Flore est sans fleurs, le soleil sans lumière;

Même au printems la nature languit.
L'amante seule , occupant sa pensée ,
Commande en reine à son ame insensée ;
Tout autre soin & l'agite & l'aigrit.
L'amitié même à cette ame engourdie
Ne sauroit plus offrir aucun attrait :
Au sein du monde inquiet & distrait
Il s'abandonne à sa mélancolie.
Sort-il enfin de cette léthargie ,
Il va chercher un endroit écarté
Où , libre & seul , il rêve à la beauté
Qui , dans les fers , tient son ame asservie.
Il trouble l'air du bruit de ses soupirs :
Ses yeux éteints sont deux sources de larmes :
Ses jours ainsi coulent dans les alarmes ,
Et son amour l'éloigne des plaisirs.
Infortuné ! s'il quitte sa retraite ,
C'est quand la lune , aux bords de l'Orient ,
Fait éclater son disque vacillant :
Il sort , rempli du soin qui l'inquiète ;
Marche , éclairé de ses foibles rayons ,
Et mêle aux cris de la triste chouette
L'accent plaintif des tendres passions.
Quand les mortels , ensevelis dans l'ombre ;
Du doux sommeil éprouvent les faveurs ,
A la lueur d'une lumière sombre
Dans une lettre il trace ses douleurs ,
Ecrit fatal , langoureuse élégie ,

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Où chaque mot brûle de frénésie,
Il cherche envain, dans son épuisement,
A tempérer l'excès de son tourment ;
Le repos fuit ; ses forces affaiblies ,
Il cède enfin au pouvoir du sommeil ,
Sommeil troublé par d'affreuses pensées ,
Et qui présage un funeste réveil.
Il croit, parlant à son enchanteresse ,
En obtenir le prix de sa tendresse ,
Et tout-à-coup il voit fuir son bonheur :
Le jour le rend à la morne tristesse ,
Et chaque objet entretient sa douleur.
Pendant la nuit , à ses desseins propice ,
Des bois , des monts parcourant les hauteurs ,
Il fuit , troublé , des bords d'un précipice ;
Et pour l'objet , qui cause son supplice ,
De la tempête il brave les fureurs.
Telle est d'amour la cruelle agonie ;
Tel est son sort ; mais si la jalousie
Livre son ame à de sombres terreurs ,
Son fiel amer empoisonne sa vie.
Fuyez , fuyez , voluptueux plaisirs !
Lits composés de jasmins & de roses ,
Bosquers rians qu'habitent les zéphirs ,
Berceaux de fleurs nouvellement écloses ,
Disparoissez , vous n'avez plus d'attraits !
D'erreurs sans cesse un essaim l'environne ;
Le désespoir sur lui lance ses traits ,

Et sans retour sa raison l'abandonne.
La passion, bouleversant son cœur,
De tous côtés y souffle sa fureur :
Elle dévore, elle embrase ses veines ;
Roidit ses nerfs, bouillonne avec son sang :
Le doute affreux, son vautour déchirant,
Toujours l'assiège & redouble ses peines.
Ainsi languit le jeune & tendre amant ,
Qu'en des sentiers, fleuris en apparence ,
L'amour parut attirer doucement :
De sa fortune il voit fuir l'espérance ,
Et vers sa perte il court rapidement.

Bonheur de l'Hymen.

Heureux , heureux ceux qu'un tendre hymenée
Unit en paix sous la loi fortunée !
D'un sort égal ils goûtent la douceur :
Loin d'eux le nœud de l'avarice humaine ,
Nœud qui révolte & l'esprit & le cœur :
C'est l'amitié qui resserre leur chaîne ;
Et l'union qui forme leur bonheur.
Ils n'ont jamais qu'une même pensée ;
La volonté prévient la volonté :
Entre l'amour & la sécurité
Leur confiance est sans cesse placée.
Fuyez , ô vous qui cherchez le bonheur ,
En marchant tant vous êtes avides)
Une compagne à des parens sordides :

A vj

12 MERCURE DE FRANCE:

Vous méritez d'éprouver le malheur !
Qu'un peuple altier , féroce , impitoyable ;
Et dont l'amour n'est qu'un brutal desir ,
S'abandonnant au plus grossier plaisir ,
Pour la beauté soit un maître intraitable !
Que dans leur cour les rois orientaux ,
Tyrannisant leurs épouses captives ,
Donnent des loix à cent beautés craintives ;
Sûrs de régner sans avoir de rivaux :
Ceux que l'hymen d'une foi sainte lie ,
Toujours livrés à des transports nouveaux ;
Voyent de fleurs leur carrière fournie ;
Et les chagrins qui consomment la vie
N'altèrent point leur innocent repos.
D'un monde vain les pompes , les folies ,
Les plaisirs faux ne flattent point leurs sens :
Sans volontés , libres de fantaisies ,
Ils trouvent tout dans leurs embrassemens.
Une famille & nombreuse & riante ,
De leur hymen fruit doux & précieux ,
S'orne en croissant d'une grace touchante
Et leur présage un avenir heureux.
Quel soin flatteur , quelle tâche charmante
D'élever l'ame aux desirs vertueux ,
De réprimer sa fougue impatiente
Et d'exciter des élans généreux !
Vous , qui versez des larmes de tendresse ;
Expliquez nous ce plaisir enchanteur
Dont vous enivre une pure alégresse

C'est avec vous qu'habite le bonheur ;
 Et la nature , en charmant votre cœur ,
 Bannit au loIn le trouble & la tristesse.
 Tel est le sort des époux vertueux :
 Sages , bornés & constamment heureux ,
 Le tems ne fait qu'augmenter leur ivresse.
 Dans leur vieillesse , au déclin de leurs jours ,
 De fleurs encor le printems les couronne ;
 Et , quand la force enfin les abandonne ,
 Plus amoureux & plus tendres toujours ,
 Ils ont fourni la plus longue carrière ,
 Et sans remors ils ferment leur paupière.
 Libres des nœuds du terrestre séjour ,
 D'un vol hardi leurs ames satisfaites
 Vont se rejoindre aux paisibles retraites
 Où le bonheur accompagne l'amour.

Par M. Willemain d'Abancourt.

VERS à M. le M. de B. . . venant à
*M * * *.*

Tu viens donc , ô mortel aimable ,
 Par ta présence embellir ce séjour !
 Courtisan sans bassesse & sincère à la cour ,
 Tes sublimes exploits & ton cœur respectable
 T'ont rendu des François le heros & l'amour.

14 MERCURE DE FRANCE.

Sage Nestor, tu combats comme Achille ;
Ta gloire est pure, il n'est rien au-dessus ;
Mais si j'étois ou Voltaire ou Virgile ,
Je ne voudrois que chanter tes vertus.

Par le même.

L'ESPÉRANCE & LA CRAINTE, *Fable imitée de l'allemand.*

L'ESPÉRANCE & la Crainte entreprirent un jour
De voyager de séjour en séjour :
Facilement l'une trouvoit retraite ;
L'autre, pour se loger, s'en alloit chez l'Amour
Ou chez l'Avarice inquiète.
Les voyoit-on ? l'Indigence soudain
Prenoit un front calme & serein ,
Et la terreur accabloit l'opulence.
Pourquoi cet effet singulier
Qu'en même tems produisoit leur présence ?
Chez un pauvre chymiste arrivoit l'Espérance ,
Et la Crainte logeoit chez un riche usurier.

Par le même.

EFFETS DE LA JALOUSIE.

LE Pacha Achmet-Boulée-Bey, gouverneur de l'Egypte, étoit né avec un cœur sensible. Les plaisirs que lui permettoit sa loi ne le satisfaisoient point ; il vouloit être aimé ; il avoit rassemblé à grands frais le ferrail le plus nombreux & le mieux choisi, dans l'espérance de rencontrer enfin une beauté capable d'inspirer l'amour & de le sentir. Il ne la trouvoit point parmi 1200 Circassiennes, Georgiennes & Greques qu'il avoit achetées en divers tems. Cela n'est pas extraordinaire ; l'amour est le fils de la confiance, & la confiance est rarement où se trouve l'inégalité. Au moment où il désespéroit de réussir, on lui présenta une jeune Circassienne ; le cœur du pacha s'émut à la vue de Fathmé ; il se flatta qu'elle l'aimeroit ; il le desiroit trop pour ne pas s'en croire assuré. Il l'achette ; Fathmé s'étoit apperçue de l'impression qu'elle faisoit sur lui ; elle ne s'occupa que du soin de l'augmenter ; en entrant dans le ferrail où elle vit un si grand nombre de rivales, toutes dignes des préférences du pa-

16 MERCURE DE FRANCE.

cha , elle s'enorgueillit de la passion qu'elle lui avoit inspirée ; sa fierté lui fit souhaiter qu'elle fut durable ; elle mit tout en usage pour la rendre telle ; Achmet se crut aimé ; cette illusion fit son bonheur. Quelques mois s'écoulèrent , & il ne fut point détrompé ; Fathmé prit soin d'entretenir son erreur ; elle lui dut une autorité absolue dans le serail , & son amant sa félicité ; on est toujours heureux quand on croit l'être. Une nouvelle esclave dont le pacha fit encore l'emplette dissipa le prestige qui l'aveugloit. Irène , c'étoit son nom , étoit d'un caractère très - tendre ; elle aima Achmet de bonne foi ; sa candeur & sa tendresse naturelle lui parurent bien différentes de la manière d'aimer de Fathmé ; elles l'éclairèrent sur ses artifices ; il la quitta ; cette femme vaine perdit son empire & se trouva confondue dans la foule des autres esclaves ; elle ne put supporter sa chute ; son orgueil humilié lui fit éprouver des tourmens plus affreux que ne l'eût fait l'amour jaloux ; l'ardeur de la vengeance embrasa son ame ; sa honte , le triomphe de sa rivale , le bonheur même d'Achmet déchiroient son cœur ; vingt fois elle songea à se servir du poison ou du fer ; mais ces moyens

lui parurent trop lents & trop peu terribles; elle conçut un projet affreux dont elle pouvoit être aussi la victime, mais elle s'en consola par l'idée que sa rivale & son volage amant la suivroient au tombeau. Ce projet étoit de mettre le feu au ferrail; elle attendit pour l'exécuter un moment où elle seroit sûre que les flammes pourroient se communiquer partout. Un ouragan qui s'éleva la nuit du 2 Décembre 1756, parut favorable à sa rage; elle prend un flambeau & court elle-même porter le feu à l'appartement où le pacha étoit avec Irene. Peu contente de ce commencement elle le mit à différens endroits du ferrail afin de rendre l'embrasement plus général & plus prompt. L'incendie devint affreux; le pacha prévenu à tems échappa aux flammes en emportant Irene dans ses bras. Fathmé qui épioit elle-même ses victimes, les vit passer avec douleur, & désespérée de les voir échapper, alla se précipiter dans l'endroit où les flammes étoient plus épaisses & plus ardentes; elle périt avec le plus grand nombre de ses compagnes. Telle fut l'origine de cet incendie du Caire dont on a tant parlé dans le tems, & qui consuma plus de six mille maisons. La violence du vent avoit porté

18 MERCURE DE FRANCE.

le feu du ferrail à tous les bâtimens voisins , & on évalua la perte à 36 millions. Les Musulmans regrettèrent sur-tout une tente qui avoit servi à leur prophète , & qu'on conservoit dans la grande mosquée qui fut aussi brûlée dans ce désastre.

LA SAGESSE. Ode

DÉSCENDS de la céleste voûte ,
Minerve , éclaire mon erreur ;
Enseigne à l'homme quelle route
Conduit au souverain bonheur.
Quelque terme qu'il se propose
Un funeste penchant s'oppose
Au choix qu'il avoit embrassé.
Aveugle , il s'égare lui-même ,
Il cherche le bonheur suprême
Où les dieux ne l'ont point placé :

D'où revient ce marchand avide
Qui fend le vaste sein des eaux ,
Il couvre la plaine liquide
Des richesses de ses vaisseaux.
Chargé du précieux mélange
Des trésors de l'Inde & du Gange ,
Il découvre déjà le port.
Est-il heureux ? la foudre gronde ;

Ses vaisseaux s'abyment sous l'onde;
Il échappe à peine à la mort.

Vous qui rampiez dans la poussière;
Quel dieu vous tire du néant?
Plutus vous voit dans la carrière
Avancer à pas de géant.
Vous moissonnez dans les alarmes;
Chaque jour le sang & les larmes
Enlèvent vos criminels trésors.
Leur éclat n'a rien qui m'étonne;
Et le crime qui vous les donne
Vous en punit par les remords.

Tu peux reprendre tes largesses;
Cesse de nous en amuser.
Pauvres, au milieu des richesses,
Nous ne savons pas en user.
A tes dons, volage fortune,
Les soucis, la crainte importune
Mêlent un funeste poison.
L'homme devoit-il y prétendre,
Lui qui n'a jamais su les rendre
Tributaires de sa raison.

Mais qui sont ces mortels qu'adore
L'Univers tremblant à leur voix,
Le peuple à genoux les implore
Et leurs volontés sont nos loix.

26 MERCURE DE FRANCE.

Thémis leur remet sa balance ;
Jupiter , la foudre qu'il lance ;
Mars , pour eux , sème la terreur.
Ces rois que notre hommage encense,
Portraits des dieux par leur puissance,
Le feroient-ils par leur bonheur ?

Venge César , poursuis Antoine ;
Triomphe , Octave , de Sextus ;
Rongis les champs de Macédoine
Du sang du malheureux Brutus.
Finis par où Néron commence.
Ote à Rome , par ta clémence,
Le souvenir de tes forfaits.
Flatte-toi d'en être l'idole ,
Cinna t'attend au capitole
Pour te punir de tes bienfaits.

Quel éclat dont tant de monarques
Se font un rempart à nos yeux !
Otons leur ces augustes marques
Qui les rendent égaux aux dieux.
Leur cœur est une énigme étrange ;
J'y découvre un affreux mélange
Et de crimes & de vertus ,
Et Porus , qui vient de se rendre ,
Pourroit méconnoître Alexandre
Dans le meurtrier de Clitus ,

Quel est donc l'heureux ? c'est le sage,
 Maître des plus légers transports,
 Pour qui le Pactole & le Tage
 Roulent d'inutiles trésors ;
 Qui voit comme un amas de boue
 Ce cercle d'honneurs où se joue
 L'ambition des vains mortels ,
 Digne enfin de l'encens des hommes
 Si , dans l'ingrat siècle où nous sommes ,
 La vertu trouvoit des autels.

Qu'au trône son destin l'attende ,
 C'est un monarque généreux ;
 Qu'il y monte , qu'il en descende ,
 Toujours égal il est heureux.
 C'est lui que Rome secourue
 Voit retourner à la charrue
 Après de glorieux combats :
 Plus charmé des champs qu'il façonne
 Que de ceux où son bras moissonne
 Des lauriers qu'il n'envioit pas.

A l'innocence , à la droiture
 Il consacra ses premiers ans ;
 Il ne détruit pas la nature ,
 Il en règle les mouvemens.
 L'intérêt , l'amour , la vengeance
 Sont des monstres qu'à leur naissance
 On lui vit d'abord étouffer.

22 MERCURE DE FRANCE.

S'il sent les foiblesses humaines ,
Nos vains desirs , nos craintes vaines ,
Il les sent pour en triompher.

*Par M. le Chev. de L*** St J. au Havre.*

VERS à l'occasion de la revue du régiment du Roi , que Sa Majesté a passé mercredi 17 d'Octobre dans les plaines de Valvins.

MARS , Louis , l'Amour & la Gloire
Marchoient d'un pas égal aux rives de Valvins ,
Les Graces y tendoient les mains
Aux fiers enfans de la victoire :
Parmi leurs bataillons brillans ,
Parmi l'éclat du bruit des armes ,
On voyoit briller mille charmes ,
L'amour mêloit ses traits aux foudres , aux ca-
nons.

De Bellone souvent il partage l'empire ,
Et ses plus dignes favoris
Sont les vrais défenseurs des lis.

En ce beau jour Flore enchaînoit Zéphire ,
Les jeux & les plaisirs y régnoient auprès d'eux ;
Musc , consacrez-en l'histoire ,

De Louis, célébrez tous les faits glorieux,
Chaque cœur est pour lui le temple de mémoire.

*Par M. Mouret, ancien officier
d'administration de la Marine.*

LE JEU DE L'OYE.

Proverbe.

PERSONNAGES :

Mde MONVAL.

Le Père THOMAS, vieillard, père de
Mde Monval.

LUCETTE, fille de Mde Monval, âgée
de huit ans.

Le petit MONVAL, frère de Lucette, âgé
de six ans.

COLETTE, } gouvernantes des enfans de
ALISON, } Mde Monval.

BOURGUIGNON, laquais du voisinage.

*La scène est dans une ville de province,
chez Mde Monval.*

*Le théâtre représente un salon à manger ;
les deux enfans sont au fond autour
d'une petite table, & achevent leur souper ;
Colette est debout auprès d'eux.*

24 MERCURE DE FRANCE.

SCÈNE PREMIÈRE.

COLETTE, LUCETTE, le petit MONVAL,
BOURGUIGNON.

*BOURGUIGNON entre doucement sur la
pointe du pied & surprend un baiser à Co-
lette.*

Bon soir, Mlle Colette.

COLETTE. Comment, c'est toi? mais
voyez cet étourdi, si Madame alloit pa-
roître.

BOURGUIGNON. Est-ce qu'elle n'est pas
sortie.

COLETTE. Eh mais, vraiment non :
elle s'y dispose pourtant, car elle est à sa
toilette.

BOURGUIGNON. Crois-tu qu'elle y soit
long-tems?

COLETTE. Oh! ce n'est pas un petit ou-
vrage que la toilette de Mde Monval ;
cependant je crois qu'elle va sortir à l'ins-
tant : va-t-en, qu'elle ne te rencontre pas
ici, car tout seroit perdu.

BOURGUIGNON. Je venois te dire que
l'on t'attend : tout notre monde est ar-
rivé.

COLETTE.

COLETTE. Que veux-tu que j'y fasse ?
je ne peux pas y aller qu'elle ne soit partie.

BOURGUIGNON. Peste soit de ta maîtresse & de sa toilette. Sa bonne femme de mère n'y faisoit pas tant de façons.

COLETTE. Oh mon Dieu ! ne m'en parle donc pas. La pauvre femme ! Dieu veuille avoir son ame ; mais elle nous pesoit furieusement sur les épaules.

BOURGUIGNON. Elle étoit donc un peu difficile ?

COLETTE. Bon , n'auroit-elle pas voulu nous faire mener la vie qu'elle menoit dans son village ?

BOURGUIGNON , *riant*. Ah, ah, ah, ah. Et cela n'étoit guères du goût de Mde Monval, n'est-ce pas ?

COLETTE. Je t'en répons. (*le poussant dehors*) Mais, va-t-en donc, je crains qu'on ne nous surprenne.

BOURGUIGNON , *revenant*. Et le bon papa Thomas, qu'en faites-vous ?

COLETTE. Mais nous ne serions pas fâchés qu'il lui prît envie de suivre sa chere épouse.

BOURGUIGNON. Il est pourtant assez bon diable , lui.

COLETTE. Oui : mais c'est qu'il vous a

B

26 MERCURE DE FRANCE.

des manières si gothiques , un air si villageois.

BOURGUIGNON. Il est vrai qu'il est bon-homme dans toute la signification du terme.

(Les enfans pendant ce tems causent & rient en regardant Colette & Bourguignon.)

COLETTE , *jetant sur eux un regard courroucé.* Est-ce fini ?

Le petit MONVAL. Oui , ma bonne.

COLETTE. Allons , qu'on se lève & qu'on dise ses graces.

Le petit MONVAL. Oui , ma bonne.
(Il se lève ainsi que sa sœur.)

BOURGUIGNON. Tu fais donc ici la mère de famille ?

COLETTE. Il le faut bien.

BOURGUIGNON. Tu ne serois pas la première qui auroit joué ce rôle avant que d'être mariée.

COLETTE. Le fou ! . . . *(on entend du bruit.)* Sauve toi vite , j'entens ma maîtresse.

BOURGUIGNON, *en sortant.* Je t'attends au moins.

COLETTE. Oui , oui.

DECEMBRE. 1770. 27

SCÈNE II.

COLETTE, LUCETTE, le petit MONVAL,
le père THOMAS.

COLETTE, *à part*. C'est le père Thomas. La peste soit de l'homme. (*Elle s'occupe pendant cette scène à débarrasser la table.*)

LUCETTE & le petit MONVAL *sautent au cou du père Thomas*. Bon jour, mon bon papa Thomas.

Le père THOMAS. Bon soir, mes enfans, bon soir. (*Il s'assied & les prend l'un après l'autre sur ses genoux.*) Et bien, comment va la joie, nous amusons nous bien? Montre-moi donc ta poupée, Lucette, il y a long-tems que je ne l'ai vue.

LUCETTE *baisse les yeux d'un air triste*. Je ne l'ai plus, mon bon papa.

Le père THOMAS. Tu ne l'as plus, ma bonne amie, & qui est-ce qui te l'a prise? (*Lucette fait des signes en montrant Colette.*) On vous fait donc toujours des chagrins, mes pauvres enfans. (*bas à Lucette*) Ne te chagrine pas, va, demain, je t'en achèterai une autre.

LUCETTE, *l'embrassant*. Grand-merci, mon bon papa.

Bij

28 MERCURE DE FRANCE.

Le petit MONVAL. Et moi , mon bon papa , on m'a fait aussi du chagrin , oui.

Le père THOMAS. Comment donc , mon cher enfant ?

Le petit MONVAL, *montrant aussi Colette*. On a jetté dans le puits ma roupie & mon arbalète.

Le père THOMAS. Oh , cela est bien méchant.

COLETTE, *quittant brusquement son ouvrage*. Allons , il y a long-tems que vous avez soupé , il faut se coucher , partons.

Le père THOMAS. Laissez - les moi ce soir , Mlle Colette ; je n'ai de plaisir qu'avec ces chers enfans.

COLETTE. Oui , pour les gâter : non , Monsieur , je ne le peux pas ; ma maîtresse m'a recommandé expressément de les envoyer coucher aussi-tôt après leur soupé.

Le père THOMAS. Dites-lui que je vous ai priée de me les laisser.

COLETTE. Dieu m'en garde. J'y serois bien reçue.



SCÈNE III.

Mde MONVAL, COLETTE, LUCETTE,
le petit MONVAL, le père THOMAS.

Mde MONVAL *entre sans regarder personne ; elle est extrêmement parée.* Mlle Colette ?

COLETTE. Madame.

Mde MONVAL. Mon manteler.

COLETTE. Le voilà, Madame.

Mde MONVAL. Je vous avois dit de me débarrasser de ces enfans.

COLETTE. Madame, c'est M. Thomas qui veut les retenir.

Le père THOMAS. Je serois charmé que l'on me les laissât pour ce soir.

Mde MONVAL. Cela ne se peut pas, mon père. Vous ne feriez pas mal vous-même d'aller vous coucher ; à votre âge on a besoin de repos : d'ailleurs il viendra peut-être ici du monde, & vous n'êtes pas en état de paroître. Mlle Colette, conduisez mon père dans sa chambre.

Le père THOMAS. Mais...

Mde MONVAL. Mlle Colette, entendez vous ce que je vous dis ?

30 MERCURE DE FRANCE.

COLETTE. Oui, Madame. (*au père Thomas, en le prenant par le bras.*) Allons, Monsieur.

Le père THOMAS. J'irai bien seul... J'enrage. (*Il sort ainsi que Mde Monval, mais du côté opposé.*)

S C È N E I V.

COLETTE, LUCETTE, le petit MONVAL.

COLETTE. Lucette, vous êtes la plus âgée, vous devez être la plus raisonnable, ayez soin d'aller vous coucher tout de suite & de faire coucher votre frère.

LUCETTE. Oui, ma bonne.

COLETTE. Que je ne vous voie plus jouer comme vous le faites avec votre bon papa, il vous gâte & puis c'est tout.

LUCETTE. Oui, ma bonne.

(*Elle sort.*)

S C È N E V.

LUCETTE, le petit MONVAL.

LUCETTE. Allons, Monval, il faudra aller nous coucher.

Bon, aller nous coucher. Et qu'est-ce que nous ferons dans nos lits jusqu'à demain neuf heures?

LUCETTE. Dame , que veux-tu ? si ma-
man revenoit & si elle nous trouvoit de-
bout , nous serions fouettés jusqu'au sang.

Le petit MONVAL. Oh , nous pouvons
encore rester quelque tems , elle ne re-
viendra pas si tôt.

LUCETTE. Et bien , qu'est-ce que nous
ferons ?

Le petit MONVAL. Si mon bon papa
étoit ici , nous nous amuserions bien ; il
sait tout plein de petits jeux , vas voir s'il
dort , Lucette.

LUCETTE. Vas y toi.

Le petit MONVAL , *allant doucement
jusqu'à la porte.* J'entens du bruit. (*avec
joie*) Ah , c'est mon bon papa.

SCÈNE VI.

LUCETTE , le petit MONVAL ,
le père THOMAS.

Le père THOMAS. Et bien , mes en-
fans , vous n'avez donc pas envie de
dormir ?

Le petit MONVAL. Mais , non , mon
bon papa.

Le père THOMAS. Où est donc Mlle.
Colette , est-ce qu'elle est sortie ?

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

LUCETTE, *d'un petit air mystérieux*. Chut, elle est allée avec son galant.

Le père THOMAS. Comment, petite commère, est-ce que tu sçais ce que c'est qu'un galant ?

LUCETTE. Ah qu'oui. On croit que je ne suis qu'un enfant ; on dit devant moi bien des choses qu'on s'imagine que je n'entens pas, mais que j'entens bien, allez. Tenez, à-propos de Mlle Colette, Maman la regarde comme une dévote, une sainte ; mais si elle sçavoit tout ce que lui dit le grand laquais de M. le président & ce qu'elle y répond, elle la mettroit bien vite à la porte.

Le père THOMAS. La petite peste ! Vous voulez jouer, mes pauvres enfans, n'est-ce pas ? Je vois cela d'ici. Allons, je suis des vôtres, je m'en vais mettre au jeu pour tous ; mais je vous avertis que je ne prétens rien au gain.

Le petit MONVAL *embrasse le père Thomas*. Vous êtes bien bon, mon bon papa ; je vous aime de tout mon cœur.

LUCETTE. Et moi aussi je vous assure.

Le père THOMAS, *les embrassant tous deux*. C'est bien, mes enfans, je vous proteste que je vous aime bien aussi. C'est

à l'Oye que nous allons jouer ; ce jeu-là est innocent ; plût à Dieu que vous n'en connussiez jamais d'autres !

LUCETTE. Oh , mon bon papa , tout ce qui vous fait plaisir , nous en fait aussi à nous. (*Elle étend le jeu d'oye sur la table, ils se placent tous autour.*)

Le père THOMAS. Tu m'aimes donc bien, Lucette ? — Allons vos marques.

LUCETTE. Si je vous aime, mon bon papa ! oh tant, tant... cela ne se peut pas dire. — Moi, je prens mon dez.

Le petit MONVAL, *d'un air chagrin.* Et moi donc, mon bon papa, dame, c'est que je vous aime autant que ma sœur, oui.

Le père THOMAS, *attendsi.* Les charmans enfans ! Ah pères, mères, qui ne vous trouvez bien que loin de votre famille, vous ne connoissez pas les vrais plaisirs ! conservez toujours ces sentimens-là, mes enfans, aimez bien vos père & mère.

(*Pendant ce tems le jeu continue.*)

Le petit MONVAL. Pour maman, je l'aime bien aussi ; mais c'est d'une autre espèce d'amitié. — Huit.

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

LUCETTE. Te voilà au puits. Reste tranquille à cette heure.

Le petit MONVAL. Tant mieux. Je causerai plus à mon aise.

Le père THOMAS. Et quelle est donc cette espèce d'amitié que tu as pour ta maman, Monval ?

Le petit MONVAL. Dame, tenez, je ne peux pas dire cela, moi ; j'aime maman, parce qu'il faut l'aimer ; quand je la vois fâchée, je le suis aussi, parce qu'elle me gronde & me bat plus fort qu'à l'ordinaire.

LUCETTE. Mon bon papa, c'est à vous à jouer.

Le père THOMAS. C'est vrai, c'est que j'écoute avec plaisir ton frère.

S C È N E V I I.

Mde MONVAL, ALISON, le père THOMAS,
LUCETTE, le petit MONVAL.

Mde MONVAL. Je n'ai pas mal fait de revenir sur mes pas. Pourquoi n'êtes-vous donc pas couchée, Mademoiselle, ainsi que votre frère ?

LUCETTE. Maman, nous attendions Mlle Colette.

Mde MONVAL. Mlle Colette est un mauvais sujet qui ne remettra jamais les piés dans ma maison. (*montrant Alison*) Voici celle qui la remplace. (*à Alison*) Vous entendez pourquoi je chasse Colette, faites-en votre profit.

ALISON. Madame n'aura pas à se plaindre de moi.

Mde MONVAL. Tant mieux. Conduisez ces enfans dans leur chambre & ne les quittez point qu'ils ne soient au lit.

ALISON. Cela suffit , Madame. (*Elle sort avec les deux enfans.*)

SCÈNE VIII^e. & DERNIERE.

Mde MONVAL, le père THOMAS.

Mde MONVAL. Mon père, je vous ai dit que j'attendois ce soir du monde, en conséquence je vous avois prié d'aller vous coucher.

Le père THOMAS. Vous attendez du monde. Puis-je vous faire déshonneur ?

Mde MONVAL. Vous prenez la chose de travers , mais cela est pardonnable à un homme de votre âge. On pourroit vous dire, sans que vous dussiez vous en fâcher, que vous n'êtes pas en état de paroître de-

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

vant un certain monde , cependant , on ne le fait point , on ne s'occupe que de votre santé.

Le père THOMAS. Ma fille , vos façons d'agir sont bien indignes ! Dieu vous en punira. L'éloignement que vous avez pour vos enfans , & celui qu'ils ne manqueront pas d'avoir pour vous , vous préparent un jour bien des peines. Dieu veuille qu'elles ne soient pas plus grandes que les miennes. Ah ma fille ! au village , tu pensois bien autrement. Mais , *comme dit le Proverbe...*

Par M. Garnier , avocat.

* Le mot du Proverbe inséré dans le Mercure de Novembre est *plus fait douceur que violence.*

LES SOUHAITS.

J'AI souhaité plus d'une fois
De posséder le plus brillant empire ;
Non que j'aimasse à prescrire des loix ,
Mais seulement pour couronner Zelmire.
Souvent encor , j'ai souhaité
Qu'Apollon m'eût remis la lyre ;
Non que pour mes chansons je veuille être cité ,
Mais seulement pour célébrer Zelmire.

J'ai souhaité les trésors de Plutus ,
 Et tous les biens qu'ici-bas on désire ;
 Non que je porte envie au bonheur d'un Créfus :
 Mais pour en faire hommage à ma Zelmire.
 Hélas ! de mes destins l'inflexible rigueur
 A ces grands biens ne veut pas que j'aspire.
 Je ne puis offrir que mon cœur :
 Suffira-t-il à ma Zelmire ?
 Si ce bien-là peut lui suffire ,
 Je suis plus heureux que les rois :
 Il est plus doux de vivre sous les lois ,
 Que de gouverner un empire.

Par M. L. D. P. A. C. D. C.

*A Madame de C** , qui peignoit
 des Papillons.*

Sous votre pinceau vrai je vois tout s'animer ,
 Vos papillons sont ceux de la nature ,
 Et vous avez trop bien le secret de charmer
 Pour en faire jamais autrement qu'en peinture.

Par M. Guichard.



A Mlle Olympe. Petit air en rondeau.

QUAND je suis près d'Olympe,
Quand je vois ses beaux yeux,
Le dieu qui tonne dans l'Olympe
Est cent fois moins heureux.
C'est l'Amour, de sa main badine
Qui d'Olympe forma les traits ;
C'est une rose sans épine,
Dont une pudeur enfantine
Relève encor les innocens attraits.
Quand je suis, &c.

Le seul regard de cette blonde
Porte en mon cœur la volupté :
Amour, puissant maître du monde,
Fais qu'à mes feux elle réponde,
Et je mourrai de ma félicité.
Quand je suis, &c.

Par M. Boutellier.

La musique de ce rondeau est de M. *Poteau*,
Organiste de S. Jacques de la Boucherie.



*VERS à M. Allegrain , sur sa Vénus ,
qui doit être placée à côté de l'Amour
de Bouchardon.*

EMULE de Pujet , Praxitèle nouveau ;
Quelle est cette beauté touchante
Que vient d'animer ton ciseau ,
Qui nous ravit , qui nous enchante ?
Quelle expression , quels contours !
Les Graces préfidoient à ce charmant ouvrage :
C'est de Vénus la plus parfaite image
Mise à côté du plus beau des Amours.

Par M. L. J.

*VERS à ma Maîtresse , qui avoit fait
deux discours sur le besoin d'aimer &
sur la jouissance de la vie qu'elle appe-
loit ses sermons.*

SI les prédicateurs nous tenoient ton langage ;
S'ils joignoient , comme toi , pour mieux toucher
les sens ,
Deux yeux vifs & fripons aux charmes du bel
âge ,
Qu'on verroit augmenter le nombre des Croyans !

40 MERCURE DE FRANCE

Tes sermons sont si doux , leur morale est si sage ,
Qu'il ne s'élèvera contre eux-aucun parti.
Dès qu'on voit ma Zélis chacun est converti :
Sitôt qu'on te connoît on l'est bien davantage.
Tu permettras, pourtant, qu'on te reproche un
point,
Un point dont le défaut me paroît assez ample :
De vains discours, Zélis, ne persuadent point :
Pour convaincre en effet, il faut prêcher d'exem-
ple.

*Par M. d'Azemar, lieutenant au
régiment de Touraine.*

*VERS à Mde. V***, qu'on vouloit en-
gager à aimer & qui répondit que l'amour
n'étoit plus de son âge.*

DE la triste & froide raison,
Eglé, n'écoutez pas le sévère langage;
L'amour & le plaisir sont de toute saison;
Et quand on aime on n'a point d'âge.

Par le même.



R É F L E X I O N S.

JE connois un pays où l'on ne dit pas ce qu'on pense, l'on ne pense pas ce qu'on dit, l'on ne fait ce qu'on veut, ni bien souvent ce qu'on fait, l'on ne tient pas ce qu'on promet, l'on ne paie pas ce qu'on doit, l'on ne pratique pas ce qu'on croit, & l'on ne croit pas ce qu'on professe.

Je regarde la vie humaine comme une tragi-comédie que je partage en quatre actes.

Jusqu'à dix ans, inaction & plaisir.

Depuis dix jusqu'à trente, plaisir & action presque sans peine.

Depuis trente jusqu'à cinquante, peine & action presque sans plaisir.

Et depuis cinquante jusqu'à soixante & dix, peine & inaction.

J'ai dit quelquefois : qu'est-ce que j'ai fait à Dieu pour n'avoir point de femme ? Plus souvent j'ai dit : qu'ont fait à Dieu ces gens-ci pour en avoir une ?

Les malheurs ne sont pas souvent aussi grands par eux-mêmes que par le tems & par les circonstances dans lesquels ils nous arrivent.

42 MERCURE DE FRANCE.

Je n'ai pas encore pu décider lequel est le plus aisé de porter un secret ou de supporter une injure.

Quel est le salaire de la valeur ? une vie un peu plus longue dans l'histoire, & un peu plus courte sur la terre.

La jalousie est une passion à laquelle tout sert d'occasion, & presque rien de remède.

On combat l'amour par la fuite & la colère par le silence.

Une belle voix est le plus beau de tous les concerts; mais la voix de ce qu'on aime est encore au-dessus des voix les plus parfaites.

De grandes passions avec un grand pouvoir ! voilà une grande occasion pour commettre de grands crimes & de grandes fautes. Si cette vérité est incontestable, comme je le crois, que d'ingrats sur la terre à qui il n'est jamais venu seulement dans la pensée de remercier la Providence de la médiocrité de leur condition !

C'est une grande & pénible entreprise que de se donner à la vertu ; s'abandonner au vice & à ses passions en est une plus grande & plus laborieuse encore.

Par M. Cabour, à Peronne.

E P I G R A M M E.

*Traduction de l'Epigramme latine , Cor-
tice quid levius , &c.*

L le liège est très-léger , tout buveur le fait bien ;
Plus que le liège encore une plume est légère ;
Plus que la plume l'air , plus que l'air ma bergère ,
Et plus que ma bergère , rien.

Par M. Cabour.

A U T R E.

UN habitant de Vire ou de Falaise
(Lieux consacrés à la fidélité)
Par un serment s'étoit mis à son aise
Sur un argent jadis à lui prêté ;
Dont par après le prêteur transporté ,
Le rencontrant lui fit plaintes amères...
Ah ! faux luron , vrai doyen de faussaires ,
Peux-tu nier qu'on ait chez toi porté
Ces cent écus en espèces bien claires ?
De vous à moi c'est bien la vérité ,
Dit le parjure , & n'en fais plus mystères ;
Mais hors de-là quelle nécessité
D'aller à tous divulguer nos affaires ?

Par le même.

A U T R E.

NARCISSE, ce garçon si beau,
Sous la loi du tendre hyménée,
Avec la coquette Habcari
Voulut unir sa destinée.
Parés tous deux mignardement,
La jeune amante & son amant
Étant arrivés dans le temple,
Le ministre qui les contemple
Demanda d'un ton sérieux :
Lequel est l'époux de vous deux ?

Par le même.

M A D R I G A U X.

A Mlle F.

Jusqu'ici j'ignorois la cause & le mystère,
Pourquoi l'Amour étoit sans yeux :
Le rusé ! qui l'eût cru que pour m'embraser mieux
Il prêtât tous les jours les siens à ma bergère ?

Par le même.



A Mlle M.

LA jeune & charmante Sylvie ;
Hier à son moineau rendit la liberté ,
Ce moineau qui faisoit le charme de sa vie ;
Mon cœur à son départ ne porte point envie ,
Car j'en portois à sa captivité.

Par le même.

I M P R O M P T U.

LE plus puissant de tous les dieux ;
Le plus aimable , le plus sage ,
D..... c'est l'amour dans vos yeux ;
De tous les dieux le moins volage ,
Le plus tendre , le moins trompeur ,
D..... c'est l'amour dans mon cœur.

*Par M. le Roy de Brée , lieutenant des
Bombardiers au régiment de Mets du
corps royal de l'artillerie.*



E P I G R A M M E.

*Contre un petit Maître.**Cotyle, bellus homo es. Liv. 111, Epig. 63.*

COTYS est un aimable, au moins chacun le dit.
J'entens; mais dites - moi ce qui rend l'homme
aimable ?

Est-ce de se friser d'un goût inimitable
Ou d'exhaler d'odeurs le plus subtil esprit ?
Doit-on siffler quelque air françois ou d'Italie ;
Ou , comme un homme attaqué de folie ,
De tous côtés démener ses deux bras ;
Couché dans un fauteuil , s'étaler près des belles ,
Et leur faire la cour en leur parlant tout bas ;
Rajuster ses habits , son chapeau , ses dentelles ;
Envoyer , recevoir beaucoup de billets doux ,
Connoître les amans qui vont en rendez vous ,
Déchiffrer les degrés de toute la noblesse ;
S'introduire où l'on traite avec délicatesse ?
Quoi ! c'est ainsi , Cotys , qu'un homme aimable
est fait ?

Ah ! rien n'est plus constant ; vous l'êtes tout-à-
fait.

Par M. Ganau.

A U T R E.

Insequeris fugio , v. 83.

ME suis-tu ? je te suis ; me suis-tu ? je te suis.
Je suis ce que tu veux : je veux ce que tu suis.

Par le même.

A U T R E.

L feu divin qu'aux cieus déroba Prométhée,
Cette étincelle si vantée
Ne fut , Iris , que la raison ;
Flambeau qui par fois nous éclaire,
Mais qui souvent nous laisse faire
Mille choses hors de saison.
Bien volé ne profite guère.

Par le même.

VELFORT. Nouvelle anglaise.

MILORD VELFORT dégouté de la vie,
consumé depuis long-tems par cette ma-
ladie affreuse qui anéantit nos sensations,

trouble nos idées & brise les ressorts de l'ame , avoit jetté un coup - d'œil sur sa vie déjà à moitié passée ; enfermé dans son cabinet , l'esprit agité & égaré , il flotloit incertain sur le parti qu'il devoit prendre. J'ai voyagé , disoit-il , dans toute l'Europe ; mais quel avantage en ai-je tiré ? aucun. Par-tout j'ai vu des hommes fourbes livrés à leurs passions , conduits par l'intérêt personnel , j'ai trouvé des usages qui paroissent ridicules hors des pays qui les ont adoptés : parmi des millions d'individus , à peine compte-t-on quelques sages ; j'ai suivi mes passions , mais le court instant de plaisir qu'elles m'ont procuré a été suivi de larmes & de regrets ; j'ai été trahi par ceux que je croyois mes amis ; j'ai cherché une femme qui m'aimât pour moi-même ; j'ai éprouvé que toutes n'aimoient que mes richesses & leurs plaisirs : ma jeunesse s'est éclipsée comme un songe.

Velfort n'ayant plus l'ame assez forte pour supporter son ennui & ses prétendus malheurs , sortit dans l'intention de finir dans la Tamise une vie qui lui étoit à charge ; insensible à la voix de la nature , plein de haine pour le genre humain , il couroit exécuter son projet lorsqu'il fut arrêté par des cris perçans. Il porte ses regards

gards du côté où il vient de les entendre , il apperçoit une voiture renversée & une jeune personne éplorée qui se jette dans ses bras , implore son secours , & le prie , malgré son égarement , de sauver l'innocence & la vertu opprimée & trahie.

Velfort agissant plutôt machinalement que par réflexion , suit , sans s'en appercevoir , ce premier mouvement de la nature , ce principe inné dans tous les êtres , que les passions étouffent si souvent , le desir de secourir son semblable. Il conduit cette jeune personne dans son hôtel ; il écarte les gens ; ses esprits se tranquillisent , il a presque oublié ses desfeins. L'objet présent fait diversion & l'occupe ; il croit que la Providence a employé ce moyen pour le dérober à lui-même. Il voit une jeune inconnue , de la figure la plus séduisante , & baignée de larmes , embrasser ses genoux ; il la relève , la fait asseoir & attend avec une secrète agitation qu'elle rompe le silence. Plaignez , Milord , lui dit - elle , la plus infortunée des créatures ; j'implore votre protection & la bonté de votre cœur. J'ai eu le malheur de perdre mon père au moment de ma naissance ; une mère livrée à la dissipation & aux plaisirs a ruiné ma fortune. Réduite à la misère , elle a

50 MERCURE DE FRANCE.

fondé son espoir sur ma jeunesse & sur le peu de charmes dont la nature m'a pourvue ; il seroit trop long de vous raconter tout ce qu'elle a fait pour me séduire ; est-ce à moi de dévoiler la honte de ma mère ? Que ne puis-je l'oublier moi-même. Voyant ma résistance à rejeter les propositions d'un homme riche , je ne puis douter qu'elle ne se soit prêtée à mon enlèvement. A une petite distance de chez elle, la voiture où l'on m'avoit mise par force s'est rompue ; j'étois trop peu à moi pour vous dire par quel accident ; je me suis trouvée renversée ; dans mon trouble, j'ai couru sans savoir où j'allois, lorsque je suis tombée entre vos bras : ayez pitié de moi, milord, informez vous de la vérité, & si j'abuse de votre bonté, livrez moi au sort le plus infâme & le plus dur. Miss Fanni Selton s'étoit emparée des mains du lord, elle les arrosoit de ses pleurs, flottant entre la crainte & l'espérance, elle osoit peut-être dans le fond de son cœur soupçonner la probité de Velfort ; elle le voyoit plus égaré qu'elle-même ; elle se voyoit seule & livrée à un homme d'une figure noble & intéressante, dont l'âge pouvoit alarmer la vertu. Velfort, plus agité encore, immobile & les yeux fixés sur Fanni, avoit l'ame ravie :

DECEMBRE. 1770. 51

son innocence & sa jeunesse sembloient l'assurer de la vérité de son aveu; mais son expérience lui donnoit des doutes. Velfort l'assura qu'elle étoit en sûreté dans sa maison & la laissa livrée à elle-même.

Le lord n'avoit pu voir les charmes de Fanni sans émotion; il avoit senti combien les malheurs redoublent l'intérêt qu'inspire la beauté; ses esprits calmés avoient rappelé dans son cœur ce sentiment d'humanité qui caractérise une ame belle & pure; il éprouvoit une affection tendre & douloureuse, mais plus séduisante que la vivacité & la fougue du plaisir. Ses sensations étoient trop fortes pour réfléchir; le motif qui fait agir n'est jamais soupçonné dans le premier moment; cet instinct émane de notre nature, & lorsqu'il se montre à notre foible raison, il est déjà maître de nous: semblable à un feu caché dont l'explosion n'éclate que par des effets terribles. L'amour ne s'empare d'un cœur qu'en se déguisant, il trouve dans notre foiblesse un aliment qui le nourrit, l'échauffe & l'anime; le coup est porté sûrement lorsque nous l'appercevons; il ne paroît que vainqueur.

Velfort croyoit n'être conduit que par

C ij

52 MERCURE DE FRANCE:

l'envie d'être utile ; secourir les malheureux est le devoir des grands & des riches ; la philosophie & la morale viennent à l'appui de la religion pour dicter ce précepte , le premier de la loi de nature. En protégeant Fanni , je ne fais que ce que je dois ; ma récompense est dans la satisfaction de mon ame. Velfort agit , mais il ignore la cause qui le détermine : il s'informe des parens , de la naissance & de la vie de Fanni ; & après plusieurs démarches il reconnoît la vérité de ce que Miss Selton lui avoit juré.

Fanni , obligée de se soustraire aux recherches que sa fuite devoit occasionner , passoit la plus grande partie du tems avec Velfort , qui avoit pour elle tous les égards & toutes les attentions qu'elle pouvoit désirer ; Velfort sortoit moins ; la confiance naît du besoin , Fanni découvroit son cœur à son protecteur ; elle craignoit sa mère , si elle étoit découverte ; cependant elle étoit affectée de l'état misérable où elle devoit être ; elle auroit désiré pouvoir la secourir par son travail & calmer ses craintes sur les dangers qu'elle avoit courus & sur ceux qu'elle alloit éprouver si elle retournoit avec elle. Velfort les augmentoit encore par son

imagination ; il trouvoit dans la conversation de cette infortunée un contentement qu'il n'avoit jamais goûté ; il admiroit son esprit, il étoit surpris de ses talens. Si ses attraits portoient le trouble & l'agitation dans son cœur, s'il sentoit des desirs, il se rappeloit aussi-tôt sa vertu, ses malheurs & la parole qu'il lui avoit donné en lui offrant un asyle ; il la respectoit, & il éprouvoit en même tems que la présence de Miss étoit nécessaire à son bonheur. Fanni étoit pénétrée des sentimens les plus tendres, elle attribuoit à la reconnoissance son amitié, ses sensations ; elle voyoit dans Velfort un protecteur honnête, respectueux, un ami sincère ; elle croyoit ne pouvoir lui exprimer trop vivement ce qu'elle sentoit pour lui ; elle n'avoit jamais connu l'amour, elle ignoroit l'art de dissimuler & de déguiser sa pensée. Simple dans ses mœurs, son ingénuité brilloit dans ses discours, sa naïveté dans ses expressions rendoit ses caresses plus douces, plus séduisantes. Elle commençoit à redouter le moment qui devoit la séparer du lord.

Velfort fit remettre à sa mère une somme considérable, sans en avertir Fanni à qui il avoit caché ses démarches ; & afin de la soustraire à toutes recherches, il lui

54 MERCURE DE FRANCE.

proposa de se retirer dans une de ses terres, en lui offrant de l'en laisser maîtresse si sa présence la gênoit. Fanni accepta la proposition avec joie : j'y serai, Milord, lui dit-elle, dans une tranquillité plus convenable à mon état ; vous ne devez pas douter du plaisir que j'aurai à y voir un ami à qui je dois un fort heureux ; mais je serois fâchée de vous gêner ; vous avez un rang qui exige que vous paroissiez dans le monde. Lorsque vous voudrez goûter la douceur d'une vie tranquille & donner quelques momens à la solitude, soyez assuré d'y trouver une ame pénétrée de vos bontés. Vous êtes pour moi un second père, je n'oublierai jamais... Arrêtez, Miss, vous ne me devez rien, c'est moi qui vous ai l'obligation la plus grande ; regardez vous comme chez vous, je suis trop heureux de pouvoir obliger & secourir l'innocence & la vertu.

Velfort sentoit qu'il devoit à Fanni son existence, il vouloit vivre pour lui servir d'appui ; il avoit formé le projet de lui avouer, lorsqu'il la connoîtroit mieux, l'état dont elle l'avoit tiré ; il cherchoit à mériter toute sa confiance ; il desiroit de faire passer dans son cœur les sentimens dont il étoit pénétré, il trembloit de son-

der son ame ; elle seule pouvoit l'attacher à la vie , lui faire passer d'heureux jours s'il parvenoit à s'en faire aimer.

La solitude & la retraite augmentent les sentimens qui naissent du cœur. Velfort passoit les jours entiers auprès de Fanni. S'il s'en éloigne, c'est pour y penser ; Fanni, sans s'en douter & sans y réfléchir, éprouvoit les mêmes desirs : moins on se doute de sa passion & plus on s'y livre : Velfort avoit réfléchi sur ses sentimens , il ne peut se dissimuler qu'il adore Fanni ; il a plus d'une fois formé le projet de se déclarer , mais il craint de ne pas trouver toute la tendresse qu'il desire pour unir son sort au sien ; il voudroit devoir à l'amour ce que la reconnoissance lui fait espérer ; il cherche à sonder le cœur de Fanni , il met en usage tout ce que la passion la plus vive , l'attachement le plus sincère , peuvent lui suggérer ; il cherche un moment où les yeux de Miss , moins animés , lui annoncent la tendresse & l'agitation d'un cœur touché , il épie l'instant de surprendre la nature , assuré de la franchise & de la confiance de Miss Selton.

Enfin l'heureux lord étoit parvenu à s'assurer des sentimens de Fanni ; il goûtoit le plaisir d'être aimé : elle avoit tremblé au recit du lord , en apprenant son

36 MERCURE DE FRANCE.

désespoir & son détachement de la vie ; elle remercioit le Ciel de s'être servi d'elle pour remettre le calme & la tranquillité dans l'ame d'un homme qui possédoit toutes les qualités du cœur ; elle avoit dévoilé le principe de ses propres sentimens, la tendresse égaloit au moins chez elle la reconnoissance , elle desiroit autant que Velfort le moment de serrer les nœuds qui devoient assurer leur bonheur ; elle oublioit l'Univers pour ne voir que son amant ; ses attentions , ses caresses , sa vertu promettent à Velfort le sort le plus doux & l'avenir le plus heureux. Sa mère rappelée auprès d'elle , arrachée à la misère & à l'opprobre , chercha à lui faire oublier ses fautes par sa tendresse.

Velfort devint l'époux de Fanni sans cesser d'en être l'amant ; Fanni , transportée d'amour & de reconnoissance , fit son bonheur en faisant celui d'un époux qui l'adoroit : Velfort ne se rappela jamais son égarement sans rendre grâce à la beauté dont l'empire l'avoit sauvé du précipice où il couroit , sans admirer la grandeur des moyens dont la Providence se sert pour conduire notre foible nature , & sans avouer combien ils sont au-dessus de nos vues , de nos projets & de nos réflexions.

D I A L O G U E

Entre ELISABETH & HENRI IV.

E L I S A B E T H.

J'ÉPROUVE encore plus de satisfaction à vous parler que je n'en eus autrefois à parler de vous.

H E N R I I V.

Vous fûtes mon Héroïne dans l'autre monde, & vous l'êtes encore dans celui-ci.

E L I S A B E T H.

Nous eûmes pourtant bien des foiblesses l'un & l'autre.

H E N R I.

Nous avons assez de vertus pour les faire excuser.

E L I S A B E T H.

Puisqu'on parle net chez les morts, j'avouerai que je crois avoir eu toutes les foiblesses & toutes les vertus de mon sexe.

C v

H E N R I.

J'eus , à-peu-près , toutes celles du mien. Mais vous oubliez de révéndiquer bien des vertus du nôtre.

E L I S A B E T H.

Je suis surprise que le Grand Henri donne dans une pareille erreur. Les vertus sont de tous les sexes , & appartiennent à ceux qui se les approprient. Je dus peut-être les miennes à quinze ans d'adversité ; peut-être eussé-je imité les fureurs de Marie , si je n'en eusse pas été long-tems l'objet. Rien ne garantit mieux du penchant à persécuter , que d'avoir été en butte à la persécution.

H E N R I.

J'admire le rapport & même le contraste de nos destinées. Tout sembloit nous éloigner du trône , & nous y arrivâmes. Vous étiez prisonnière dans votre patrie ; j'étois errant dans la mienne. Vos jours étoient menacés , les miens étoient proscrits. La mort de votre ennemie vous mit à sa place ; la mort de mon prédécesseur parut m'éloigner de la sienne. Je combattois pour ma couronne,

& vous jouissiez paisiblement de la vôtre. Un peuple ; naturellement fidèle à ses Rois , dérogea envers moi à cette fidélité : un peuple , naturellement jaloux de sa liberté , vous servit presque en esclave. On vous offrit le trône, & je fus obligé de le conquérir. Vous voyez que la fortune vous dédommagea promptement de ses caprices , tandis qu'elle ne cessa jamais de me faire acheter ses faveurs.

E L I S A B E T H.

Seriez-vous un Héros , si vous n'eussiez rien eu à surmonter ? Croyez-moi , cette fortune ; qu'on nous peint aveugle , fait souvent tout pour le mieux. Combien de Souverains , à qui il ne manqua , pour être grands , que l'occasion de le devenir ? Le trône est un berceau bien assoupissant pour quiconque y est né. Le réveil est presque toujours tardif , & n'est souvent que l'effet des plus violentes secousses.

H E N R I.

Il est triste d'avoir à combattre ceux que l'on voudroit gouverner en paix. Il est affreux de se voir contraint de verser un sang , qu'on voudroit pouvoir conserver aux dépens du sien même.

Cvjj

ELISABETH.

Tels sont les fruits des factions & du fanatisme. On dispute aux Souverains le droit de gêner la conscience de leurs sujets, & l'on ose accorder aux sujets celui de gêner la conscience de leurs Souverains. Tout est contradiction parmi les hommes. La même raison qui vous éloignoit du trône m'y affermissoit. Je n'allumai jamais de buchers dans mes Etats, & les flambeaux de la discorde s'y éteignirent d'eux-mêmes.

HENRI.

J'étois moi-même très-éloigné de faire jamais brûler personne, & vous savez ce qui en arriva... Je fus haï des trois quarts de mes sujets, pour les avoir chéris également. On me rend justice aujourd'hui; c'étoit environ deux siècles auparavant qu'il falloit me la rendre.

ELISABETH.

Quel est le Souverain à qui on la rendit jamais complètement avant sa mort?

HENRI.

C'est vous.

ELISABETH.

Deux ou trois conspirations prouvent trop le contraire. Mais n'y en eut-il pas contre Titus & Marc-Aurèle ? Il faut presque toujours faire le bien des hommes, en dépit d'eux-mêmes. Le sort de ceux qui obéissent est de murmurer contre ceux qui commandent ; le sort de ces derniers est d'avoir souvent à se plaindre du hasard qui dérange les meilleures vues, ou de l'injustice humaine qui les empoisonne.

HENRI.

J'avoue qu'un sceptre est bien pesant pour les mains les plus robustes. Je crois l'avoir soutenu avec autant de gloire que je l'avois acquis. Il ne manqua au bonheur de mes peuples que de me conserver plus long-tems. Je n'eus guère que le loisir de projeter. J'effaçai jusqu'aux traces d'un siècle de malheurs. Mes sujets cessèrent d'être infortunés. Une main perfide m'ôta le pouvoir de les rendre heureux.

ELISABETH.

Je fis le bonheur des miens, parce que j'eus celui d'échapper plus d'une conspiration, & que les vents combatti-

62 MERCURE DE FRANCE.

rent pour moi contre Philippe II. Ce fut de ce double hazard que dépendit le bonheur des Anglois & ma gloire.

H E N R I.

Je fais que le chapitre des événemens est aussi étendu qu'inintelligible ; on peut préparer , & non prévoir. Mais nous sommes responsables de tout ce qui peut être prévu , & quel est l'homme qui ne peut pas se méprendre ?

E L I S A B E T H.

Cet homme seroit bien dangereux ; il n'entreprendroit rien.

H E N R I.

Ecoutez ; nous regnâmes tous deux avec gloire : dites-moi votre secret , je vous apprendrai le mien.

E L I S A B E T H.

Je consultai la situation de l'Angleterre & la position de mes peuples. Je vis ce qui étoit fait , ce qui restoit à faire. Le sol Anglois ne peut suffire au bien-être de ses habitans ; je protégeai le commerce qui supplée à l'insuffisance du sol ; je rechetai la paix qui favorise les

progrès du commerce. Je n'eus de guerre que pour ma défense, & en pareil cas les guerres ne peuvent être que rares parmi nous. Mes successeurs ne m'ont pas imité. L'orgueil national a prévalu sur les intérêts de la nation. Ils ont pris part à des disputes qu'ils n'auroient dû ni allumer, ni éteindre. Ils ont augmenté au loin leurs possessions & affoibli le centre, pour fortifier les extrémités. Ce sont des branches superflues qui dessèchent le corps de l'arbre.

H E N R I.

Je ne ferai pas le même reproche à mes successeurs. La France a presque doublé ses possessions depuis mon règne ; mais elle forme un vaste corps, dont toutes les parties se tiennent & se prêtent un appui mutuel. C'est un Géant nerveux, qu'il seroit inutile & dangereux d'attaquer. Que la France étoit différente, lorsque ma naissance & mes exploits me la soumirent ! Menacée au-dehors, dévastée au-dedans ; quelques troupes, & point de finances ; nul commerce, & peu d'agriculture ; c'étoit un vaisseau brisé en partie par la tempête, & qu'il falloit reprendre en sous-œuvre. Je sentis qu'une telle entreprise exigeoit des soins, du

64 MERCURE DE FRANCE.

tems & de la tranquillité. J'aimois la guerre , & je recherchai la paix. J'eus même l'ambition de la rendre perpétuelle. Je cherchai sur-tout à la maintenir parmi mes peuples , à bannir d'entr'eux ces divisions intestines , cent fois plus cruelles que toutes les guerres extérieures. Je protégeai la religion que j'avois embrassée , & ne persécutai point ceux que mon exemple n'avoit pu convertir. J'oubliai la croyance de mon premier Ministre , en faveur de son zèle, de ses talens & de ses services. Je regardois tous mes sujets comme mes enfans ; j'aurois voulu qu'ils vécussent en freres ; mais ce fut là le moins heureux de mes projets. Du reste , la France étoit cultivée ; les tribunaux furent occupés de leurs fonctions , les troupes de la discipline. Il y eut de l'ordre dans les Finances , & des trésors dans mon épargne. Enfin j'allois peut-être porter la France au point de grandeur où elle s'est vu depuis , lorsque je fus subitement arrêté dans ma carrière.

ELISABETH.

Ce fut un coup bien déplorable pour vos sujets. Peut être le fut-il moins pour vous. Il vous laissa toute votre gloire, que d'autres événemens pouvoient altérer;

DECEMBRE. 1770. 65

il fit plus que toutes vos vertus n'avoient pu faire ; il réunit en votre faveur les suffrages de toute la nation. Ses regrets furent universels, & auparavant ses éloges ne l'étoient pas. Les Protestans , que vous abandonnâtes , ne vous pardonnoient point ce changement ; certains Catholiques ne le croyoient pas sincere ; d'autres détournoient leurs regards des qualités du grand Roi , pour ne voir en vous que des foiblesses trop inséparables de l'homme.

H E N R I.

J'aurois dû en surmonter quelques-unes.

E L I S A B E T H.

Eh ! quelle créature humaine peut répondre de n'être jamais foible , ou de l'avoir jamais été ?

H E N R I.

Celles dont l'ame ne prend jamais assez l'essor , pour avoir besoin de se délasser quelquefois , ou dont la carrière est si étroite , qu'il leur est impossible de prendre une fausse route. Mais j'avouerai que je me reposai quelquefois mal-à-propos , & qu'il y eut de ma part quelques méprises volontaires.

ELISABETH.

J'aime entendre un héros faire cet
aveu.

HENRI.

Je le ferois à la face du genre humain
pour l'utilité de mes semblables. J'avoue-
rai, dis je, qu'après la bataille de Cou-
tras j'aurois dû voler au secours de mes
alliés, & non porter à ma Maîtresse les
trophées de ma Victoire ; j'aurois dû
après celle d'Ivry poursuivre les vaincus,
au lieu de me rendre auprès de Gabrielle.
César n'eût point fait toutes ces fautes ;
mais César n'eût peut-être livré ni le
combat d'Arques, ni celui de Fontaine-
Françoise.

ELISABETH.

Il est moins rare de tenter ce qui pa-
roît impossible, que d'effectuer toujours
ce qui ne l'est pas. Ceux que le fort place
à la tête des humains, devroient être
exempts de toutes les foiblesses humai-
nes. Mais alors qui voudroit régner ? Il
est vrai qu'on vous reproche certains dé-
fauts qu'il faudroit bannir de toutes les
conditions.

HENRI.

J'eus la première des qualités d'un
bon roi ; j'aimois mes peuples.

ELISABETH.

N'aimâtes-vous point trop aussi à ruiner les Grands ?

HENRI.

Ce ne fut jamais qu'au jeu : j'espérois par-là les rendre plus soumis.

ELISABETH.

Le jeu ne vous coûta-t-il jamais à vous-même trop de tems & trop d'argent.

HENRI.

C'étoit un délasement de mes anciens travaux & de mes occupations nouvelles.

ELISABETH.

On m'a aussi parlé de certaines promesses de mariage un peu trop multipliées.

HENRI.

Alte-là, ma chère cousine ; on craignez de voir accourir les ombres de tous ceux que vous avez flattés de la même espérance.

ELISABETH.

Ce fut de ma part autant de traits de

68 MERCURE DE FRANCE.

politique ; mais je n'en vois aucune dans tous vos engagements secrets.

H E N R I.

C'est que votre sexe est plus exigeant que le mien. Courtenai , Arondel , Leycestre & Essex n'aspirent jamais au titre de votre époux.

E L I S A B E T H.

Je crois que j'eusse résisté à toutes leurs prières. Vous savez même qu'en certaine occasion je fis quelque chose de plus.

H E N R I.

On ne me reprochera point de pareilles rigueurs envers mes maîtresses , qui , dit on , me tromperent plus d'une fois.

E L I S A B E T H.

On vous reproche tacitement d'avoir été trop rigoureux envers un ami.

H E N R I.

Je ne lui refusai point sa grace. Il refusa de me la demander.

E L I S A B E T H.

Je mourois de regret de ne l'avoir

DECEMBRE. 1770. 69
point accordé à Essex, qui s'obstina au même refus.

H E N R I.

Il me semble qu'à votre place j'aurois pardonné.

E L I S A B E T H.

J'aurois pardonné, si j'eus été à la vôtre.

H E N R I.

Et Marie Stuart ?

E L I S A B E T H.

Il y eut double rivalité entre nous ; d'ailleurs je la fis juger selon les loix.

H E N R I.

Les loix vous autotisoient-elles à la faire juger ?

E L I S A B E T H.

Voilà une question qui m'embarrasse. Nous jouissons de l'estime publique ; cependant le calcul de nos fautes pourroit s'étendre fort loin.

H E N R I.

La postérité s'occupera de celui de nos vertus. Elle ne peut me reprocher

70 MERCURE DE FRANCE.

que des foiblesses , & elle pardonne toujours aux Rois ce qu'ils n'eussent pas dû faire , en faveur du bien qu'ils ont fait. On passe à un courrier vigoureux quelques écarts, lorsqu'il fournit toujours à tems sa carrière.

ELISABETH.

Voilà donc aussi votre secret ?

HENRI.

Je n'en connus jamais d'autre. Il est moins essentiel aux Souverains d'éviter certaines fautes , que de remplir constamment certains devoirs. Je voudrois qu'on gravât cette maxime à côté du trône : « Peuples , n'attendez rien d'un » Roi qui se refuseroit tout à lui-même : » Rois , aimez sincerement vos Peuples , vous les gouvernerez toujours » bien ».

Par M. de la Dixmerie.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du mois de Novembre est *la Pensée*. La seconde *les Yeux* ;

AIR

Par M.^{lle} le R***

Decembre.

1770.



*Cessez cessez, Charmante I:ris, De
calculer vôte a:ge; Toujours les Graces et les
Ris Sont sur vôte vi:sa:ge. Vous ê:tes toujours
du Printems Une i:mage nouvel-le, Vous ê:tes
toujours du Printems Une i:mage nouvel:-
le. C'est sçavoir arrêter le tems Que d'ê:tre
toujours bel-le, C'est sçavoir arrê:ter le tems
Que d'ê:tre toujours bel:-le.*

L'Imprimerie de Récoquillée, Rue de la Huchette, au Panier fleuri.

Handwritten musical score on ten staves. The notation is dense and appears to be a form of shorthand or a specific dialect of musical notation, possibly from a historical manuscript. The staves are numbered 1 through 10. The notation includes various symbols, including what look like letters and numbers, and some graphical elements that might represent notes or rests. The handwriting is in a cursive or semi-cursive style, typical of historical documents. The paper is aged and shows some staining and wear.

DECEMBRE. 1770. 71

la troisième *Hier* ; la quatrième, le *Dé*
à coudre. Le mot du premier logogryphe
est *Vaneau*, où l'on trouve *âne*, *veau*,
van & *eau*. Celui du second est *Métairie*,
où l'on trouve *Marie*, *mère*, *arme*, *ra-*
me, *maître*, *mer*, *air*, *mire*, *tire*, *rate*,
rat, *mitre*, *mari*, *rime*, *maire*, *trame*,
terme, *remi* & *Meri*, *rit*, *être*, & à la
fin le nom de l'auteur qui est le mot du
logogryphe.

É N I G M E

UNE Reine un palais habite
Tendu d'un satin cramoisi ;
Autour d'elle maint Satellite ,
Vêtu d'un blanc propre & choisi ,
Défend l'enceinte & la limite ,
Et n'a d'autre arme qu'un couteau ;
Mais comme ici bas toute chose
Porte l'épine avec la rose ,
Le malheur est qu'un corps si beau
Fait la garde le pié dans l'eau.

Par M. Cabour à Péronne.



A U T R E.

FILS prudent d'un pere rusé ,
 Je ne puis , par état , dévoiler ma naissance.
 Me voir ami du sexe , est toujours mal-aisé ;
 Sinon dans quelque inconstance.
 On me livre souvent à de cruels brocards ;
 Quand j'ai des protecteurs , plus que moi , bas
 billards.
 Pour un couple amoureux , je fais avec adresse ;
 En dépit de ses surveillans ,
 Ménager les instans marqués à sa tendresse :
 Je partage la peine & les soins bienveillans
 Du Dieu des cœurs , si-tôt qu'il me reclame.
 Ne crois pas ce métier infâme ,
 Quand toi-même , peut-être , imploras ma vertu !
 Mais, si, dans le moment où j'éclaire une intrigue ,
 Un regard importun me trouve... on me prodigue,
 Et c'en est fait , tout est perdu.

Par M. de la Vente , Peintre de Vire.

A U T R E.

JADIS je servois Bellone ;
 Mais mon nom , comme en dédain ;
 Fut par l'amant de Pomone
 Rélégué dans un jardin,

Quello

DECEMBRE. 1776. 71

Quelle destinée étrange !
On me déchire en lambeaux ;
On me noie , & mes Bourreaux
Sont ravis que l'on me mange.

Par le même.

A U T R E.

ON me fait jouer plus d'un rôle :
J'introduis au plaisir , je soulage du mal.
Si tu ne connois pas un acteur aussi drôle ,
Ma copie , en tes mains , offre l'original.

Par le même.

A U T R E.

J E suis reine sans couronne ,
Et sœur de tous mes sujets.
Souvent sur un même trône ,
Avec moi serrés de près ,
Sans égard pour ma personne ,
Ils étalent leurs attraits.
L'amant qui veut de sa belle
Prévoir les moindres desirs ,
Ose , d'une main cruelle ,
M'immoler à ses plaisirs.

D

74 MERCURE DE FRANCE

Quoiqu'insensible à l'injure ,
Quelquefois une blessure
De son audace est le prix ;
Mais , en m'arrachant mes armes ,
Il me rend digne d'Iris ,
Et bientôt , près de ses charmes ,
Que rien ne peut effacer ,
Je vois les miens s'éclipser.

LOGOGYPHE.

IRIS , utile à ta parure ,
J'orne ta tête... & , changeant de figure ;
A tes pieds je suis à l'instant.
Par une autre métamorphose ,
Je fais ton plus bel ornement.
Enfin , si l'on me décompose ,
Dans mes six pieds bien combinés ,
On trouvera la figure du monde ,
Un animal puant , une matière immonde ,
Un... j'en ai dit assez , je me tais , devinez.

AUTRE.

LORSQU'UN danseur léger , élégant & facile ,
Fait briller son talent , en graces si fertiles ,

Ses pas avec art combinés,
 L'un à l'autre sont enchaînés ;
 Ses élans sont hardis , sa noblesse est touchante.
 Commelui , cher lecteur , je ravis , & j'enchanter
 Par ma vive facilité ,
 Et ma folâtre agilité.
 Ainsi que lui , je vais , je reviens , je vacille ,
 Mais je n'ai pour appui qu'une corde fragile ;
 Et tantôt léger , sautillant ,
 Doux , fort , animé , grave , ou lent ,
 Ma marche dans ses pas , soumise à la cadence ,
 Se suspend quelquefois , & cause le silence.
 Six piés divers forment mon tout :
 Retranchez-en le dernier bout ,
 Alors je deviendrai terme d'architecture.
 Mais , pour me présenter de façon moins obscure ,
 Je vais en détail te nommer ,
 Ce que mes piés peuvent former.
 L'empreinte de tes pas , une arme très-antique ,
 Qui dénote aux Savans un mot mathématique ,
 En Europe un pays fameux ,
 Du sort un instrument douteux ,
 Ce qui sur tes habits te déplaît . & les gêne ,
 Deux animaux , dont l'un de l'autre craint la patte ,
 De la nature le rival ,
 Le prix d'un crime capital ,
 Un des tons de la gamme , une voiture lesté . . .
 Mais j'en ai dit assez , bien assez , & de reste.

Par M. le Chev. de Desfregaulx,
 Lieutenant au Régiment de Beaujolais.

D ij

A U T R E.

Je suis mystérieux , ceci fait mon image :
Lecteur , pour me trouver , Dieu fait comme on
voyage !

J'oblige à parcourir souvent tout l'univers ;
Je fais monter aux Cieux & descendre aux enfers ;
Mais , sans aller si loin , tu pourras me connoître ;
Combine les dix piés qui composent mon être.
Je présente d'abord la fille d'Inachus ,
Qui fut commise aux soins du malheureux Argus ;
Une interjection qui marque la surprise ;
Ce qui nous compte l'heure ; un grand Saint dans
l'Eglise ;
Ce qui plaît au troupeau ; l'organe séducteur ,
Dont les traits dans Iris pénètrent jusqu'au cœur ;
Des suppôts de Bacchus le chagrin & la peine ;
Ce que fait un acteur , lorsqu'il est sur la scène ;
Un oiseau , grand nageur , dont le bruit autrefois
Fut propice aux Romains & funeste aux Gaulois ;
Celui sur qui Josué remporta la victoire ;
Un Pontife Romain , très-digne de mémoire ;
Ce qu'employa Jupin , pour entrer dans la tour
Qui cachoit Danaé , l'objet de son amour ;
Un fleuve d'Italie ; une rivière en France ;
Un mot très-usité , qui nous peint l'abondance ;
Je fais l'appui des bons , & des méchants le frein ;
Un meuble de cuisine , un bon poisson , un grain

Qui nous sert d'aliment en un tems de disette ;
 Ce que ne cache guère une fille coquette ;
 La frisure du poil qu'on veut dans un cheval ,
 Le but des vrais héros ; un péché capital ;
 D'un grain très-précieux l'heureux dépositaire ;
 Une place au spectacle ; un des bouts de la terre ;
 Enfin j'offre celui que nos cœurs ont nommé
 Avec juste raison , Louis le bien-aimé.

Par M. Bouvet de Gisors.

A U T R E.

Je suis muet : cependant , cher lecteur ,
 Je produis des merveilles.
 J'orne l'esprit , & je touche le cœur.
 Mon milieu supprimé , je charme les oreilles.

Par le même.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Amusemens Dramatiques , par M. D. C.
in-8°. à Londres , & se trouve à Paris ,
 chez Delalain , Libraire , rue & à côté
 de la Comédie Française.

CES Amusemens Dramatiques sont
 composés de deux Contes Moraux , aux-
 quels l'auteur a donné la forme & l'action

78 MERCURE DE FRANCE.

du Drame. Le premier est intitulé *Zélide*. Cette jeune personne , fille d'Orphise restée veuve sans fortune , se voit à la veille d'être mariée à Riberval , jeune homme de naissance , riche , & d'une figure avantageuse. Cependant elle paroît triste , rêveuse , & semble se refuser au rang éclatant qui l'attend. Elle n'ignore point que les richesses & les dignités contribuent moins à notre bonheur dans le mariage , qu'un rapport heureux de caractère & de sentimens , que la vertu autorise , & que l'estime augmente. Elle supplie sa mere de vouloir bien ne rien précipiter , afin de mieux connoître le caractère de celui qui lui est destiné. « Les » hommes aujourd'hui , lui dit Orphise , » ne se piquent guère de constance. Par- » ler de différer à Riberval , qui , entraîné » par les plaisirs de son âge , chercheroit » bientôt à se dédommager ailleurs , c'est » risquer de perdre un établissement seul » capable de répondre à l'amitié qui m'u- » nit si intimement à toi. » Et que per- » drai-je , répond Zélide , dans un homme » dont l'humeur m'est entièrement in- » connue ? — Comptes-tu pour rien le » plaisir d'être élevée à un rang qui peut » conduire à tout ? — N'est ce donc que » là où réside le bonheur ? je ne l'aurois

» pas cru ». Cependant Orphise , qui ne desiré rien tant que de procurer un sort heureux à sa fille , & qui pense , ainsi que la plupart des meres , qu'il suffit pour cela de lui faire épouser un jeune homme de naissance , & qui a de la fortune , engage Dalincour , l'ami de la maison , à prêter ses bons offices , pour déterminer Zélide à accepter le parti qui se présente. Dalincour paroît d'autant plus propre à cet emploi , qu'ayant contribué à l'éducation de la jeune Zélide , il a obtenu sa confiance. Mais il n'a pu lui-même se défendre des charmes naissans de cette aimable personne , & n'aspire en secret qu'au bonheur d'unir son sort au sien. Cependant il est assez vertueux pour répondre à la confiance qu'on a en lui. Dans l'entretien qu'il a avec Zélide , cette jeune personne lui donne le titre d'ami ; mais il est aisé de s'appercevoir que sous ce nom elle cache des sentimens plus tendres. Dalincour vient de recevoir pour quatre cens mille francs d'effets au porteur , qui lui ont été légués par un Négociant de Bordeaux , son ami ; il ne tient qu'à lui de disposer de ces effets pour favoriser son union avec Zélide ; mais il apprend que le défunt a laissé une

30 MERCURE DE FRANCE.

sœur, qu'il avoit cessé de voir depuis vingt ans ; il n'hésite point à lui faire remettre ces effets ; il desiré qu'elle en dispose comme d'un bien, dont il se feroit scrupule de dépouiller l'héritière légitime ; il pousse même la générosité si loin, qu'il veut lui laisser ignorer son nom. Il se trouve que cette sœur est Orphise, mere de Zélide. Cette veuve n'a rien de plus à cœur que de découvrir l'homme généreux qui lui a fait parvenir ces effets. Elle l'apprend par Riberval même, qui, dans la vue d'éloigner de la maison d'Orphise Dalincour, qu'il regarde comme son rival, fait confidence à cette veuve que Dalincour, après avoir captivé la bienveillance du frere qu'elle avoit à Bordeaux, a trouvé le moyen de s'approprier sa succession, au préjudice de l'amitié. Ce prétendu sage, ajoute-t-il, qui borne ses prétentions à devenir meilleur, a si bien employé les momens que votre confiance lui a permis de passer auprès de Zélide, qu'il est devenu mon rival, & rival d'autant plus à craindre, qu'il a eu le talent de se faire aimer. Orphise profite de ces éclaircissemens pour couronner l'amour du généreux Dalincour, en présence même de celui qui,

cherchant à lui nuire , n'a fait que contribuer à mettre sa vertu dans tout son jour.

Le second Drame est intitulé *Lucelle*. Cette jeune personne est sous l'autorité d'un oncle qui a consenti de ne la point contraindre. Lucelle, usant de cette liberté , déclare qu'elle a renoncé pour jamais au mariage , & qu'elle s'est fait un plan de vie , dont elle attend le bonheur le plus complet. « Rester libre au milieu » de toutes les chimères de convention » dont les hommes se rendent esclaves ; » me renfermer dans les devoirs imposés » par l'humanité , & , sans sortir des bornes de la plus exacte bienséance , avoir » pour délassement une société d'amis » choisis ; c'est pour moi la situation la » plus délicieuse » Cette aversion pour le mariage dans une jeune personne , que , suivant nos mœurs , l'on ne peut conduire aux plaisirs & à la liberté que par le mariage , paroîtra sans doute extraordinaire. Cette aversion seroit plus naturelle dans un jeune homme. Quoi qu'il en soit , Lucelle , à la fin de cette pièce , doit au tendre & estimable Méridal des sentimens différens. Elle consent de prouver avec lui qu'un mariage

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

bien assorti est l'état le plus désirable , & la plus grande faveur que le Ciel accorde à l'humanité.

Révolutions d'Italie , traduites de l'Italien de M. Denina , par M. l'Abbé Jardin , 2 vol. in-12. A Paris , chez Herissant le Fils , rue S. Jacques.

Le titre de *Révolutions* , que M. Denina a donné à cette histoire d'Italie , n'exprime ici que la rapidité avec laquelle l'historien fait passer sous les yeux de son lecteur tout ce qui peut l'intéresser. Les historiens des révolutions d'Angleterre , d'Espagne , de Portugal , n'avoient à décrire que les vicissitudes du trône , arrivées dans le même royaume. Quelque multipliés que soient ces événemens , l'ordre naturel des faits sert toujours de fil à celui qui les raconte , & l'unité du sujet simplifie son plan & sa marche. Rien de semblable dans les révolutions d'Italie. Lorsque des débris du second Empire d'Occident , il se fut formé différens états dans cette contrée , les révolutions du royaume de Naples n'eurent aucun rapport avec le gouvernement de Venise ; les discordes des Florentins & des Siénois , les révoltes des Barons de la

DECEMBRE. 1770. 89

Romagne & de la Marche ne produisirent pas la moindre secousse dans les Etats de Milan , de Montferrat & du Piedmont. Les Viscontis , les Marquis de Montferrat, les Comtes & les Ducs de Savoie y régnoient paisiblement , tandis que les factions populaires embrasoient la Toscane , & que le Pape , fugitif dans ses propres Etats , n'y étoit en sûreté nulle part. Ce coup-d'œil suffit pour faire sentir que M. Denina a dû choisir une marche toute différente de celle des historiens que nous venons de citer. Il ne paroît encore que les huit premiers livres des révolutions d'Italie qui forment deux volumes *in-12* , dont le dernier est terminé par un état de l'Italie sous les Carlovingiens. L'historien nous entretient auparavant de la grandeur & de la décadence des anciens Toscans. Il nous fait connoître les changemens causés en Italie par l'invasion des Gaulois, l'an 350 de Rome. Il nous instruit de la religion des anciennes nations de cette contrée , de leurs mœurs , coutumes , usages , de leurs loix , de leurs arts , de leur commerce , &c. Ces révolutions peuvent donc être regardées comme une très-bonne introduction à l'étude de l'Histoire d'Italie. Elles seront également utiles

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

à ceux qui , connoissant cette histoire , veulent s'en rappeler les faits , accompagnés de quelques réflexions utiles. Les annales de Muratori & le précieux recueil d'historiens Latins , formé par le savant Bibliothécaire de Modène , ont servi de base à l'ouvrage historique de M. Denina. Cet ouvrage est écrit d'un style vif , concis , animé , & le traducteur a cru avec raison devoir quelquefois sacrifier l'élégance de sa langue , pour mieux se rapprocher des formes variées & énergiques employées par l'écrivain original.

Code de la religion & des mœurs ; ou recueil des principales Ordonnances , depuis l'établissement de la Monarchie Françoisse , concernant la religion & les mœurs , par M. l'Abbé Meusy , Prêtre du Diocèse de Besançon , 2 vol. in-8°. petit format , reliés , 6 liv. A Paris , chez Humblot , Libraire , rue S. Jacques , près S. Yves.

Le corps de l'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première l'auteur a rassemblé les loix qui concernent la religion & les différens objets qui peuvent y avoir un rapport immédiat ou indirect. Il a recueilli dans la seconde

les loix qui regardent les mœurs. Le texte de la loi est précédé d'une définition nécessaire, ou de quelques remarques & observations qui en font connoître l'importance & la nécessité. Des exemples frappans, cités à la suite de la loi, prouvent d'une maniere incontestable son exécution. Cependant, dans le chapitre du crime de lèze-Majesté, l'auteur rapporte l'action suivante, qui ne prouve rien, puisque ceux qui la commirent ignoroient qu'ils s'adressoient à la personne du Roi; mais ce fait pourra amuser un moment par sa singularité. François I. s'étant égaré à la chasse, entra dans la maison aux Breviaires, proche Rambouillet. Il y trouva quatre hommes qui faisoient semblant de dormir. Le premier se leva, & dit au Roi qu'il avoit un bon feutre, & il le lui prit. Le second dit au Roi qu'il avoit songé que sa casaque l'accommoderoit, & en même tems il la lui ôta. Le troisieme le dépouilla de son surcat, qui étoit une espèce de cotte blanche, à l'usage des Chevaliers de l'Etoile, instituée par le Roi Jean. Le quatrieme, appercevant une chaîne d'or, à laquelle étoit attaché un cor de chasse, il le voulut ôter au Roi,

86 MERCURE DE FRANCE.

qui lui dit : « Permettez que je vous » montre quelle vertu a ce cor » ; & en ayant donné , les Officiers qui le cherchoient vinrent. Le Roi leur dit : « voici » des gens qui ont songé tout ce qu'ils » ont voulu ; j'ai songé à mon tour qu'il » faut les envoyer au Prévôt de Mont- » fort-l'Amaury , pour les punir » ; & ce Prévôt en fit bonne & briève justice.

Ce code de la religion & des mœurs seroit devenu un repertoire plus utile , si l'auteur eût mis dans ses recherches plus de critique , s'il nous eût fait connoître plus particulièrement l'esprit du législateur , & les circonstances qui l'ont obligé à promulguer telles & telles lois , dont quelques-unes sont tombées aujourd'hui en désuétude.

Histoire de l'Eglise de Lyon , depuis son établissement par S. Pothin , dans le second siècle de l'Eglise , jusqu'à nos jours , par M. Poullin de Lumina. A Lyon , chez Joseph Louis Berthoud , Libraire ; & à Paris , chez Saillant & Nyon , vol. in 4°. prix , 12 liv. relié.

Entre toutes les Eglises des Gaules , celle de Lyon est la seule qui , sans avoir

DECEMBRE. 1770. 87

recours à des traditions apocryphes & incertaines , puisse se glorifier d'une origine Apostolique. Eusebe , Evêque de Césarée , auteur du quatrieme siecle , & dont le témoignage est incontestable , nous apprend que dans la persécution de Marc-Aurele , l'an 177 de Jesus-Christ , Pothin , alors âgé de quatre-vingt-dix ans , Evêque de Lyon , & disciple de S. Polycarpe , Evêque de Smyrne , qui l'étoit lui-même des Apôtres avec lesquels il a long-tems vécu , souffrit le martyre avec une partie de son troupeau. Cette antiquité respectable a fait regarder dans tous les tems l'Eglise de Lyon comme la mere & l'oracle des autres Eglises des Gaules , & plusieurs d'entre elles se glorifient encore aujourd'hui d'en avoir reçu les premieres lumieres de la foi. Tel est le principe de la primatie dont elle a joui dans tous les tems , & qui la rend l'Eglise la plus éminente de tout l'Occident après celle de Rome. L'histoire de cette Eglise est divisée en six époques ; la premiere renferme ce qu'on peut appeler les beaux siecles de l'Eglise , ou son âge d'or ; elle s'étend depuis l'établissement du Christianisme jusqu'à la destruction de cette Ville par les Sarrafins dans le huitieme siecle , ce

88 MERCURE DE FRANCE.

qui comprend un intervalle de près de sept cens ans. L'historien a donné au commencement de cette époque la traduction de la belle lettre des Chrétiens de Lyon aux Eglises d'Asie , sur le martyre de S. Pothin , leur Evêque , & de ses Compagnons , le monument Ecclésiastique le plus précieux & le plus authentique qu'il y ait dans les Gaules. La seconde époque commence au rétablissement de la Ville & de l'Eglise par Charlemagne , sous l'Archevêque Leydrade , qui y donna tous ses soins , jusqu'au tems de la domination temporelle des Archevêques. Cette époque renferme un intervalle d'un peu plus de deux siècles , & elle offre quelques événemens intéressans. La troisième époque s'étend depuis le tems que les Archevêques eurent acquis le domaine temporel de cette Ville , jusqu'à celui où l'Empereur Frédéric I. le leur confirma par une bulle. L'événement le plus considérable de cette époque, qui comprend cent quatre vingts ans , est la confirmation de la primatie par Grégoire VII , & par le Concile de Clermont , où présidoit Urbain II. La quatrième époque , qui va jusqu'à la fin de la domination des Archevêques , comprend l'espace de cent soixante-neuf

DECEMBRE. 1770. 89

ans, est toute remplie de guerres, de négociations & de transactions pour le domaine de la Ville, soit avec les Comtes de Forez, soit avec le peuple, soit avec le Roi de France, qui aboutirent enfin à faire rentrer cette Ville sous la domination de nos Rois. C'est pendant cet intervalle que l'hérésie des Albigeois prit naissance à Lyon. La cinquieme époque renferme les événemens survenus depuis la réunion de la Ville à la Couronne, jusqu'à la fin des troubles occasionnés par les Calvinistes & la Ligue. La sixieme & derniere époque conduit jusqu'à nos jours. Cet intervalle, qui est assez considérable, offre des objets qui regardent particulièrement la primatie : le premier est le fameux procès que Colbert, Archevêque de Rouen, intenta au Conseil contre Claude de S. Georges, Archevêque de Lyon, pour y faire prononcer sur l'indépendance de sa Province; le second est l'exercice de la Primatie sur la Province de Paris par l'Evêque d'Autun, à qui elle est dévolue, lorsque le siège est vacant.

Les Chanoines de l'Eglise de Lyon ont été décorés du titre de Comtes dès le douzieme siecle. En 1745, le Roi, par ses Lettres-Patentes, datées de Versailles

90 MERCURE DE FRANCE.

au mois de Mars , permit aux Doyen , Chanoines & Chapitre de l'Eglise, Comtes de Lyon , de porter une croix d'or figurée , pour marque de leur dignité. Cette croix d'or , émaillée en huit pointes , est terminée par quatre couronnes de Comtes , avec quatre fleurs-de-lys dans les angles. Sur l'un des côtés de cette croix est représenté S. Etienne, l'un des Patrons de l'Eglise de Lyon ; & sur l'autre côté S. Jean , autre Patron de la même Eglise. Les Chanoines la portent suspendue au col par un ruban couleur de feu , liseré de bleu.

Cette histoire de l'Eglise de Lyon est terminée par la belle instruction du Pasteur , actuellement siégeant , sur l'*histoire du Peuple de Dieu* , du Jésuite Berruyer.

Voyage Pittoresque de Paris , ou description de tout ce qu'il y a de plus beau dans cette grande Ville , en Peinture , Sculpture & Architecture , par M. D * * * , cinquieme Edition , vol. in-12. avec des gravures, Prix , 4 liv. 10 s. A Paris , chez de Bure pere , Libraire , Quai des Augustins , à l'Image S. Paul.

Les fréquentes Editions que l'on a

DECEMBRE. 1770. 91

faites de ce voyage en prouvent assez l'utilité. C'est un guide fidelle & commode pour tous ceux qui veulent promener leurs regards sur les différens morceaux de Peinture , de Sculpture & d'Architecture que renferme la Capitale. Les planches de ce livre sont au nombre de huit, dont cinq présentent des monumens qui n'avoient point encore été gravés. Celle qui donne le point de vue de la Place de Louis XV offre de jolis détails, & qui ont été rendus d'une maniere pittoresque , par J. B. Tilliard , d'après le dessein de M. Moreau le jeune.

Histoire Littéraire de la Congrégation de S. Maur, Ordre de S. Benoît, où l'on trouve la vie & les travaux des auteurs qu'elle a produits, depuis son origine en 1618, jusqu'à présent, avec les titres, l'énumération, l'analyse, les différentes éditions des livres qu'ils ont données au public, & le jugement que les Savans en ont porté; ensemble la notice de beaucoup d'ouvrages manuscrits, composés par des Bénédictins du même Corps. A Bruxelles, & se trouve à Paris chez Humblot, Libraire, rue S. Jacques, près S. Yves,

92 MERCURE DE FRANCE.

1 vol. in 4°. de 800 pag. Prix , 15 liv.
relié en veau.

Cette Histoire Littéraire d'une Société aussi laborieuse , aussi attachée que l'a été la Congrégation de S. Maur aux recherches profondes & à l'étude de l'antiquité , ne peut manquer d'être accueillie des Savans , des Littérateurs & de tous ceux qui veulent connoître les progrès de la littérature en France. L'article de chaque auteur est ordinairement divisé en deux parties ; l'un contient l'histoire de sa vie , l'autre celle de ses écrits. Tout ceci est exposé avec beaucoup de méthode , de clarté & de simplicité. Quelques faits particuliers , quelques anecdotes choisies auroient pu rendre cette histoire plus agréable & plus piquante.

Le pere de Montfaucon est regardé , à juste titre , comme un des plus laborieux écrivains de la Congrégation de S. Maur. Il mourut en 1741 presque subitement , âgé de quatre-vingt-sept ans. Depuis plus de cinquante ans , ce savant n'avoit jamais été malade. Dans ses dernières années il employoit encore huit heures par jour à l'étude. La surveillance de sa mort,

il communiqua à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, dont il étoit membre, le plan d'une suite de Monumens de la Monarchie Françoisse, qu'il alloit publier en trois volumes. Nous citons avec plaisir ces faits, qui prouvent que les fatigues littéraires, lorsqu'elles sont soutenues par une vie réglée & frugale, n'abrègent point les jours.

Elémens de l'Histoire de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XV, par M. l'Abbé Millot, ancien Grand Vicairre de Lyon, Prédicateur ordinaire du Roi, des Académies de Lyon & de Nancy, nouvelle Edition, considérablement augmentée, 3 vol. in-12. A Paris, chez Durand Neveu, Libraire, rue S. Jacques, à la Sagesse.

La premiere Edition de ces Elémens a paru en 1767, en 2 vol. in-12. Elle fut d'autant plus accueillie, que l'auteur fut éviter la sécheresse trop ordinaire aux abrégés. Les additions qu'il a insérées dans cette nouvelle édition, contribueront encore à faire regarder ces Elémens comme une des meilleures introductions à l'étude plus étendue de l'Histoire de France. La narration de l'historien est

54 MERCURE DE FRANCE.

suivie , courte , rapide , & semée de traits qu'on se plaît à retenir.

Histoire des maladies de St Domingue ,
par M. Pouppé des Portes , Médecin
du Roi , & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris ,
3 vol. in 12. A Paris , chez le Jay ,
Libraire , rue S. Jacques , au dessus de
celle des Mathurins , au grand Corneille.

L'auteur de cet Ouvrage , M. Pouppé des Portes , fut choisi en 1732 par le gouvernement , pour remplir les fonctions de Médecin du Roi dans l'Isle de St Domingue. Il réunit à cette qualité celle de correspondant de l'Académie Royale des Sciences. Il mourut dans cette Isle en 1748 , âgé de quarante-trois ans. Ce bon citoyen, dont la devise étoit : *non nobis , sed rei publicæ nati sumus* , ne cessa d'employer ses talens & ses connoissances pour le bien de la société. L'ouvrage que nous annonçons est le résultat des observations qu'il a eu occasion de faire pendant un séjour de quatorze ans dans l'Isle St Domingue , sur les maladies qui la désolent. Cette production d'un observateur exact & conf-

tant ne peut manquer d'être utile aux Médecins & aux Naturalistes qui voudront étudier les maladies des autres Isles de l'Amérique. L'ouvrage de M. des Portes leur offrira un objet de comparaison & de discussion qui répandra la lumière sur leurs nouvelles recherches. Cette histoire des maladies de St Domingue est suivie d'un traité de plantes usuelles de l'Amérique. On y a joint une pharmacopée , ou recueil de formules de tous les médicamens simples du pays, avec la maniere dont on a cru , suivant les occasions , devoir les associer à ceux de l'Europe ; enfin un catalogue de toutes les plantes que l'auteur a découvertes à St Domingue , ou qui lui ont paru mal décrites par le pere Plumier , avec leurs noms François , Karaïbes & Latins.

L'Arithmétique démontrée , opérée & expliquée. Cet ouvrage contenant la maniere d'apprendre l'arithmétique par entiers & fractions , aussi utile que nécessaire à gens de tous états , est si clairement expliqué pour ce qui concerne ladite arithmétique , depuis les premiers principes jusqu'aux derniers, par toutes les règles qui y sont opérées , qu'on pourra faire plusieurs au-

96 MERCURE DE FRANCE.

tres opérations , à l'imitation de celles portées sur ce traité , sans le secours d'aucuns maîtres. Il y a aussi dans cet ouvrage , pour seconde partie , un petit questionnaire sur toutes les règles opérées dans la première partie , ainsi que divers problèmes également utiles & récréatifs , par M. C. F. Gagnat de l'Aulnois , Bourgeois à Seaux du-Maine , ci-devant Professeur de la grande école du commerce à Paris , & ancien Négociant à Nantes.

Le titre de ce livre en fait assez connaître l'utilité & la manière dont il est écrit ; c'est l'ouvrage d'un négociant qui a mis en pratique tout ce qu'il enseigne. « Tout iroit beaucoup mieux , dit-il » dans l'avertissement de son livre , si chacun restoit dans sa sphère ». Cependant il nous promet dans ce même avertissement un Roman de sa composition , en deux volumes , sous ce titre : *l'abandonné parvenu par le fruit défendu*.

Poësies tirées des Saintes Ecritures , dédiées à Madame la Dauphine , par M. de Reyrac , Chanoine-Régulier de la Congrégation de Chancelade , premier Curé de S. Sulpice & S. Maclou d'Orléans ;

D E C E M B R E. 1770. 37
d'Orléans; des Académies des Sciences de Toulouse & de Bordeaux, vol. in 8°. A Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Française.

Ce recueil de poësies est le premier tribut que les muses chrétiennes offrent sur les bords de la Seine à notre auguste Dauphine. Parmi les odes de ce recueil, les unes, & c'est le plus grand nombre, sont tirées du livre des pseaumes; les autres sont prises des prophètes. Rarement le Poëte s'est-il astreint à traduire le texte entier d'un pseaume; quelquefois il en réunit trois dans une seule ode; souvent aussi, pour jeter plus de chaleur dans ses tableaux, & donner plus de suite & d'étendue à des morceaux de sentiment, il a recueilli différens endroits de l'Ecriture, & joint ensemble plusieurs versets relatifs aux divers objets qu'il vouloit exprimer, & il en a composé une ode. Ces poësies sont bien propres à nourrir la piété, & à inspirer à la jeunesse le goût de la vertu, & l'amour si consolant des vérités de la religion.

Journal de la Cour de Louis XIV, de
E

98 MERCURE DE FRANCE.

puis 1684, jusqu'à 1715, avec des notes intéressantes, &c. vol. in 8°. Prix, 2 liv. 8 s. A Londres, & se trouve à Paris chez Costard, rue S. Jean de Beauvais.

L'auteur de ce Journal, ébloui sans doute par l'éclat du beau règne de Louis XIV, a pensé que tout ce qui avoit le moindre rapport à la personne de ce Prince méritoit d'être recueilli. Il n'obmet pas de nous entretenir des promenades de Louis XIV. Il ne manque plus à ce digne courtisan que d'ajouter le discours de ce Provincial : *Je l'ai vu, il se promenoit lui-même.* C'est la remarque de l'éditeur, qui a pris le parti de rire tout le premier de son Journaliste ou de son Tacite, comme il l'appelle par dérision. Parmi les anecdotes recueillies par cet écrivain, on se rappellera ce que disoit Colbert, que pendant vingt-cinq ans qu'il avoit eu l'honneur d'être au service de Louis XIV, & de l'approcher de fort près, il n'avoit jamais entendu dire à ce Prince qu'une seule parole de vivacité, & jamais aucune qui ressentît la médisance. Cette modération est un bel exemple pour les Souverains qui tuent quelquefois par leurs paroles.

La Murio-Métrie. Instruction nouvelle sur le ver-à-soie, sur les plantations des mûriers blancs, les filatures & le moulinage des soies, ouvrage mêlé de réflexions neuves, & qui paroissent dignes de l'administrateur du bien public, du physicien, du cultivateur & du negociant, par M. A. Dubet, Ecuyer; de la ville de Château-Roux en Berry, vol. in-8°. Prix, 3 liv. 12 sols, broché. A Grenoble, chez J. Cuchet, & à Paris, chez Saillant & Nyon, rue de S. Jean de Beauvais.

Ce bon mémoire est divisé en trois parties. La première offre sur le ver-à-soie une suite d'observations qui méritent l'attention des physiciens. L'auteur combat l'usage trop accrédité de la greffe des mûriers. Il discute la possibilité de multiplier le produit de nos soies nationales, examine les qualités & les défauts de nos filatures. Il insiste sur les moyens d'y établir le bon ordre, & sur la nécessité indispensable de faire des réglemens à ce sujet. La seconde partie, & la plus étendue de ce mémoire est uniquement destinée à l'instruction des cultivateurs; elle comprend tous les soins

100 MERCURE DE FRANCE.

de la culture des mûriers ; le régime du ver à-soie dans toutes les révolutions de sa vie ; les maladies les plus à craindre , & les remèdes les plus connus ; l'art de filer la soie , & tous les détails qui en dépendent. La troisième partie intéresse particulièrement le fabricant ; elle développe le mécanisme qui donne les préparations aux soies employées dans nos fabriques , les bonnes & les mauvaises qualités qui en peuvent résulter , & principalement les vices de nos fabriques de bas. On trouvera dans cette dernière partie des observations générales pour ne pas se méprendre sur les qualités extérieures des soies. Tout ceci annonce un bon physicien , un observateur exact & un citoyen zélé pour les progrès du commerce national,

Précis de la matière médicale , contenant les connoissances les plus utiles sur l'histoire , la nature , les vertus & les doses des médicamens , tant simples qu'officinaux , usités dans la pratique actuelle de la médecine , avec un grand nombre de formules éprouvées. Traduction de la seconde partie du précis de la médecine-pratique , publiée en Latin par M. Lieutaud ,

DECEMBRE. 1770. 101

Médecin de Monseigneur le Dauphin;
des Enfans de France; de l'Académie
Royale des Sciences, & de la Société
Royale de Londres. Nouvelle Edition,
corrigée, augmentée, & à laquelle
on a ajouté un traité des alimens &
des boissens, 2 vol. *in* 8°. grand for-
mat. A Paris, chez Didot jeune, libr.
Quai des Augustins.

Ce livre élémentaire est connu de
tous ceux qui pratiquent la médecine.
Les physiciens, les naturalistes, & mê-
me les gens du monde le liront avec fruit
& avec agrément, parce qu'il est rempli
de connoissances utiles & curieuses. Ils
se convaincront aisément, en lisant ce
précis de matiere médicale, que si les
hommes sont sujets à un grand nombre
de maladies, la providence a aussi pour-
vu à leur guérison, avec abondance; on
pourroit même dire avec profusion.
M. L. a choisi dans la multitude presque
infinie des médicamens simples, offici-
naux & magistraux, ceux qui sont les
plus propres aux différens cas que l'on
rencontre. Lorsqu'il a exposé les plus
actifs, il n'a pas obmis ceux qui, ayant
une action moins vive, deviennent quel-

E iij

102 MERCURE DE FRANCE.

quefois nécessaires par l'état du mal & la nature du sujet, ou pour les vues du médecin. Les remèdes simples ou composés qu'il a rapportés , préférablement aux autres , sont les plus usités parmi les praticiens modernes, qui, en général , n'emploient point des remèdes sans vertu. Pour l'ordinaire , les vertus attribuées aux remèdes par ce traité , ont été confirmées par des succès répétés & non équivoques. Le savant médecin a joint aux médicamens officinaux les plus connus , & que l'on prescrit journellement, ceux qui sont épars dans d'autres ouvrages que des pharmacopées , mais que l'usage a consacrés insensiblement , ou parce qu'ils sont efficaces , ou parce qu'ils ont paru réussir plusieurs fois , ou enfin parce que le public s'en sert , & veut qu'on les lui ordonne. Il y a quelques autres remèdes , que l'auteur n'a désignés que pour avoir occasion de parler de leurs mauvais effets , & des moyens de remédier aux maux qu'ils peuvent occasionner. Personne , avant M. L. n'avoit donné une aussi juste estimation des doses des médicamens simples & officinaux usités. Ainsi son *Précis de matiere médicale*, en mettant les connoissances-pra-

DECEMBRE. 1770. 103

riques à la portée du plus grand nombre , fera sur-tout utile aux ministres inférieurs de la santé du peuple , quine peuvent consacrer plusieurs années & beaucoup d'argent à acquérir les connoissances immenses qui font le médecin.

Un article important & particulier à ce précis de matiere médicale , est celui des eaux minérales , dont on fait usage aujourd'hui ; l'auteur expose avec autant d'exactitude que de précision les qualités & les vertus de ces eaux ; il parle aussi des bains , il indique la maniere enseignée par la pratique moderne pour les prendre , & les maladies dans lesquelles elle a coutume de les prescrire.

Ce bon livre usuel est terminé par un traité des alimens qui , indépendamment de leur vertu nutritive , possèdent encore des propriétés médicales.

Tableau Historique des gens de lettres , ou abrégé chronologique & critique de la Littérature Françoisé , considérée dans ses diverses révolutions , depuis son origine jusqu'au dix-huitieme siecle , par M. l'Abbé de Lonchamps. A Paris , 1770 , chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de Beauvais ,

E iv

Les lettres ont sur la destinée des empires une influence si nécessaire par les lumières qu'elles répandent , les préjugés qu'elles détruisent & l'urbanité qu'elles inspirent , qu'il seroit bien difficile d'étudier avec fruit l'histoire d'un peuple , sans connoître les progrès successifs , qu'il a faits dans la littérature. L'ouvrage de M. l'Abbé de Longchamps ne peut donc manquer de repandre un plus grand jour sur l'histoire de France. Cet historien nous fait parcourir aujourd'hui le douzième & treizième siècle. L'auteur , après avoir, dans les discours préliminaires qui précèdent chaque siècle , envisagé sous un point de vue général , mais philosophique , les différens traits de son tableau , nous en détaille dans la suite de son histoire les traits particuliers. Nos anciens poètes , connus sous les dénominations de *Troubadours* , de *Chanteurs* ou *Cantadours* , & de *Conteurs* , remplissent la plus grande partie des volumes que nous annonçons. Les Troubadours étoient les hommes de leur siècle , qui avoient le mieux étudié le cœur humain ;

ils connoissoient trop bien l'origine de ces degouts , qui rendent tant d'amans parjures ; ils savoient trop bien ce que l'on perd à ne plus aimer , pour s'exposer aux risques de l'indifférence. D'ailleurs la vertu des femmes n'étoit pas moins en recommandation que leur beauté ; & le respect étoit encore une des épreuves auxquelles elles soumettoient l'amour de leurs *favoris* ; ce mot n'avoit point alors toute l'extention qu'il a eue depuis , & celui de *faveurs* n'exprimoit que l'aveu d'une flamme toujours resserrée dans les bornes de l'honnêteté. On ne doit cependant pas conclure de cet exposé qu'il y eût moins de corruption dans le treizieme siecle que dans les suivans ; la barbarie qui régnoit encore , encourageoit tous les désordres , que l'on a mis sur le compte de l'amour dans des tems plus policés. Il faut voir dans l'ouvrage même l'histoire du malheureux Guillaume de Cabestan , ainsi que celle de l'infortunée Gabrielle de Vergy.

Lorsque l'article d'un homme de lettres ne fournit aucune observation intéressante , ou ne présente aucun fait piquant ; l'historien a soin de recréer son lecteur par quelque extrait choisi. Il rapporte de Courte Barbe , poëte , mort en 1274 , le

106 MERCURE DE FRANCE.

conte *des trois aveugles de Compiègne* ; qui pourra amuser un moment. Un écolier fort espiègle ayant rencontré hors de la ville trois aveugles qui lui demandèrent l'aumône ; tenez, leur dit-il, priez Dieu pour moi, voici un *besant* que je vous donne. Chacun des aveugles pense qu'un de ses compagnons a reçu la pièce d'or, & ils continuent leur chemin, après avoir remercié l'écolier. Cependant un d'entr'eux propose à ses camarades de retourner à Compiègne, & de s'y bien régaler. Tous trois sont de cet avis, & ils s'acheminent vers la meilleure auberge de la Ville, où ils se font traiter en gens qui ne craignent point la dépense. Après avoir bien soupé, ils se mettent au lit, & dorment jusqu'au lendemain que l'hôte vient les éveiller pour compter. Les aveugles qui se croyoient en possession d'un besant, lui disent qu'il n'a qu'à se payer sur cette pièce; mais aucun d'eux ne se trouve en état de la présenter; & l'aubergiste imaginant qu'ils s'étoient moqués de lui, commençoit à les ranser de bonne sorte, quand l'écolier, qui avoit couché dans la même hôtellerie, appelle l'hôte, & lui dit de laisser sortir ces pauvres aveugles, dont il prend l'écot sur son compte. L'aubergiste le re-

mercie de sa libéralité , & congédie les
 trois mendiants. Cependant le jeune
 homme , qui n'étoit pas en fonds , in-
 venta un autre espiéglerie , pour se tirer
 d'affaire ; ce fut de proposer le Curé de
 Compiègne pour sa caution , & de me-
 ner l'aubergiste à l'Eglise , au moment
 que le Prêtre alloit dire la Messe. Ils
 s'avancent ensemble jusqu'à l'autel , &
 tirant de sa poche douze deniers , l'éco-
 lier les donne au Curé , en lui disant à
 l'oreille que l'homme qu'il lui présente
 est sujet à des accès de frénésie , & qu'il
 le prie de dire un évangile sur sa tête. Le
 Curé se tourne aussi-tôt vers l'hôte , & lui
 fait signe d'attendre que la messe soit
 dite. L'écolier , ainsi débarrassé , prend
 congé de l'aubergiste , monte à cheval ,
 & pique des deux. Cependant la Messe
 s'acheve , & l'hôte s'approche pour rece-
 voir son argent. Le Prêtre lui dit de s'a-
 genouiller , l'aubergiste demande la
 somme qu'on est convenu de lui payer au
 nom de l'Ecolier. Le Curé veut lui met-
 tre l'étole sur la tête , l'hôte se refuse à
 cette cérémonie , & dit qu'il lui faut de
 l'argent , & non des évangiles. Le Pasteur
 ne doutant pas que cet homme ne soit
 dans un nouvel accès de démence , ap-
 pelle du monde , ordonne qu'on le lie ,

& l'oraison achevée, il le renvoie comme un insensé. Cette histoire est bientôt sçue de toute la Ville, & le pauvre aubergiste en devient la fable.

On nous cite à l'article de Dalbertet un poëte nommé Fabre d'Uzès, qui, ayant été dénoncé comme plagiaire, fut pris & condamné juridiquement à une fustigation honteuse. On regrette, ajoute l'historien, que la loi qui infligeoit cette peine aux auteurs d'un pareil délit se soit relâchée de son ancienne sévérité.

Mémoires Historiques, par M. de Belloy, Citoyen de Calais, 1°. sur la maison de Coucy, encore existante; 2°. sur Eustache de St Pierre; 3°. sur la dame de Faiel & le Châtelain de Coucy.

Le premier de ces Mémoires intéresse une maison illustre, qui a toujours été chère à la nation, & qui a toujours droit de l'être; le second intéresse la nation même, puisqu'on y défend la gloire du brave Eustache de S. Pierre, attaquée par des imputations flétrissantes; le troisième intéresse tous les amateurs de l'histoire: il constate, par les recherches les plus curieuses, la véritable aventure de

DECEMBRE. 1770. 109
la dame de Faïel , & la vengeance atroce
exercée par son mari sur le cœur du Châ-
relain de Coucy.

Gazette universelle de Littérature.

Cette Gazette littéraire est sur le point de recommencer la seconde année de son cours. Elle est devenue autant par son universalité que par son impartialité la Gazette Littéraire de l'Europe. Ses notices sont abondantes & multipliées , mais vraies , précises , & assaisonnées d'une légère critique. Tous les ouvrages , que le génie ou l'amour des Sciences & des Arts , quelquefois même la rivalité , la frivolité ou les passions font sortir des presses Françoises , Britanniques , Allemandes , Italiennes , Danoises , Russes , &c. n'échappent point à l'œil attentif de l'homme de lettres qui préside à cette gazette. Ses correspondances sont bien établies ; & comme son cœur est aussi pur que son esprit est éclairé , on pourroit juger , d'après ses notices annuelles , en faveur de quelle nation panche la *balance* du goût & de la philosophie. La liberté de la presse accordée au Dannemark est une époque mémorable dans l'histoire littéraire de cette année , & dont la gazette

110 MERCURE DE FRANCE.

universelle de littérature ne manquera pas d'annoncer les heureux fruits.

Les gens de lettres, & tous ceux qui n'ont que le tems de jeter un coup-d'œil sur les papiers publics, ont beaucoup applaudi à l'exactitude & à la célérité de cette gazette, & aux divisions qui y sont adoptées. Ces divisions sont les mêmes que celles des grandes Bibliothèques, comme Théologie, Philosophie, Histoire, Sciences, Belles-Lettres, Poësie, &c.

Les Auteurs, les Imprimeurs, les Libraires, les amateurs qui désireront qu'on annonce dans cete feuille quelque nouveauté, sont priés de faire leurs envois, francs de port, aux Deux-Ponts à M. *Fontanelle*, à l'Imprimerie Ducale; ou à Paris, chez le sieur Lacombe, Conseiller de Commerce, & Libraire de S. A. S. Mgr. le Duc régnant des Deux-Ponts.

L'abonnement pour une année, port franc par la poste, est de 18 liv. On s'abonne en tout tems aux Deux-Ponts à l'Imprimerie Ducale; & pour la France, à Paris, chez le sieur Lacombe, Libraire, rue Christine, chez les Directeurs des Postes & les principaux Libraires des Villes de France & des autres

Etats. Les abonnés sont priés d'affranchir le port de l'argent & les lettres d'avis, & d'indiquer leurs noms & leurs adresses écrits lisiblement.

L'Observateur François à Londres, ou Lettres sur l'état présent de l'Angleterre, relativement à ses forces, à son commerce & à ses mœurs, avec des notes sur les papiers Anglois, & des remarques historiques, critiques & politiques de l'éditeur, seconde année, Tome second. A Londres. L'abonnement de vingt-quatre cahiers rendus en Province, francs de port, par la poste, est de 36 liv. & à Paris, de 30 liv. On souscrit chez Lacombe, Libraire à Paris, rue Christine, près la rue Dauphine, & Didot l'aîné, libraire - Imprimeur, rue Pavée, au coin du quai des Augustins.

Quand un mari & une femme ont vécu pendant quelques années, sans avoir eu entr'eux la moindre altercation, la Ville de Dunmow leur fait présent d'un jambon. Il y a quelque tems qu'on a mis dans les papiers publics de Londres, que le Roi & la Reine, dans un voyage qu'ils devoient faire, passeroient par cette

Ville, & que certainement on leur accorderoit le jambon. Le Roi ayant lu cet article, le fit voir à la Reine, qui lui dit, en rendant le papier : la moitié de ce jambon me sera adjugée. Un courtisan, un de ces agréables qui traitent de mœurs bourgeoises l'union conjugale, dit alors au Roi que cet article étoit une bêtise. Bêtise, tant qu'il vous plaira, lui répondit ce Prince : je ne fais qui en est l'auteur ; mais depuis que je régne, on n'a encore rien dit de moi qui me soit aussi agréable.

Ces lettres sur l'état présent d'Angleterre sont particulièrement intéressantes par les beaux exemples d'encouragement pour les sciences & les arts qui y sont rapportés. Le docteur Hill s'est mis à la tête d'une société protégée par le Roi, & qui doit entretenir une correspondance générale avec tous les savans & les grands artistes du monde entier. Le nombre de ses correspondans est déjà de 107. Ce docteur Hill est un homme étonnant ; il a été successivement apothicaire, comédien, auteur, médecin, botaniste. Il a commencé en 1762 une histoire de toutes les plantes, sous ce titre : *The vegetable system*. Il en a fait paroître un volume *in-fol.* tous les six

DECEMBRE. 1770. 113
mois. Le seizième volume est imprimé.

Le Roi d'Angleterre a destiné un fonds, pour envoyer à Rome tous les ans six jeunes Peintres Anglois étudier leur art : on donne à chacun d'eux 30 liv. sterlings à leur départ, autant à leur retour, & 60 liv. sterlings par an pendant leur séjour en Italie.

Les Anglois se glorifient de voir en Dannemarck s'élever un théâtre de leur nation, ainsi que des courses de chevaux à l'instar des leurs, encouragées par deux prix qui seront tous les ans donnés par le Roi. L'un de ces prix, qui est de 600 rixdales, sera adjugé à celui qui aura le plus promptement parcouru un mille de Dannemark sur un cheval Danois, Norvégien ou Holsteinois; le second de 400 rixdales, à celui qui parcourera le même terrain sur un cheval Anglois ou Danois. Ces courses se feront deux fois par an, l'une le 22 Mai, l'autre le 20 Septembre.

L'extrait que l'Observateur donne dans son n°. 6. le petite comédie de *l'amant boîteux* de M. Foot, présente des portraits fortement prononcés, & d'un comique burlesque, qui plaira aux spectateurs à grosse jôte.

Les politiques trouveront également

114 MERCURE DE FRANCE.

dans ces derniers cahiers de l'observateur des morceaux capables de les occuper utilement.

Nouvelle Méthode Géographique, précédée d'un traité de la sphère & des élémens de Géométrie, & terminée par une Géographie Sacrée, dédiée à Madame, par M. l'Abbé Compan, Avocat en Parlement. A Paris, chez Merigot jeune, Libraire, Quai des Augustins, près la rue Pavée, 1770, avec approbation & privilège du Roi, 1 vol. in-12. Prix, 6 liv.

L'auteur établit d'abord dans son discours préliminaire l'utilité de la Géographie. « Cette science, dit-il, est convenable aux personnes de tout âge ; de tout sexe & de toute condition. Elle apprend au militaire à disposer les attaqués & la défense des places, & à régler la marche des armées. Elle instruit le commerçant des pays où il veut étendre son commerce, des diverses productions qu'il y peut trouver : par elle, il triomphe des plus grands obstacles, & quand le transport des marchandises par terre lui devient trop pénible ou trop dispendieux, elle lui fraye un che-

» min plus facile , en réunissant par le
» moyen des canaux & des rivières les
» mers les plus opposées. Elle enseigne à
» l'homme d'état , au négociateur les in-
» térêts ou les prétentions de son pays ,
» par la position de certaines Villes ou
» de certaines Provinces des Etats voi-
» sins , les divers degrés d'alliance qu'on
» peut contracter avec les Princes qui
» nous environnent. Enfin l'homme d'E-
» glise apperçoit avec une douce satis-
» faction que cette science sert à éclairer
» l'histoire de la religion : elle lui décou-
» vre les lieux de la tenue des Conciles ,
» l'étendue des grands sièges , la naissan-
» ce des hérésies en un royaume , leur
» progrès & leur extinction en d'autres :
» elle étend en quelque sorte , elle en-
» noblit ses idées sur la divinité
» de la Religion Chrétienne , en lui
» montrant la morale sainte de l'Evan-
» gile , aussi purement pratiquée aux ex-
» trémités de l'Amérique que dans le
» sein de l'Asie , qui a été son berceau ;
» & ce concert unanime lui fait recon-
» noître & avouer qu'une religion , qui
» unit dans la même croyance des es-
» prits si différens , & des cœurs dont les
» inclinations sont si opposées , a néces-

» fairement une source divine , & un
 » principe surnaturel ».

Il ne croit pas qu'il soit nécessaire de s'étendre sur l'utilité que les femmes même peuvent retirer de l'étude de la Géographie. « Et quelle science, dit-il, leur convient davantage ? En avouant qu'elles reçoivent ne leur permet pas de s'élever à ces sciences abstraites, où le vol seul du génie peut conduire, ne leur faisons pas l'injustice de croire qu'elles ne puissent s'appliquer à rien de solide. Destinées à une vie sédentaire & retirée, privées par conséquent de la ressource des voyages pénibles & continus, qui, dans les hommes, peuvent suppléer à l'étude de la Géographie, cette science seule peut les instruire sur les particularités du globe qu'elles habitent. Et quels détails amusans ne s'offrent point à leurs recherches ? Quelle abondante moisson n'en peuvent-elles pas recueillir ! »

Mais quand la Géographie seroit bien moins importante que l'auteur ne tâche de le persuader, ce qu'elle offre d'agréable & d'amusant sembleroit suffire pour engager les hommes, même les plus in-

différens , à s'y appliquer. » La carte sous
 » les yeux , & le compas à la main , je
 » voyage sans peines & sans dépenses :
 » je ne suis arrêté ni par les mers glacées
 » du Nord , ni par les sables brûlans du
 » Midi. Je séjourne plus ou moins dans
 » chaque climat , suivant les nouveautés
 » que m'offre le pays ; j'observe les
 » mœurs des peuples , l'indigence ou la
 » richesse des Etats , la fertilité de cha-
 » que terroir ; je vois avec admiration les
 » différens Empires gouvernés par autant
 » de coutumes diverses. Ici des Souve-
 » rains à qui tout est soumis , mais qui
 » sont eux-mêmes soumis aux lois : là des
 » despotes superbes , qui n'ont pour ré-
 » gle que leur volonté. D'un côté , le
 » peuple se faisant écouter , & dictant
 » lui-même la forme de gouvernement
 » qui convient à son humeur & à son ca-
 » ractère ; de l'autre , l'autorité confiée
 » aux plus illustres de la nation , qui ,
 » rentrant à leur tour dans la subordina-
 » tion , sont remplacés en des tems mar-
 » qués par d'autres Sénateurs , dont le
 » pouvoir n'est pas de plus longue durée.
 » C'est en se livrant à une telle occu-
 » pation , qu'on agrandit , en quelque
 » sorte , son être , & qu'on se trouve ;
 » non l'habitant obscur d'une petite

118 MERCURE DE FRANCE.

» Ville dans un petit Royaume , mais
 » l'ami de tous les peuples & le citoyen
 » de tous les Etats ». Mais c'est princi-
 palement lorsqu'on s'applique à l'histoi-
 re , qu'on sent plus vivement l'utilité
 de la Géographie. « Avant que cette scien-
 » ce vînt m'éclairer , je lisois l'histoire
 » sans plaisir & sans fruit : les faits les
 » plus intéressans ne faisoient que glisser
 » dans ma mémoire , & s'y placer sans
 » ordre ; mais guidé par ce flambeau
 » lumineux , je parcours , sans m'égarer ,
 » les plus sombres détours de l'histoire.
 » Je suis d'un regard attentif la marche
 » des plus florissans Etats ; je les vois naî-
 » tre , s'accroître , chanceler , tomber
 » enfin , & sur leurs ruines fumantes j'ap-
 » perçois s'élever de nouveaux Empires ,
 » qui deviendront bientôt la proie d'un
 » nouveau Conquérant , réservé lui-mê-
 » me à décorer le triomphe d'un vain-
 » queur plus puissant ou plus expérimenté
 » que lui. Je n'attends pas toujours l'évé-
 » nement pour juger du succès d'une ba-
 » raille ; la situation des deux armées , le
 » choix du terrain , m'apprennent avant
 » le combat de quel côté doit être la
 » victoire ».

Après avoir passé en revue les diffé-
 rentes méthodes Géographiques qui ont

précédé la sienne , & relevé les erreurs qui se trouvent dans la plupart , & surtout dans celle de Nicole de la Croix , qui jusqu'ici a passé pour la moins défectueuse , M. l'Abbé Compan observe judicieusement que le dégoût qu'un grand nombre de personnes font paroître pour la Géographie est dû à la sécheresse qui règne dans presque tous les ouvrages qui en donnent des principes. On se lasse à marcher dans des routes escarpées & arides , mais on aime à parcourir des sentiers rians & fleuris. Une méthode donc , qui s'éloignant également d'une stérile abondance & d'une sèche brièveté , fixeroit l'attention du lecteur , sans la lasser ; qui ne disant ni trop , ni trop peu , amuseroit , en instruisant , & qui évitant cette monotonie , qui rend la lecture insipide , & rebute dès les premiers pas ceux qui seroient portés à s'instruire , n'offriroit aucun lieu , qui ne fût caractérisé par quelque trait remarquable , comme par la naissance d'un grand homme , ou par un siège , une bataille , ou par la nature du territoire ; une telle méthode pourroit réconcilier avec la Géographie un grand nombre d'esprits prévenus contre elle.

En disant ce qu'il faudroit faire ,

120 MERCURE DE FRANCE.

M. l'Abbé Compan nous dit ce qu'il a fait. Le plan de son ouvrage nous a paru bien conçu , & sagement exécuté. Dans les détails, l'utile y est toujours accompagné de l'agréable. Un sujet aussi rebattu est devenu neuf entre ses mains. S'il a été souvent obligé de suivre la route commune dans les divisions des Etats , les positions des Villes , & autres choses semblables , qu'on ne change point à son gré, il a su se frayer un autre chemin par les remarques curieuses & instructives qui s'offrent au lecteur. Sa méthode est ornée de traits d'histoire naturelle & politique; elle offre les mœurs des différens peuples, elle s'étend sans prolixité sur les productions de chaque pays , le commerce principal , les arts , les manufactures , les marchandises , les denrées , &c. Par son attention à ne rien mettre d'inutile , il a réussi à placer tout ce qu'il y a d'intéressant , sans sortir des bornes qu'il s'est prescrites.

Rapport du Censeur sur la contestation élevée au sujet de la géographie de M. l'Abbé de la Croix.

Ayant examiné par ordre de Mgr le Chancelier
un nouveau traité de géographie , en deux volumes,
mes,

mes, par M. l'Abbé Compan, j'ai donné mon approbation.

Sur la demande qui m'a été faite depuis, j'ai comparé cet ouvrage avec celui de M. l'Abbé de la Croix; je n'ai pas trouvé que l'un fut la copie de l'autre, la marche & la disposition sont différentes, & quoique celle de M. l'Abbé Compan ne soit pas tout-à-fait aussi étendue, il a corrigé cependant des erreurs qui s'étoient glissées dans celle de la Croix.

A l'égard de quelques ressemblances qui se trouvent entre ces deux méthodes, il est impossible que cela soit autrement; les tables de latitude & de longitude, les divisions des états, les positions des villes sont nécessairement les mêmes, à quelques changemens près; les élémens de la sphère, &c. On ne peut pas dire pour cela que l'ouvrage de M. Compan soit la copie de celui de M. de la Croix qui, lui-même, a copié ceux qui l'ont précédé en ce genre.

Si cela étoit, aucun auteur ne pourroit plus écrire & rien publier sur la géographie. Tel est mon sentiment. A Paris, ce 24 Octobre 1770.

Signé, BELLIN, ingénieur de la marine,
censeur royal, de l'académie royale de
marine & de la société royale de Londres.

*Q. Horatii Flacci Opera ad fidem LXXVI
codicum. Accedunt: 1°. Synopsis Chrono-
logica rerum Romanarum, vivente
Horatio; 2°. Tractatulus de metris Ho-
ratianis; 3°. Variæ LXXVI codicum*

122 MERCURE DE FRANCE.

lectiones ; 4°. *Phrasium subdificilium enucleatio* ; 5°. *Lexicon mythologicum, historicum & geographicum* ; 6°. *Dictionarium latino - gallicum vocum Horationarum quæ lectorem morari possunt* ; curante *Jos. Valart, acad. Amb. Parisiis*. Typis *Michaëlis Lambert, viâ ciuhareâ*, 1770 ; prix, broch. 6 liv.

Cette nouvelle édition d'Horace est une des plus belles pour l'exécution typographique, & la plus précieuse pour l'exactitude & la correction du texte par les soins de l'homme savant qui y a présidé.

Les douze Césars, traduits du latin de Suétone, avec des notes & des réflexions, par *M. de la Harpe*, dédiés à *Mgr le duc de Choiseul*, ministre & secrétaire d'état, &c. 2 vol. in-8°. br. 8 l. A Paris, chez *Lacombe*, libraire, rue Christine ; & *Didot l'aîné*, libraire & imprimeur, rue Pavée, près du quai des Augustins.

Cette traduction qui manquoit à la littérature françoise est précédée d'un discours préliminaire assez étendu, dont nous ne citerons que ce qui regarde *Suétone*.

« On fait peu de choses de la vie de

» Suétone. Son père étoit tribun légion-
 » naire & servit dans la guerre d'Othon
 » & de Vitellius. Le fils fut secrétaire de
 » l'empereur Adrien, & perdit sa place
 » pour s'être permis avec l'impératrice
 » Sabine des libertés peu respectueuses.
 » Il étoit lié avec Pline le jeune qui l'ex-
 » horte dans une de ses lettres à mettre
 » au jour quelques ouvrages qu'il dit être
 » des morceaux achevés. Suétone en a
 » composé plusieurs que nous n'avons
 » plus, *sur les différens habillemens des*
 » *peuples, sur l'histoire des spectacles, sur*
 » *les défauts corporels, sur les fonctions*
 » *des Prêtres, &c.* Il ne nous reste de
 » lui qu'un abrégé très - concis de la vie
 » des Grammairiens & l'histoire des douze
 » premiers Césars. C'est ce dernier ou-
 » vrage dont j'offre la traduction au Pu-
 » blic. »

.

« Suétone n'est point un auteur sans
 » mérite. Je ne crois pas qu'on me soup-
 » çonne de l'idolâtrie ordinaire aux tra-
 » ducteurs qui semblent toujours proster-
 » nés devant leurs originaux ? C'est une
 » grace d'état, & je n'ai pas droit d'y
 » prétendre. On verra dans mes notes que
 » je n'approuve point tout ce qu'écrit

F ij

» Suétone. Je voudrois y voir moins d'i-
 » nutilités & de détails minutieux ; mais,
 » en général, si ce n'est pas un écrivain
 » éloquent, c'est du moins un historien
 » curieux. Il est exact jusqu'au scrupule
 » & rigoureusement méthodique. Il n'o-
 » met rien de ce qui concerne l'homme
 » dont il écrit la vie & se croit obligé de
 » rapporter non - seulement tout ce qu'il
 » a fait, mais tout ce qu'on a dit de lui.
 » On rit de cette attention dont il se pi-
 » que dans les plus petites choses ; mais
 » on n'est pas fâché de les trouver, &
 » c'est apparemment pour cette raison
 » que l'auteur d'Emile regrette quelque
 » part qu'il n'y ait plus de Suétone. S'il
 » abonde en détails, il est fort sobre sur
 » les réflexions. Il raconte sans s'arrêter,
 » sans paroître prendre intérêt à rien,
 » sans donner aucun témoignage d'appro-
 » bation ou de blâme, d'attendrissement
 » ou d'indignation. Sa fonction unique
 » est celle de narrateur. »

Cependant M. de la Harpe remarque
 dans la vie d'Auguste une phrase qui res-
 semble à la flatterie, & qui est en effet ou
 d'un adulateur ou d'un homme bien cré-
 dule ; c'est l'endroit où Suétone prétend
 qu'Auguste, dans toute sa conduite, n'eut
 d'autre principe & d'autre but que de ven-

ger la mort de César. Si Suétone le croyoit, c'étoit un bien bon-homme, & il paroît l'être en général. S'il ne le croyoit pas, il y a un peu de complaisance pour Auguste que pourtant il ne ménage pas dans tout le reste. Quoiqu'il en soit la remarque du traducteur sur l'impartialité de Suétone est généralement vraie. Nous nous bornerons à discuter quelques endroits où le traducteur paroît avoir pensé autrement que les commentateurs de Suétone, & nous rapporterons les raisons qu'il en donne.

Exanimis, diffugienribus cunctis, aliquamdiu jacuit, donec lecticæ impositum dependente brachio tres servuli domum retulerunt. Plusieurs critiques rapportent ces mots, *dependente brachio*, un bras pendant, à un des bâtons de la litière. Le traducteur le rapporte au cadavre de César, parce qu'il a cru que ce dernier sens étoit plus beau & plus pittoresque, & qu'il étoit naturel que l'auteur peignît la situation de César plutôt que d'observer qu'un des bâtons de la litière n'étoit point soutenu. Voici la phrase entière en françois.

« Il resta quelque tems étendu par terre ; tout le monde avoit pris la fuite, » enfin trois esclaves le rapportèrent dans

» sa maison sur une litière d'où pendoit
 » un de ses bras. »

Cette circonstance n'est pas indifférente. On fait combien ces sortes d'objets frappent les sens, & que le degré de pitié que peut exciter un cadavre dépend beaucoup de la manière de le présenter. Enfin ce mots, *dependente brachio*, sont placés de façon à pouvoir se rapporter également ou à la litière ou au corps de César. Ainsi la traducteur a été le maître de choisir. On peut observer d'ailleurs qu'il faudroit trouver d'autres exemples du mot *brachium* pour signifier le bâton d'une litière.

*Alios patrem & filium pro vitâ rogantes
 sortiri vel dimicare jussisse, (fertur) ut al-
 terutri concederetur, ac spectasse utrumque
 morientem, cum patre, qui se obeulerat,
 occiso, filius quoque voluntariâ occubuisse
 nece.*

« Un père & un fils lui demandoient la
 » vie (à Auguste.) Il ordonna qu'ils ti-
 » rassent au sort ou qu'ils combattissent
 » ensemble, promettant la grace au vain-
 » queur. Le père alla au-devant de l'épée
 » de son fils, & le fils se perça de la sien-
 » ne. Auguste les vit expirer. »

D'autres traduisent : *Le père consentit à*

mourir & le fils se tua lui-même. Toute la difficulté consiste dans les mots *qui se ob-tulerat*, qui signifient simplement que *le père s'offrit*, sans dire à quoi. On peut supposer que c'est à la mort; le traducteur suppose que c'est à l'épée de son fils, parce que ce sens est plus énergique, & qu'alors ces mots *spectasse utrumque morientem, Auguste les vit expirer*, deviennent bien plus terribles.

Il y a quelques autres endroits où M. de la Harpe n'a pas suivi le sentiment du plus grand nombre de scholastes. C'est aux sçavans à en juger. Il est prêt à se rendre à leur avis.

Nous ne dirons rien du mérite de cette traduction, ni des réflexions ni des notes. L'auteur qui insère quelque fois dans ce Journal des morceaux de critique & de littérature nous interdit des louanges qui seroient suspectes. Il sait qu'aujourd'hui sur tout il est bien plus facile d'en obtenir que d'en mériter, & il desire seulement qu'on lui montre ses défauts, & chérit la saine critique autant qu'il méprise les satyres.

Dans les réflexions sur les Césars il réfute souvent M. Linguet. C'est à M. Linguet à se défendre, comme il sied à un

homme de lettres & au Public à juger.

Nous finirons par transcrire un morceau de la vie de Néron pour donner une idée de la manière dont Suétone raconte & dont M. de la Harpe traduit.

« Bientôt il apprit que toutes les armées entroient dans la révolte de Vindex. A cette nouvelle il déchira la lettre qu'on lui avoit apportée pendant son dîner, renversa la table, brisa contre terre deux vases dont il faisoit grand cas & qu'il appelloit homériques, parce qu'on y avoit sculpté des sujets tirés d'Homère, se fit donner du poison par Locuste, le mit dans une boîte d'or & passa dans les jardins de Servilius. Tandis que les plus fidèles de ses affranchis alloient par son ordre à Ostie faire préparer des vaisseaux, il voulut engager les Tribuns & les Centurions des gardes prétoriennes à accompagner sa fuite; mais les uns s'en excusèrent, les autres refusèrent ouvertement; l'un d'eux même s'écria, *est-il donc si difficile de mourir?* Alors il délibéra s'il se retireroit chez les Parthes; s'il iroit se jeter aux pieds de Galba, ou s'il paroîtroit en deuil dans la tribune aux haran-

» gues, demandant pardon du passé avec
 » les plus humbles prières, & se restrei-
 » gnant, si on ne vouloit pas lui laisser
 » l'empire, à obtenir le gouvernement
 » d'Egypte : on trouva même dans ses
 » papiers un discours sur ce sujet ; mais
 » on le détourna, dit-on, de ce dessein,
 » en lui faisant entendre qu'il pourroit
 » bien être mis en pièces avant que d'ar-
 » river à la place publique. Il remit donc
 » au lendemain à prendre un parti, &
 » s'étant reveillé au milieu de la nuit, il
 » apprit que ses gardes l'avoient quitté.
 » Il sauta de son lit & envoya chez tous
 » ses amis ; mais n'en recevant aucune
 » réponse ; lui-même, avec peu de suite,
 » alla en visiter plusieurs ; il trouva tou-
 » tes les portes fermées & personne ne
 » lui répondit. Il revint dans sa chambre,
 » les sentinelles avoient pris la fuite
 » après avoir pillé jusqu'à ses couvertu-
 » res & la boîte d'or où étoit le poison.
 » Il demanda le gladiateur Spicillus ou
 » quelqu'autre qui voulut l'égorger ; mais
 » ne trouvant personne, il s'écria, *je n'ai*
 » *donc ni amis ni ennemis !* & il courut
 » pour se précipiter dans le Tibre, &c. »

On voit que la narration du Suétone
 est nette & rapide, & les détails sont

d'autant plus curieux que la plupart ne se trouvent que chez lui.

La Nymphomanie ou Traité de la fureur utérine , par M. de Bienville Medecin à Rotterdam.

M. de Bienville donne dans un avant propos , les raisons qui l'ont engagé à publier son ouvrage. Ses voyages lui ayant fourni des occasions d'observer dans la jeunesse des deux sexes un grand nombre d'accidens , il n'a pu se refuser la satisfaction d'éclairer le public sur les effets cruels de la fureur utérine. Il fait voir que cette maladie est devenue plus commune , & plus générale qu'on ne pense ; & il en conclut qu'il est essentiel d'en instruire les parens , & tous ceux & celles qui sont faits pour veiller à l'éducation des personnes du sexe.

Dans un premier chapitre il expose quelles sont les parties organiques de la femme , qui sont le siège des accidens de la fureur utérine. Cet exposé est court , mais suffisant.

Le second chapitre est une description générale de la fureur utérine , de sa naissance , de ses causes de ses progrès , & de sa contagion. Les expressions inspirent

d'autant plus de crainte, que ce ne sont point de vaines déclamations, mais des vérités bien sensibles. L'auteur finit ce chapitre par un avis aux jeunes gens. Il leur parle en homme qui connoît tous leurs excès & leurs inconstances, & qui s'applique spécialement aux moyens qui peuvent les ramener à la santé & à l'amour de l'honnêteté.

Les trois chapitres suivans sont consacrés à l'examen des causes physiques & morales des accidens qu'on voit naître dans la fureur utérine. Le rapport des fibres, leurs oscillations, leurs dérangemens, leurs sympathies, leurs dissonances, le renversement de celles du cerveau, les divers phénomènes qu'on observe dans toutes ces variations, sont exposés avec méthode, & l'intérêt. Toutes ces matières si abstraites par elle-mêmes deviennent très-intelligibles par l'ordre qu'on y observe : on vient ensuite aux moyens de distinguer celles qui sont attaquées de cette maladie, de manière qu'après ces notions il n'est plus guères possible aux personnes intelligentes de s'y méprendre, ni même d'ignorer à quel degré est la maladie. Dans le sixième & dernier chapitre M. de Bienville ne se contente point

d'indiquer les remèdes qu'on doit employer dans les différens états de la maladie. il appuie singulièrement sur les moyens moraux , sur la discretion & la douceur avec laquelle on doit les mettre en usage. Il ne craint point d'entrer dans les plus petits détails. Il n'approuve point l'usage dans lequel on est d'ordonner indifféremment des saignées amples & fréquentes à ces sortes de malades. Il veut qu'on examine auparavant les causes de leurs dérangemens : ces causes sont physiques ou morales ; les premières sont quelquefois excessives, alors il est intéressant de ménager le sang de la malade, & de faire attention à l'usage des purgatifs.

Cet ouvrage est terminé par nombre de réflexions sur le pouvoir de l'imagination relativement à la Nymphomanie. Il prouve combien la connoissance de cette partie est essentielle au Médecin qui veut traiter cette maladie qu'on peut guérir quelquefois en travaillant uniquement sur l'imagination , au lieu qu'il n'y a point de cas où on puisse espérer la guérison des seuls remèdes physiques.

On trouvera des observations qui sont autant d'histoires fideles des événe-

DÉCEMBRE. 1770. 133
mens qui arrivent dans les familles,
soit par la trop grande douceur des pa-
rens, soit par leur trop grande sévérité.

L'auteur donne aux uns & aux autres des
regles de conduite capables d'inspirer &
de fixer même la prudence qu'on doit
avoir dans des cas aussi épineux.

Il fait des reproches aux parens qui li-
vrent d'abord leurs enfans aux soins
barbares de celles qui président aux mai-
sons de force. Il desire qu'on n'ait recours
à ces moyens violens qu'après avoir inu-
tilement fait essayer sous leurs yeux tous
les secours de l'art.

Enfin tout cet ouvrage annonce dans
l'auteur un Médecin très-instruit des pas-
sions du sexe, & autant capable d'y ré-
medier par la douceur & la discrétion,
que par l'expérience qu'il paroît avoir
acquise dans ces sortes de maladies.

IDÉES SUR MOLIERE.

*Cette esquisse fut présentée à l'académie
lorsqu'on y proposa l'éloge de ce grand hom-
me. L'auteur (M. de la Harpe) trop oc-
cupé alors de travaux d'une autre espèce,
ne put s'engager à traiter cet important
sujet dans la forme & avec l'étendue con-*

134 MERCURE DE FRANCE.

venables. Mais, pour payer son tribut comme un autre à la mémoire de Molière, il jeta sur le papier quelques idées qu'il n'auroit pas envoyées à l'académie s'il n'avoit cru que tout ce qui regardoit Molière appartenoit dans ce moment au corps illustre qui lui rendoit un si juste hommage. Cette ébauche fut traitée beaucoup plus favorablement que l'auteur ne l'espéroit, & obtint la première place après le beau discours de M. de Champfort, qui fut couronné par l'Académie & par le Public.

L'éloge d'un écrivain est dans ses ouvrages. Celui de Molière est dans les ouvrages de ses successeurs autant que dans les siens. Des hommes de beaucoup d'esprit & de talent ont travaillé après lui, sans pouvoir ni lui ressembler ni l'atteindre. Quelques-uns ont eu de la gaieté; d'autres ont fait de beaux vers; plusieurs même ont peint des mœurs. Mais la peinture du cœur humain a été l'art de Molière. C'est la carrière qu'il a ouverte & qu'il a fermée. Il n'y a rien en ce genre, ni avant lui ni après.

Molière est certainement le premier des philosophes moralistes. Je ne fais pas pourquoi Horace, qui avoit tant de goût, veut aussi donner ce titre à Homère. Avec tout le respect que j'ai pour Horace, en quoi donc Homère est-il si philosophe? Je le crois grand poète parce que j'apprends qu'on recitoit ses vers après sa mort & qu'on l'avoit laissé mourir de faim pendant sa vie. Mais je crois aussi qu'en fait de vérités il y a peu à gagner

avec lui. Horace conclut, de son poëme de l'Iliade, que les peuples payent toujours les sottises des Rois : c'est la conclusion de la plûpart des histoires.

Mais Molière est, de tous ceux qui ont jamais écrit, celui qui a le mieux observé l'homme sans annoncer qu'il l'observoit ; & même il a plus l'air de le savoir par cœur que de l'avoir étudié. Quand on lit ses pièces avec réflexion, ce n'est pas de l'auteur qu'on est étonné, c'est de soi-même.

Molière n'est jamais fin ; il est profond, c'est-à-dire que lorsqu'il a donné son coup de pinceau, il est impossible d'aller au-delà. Ses comédies bien lues pourroient suppléer à l'expérience, non pas parce qu'il a peint des ridicules qui passent, mais parce qu'il a peint l'homme qui ne change point. C'est une suite de traits dont aucun n'est perdu ; celui-ci est pour moi, celui-là pour mon voisin ; & ce qui prouve le plaisir que procure une imitation parfaite, c'est que mon voisin & moi nous rions du meilleur cœur du monde de nous voir ou fots, ou foibles ou impertinens, & que nous serions furieux si on nous disoit d'une autre façon la moitié de ce que nous dit Molière.

Eh ! qui t'avoit appris cet art, divin Molière ? avois-tu lû quelque poétique ? les vers d'Horace & la prose d'Aristote ont-ils pû t'inspirer une scène ? T'es-tu servi de Térence & d'Aristophane comme Racine se servoit d'Euripide ; Corneille, de Guillen de Castro, de Calderon & de Lucain ; Boileau, de Juvénal, de Persé & d'Horace ? Les anciens & les modernes t'ont-ils fourni beaucoup ? Il est vrai que dans ton excellente farce de Scapin, tu as pris à ce bon Cirano la seule idée vraiment plaisante qu'il ait jamais eue ; que dans le Misanthrope tu as imité une douzaine de vers de

136 MERCURE DE FRANCE.

Lucrèce ; que les Cannevas Italiens & les Romains Espagnols t'ont guidé dans tes premiers ouvrages ; mais n'est-ce pas toi qui as inventé ce sublime Misanthrope , le Tartuffe , les Femmes Savantes & même l'Avare , malgré quelques traits de Plaute que tu as tant surpassé ? Quel chef-d'œuvre que cette dernière pièce ! chaque scène est une situation , & l'on a entendu dire à un avare de bonne foi qu'il y avoit beaucoup à profiter dans cet ouvrage , & qu'on en pouvoit tirer d'excellens principes d'économie.

Et les Femmes Savantes ? quelle prodigieuse création ! quelle richesse d'idées sur un fonds qui paroïssoit si stérile ? Quelle variété de caractères ! qu'est-ce qu'on mettra au-dessus du bonhomme Chrisalde qui prêche toujours *pour son pôt* , & qui ne permet à Plutarque d'être chez lui que pour garder *ses rabats* ? & cette charmante Martine qui ne dit pas un mot dans son patois qui ne soit plein de sens & de raison ? Quant à la lecture de Triflotin , elle est bien éloignée de pouvoir perdre aujourd'hui de son mérite. Les lectures de société retracent souvent la scène de Molière , avec cette différence que les auteurs ne s'y disent pas d'injures & ne se donnent pas des rendez-vous chez Barbin ; ils sont aujourd'hui plus fins & plus polis , & en savent beaucoup davantage.

Oublierons-nous dans les Femmes Savantes un de ces traits qui confondent ? C'est le mot de Vadius qui , après avoir parlé comme Caton sur la manie de lire ses ouvrages , met gravement la main à la poche , en tire le cahier qui probablement ne le quitte jamais : *voici de petits vers*. C'est un de ces endroits où l'acclamation est universelle.

Combien j'ai vu de spectateurs saisis d'une surprise très-réelle ! ils avoient pris Vadius pour le sage de la pièce.

Ces sortes de méprises sont ordinairement des triomphes pour l'auteur comique. Ce fut pourtant une méprise semblable qui fit tomber le Misanthrope. Il est dangereux en tout genre d'être trop au-dessus de ses juges, & Racine s'en aperçut dans Britannicus. On n'en savoit pas encore assez pour trouver le sonnet d'Oronte mauvais. Ce sonnet d'ailleurs est fait avec tant d'art, il ressemble si fort à ce qu'on appelle de l'esprit, il réussiroit tant aujourd'hui dans des soupers qu'on appelle charmans, que je trouve le parterre excusable de s'y être trompé. Mais, s'il avoit été assez raisonnable pour en savoir gré à l'auteur, je l'admirerois presque autant que Molière.

Après tout, cette injustice du parterre nous a valu le Médecin malgré lui. Molière, tu riois bien, je crois, au fond de ton ame d'être obligé de faire une bonne farce pour faire passer un chef-d'œuvre. Te serois-tu attendu à trouver de nos jours un censeur rigoureux qui reproche amèrement à ton Misanthrope de faire rire ? Il ne voit pas que le prodige de ton art est d'avoir montré le Misanthrope de manière qu'il n'y a personne, excepté le Méchant, qui ne voulut être Alceste avec ses ridicules. Tu honorois la vertu en lui donnant une leçon, & Montausier a répondu il y a longtemps à l'orateur Genèveois.

Est-il vrai qu'il a fallu que tu fisses l'apologie du Tartuffe ? Quoi ! dans le moment où tu t'élevois au-dessus de ton art & de toi-même, au lieu de trouver des récompenses, tu as rencontré la

138 MERCURE DE FRANCE.

persécution ! A - t-on bien compris même de nos jours ce qu'il t'a fallu de courage & de génie pour concevoir le plan de cet ouvrage & l'exécuter dans un tems où l'hypocrisie, tenoit souvent lieu de mérite C'est dans ce tems que tu as entrepris de porter un coup mortel à l'hypocrisie qui , en effet, ne s'en est pas relevée. C'est un vice qui n'est plus de mode , & c'est beaucoup ; le meilleur sermon sur l'hypocrisie , fût - il de Tartuffe lui - même , n'en auroit pas fait autant.

Qu'est-ce qui a égalé Racine dans l'art de peindre l'amour ? c'est Molière. Voyez les scènes des amans dans le Dépit amoureux , premier élan de son génie. Dans le Tartuffe , entendés Alceste s'écrier , *ah ! traîtresse !* quand il ne croit pas un mot de toutes les protestations d'amour que lui fait Célimène , & que pourtant il est enchanté qu'elle les lui fasse ; relisez toute cette admirable scène où deux amans viennent de se raccommoder , & où l'un des deux , après la paix faite & scellée , dit pour première parole ,

Ah ! ça , n'ai-je pas lieu de me plaindre de vous ?

Revoyez cent traits de cette force , & si vous avez aimé , vous tomberez aux genoux de Molière , & vous direz avec Sadi , voilà celui qui sçait comme on aime.

Qu'est-ce qui a égalé Racine dans l'art des vers ? Qu'est-ce qui a un aussi grand nombre de ces vers pleins , de ces vers nés , qui n'ont pas pû être autrement qu'ils ne sont , qu'on retient dès qu'on les entend , & que le lecteur croit avoir faits ? C'est encore Molière. Quelle foule de vers charmans !

quelle facilité ! qu'elle énergie ! sur-tout quel naturel ! ne cessons de le redire ; le naturel est le charme le plus sûr & le plus durable ; c'est lui qui fait vivre les ouvrages , parce que c'est lui qui les fait aimer ; c'est le naturel qui rend les écrits des anciens si précieux , parce que, maniant un idiome plus heureux que le nôtre , ils sentoient moins le besoin de l'esprit ; c'est le naturel qui distingue le plus les grands écrivains , parce qu'un des caractères du génie est de produire sans effort ; c'est le naturel qui a mis la Fontaine qui n'inventa rien à côté des genies inventeurs ; enfin c'est le naturel qui fait que les lettres d'une mère à sa fille sont quelque chose , & que celles de Balzac , de Voiture , & la déclamation & l'affectation en tout genre sont , comme dit Sosie , *rien ou peu de chose*.

Les Crispins de Regnard , les Païsans de Dancourt font rire au théâtre. Dufrené étincelle d'esprit & a une tournure originale ; le Joueur & le Légataire sont de beaux ouvrages ; le Glorieux , la Métromanie & le Méchant ont des beautés d'un autre ordre. Mais rien de tout cela n'est Moliere. Il a un trait de physionomie qu'on n'attrape point & que même on ne définit guères. On le retrouve jusques dans ses moindres farces qui ont toujours un fond de vérité & de morale. Il plaît autant à la lecture qu'à la représentation , ce qui n'est arrivé qu'à Racine & à lui ; & même de toutes les comédies , celles de Moliere sont à-peu-près les seules que l'on aime à relire. Plus on connoît Moliere , plus on l'aime. Plus on étudie Moliere , plus on l'admire. Après l'avoir blâmé sur quelques articles , on finit par être de son avis ; c'est

qu'alors on en fait davantage. Les jeunes gens pensent communément qu'il charge trop. J'ai entendu blâmer *le pauvre homme* répétés si souvent ; j'ai vu depuis précisément la même scène & plus forte encore , & j'ai compris qu'on ne pouvoit guères charger ni les ridicules ni les passions.

Moliere est l'auteur des hommes mûrs & des vicillards. Leur expérience se rencontre avec les observations , & leur mémoire avec son génie. Il observoit beaucoup ; il y étoit porté par son caractère , & c'est sans doute le secret de son art. Il étoit triste & mélancolique cet homme qui a écrit si gaîment ; que *le génie est entouré de privations & de fardeaux* ! Ceux dont il confidéroit les travers & les foiblesses étoient souvent bien plus heureux que lui. J'en excepterois les jaloux , s'il ne l'avoit pas été lui-même.

Moliere jaloux ! lui qui s'est tant moqué de la jalousie ! Eh ! oui , comme les médecins qui recommandent la sobriété & qui ont des indigestions ; comme les hommes sensibles qui prêchent l'indifférence. Chapelles prêchoit aussi Moliere ; il lui reprochoit sa jalousie. *Vous n'avez donc pas aimé*, lui dit l'homme infortuné qui aimoit.

Il aima sa femme toute sa vie , & toute sa vie elle fit son malheur. Il est vrai que lorsqu'il fut mort elle parvint à lui obtenir la sépulture. Elle demandoit même pour lui des autels. Cela fait souvenir des Romains qui mettoient leurs empereurs au rang des dieux , quand ils les avoient égorgés.

Il fit trente & une pièces de théâtre dans l'espace d'environ vingt ans , & pas une d'elles ne ressemble à l'autre. Il étoit cependant à la fois au-

teur, acteur & chef de troupe. Il fut toujours bien venu du Roi & considéré des honnêtes gens. Ce n'est pas ici le lieu de discuter l'opinion qui flétrit la profession de Moliere, parce qu'il n'y a point de profession que son génie ne puisse ennoblir, que cette opinion tient à des questions délicates, que les grands talens & les bonnes mœurs seront toujours au-dessus de toute condition & que ce n'est pas trop la peine de parler du reste.

On lui a reproché de trop négliger sa langue, & on a eu raison. Il auroit sûrement corrigé ses ouvrages, s'il avoit eu plus de loisir, & si sa laborieuse carrière n'avoit pas été bornée à cinquante-trois ans. On lui a reproché encore ses mauvais dénouemens. Mais quand le plaisir du spectateur n'est pas fondé sur l'intérêt, qu'importe le dénouement ? Divertissez pendant cinq actes & amenez un mariage comme il vous plaira, je garantis le succès.

Il eut des ennemis acharnés. Ils firent des pièces contre lui, & il en fit contre eux. Je ne connois guères que les gens de lettres à qui l'on recommande expressément de ne point sentir les injures. Dans tout autre état la vengeance est presque un devoir, & l'on feroit un crime de l'insensibilité. Il faut absolument qu'on regarde les gens de lettres comme les premiers des hommes ou comme les derniers.

On se plaint qu'on ne travaille plus dans le genre de Moliere. Je pense qu'on a bien fait d'en essayer d'autres. Le champ où il a moissonné est moins vaste qu'on ne l'imagine, & quand il resteroit quelque coin où il n'auroit pas porté la main, on craindroit encore de se trouver dans son voisinage. La disposition des esprits est autre

142 MERCURE DE FRANCE.

que dans le siècle passé. Nous sommes au moment de la satiété, & nous voulons des émoions fortes. Nos mœurs sont plus corrompues & nous aimons qu'on nous parle de vertu. Nos mœurs sont plus raffinées & la satire est exercée avec tant d'art dans la société qu'elle paroîtroit froide sur la scène. Les contes sont aujourd'hui ce que nous aimons le mieux. La Chaussée nous en a faits qui sont intéressans & bien écrits. Tout le monde alloit pleurer à ses pièces, & tout le monde disoit, pourquoi ne nous fait-il pas rire? Et personne ne le disoit plus haut que ceux qui ne savoient ni faire rire ni faire pleurer. Du tems de Moliere beaucoup de philosophes faisoient des contes. Moliere seul faisoit de la philosophie sur le théâtre. Aujourd'hui que les philosophes nous disent quelques vérités, il faut que les contes reviennent sur la scène. C'est le genre le plus fécond qui nous reste, & si Moliere avoit vu l'Ecole des Mères & Mélanide, il auroit crié : *Courage, la Chaussée.*

Il étoit d'un caractère doux & de mœurs pures. On raconte de lui des traits de bonté. Il étoit adoré de ses camarades, quoiqu'il leur fit du bien, & il mourut presque sur le théâtre pour n'avoir pas voulu leur faire perdre le profit d'une représentation. Il écoutoit volontiers les avis, quoique probablement il ne fit pas grand cas de ceux de sa servante. Il encourageoit les talens naissans. Le grand Racine alors à son aurore lui lût une tragédie. Moliere ne la trouva pas bonne, & elle ne l'étoit pas; mais il l'exhorta à en faire une autre & lui fit un présent. C'étoit voir mieux que Corneille qui exhorta Racine à faire des comédies & à quitter le tragique.

Moliere n'étoit point envieux. De grands hommes l'ont été. Ce fut lui qui ramena la cour & la ville aux Plaideurs qui étoient tombés. Il étoit alors brouillé avec Racine, avec qui on se brouilloit facilement. Ce moment dût être bien doux à Moliere.

Cet homme qui fut un grand poëte, un grand philosophe, & le premier des comiques de tous les siècles, mourut avant le tems & obtint à peine la sépulture. Il ne fut point membre de la compagnie littéraire qui lui décerne aujourd'hui un éloge, & son nom ne mourra jamais.

S'il s'élevoit parmi nous dans la suite un auteur comique qu'on pût lui opposer, c'est que nos mœurs seroient devenues plus fortes, & que cet auteur auroit encore plus de génie que lui.

*Avis au Public sur les ouvrages du
P. Avrillon.*

Despilly, libraire, rue St Jacques, à la croix d'or, donne avis qu'il vient d'acquérir tous les ouvrages du P. Avrillon, minime, qui se vendoient précédemment chez la Veuve Pierres, rue Saint-Jacques, sçavoir ;

Méditations sur la sainte Communion ;
in-12.

Conduite pour passer saintement le Carême, *in-12.*

Conduite pour passer saintement les octa-

144 MERCURE DE FRANCE.

ves de la Pentecôte, du St Sacrement
& de l'Assomption, *in-12.*

Conduite pour passer saintement l'Avent,
in-12. &c.

Il a acquis de M. le Mercier,

Le Combat Spirituel, dans lequel on
trouve les moyens les plus sûrs pour
vaincre les passions, &c.

Le même libraire ayant pareillement
acquis nombre d'exemplaires des Sermons
du P. Chapelain, 6 vol. *in-12*, offre de
les donner au Public, de ce jour jusqu'au
15 Janvier de l'année prochaine 1771,
pour la somme de 6 l. 12 s. en feuilles.

Et de 7 4 brochés.

Passé lequel tems il les vendra 15 liv.
en feuilles.

LETTRE de M. de Rozoi, sur le Journal Helvétique.

Comme plusieurs personnes étoient instruites
que je travaillois à l'article des Nouvelles Litté-
raires de la France, inséré chaque mois dans le
Journal Helvétique, c'est une raison pour moi
de vous prier de rendre publique cette lettre. J'ay
cessé d'y travailler, & j'annonce qu'à commen-

per

cer du Journal du mois de Septembre dernier, je n'y ai aucune part. Cette réclamation a pour objet de prévenir sur mes sentimens les personnes nommées dans le volume de ce mois, en supposant qu'elles crussent avoir à se plaindre de ce qu'il contient.

Je suis, &c.

DE ROZOT.

Lacombe, Libraire à Paris, est pareillement étonné que son nom ait été mis, sans son aveu, à ce Journal, & déclare qu'il ne se charge point des souscriptions annoncées dans le Prospectus, ni du débit, malgré l'adresse indiquée chez lui.

*LETTRE de M. Grosley, à Troyes, sur
M. Garrick, auteur de Londres.*

J'eusse été moi-même, Monsieur, le Champion de M. Garrick, contre tout homme qui auroit été capable de lui imposer quelque fait attentatoire à son honneur : mes sentimens pour lui vous sont connus par l'affection avec laquelle j'ai parlé (1) du monument qu'il a consacré à Sackhespéar, par le détail où je suis entré à ce sujet, sur ses qualités personnelles, enfin par la vivacité de mes regrets de ne l'avoir point vû au théâtre, & de n'avoir pû mêler mes applaudissemens à ceux dont le comble

(1) Londres, tom. 1, p. 346 & suiv.

une nation qui l'estime autant qu'elle le chérit. (1)

Avec ces sentimens pour lui , je me trouve coupable de lui avoir , sur un faux rapport , imposé un fait qui compromet son honneur dont il doit être d'autant plus jaloux , que son état en Angleterre n'est point regardé de même œil qu'en d'autres pays. J'ai dit qu'à la suite d'une émeute à outrance, au théâtre de Drury-lane, *on avoit exigé de lui qu'il demandât pardon à genoux & qu'il l'avoit fait* (2).

J'avois senti tout l'excès ou plutôt toute l'atrocité de cette exaction ; j'aurois dû sentir l'impossibilité du fait & son incohérence avec l'état de M. Garrick , & rejeter le témoignage d'après lequel je l'ai rapporté. Mais il entroit dans les motifs de patience & de courage dont j'avois besoin contre les injures , les grimaces & les gestes menaçans que j'avois à essuyer à chaque instant de la part du peuple de Londres : rassemblant tous les exemples que j'ai rapportés de l'insolence de cette canaille. « Si, disois-je, elle est en possession d'en user ainsi avec son Roi , avec un maréchal de Saxe, avec un M. de la Condamine , avec un M. Garrick , je dois remercier le Ciel de ce qu'elle veut bien en user aussi bénévolement avec moi. »

Je ne puis maintenant douter de l'illusion où m'a jeté ma situation , en me faisant adopter un rapport dont la fausseté insinuée par la lettre anonyme publiée dans votre dernier Mercure , se trouve authentiquement confirmée par des lettres

(1) *Ibid.* tom. 3 , p. 95 & tom. 1 , p. 89.

(2) *Londres* , tom. 1 , p. 91.

que j'ai reçues d'Angleterre, & par une lettre dont M. Garrick lui-même vient de m'honorer sous la date du 24 Septembre dernier.

Il m'y fait part de la surprise où l'a jeté cet article de *Londres*; il entre ensuite dans le détail du fait qui se réduit, à son égard, à s'être retiré, dès que l'émeute eut interrompu le spectacle, & à avoir abandonné la place aux assaillans. Il ajoute que la suspension du *moitié-prix* qui avoit donné lieu à l'émeute, n'étoit point proposée comme loi générale pour l'avenir, mais seulement comme un moyen d'indemnité des frais faits par les directeurs & entrepreneurs pour remettre une ancienne pièce; que les supports de l'écusson de la loge du Roi n'avoient été lancés sur le théâtre qu'après que la toile fut baissée; enfin, que l'émeute au théâtre de Hei - Marquet dont je parle au même article fut occasionnée, non par un Italien, mais par une personne de la première distinction qui se plaît à de pareilles plaisanteries & qui avoit poussé celle-là jusqu'ou elle pouvoit aller.

Et ces fautes & d'autres que je puis & dois avoir commises sur des rapports ou mal faits par les Anglois que je questionnois, ou mal saisis par moi, trouveront leur correction dans les observations que j'attens de M. de Nugent. En remerciant ce savant de l'honneur qu'il a fait à nos *Gentilshommes Suédois*, en donnant de leur course en Italie, une traduction de main de maître, à ce que l'on m'a assuré, & quant à ce que je suis en état d'y voir, magnifiquement imprimée, je l'ai prié de soumettre le *Londres* à l'examen d'un comité formé entre lui & ses amis, lequel prendra en considération toutes les erreurs de fait qui m'ont été suggérées par des informations ou mal

148 MERCURE DE FRANCE.

données ou trop légèrement saisies ; & point du tout par le projet que me suppose la lettre anonyme insérée au Mercure , de ne rien laisser à dire sur l'Angleterre *à ceux qui viendroient par la suite* : Supposer à un écrivain borné à trois petits volumes un projet de cette espèce , c'est *homines ex stultis insanos facere*.

L'usage que je me promets de faire des observations de M. de Nugent & de toutes celles qui me seront données à bonne intention , procurera à M. Garrick la réparation que je lui dois & que je lui ferois aussi *à genoux* , si cela ne ressembloit pas un peu trop à une des scènes les plus fameuses de notre théâtre françois , scène dont les personnages ne sont faits ni pour M. Garrick ni pour moi.

La manière dont M. de la Condamine en a usé avec moi , sur ma réponse à sa lettre insérée au Mercure du mois de Juillet dernier , m'est un augure , un présage & un garant de la faveur que trouvera cette explication auprès de M. Garrick. Au moyen de celle que j'ai eue avec M. de la Condamine que je n'avois point l'honneur de connoître , je puis dire avec le Chérès de Térence :

Sapè ex istius modi re quâpiam & ex malo principio , magna familiaritas conflata est.

QUESTION.

Sçavoir si jamais il y a eu un peuple qui se soit nourri de chair humaine & quel étoit ce peuple? ... Les historiens anciens & modernes, parlent toujours d'Antropophages, & l'on desireroit sçavoir si cette antropophagie est naturelle ou accidentelle; en un mot, s'il est certain que la nourriture de quelques peuples ait été la chair humaine?

MONTRE A CARILLON.

LE Sr Ransonet, horloger à Nanci, a eu l'honneur de présenter à S. A. R. le Prince Charles de Lorraine, au château de Marimont, une montre de poche de la forme & de la grosseur ordinaires, dans laquelle il a placé un instrument de son invention, qui joue à volonté un air en duo avec toute la justesse & la précision qu'on peut desirer. Le son en est très-agréable, très-distinct, & peut être entendu de l'extrémité d'une chambre à l'autre. L'harmonie en est accélérée ou ralentie par un régulateur, & toutes les pièces de ce petit instrument sont distribuées avec tant d'art, qu'elles ne gênent en aucune manière le mouvement de la montre qui est à cylindre. L'accord une fois fixé ne peut s'altérer par aucune influence du froid, du

130 MERCURE DE FRANCE.

chaud, de la sécheresse ni de l'humidité ; & cet instrument est à l'abri de tous les inconvéniens de la tension des cordes & de l'action des corps qui les frappent ou les ébranlent.

Cette invention ingénieuse a mérité au Sr Ransonnet les éloges & l'approbation de l'académie royale des sciences de Nanci , qui l'a fait examiner par deux de ses membres, & son Altesse Royale qui fait apprécier les talens & les arts qu'Elle cultive Elle même avec tant de goût, a reçu & récompensé d'une manière digne d'Elle l'hommage que cet artiste est venu lui faire d'une production aussi nouvelle que singulière , qui peut fournir des lumières pour la confection de pendules auxquelles on pourroit adapter de semblables instrumens, bien préférables aux carillons , & même pour la construction des clavecins d'un volume portatif exemts des inconvéniens sans nombre auxquels sont sujets les clavecins ordinaires.

S. A. R. le Prince Charles de Lorraine a fait présent de cette montre à Madame la Dauphine son auguste nièce.

S P E C T A C L E S.

C O N C E R T S P I R I T U E L.

LE jeudi, premier Novembre 1770, il y a eu concert spirituel, dans lequel on a donné d'abord une symphonie; ensuite *Requiem æternam* tiré de la messe de Gil-

DECEMBRE. 1770. 151

les. On a fort applaudi à l'exécution de Mlle de Villeneuve qui a joué avec légèreté & précision sur la mandoline un concerto de M. Stritzeri. Cette virtuose se proposoit de jouer un concerto sur le clavier, mais les arrangemens du concert ne le lui ont pas permis. M. Strizzeri, habile compositeur, a joué avec beaucoup d'applaudissemens un concerto de violon. M. l'Abbé Platel a chanté avec goût un motet agréable à voix seule de la composition de M. l'Abbé Giroust. M. de Châteauevieu, que la beauté & l'étendue de son organe a fait admirer sur le théâtre de l'opéra, a reçu de nouveaux suffrages, au concert spirituel, dans le motet *Usquequò* de Moutet. Le concert a fini par le beau *De profundis* de M. d'Auvergne, surintendant de la musique du Roi.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de musique continue les représentations d'Ajax. Mlle Durancy a remplacé Mlle Duplant dans le rôle de Cassandre, & a été fort applaudie pour l'intelligence & l'expression de son

G iv

352 MERCURE DE FRANCE.

jeu. Mlle d'Hauterive a chanté le rôle de la Prêtresse, dans lequel elle n'a pas eu moins de succès que Mlle de Châteauvieux.

Mlle Niel a dansé l'entrée de Mlle Heinel, & a paru avec tout l'éclat d'un talent distingué que des progrès rapides placent déjà au premier rang.

On a remis *Zaïre* au théâtre pour les représentations des jeudis. Cet opéra est remis conformément au compte que nous en avons donné dans le tems, à l'exception du pas de deux au second acte, exécuté à cette reprise par M. Simonin & par Mlle Duperay qui y sont fort applaudis.

On répète *Ismène* & *Ismenias*, tragédie en trois actes. Nous en parlerons dans le *Mercure* prochain.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE samedi, 10 Novembre, les Comédiens François ont donné une représentation de *Florinde*, tragédie nouvelle de M. le Fevre, auteur de *Cosroès*.

Le comte Julien s'est retiré chez les Maures pour les soulever contre l'Es-

gne, sa patrie, & se venger de l'affront que le Roi Rodrigue a fait à sa fille. Les Maures, conduits par un tel chef, portent la désolation dans l'Espagne; ils font prisonnière la fille de Julien sans la connoître. Florinde, depuis long-tems séparée de son père, est dans les fers, & lui laisse ignorer son nom. Cette fille brule d'amour pour son ravisseur & craint de laisser pénétrer le secret de sa passion au plus cruel ennemi de son amant. Cependant Julien sent une tendre pitié pour sa prisonnière; il veut soulager ses ennuis; tant de bontés font naître dans le cœur de sa fille des sentimens de tendresse que l'intérêt de son amour la force encore de cacher. Rodrigue, son roi & son amant, vient sous le titre d'un député proposer aux chefs des Maures l'échange de leur prisonnière avec cent captives de leur nation. Julien est chargé de répondre au député. Il retrouve en lui son roi, dont il reçoit & repousse les reproches. Ce père est prêt à oublier son offense & sa vengeance, si Rodrigue consent à lui rendre sa fille & à l'obtenir ensuite de lui-même. Rodrigue soupçonnant un piège dans cette demande, & assuré qu'il n'a point reconnu sa fille dans sa prison-

nière, forme le projet de l'enlever ou de périr. Cette amante veut envain combattre la résolution de son époux & cède enfin à ses vœux. Leur complot est découvert. Julien déclare la trahison de cette prisonnière & la perfidie du député au conseil des Maures; il est chargé de leur sort. La prisonnière dévoile alors le mystère de sa naissance, & ce père attendri ne songe plus qu'aux moyens de tromper les Maures pour leur dérober ces victimes de leur vengeance; il veut faire à la fois le bonheur de sa fille dont il connoît l'amour, & satisfaire son Roi dont le repentir l'a satisfait. Mais il a promis sa fille au chef des Maures pour le prix de ses services, & il ne peut sans danger trahir ouvertement ses promesses. Il dissimule même avec sa fille & son Roi pour mieux les servir; il feint de mener les Maures au combat, ayant soin de se faire accompagner principalement par les Espagnols qui l'ont suivi. Rodrigue, trahi par ses troupes, se voyant hors d'état de résister, & craignant de tomber dans les mains de Julien qu'il regarde toujours comme le plus cruel de ses ennemis, poignarde son amante dans le tems même où Julien vient l'offrir à son Roi.

DECEMBRE. 1770. 155
comme le gage de sa soumission. Rodrigue ne peut soutenir l'horreur de son crime. Il entre en fureur à la vue du bonheur dont il s'est privé au moment d'en jouir, & se tue.

Cette tragédie a été retirée après la première représentation, & n'a pas même été achevée.

M. Molé a joué le rôle de Rodrigue. M. Brizard, celui de Julien. Mde Vestris a représenté Florinde; Mde Molé, le rôle de confidente.

Les Comédiens François ont repris le mercredi, 21 Novembre, *Beverley* ou le *Joueur Anglois*, pièce en cinq actes & en vers par M. Saurin. Ce spectacle a attiré beaucoup de monde; il offre le tableau terrible de la passion effrenée du jeu, & des malheurs qui en sont les suites funestes. M. Molé rend le rôle de *Beverley* & ses fureurs avec cette énergie, & ce feu d'expression qui caractérise si supérieurement son talent.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont donné le 31 Octobre la première représentation de

G vj

l'Indienne., pièce en un acte mêlée d'ariettes ; paroles de M. Fumery ; musique de M. Cifanelli, qui, par ce coup d'essai, annonce qu'il est en état de donner par la suite des airs agréables & chantans. L'auteur du poëme a tiré son sujet de l'usage odieux qui force, dans plusieurs contrées de l'Inde, les veuves à mêler leurs cendres à celles de l'époux qu'elles viennent de perdre ; mais il suppose que les hommes sans y être également contraints, se dévouent quelquefois aussi volontairement, surtout les prêtres qui font ce sacrifice, & qui ont intérêt de soutenir cette cérémonie. L'auteur suppose encore qu'un Grand Prêtre qui se dévoue, soit par orgueil, soit par politique, à cette coutume barbare, peut sauver la vie à une veuve destinée au bûcher, en s'unissant à elle par un nouveau mariage. C'est sur cette fable que porte la pièce dont l'héroïne est une jeune indienne qui préfère de donner sa main à un vieux Bonze plutôt que de donner sa vie pour un époux qui n'est plus. Les agaceries qu'elle emploie pour se faire épouser, ou plutôt pour échapper au bûcher, ont paru choquer le public qui n'a voulu juger cette démarche que d'après la bienséance de nos mœurs qui ne permet pas à une femme de se jeter à la

tête d'un homme , sans vouloir entendre que le vœu de la nature permet encore moins de se jeter dans le feu , pour satisfaire à la bienfiance des mœurs d'un autre pays ; c'est en général notre défaut de vouloir tout comparer à nos usages ; tout astreindre à notre routine , tout mesurer à notre patron ; ce qui a encore contribué au peu de succès de l'*Indienne* , c'est que la plupart des spectateurs avaient , sans doute , espéré trouver une critique de la tragédie que le théâtre françois a donnée sur le même sujet , mais la véritable cause du peu de réussite de l'un & de l'autre drame est le fond sur lequel ils ont été traités , trop éloigné de nos idées. Ce fait tout historique qu'il est ne nous a présenté qu'un usage en même temps atroce & ridicule , également incapable d'exciter nos larmes & nos ris.

On a donné sur le même théâtre , le lundi 26 Novembre la première représentation de *Thémire* pastorale en un acte , mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Sedaine & la musique de M. Duni.

Thémire craint l'amour , mais elle est très-sensible à l'amitié de *Timanthe*. *Palemon* père de *Thémire* favorise les vœux du berger. Il lui conseille de feindre d'aimer

158 MERCURE DE FRANCE.

Doris, & de vouloir l'épouser. La jalousie découvre bientôt l'amour dans le cœur de Themire, & malgré les sermens qu'elle a fait jurer au berger de n'être sensible qu'à l'amitié, elle lui permet aussi d'avoir de l'amour, à condition qu'il n'aimera pas Doris. Cette pastorale est imitée d'une églogue de M. de Fontenelle. Il y a de la finesse de sentimens & d'expressions; mais le jeu est peu favorable à l'action du théâtre & à la musique : cependant M. Duni a composé des chants agréables & variés autant que les sentimens qu'il avoit à exprimer ont pu le permettre. Il n'y a que trois rôles dans cette pastorale, parfaitement rendus par M^{de} la Ruette, par Messieurs Caillot & Clairval.

A C A D É M I E S.

I.

Rentrée de l'Académie des Inscriptions.

L'ACADÉMIE Royale des Inscriptions & Belles-Lettres a tenu sa séance publique le Mardi 13 du présent mois. Le

DECEMBRE. 1770. 119

prix , dont le sujet étoit : » Quels sont les
» noms & les attributs de Jupiter » ? a
été remporté par M. l'Abbé le Blond.

M. le Beau a lu l'éloge de M. Bonami ; ensuite M. du Theil a lu un mémoire sur une ode de Callimaque , en l'honneur d'Apollon Carnéen.

M. de Sigrais a lu une dissertation sur le génie militaire des Gaulois.

La séance a été terminée par des observations de M. l'Abbé Belley sur l'histoire & sur quelques médailles de Drusus César , fils de l'Empereur Tibère.

L'Académie avoit proposé , pour le prix qui devoit être donné dans l'assemblée de Pâque de la présente année 1770, *l'Examen critique des anciens Historiens d' Alexandre le Grand* ; elle a jugé à propos de remettre le prix , & propose le même sujet pour l'assemblée de Pâques 1772.

Le prix sera double , consistant en deux Médailles d'or , chacune de la valeur de quatre cents livre.

Toutes personnes , de quelque pays & condition qu'elles soient , excepté celles qui composent l'Académie , seront admises à concourir pour ce prix , & leurs ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin , à leur choix.

160 MERCURE DE FRANCE.

Les Auteurs mettront simplement une Devise à leurs ouvrages; mais, pour se faire connoître, ils y joindront dans un papier cacheté, & écrit de leur propre main, leurs nom, demeure & qualités, & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du prix.

Les pièces, affranchies de tout port, feront remises entre les mains du Secrétaire de l'Académie, avant le premier Décembre 1771.

Rentrée de l'Académie royale des Sciences.

Le Mercredi 14 Novembre l'Académie Royale des Sciences a tenu son assemblée publique, dans laquelle on a fait les lectures suivantes :

Eloge de M. l'Abbé Chappe, Astronome, décédé dans son voyage en Californie au cap S. Lucar, où il étoit allé faire son observation du dernier passage de Vénus sur le disque du soleil, par M. de Fouchi.

On a été inquiet de savoir si M. l'Abbé Chappe avoit pu faire ses observations, & les rédiger. Mais M. Baudouin, Maître des Requêtes, a remis à M. de Fouchi, Secrétaire de l'Académie, un Mémoire qu'il avoit reçu d'Espagne.

DECEMBRE. 1770. 161

contenant le détail des observations de M. l'Abbé Chappe , & il en a été fait lecture dans cette séance.

M. Cadet a lu une analyse qu'il a faite conjointement avec M. Lassonne d'une eau minérale de Roye en Picardie. Le résultat de cette analyse est que cette eau contient une petite quantité de fer , de terre calcaire , de terre alkaline de la nature de la base du sel d'epsom , & un peu de sel commun. Elle a cela de particulier qu'elle ne contient point le fer dans l'état de vitriol martial , & qu'elle ne contient point d'acide vitriolique.

M. de Fouchi a lu l'éloge de M. l'abbé Nollet , fameux physicien , si célèbre par ses travaux académiques , par ses leçons publiques , par ses ouvrages & par ses découvertes dans plusieurs parties de la physique.

Cet éloge a été suivi de la lecture faite par M. Lavoisier d'un mémoire contenant l'analyse de l'eau avec des expériences pour déterminer si elle peut se convertir en terre. Il résulte de ce mémoire que la petite portion de matière terreuse que l'on sépare de l'eau à chaque distillation , quelque réitérées qu'elles soient , vient des vaisseaux mêmes dans lesquels on

162 MERCURE DE FRANCE.

fait la distillation, & non de l'eau, comme l'avoient pensé quelques physiciens & chymistes.

M. Portal a lu un mémoire sur les moyens de reconnoître par le tact le siège de plusieurs maladies des viscères du bas ventre.

I I.

Ecole Vétérinaire.

Dans le cours du mois d'Octobre 1770, les habitans des villages de Bolozon & de Lantenay, province de Bugey, ont été fortement alarmés d'une maladie qui commençoit à attaquer les bêtes-à-cornes; le sieur Bracher, artiste vétérinaire, bréveté par Sa Majesté, & établi dans cette partie de la généralité de Bourgogne, est accouru sur le champ à leur secours, & a arrêté bien-tôt les progrès de ce fléau, d'autant plus effrayants, que ses ravages dans des Provinces où l'on abandonne les animaux aux soins des propriétaires ignorans, sont énormes; vingt-deux bêtes-à-cornes étoient mortes avant son arrivée à Lantenay; il en a préservé deux cens quatre-vingt; il n'en est mort aucune entre ses mains, & il en a guéri sept dans

DECEMBRE. 1770. 163

la paroisse de Bolozon ; deux étoient mortes avant son arrivée ; il en a guéri douze , aucune n'est morte entre les mains , & il en a préservé cent treize.

C'est ce qui est attesté dans cette paroisse par les certificats du sieur Ant. Chambard , prêtre , des nommés Vinot , Faray , Charnod & Gouquet , habitans ; & dans la première , par les certificats des sieurs Peyrat , curé ; du sieur Revoue & des nommés Pelisson & Jacques Vernay , syndics.

I I I.

Académie étrangère.

La Société des sciences de Copenhague a tenu sa séance publique le premier Août 1769. On examina d'abord les dissertations envoyées au concours pour les prix proposés en 1769 sur des sujets de physique , mathématique & d'histoire. il fut jugé que malgré le soin & le génie avec lesquels deux dissertations sur le sujet de Physique : *invenire optimam anthliarum incendiis compescendis aptarum structuram* , &c , étoient écrites , personne cependant n'avoit rempli tout ce qui étoit exigé pour atteindre le but proposé.

164 MERCURE DE FRANCE.

La solution du problème historique : *Prospicue & nervosè ex monumentis mediæ ævi*, &c. n'a point paru plus satisfaisante.

Mais la question de mathématique : *num planetarum motus* &c, a été traitée si solidement & si amplement par M. Erisius professeur de Milan que le prix lui a été adjugé.

Comme aucun prix ne fut distribué pour les problèmes historiques & physiques, il fut conclu dans une assemblée du 11 septembre, que les questions suivantes seroient proposées, sçavoir pour le prix de physique : Trouver la meilleure
» manière de construire les pompes à in-
» cendie, desorte que la machine ait non-
» seulement dans toutes les parties une
» force suffisante, mais encore qu'elle
» soit dans un juste rapport avec les loix
» de l'hydraulique, & que les leviers
» sur leurs soutiens s'adaptent de telle
» façon aux poids & puissances, qu'elle
» soit simple, le moins sujette qu'il est
» possible à des réparations, commode à
» être transportée & mise en action dans
» les lieux les plus étroits, & enfin la
» plus propre à éteindre le plus prompte-
» ment toutes sortes d'incendies, &c.
Invenire optimam antliarum incendiis com-

DECEMBRE. 1779. 165

*pesceudis aptarum structuram , ita quidem
ut cylindri , emboli , communicantes tu-
bi , valvulae , vasa , si qua adfuerint ,
comprimendo aëri destinata , epistomia ,
consuti è corio serpentes , iisdemque anne-
xæ cochleæ & tubi ejectionis , &c. non ius-
tum tantum robur , sed & proportionem
legibus hydraulicis convenientissimam sor-
tiantur ; ut vectes suis fulciti hypomo-
cliis & sustentaculis ita aptentur ponderi-
bus & potentiis ut integra machina aquis
hauriendis ejiciendisque inventa simplex
sit & reparationis minus indiga , ut com-
modè moveri possit , per angustiores pla-
teas facile transferri , & ad incendia quæ-
vis feliciter extinguenda cum successu possit
adhiberi.*

Le même sujet avoit été proposé l'an-
née dernière. Cette société demande à
ceux qui voudront concourir pour le
second prix de physique : » Si la direction
» du cours des fleuves ne doit s'attribuer
qu'au hazard & à la situation des terres,
» c'est-à-dire , à leur élévation ou à leur
» pente , ou si quelque cause générale
» les détermine à couler vers un tel point
» cardinal du monde plutôt que vers les
autres.

Nûm soli casui & fitui , elevationi soli

licet vel depressioni terrarum per quas fluunt adscribenda sit directio fluviorum ; aut verò detur quædam causa generalis quæ efficit ut potius versùs plagam quamdam mundi Cardinalem , quàm versùs cæteras mundi plagas cursu suo tendant.

Sujets des prix d'histoire.

Première question historique déjà proposée l'année dernière : » Démontrer par
 » les monumens du moyen âge & par
 » les faits les changemens causés par les
 » croisades dans le commerce, les arts,
 » l'art militaire, les institutions & les
 » mœurs de l'Europe, & surtout de l'Eu-
 » rope septentrionale.

Prospicue & nervosè ex monumentis mediæ ævi & reipsâ ostendere quam mutationem commerciis, scientiæ bellicæ, artibus, institutis, moribus Europæ septentrionalis potissimum attulerint expeditiones cruciatæ, recuperandæ Palestinæ gratiâ, susceptæ.

Seconde question historique : » déter-
 » miner en quel temps & dans quelles oc-
 » casions & circonstances la servitude a
 » été abolie en Europe, spécialement
 » en Dannemark & en Norvège.

DECEMBRE. 1770. 167

Quo tempore, quibus occasionibus & casibus servitus diminuta est & antiquata in Europâ, specialiter in Daniâ & Norvegiâ.

Sujet du prix unique de mathématique.

« Il s'agit de déterminer la nature des
« taches du soleil & d'établir surtout,
« par des observations exactes & nou-
« velles, si elles sont fixes & parmanen-
« tes, ou si elles se forment & se dissi-
« pent sur la surface du soleil.

Determinare quid sint maculae solares, imprimis verò ex accuratis & novis observationibus nùm sint constantes, an verò in superficie solis generentur atque intereant.

Les Sçavans soit étrangers, soit nationaux, excepté ceux qui sont membres de la Société, pourront envoyer au concours des Mémoires écrits en Danois, Latin, François ou Allemand, & non dans d'autres langues. Ils ajouteront à leurs Mémoires une devise ou sentence, & ils joindront un billet cacheté qui contiendra la même devise avec leur nom & leur adresse. Les ouvrages écrits très lisiblement, doivent être remis, francs de

168 MERCURE DE FRANCE.

port , avant le mois de Novembre 1771
à M. Hielmstierne, Conseiller des conférences du Roi & Secrétaire de la Société. Le prix consiste en une médaille d'or de la valeur de cent écus argent de Dannemarck. Ils seront adjugés vers la fin du mois de Janvier 1772. Les auteurs qui souhaiteront retirer les Traités qu'ils ont envoyés au dernier concours, sont priés de s'adresser, pour cet effet, à M. Hielmstierne, ayant la fin de l'année courante.

A R T S,

G R A V U R E.

I.

Monarchie Françoisse ou recueil Chronologique des portraits de tous les Rois & des chefs des premières familles, avec des notes historiques sur leurs vies & le costume de leur temps, depuis Pharamond jusqu'à Louis XV. regnant. Par M. Gautier Dagory le fils, Peintre & Graveur du Roi. Dedié à la Patrie, vol. in 4°. A Paris chez Gaurier

* Hier Dagoty le fils, rue Ste Barbe,
près de Bonnes-Nouvelles ; Quillau
libraire, rue Christine.

LES amateurs qui ont accueilli les premiers cahiers de la *Galerie Françoisse* de M. Gautier verront avec plaisir les nouveaux efforts qu'à faits cet artiste pour mériter de plus en plus leur estime. Le nouvel ouvrage dont il se promet de publier successivement les cahiers, contiendra les portraits des Rois de France & ceux des illustres François dont les noms & les actions sont chers à la patrie. Chaque gravure sera suivie d'un précis historique qui rappellera les principaux faits de l'histoire de France. Comme l'objet de l'Auteur est aussi de nous instruire du costume du temps, il gravera tous les portraits en pied, avec leurs habillemens ordinaires ; il y joindra quelques portraits des Princesses les plus proches de la Couronne, tant pour nous faire connoître les modes de leur temps, qu'à cause de la part qu'elles pourront avoir aux événemens rapportés dans la partie historique de l'ouvrage. Le premier cahier se distribue actuellement. Il est composé des portraits de *Pharamond, Clodion, Merovée,*

H

170 MERCURE DE FRANCE.

Childeric I, Clovis I, Childebert I. On publiera un autre cahier tous les deux mois, qui sera également composé de six sujets & de plusieurs feuilles d'impression selon l'étendue des matières. Il coûtera 9 liv. broché pour les souscripteurs & 12 liv. pour ceux qui n'auront pas souscrit. On peut s'abonner pour six mois ou pour l'année entière. Tous ces portraits sont historiés, la gravure en est dans la manière du dessin au crayon noir estampé & réhaussé de blanc sur papier teinté.

.. .. I I.

Le Satyre & le Villageois, estampe d'environ 16 pouces de large sur 13 de haut, gravée par R. Maleuvre, d'après le tableau original de Dietricy. A Paris chez l'Auteur, rue St Hyacinthe, la porte cochère vis-à-vis le fourneur. Prix 4 liv.

Un Satyre reçoit un pauvre Villageois dans sa grotte, & l'invite à dîner chez lui; mais, parce qu'il le voit tout-à-tour souffler dans ses doigts pour les réchauffer & sur sa soupe pour la refroidir, il le renvoie en lui disant;

D E C E M B R E. 1770. 171

Arrière ceux dont la bouche
Souffle le chaud & le froid.

DE LA FONTAINE, liv. 5, fable 7.

Ce sujet est composé de six personnages y compris deux enfans du Satyre dont l'un montre au doigt le payfan. Toutes ces figures sont animées. La composition est traitée dans le style Flamand, Dietricy lui a donné un ton de lumière très-brillant & qui a été rendu avec intelligence par le graveur.

I I I.

La Sagesse & la Justice, estampe allégorique gravée par Bonnet d'après le dessin de M. Boucher premier Peintre du Roi. A Paris chez l'Auteur, rue Galande, vis-à-vis la rue du Fouare. Prix 1 liv. 4 s.

Cette estampe qui a 14 pouces de hauteur sur dix de large est gravée dans la manière du dessin au crayon noir & blanc sur papier bleu.

On distribue à la même adresse & dans le même genre de gravure, quatre petites vues des environs de Paris. Ces vues

H ij

171 MERCURE DE FRANCE.

ont été gravées par Marie Louise le Grand.
Prix 12 s.

On peut encore se procurer chez le sieur Bonnet le portrait, grand comme nature, de Paul Petrowitz, Duc regnant de Holstein Gottorp, Grand Duc de Russie, né à Petersbourg le premier Octobre 1754. Ce portrait a environ 18 pouces de haut sur 14 de large. Il est vu de face, & il est gravé dans la manière du dessin au crayon rouge. Prix 1 liv.

I V.

Portrait de M. de la Martiniere premier Chirurgien du Roi, gravé par Gail-
lard, d'après le tableau de Latenville.

Cette estampe a environ 17 pouces de haut sur 14 de large. Elle représente M. de la Martiniere en pied, vu jusqu'aux genoux. A sa droite on apperçoit, dans l'éloignement un siège de place avec un choc de Cavalerie, & au devant des Chirurgiens occupés à panser, sur le champ de bataille des blessés qui sont ensuite transportés dans des chariots couverts. C'est ainsi qu'on a désigné les campagnes faites par M. D.L.M. en Italie, en Bohême, en Allemagne, &c. Les divers établis-

DECEMBRE. 1770. 179

semens qu'il a faits sous les auspices du Roi depuis qu'il est premier Chirurgien , tels que les écoles publiques des principales villes du Royaume , & l'Ecole pratique de Paris , sont indiqués par un médaillon du Roi , appuyé sur le soubassement d'une pyramide & par deux Génies dont l'un présente à la France le plan du nouveau Collège de chirurgie , l'autre les édits, déclarations & lettres-patentes qui confirment ces établissemens. On lit au bas de l'estampe cette dédicace en forme d'inscription ; » *D. D. Germano*
» *Pichault de la Martinière , &c. A M. de*
» *la Martinière , Conseiller d'Etat , Che-*
» *valier de l'Ordre du Roi , premier Chi-*
» *rurgien de S. M. Président de l'Acadé-*
» *mie royale , & chef de toute la chirur-*
» *gie du Royaume , pour le bien qu'il a*
» *fait soit à la guerre , par ses travaux*
» *qui ont conservé tant de citoyens, soit*
» *pendant la paix, en avançant par ses*
» *soins , sous les auspices du Roi , Louis*
» *le Bien-Aimé, les progrès de la Chi-*
» *rurgie. Présenté par Remi L. B. d'Ol-*
» *blen , comme un gage de son attachement & de son respect.*

V.

Portrait de François-Etienne de Nieuport
 dessiné par Montperin, & gravé par
 P. Chenu A Paris chez l'Auteur, rue
 de la Harpe, vis-à-vis le café de Condé.
 Prix 1 liv. 10 s.

L'estampe a 12 pouces de haut, sur 8
 & demi de large. On lit au bas que M.
 de Nieuport est né à Paris, paroisse S.
 Severin, le 15 Septembre 1717, qu'é-
 tant infirme de paralysie, d'attaque des
 nerfs, d'une obstruction au foie avec
 tumeur sur l'estomac depuis six ans & de
 mi, après avoir passé sous le S. Sacrement, il
 fut guéri aussitôt le 25 Mai 1769, jour
 de la Fête Dieu, à la procession de la
 paroisse S. Côme.

V I.

La barque mise à flot: estampe nou-
 velle, gravée par Madame Bertaud d'a-
 près M. Vernet; & dédiée à M. de
 Montullé, Conseiller d'Etat & Secre-
 taire des commandemens de Madame
 la Dauphine. Cette estampe forme un
 ovale d'environ 21 pouces de hauteur,

Hiv.

D E C E M B R E. 1770. 175
sur 18 de largeur. Elle est enrichie de
figures d'une composition très-agréable &
rendue avec beaucoup d'art & d'intelli-
gence par l'artiste qui a très-bien saisi
l'esprit & le pittoresque du tableau. Cette
estampe se vend à Paris, chez Madame
Bertaud, rue S. Germain l'Auxerrois,
la première allée à droite en entrant par
la Place des trois Maries, & chez Joul-
lain, quai de la Mégisserie.

G É O G R A P H I E.

I.

QUATRIÈME feuille topographique de
la carte générale de Normandie, conte-
nant les villes de Caën, Coutances, S.
Lo, Vire, Ville Dieu, Condé, Villers,
Caumont, Marigny, Lalande, &c. Et
quinzième feuille, contenant les Isles
de Gerzey. A Paris, chez Denis & Pa-
rour, rue S. Jacques, au-dessus du Col-
lége du Pleffis.

I I.

Supplément des troubles de l'Est : sa-
voir, la Moldavie en deux feuilles ; la

176 MERCURE. DE FRANCE.

Grèce & l'Archipel, une feuille ; la Morée, une demi feuille. Prix 3 liv. les 4 feuilles. 6 livres lavées. Le recueil complet de 14 feuilles, 8 liv. en blanc. 12 liv. lavé, chez le Rouge, rue des Augustins.

M U S I Q U E.

I.

PREMIER & deuxième recueils de menuets, allemandes, &c. avec des variations entremêlées d'airs agréables à chanter, avec leurs accompagnemens ; dont les sujets sont tirés des meilleurs auteurs, arrangés pour le cithre ou la guitarre Allemande, qui peuvent néanmoins s'exécuter sur la mandore & sur la guitarre Espagnole, par M. Carpentier, chanoine de S. Louis du Louvre, amateur ; prix 7 liv. 4 s. A Paris, chez Lemarchand, cloître S. Nicolas du Louvre ; Hugard de Saint-Guy, place du vieux Louvre ; & aux adresses ordinaires.

Amusement de campagne ; prix 1 liv. 4 s. & récréations des Dames, quatre parties de 24 s. Par le même, & chez les mêmes marchands de musique.

I I.

Quatrième recueil de petits airs de chants de la comédie Italienne , avec accompagnemens de la mandoline , & le menuet d'Exaudet, varié sur différenstons; dédié à Madame la Marquise de Choiseul-Meuse, par M. Pietro Denis; prix 3 liv. 12 s. gravé par Gérardin. A Paris, chez l'auteur, rue Montmartre, la porte cochère en face de la rue Notre Dame des Victoires, à côté d'un perruquier, & aux adresses ordinaires de musique.

I I I.

Quatuor & ariettes de Lucile , & du Tableau Parlant , pour le clavecin ou le fortepiano , dédié à Madame de Laage, par M. Tapray ; gravée par Mademoiselle Desjardin. Prix 3 liv. A Paris, chez l'auteur, rue Poissonniere, dans la maison du chandelier, & aux adresses ordinaires. A Lyon, chez M. Castaud, place de la Comédie.

I V.

Sonates pour le clavecin , avec accompagnement de violon ad libitum , dédiée

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

à Madame la Princesse de Lichtenois , par M. Tapray , maître de clavecin , gravées par Mademoiselle Desjardin : œuvre II. Prix 4 liv. 4 s. A Paris , chez l'auteur , rue Poissonniere , dans la maison du chandelier , & aux adresses ordinaires. A Lyon , chez M. Castaud , place de la Comédie.

V.

Noël de Boismortier , à 4 parties pour les musette , vielle , violon , basse , flute & hautbois. A Paris , aux adresses ordinaires de musique.

V I.

Nouvelle manière de grader les instrumens à corde.

Le sieur *Turpin* , organiste de la cathédrale de Reims , & le sieur *Goffet* , facteur d'instrumens dans la même ville , sont les auteurs de cette nouvelle méthode. Ils l'ont soumise à l'examen & au jugement de Messieurs de l'académie royale des sciences de Paris. Leur découverte a été non - seulement approuvée , mais même applaudie comme un moyen sûr de procurer à la plupart de nos ins-

trûmens de musique une justesse qui leur a manqué jusqu'à présent , & de jeter dans les accords harmoniques une beauté & une perfection qu'on y cherchoit en vain.

Ce n'est que d'après une approbation d'un aussi grand poids , & d'après les suffrages de plusieurs habiles maîtres de l'art , que le sieur Goffet s'est cru autorisé à annoncer sa méthode au public.

Ells consiste donc à placer & à couper différemment les petits travers ou fillets qui divisent les manches des guitares , des Mandoles , des mandolines , des violes , des quintons , & de les fixer sur le manche , de manière que la corde qui pose dessus , rende dans la justesse la plus géométrique , le son que le doigt ou l'archet lui demande. M. de *Fouchy* , secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences , a fait graduer sa guitarte d'après cette nouvelle règle , & en est parfaitement content ; le sieur *Melchy* , si connu par son talent supérieur pour le même instrument , s'est servi de la même méthode , & regrette tous les jours qu'elle n'ait pas été connue plutôt. Plusieurs autres personnes qui ont déjà fait usage du même

système, ne cessent de s'en louer & d'en féliciter les auteurs.

Le sieur *Goffet* appliquera, si l'on veut, la même règle de graduation aux basses, aux contre-basses, & aux violons, & on ne peut douter qu'il n'en résultât une grande facilité pour apprendre à jouer de ces instrumens-là. Les maîtres s'épargneroient bien des peines & bien des dégoûts, puisque leurs élèves, en se conformant simplement aux petits travers, qui leur indiquent l'endroit où ils doivent placer leurs doigts, feroient assurés de toucher parfaitement juste à la première leçon. Plusieurs maîtres en ont déjà fait l'expérience avec succès.

Les personnes qui voudront faire graduer quelqu'un des instrumens mentionnés ci-dessus, ou s'en procurer de tour faits, pourront s'adresser au sieur *Goffet*, à *Reims*, *rue des Fusiliers*. Il se fera un devoir de répondre au desir du public amateur de musique.

LETTRE de M. Rigoley de Juvigny ,
*conseiller honoraire au parlement de
 Metz, au sujet de l'Automate qui joue
 aux échecs, annoncé par la Lettre de
 M. du Tens, insérée dans le second vol.
 du Mercure du mois d'Octobre dernier ,
 pag. 186.*

Le prodige de mécanique, Monsieur, que
 vient de nous annoncer M. du Tens, ressemble
 à une de ces merveilles fabuleuses de l'antiquité,
 auxquelles l'ignorante simplicité peut ajouter
 foi ; mais que les esprits éclairés rejettent de-
 puis long-tems. La tête d'Albert le Grand qui
 parloit, le pigeon volant d'Architas, tout in-
 compréhensibles qu'ils sont, me paroissent moins
 surprenans, que l'automate jouant aux échecs
 contre les plus habiles joueurs, que M du Tens
 a vu à Presbourg chez M. de Kempel. Si tout
 autre que M. du Tens, nous eût raconté cette
 merveille, elle n'eût pas fait grande sensation.
 Mais, quand on considère que c'est un savant,
 célèbre dans la république des lettres, que c'est
 l'auteur de plusieurs ouvrages excellens, en-
 tr'autres, des recherches sur l'origine des décou-
 vertes attribuées aux modernes, qui nous assure
 avoir vu & examiné tous les ressorts intérieurs
 de la machine, & n'y avoir rien trouvé qui
 puisse faire soupçonner quelque communication,
 ou la moindre supercherie, qui nous dit avoir
 joué lui-même une partie d'échecs avec l'auto-

182 MERCURE DE FRANCE.

mate, comme il l'auroit jouée avec toute autre personne; un pareil témoignage mérite la plus grande considération, & s'il, ne forme pas une autorité complète, il doit du moins suspendre notre jugement, jusqu'à ce que de nouveaux éclaircissemens déterminent notre croyance à cet égard. C'est donc de M. du Tens que nous devons attendre ces éclaircissemens. Il a instruit le public d'un fait qu'il regarde comme *aussi important à l'honneur des sciences, que glorieux pour Presbourg, qui l'a produit.* Ce sont-là deux motifs bien capables de l'engager à revoir cet ouvrage de la plus incroyable mécanique, & à forcer son auteur de nous convaincre de la réalité du fait.

Un automate est une machine de figure humaine ou d'animal quelconque, qui renferme en elle-même le principe de ses mouvemens, & qui, après être montée, n'agit plus que par le secours immédiat de ses ressorts, sans aucun secours étranger. Toutes les machines de cette espèce, connues jusqu'à ce jour, ont leurs mouvemens déterminés, soit dans la forme, soit dans la durée. Le flûteur automate du célèbre M. de Vaucanson, qui a étonné toute l'Europe, avoit bien des mouvemens variés, puisqu'il jouoit plusieurs airs de flûte; mais tous ces mouvemens étoient déterminés, & arrivoient dans des périodes de tems réglés. On admira la précision avec laquelle ils s'exécutoient & l'imitation parfaite qu'ils avoient avec ceux du plus habile joueur, (1) de cet instru-

(1) Feu M. Blavet, le père.

ment. Mais dans le joueur d'échecs de M. de Kempel, il faut supposer des mouvemens, non-seulement indéterminés, mais indépendans de la volonté & de la variété des mouvemens de la personne avec laquelle il joue, ce qui est incroyable.

Si M. de Kempel, ou quelque autre personne influe sur chaque coup que joue l'automate, cette multitude prodigieuse de combinaisons différentes n'a plus rien de surprenant; sa machine ne mérite plus le nom d'automate; ce n'est qu'un pantographe composé, ou une marionnette que l'on fait agir à volonté, & dont tout le mérite consiste à avoir su cacher les fils qui la font mouvoir.

Il y a quelques années qu'on fit voir à Versailles un automate qui parloit. C'étoit une figure de Bacchus assis sur un tonneau, qui prononçoit à haute & intelligible voix, tous les jours de la semaine, & souhaitoit le bon jour à la compagnie. Beaucoup de gens y furent trompés, parce que le maître de la machine laissoit voir l'intérieur de la figure & du tonneau, où l'on n'appercevoit que des tuyaux d'orgue, des soufflets, des commiers, des roues, des cylindres, &c. mais l'illusion ne dura pas long-tems : quelqu'un, plus clairvoyant, découvrit un faux sommier, dans lequel étoit renfermé un petit nain qui articuloit les mots, dont le son seul parvenoit, à l'aide d'un tuyau, jusqu'à la bouche de la figure, d'où ils paroissent sortir.

Nous sommes bien loin de croire M. de Kempel capable d'une supercherie aussi gros-

fière. Elle n'auroit point échappée à l'examen attentif que M. du Tens dit avoir fait de toutes les parties intérieures de la table & de la figure automate. Mais si M. de Kempel veut partager la gloire des hommes de génie qu'il a prétendu imiter, il doit se montrer au grand jour. Il faut qu'il découvre l'intérieur de sa mécanique, & qu'il fasse voir à tous les yeux l'origine & la suite des mouvemens de son automate, comme l'a fait M. de Vaucanson, lorsqu'il a exposé les siens à nos regards.

Dans les premiers jours que son flûteur parut, je me rappelle que beaucoup de gens ne vouloient pas croire que ce fût la flûte que tenoit l'automate, qui rendit les sons. On s'imagina que ce n'étoit qu'une serinette ou une orgue d'Allemagne enfermée dans le corps de la figure, dont les sons sortoient par la bouche de l'automate. Les plus incrédules furent bientôt convaincus que l'automate embouchoit réellement la flûte; que le vent, au sortir de ses lèvres, la faisoit raisonner, & que le mouvement de ses doigts en formoit les différens tons. La machine fut soumise à l'examen le plus scrupuleux & aux épreuves les plus décisives: il fut permis à tous les spectateurs de voir les ressorts les plus cachés, & d'en suivre le jeu: en un mot, chacun eut la liberté de s'assurer par lui-même que l'automate jouoit effectivement de sa flûte, avec autant de précision & d'agrément, qu'auroit pu faire M. Blavet lui-même.

Le mécanisme de son canard automate fut également exposé aux yeux & à la critique de

tous les curieux : dans le tems qu'on voyoit cét animal artificiel , manger dans la main le grain qu'on lui présentoit , boire & barboter dans l'eau qu'on lui apportoit dans un vase , rendre ses excréments , s'éplucher les aîles & les étendre , imiter tous les mouvemens d'un canard vivant , il étoit permis à toute personne de regarder dans l'intérieur du pied d'estal , où étoient toutes les roues , tous les leviers & tous les fils qui communiquoient par les jambes de l'animal à toutes les différentes parties de son corps , qui étoit aussi à découvert. On y voyoit les premiers & les derniers mobiles : un poids , comme dans le flûteur , étoit la seule & unique puissance qui mettoit & entretenoit le tout en mouvement.

Son joueur de tambourin , étoit encore un automate qui portoit en lui-même le principe de ses mouvemens. On le montoit comme une horloge , & il jouoit des menuets , des rigaudons & des contre-danses , avec la plus grande justesse , pendant une demie heure que le poids étoit à descendre.

Enfin , Monsieur , l'automate fabricant de M. de Vaucanson n'étoit pas moins suprenant , quoique le premier moteur en fût différent. C'étoit *un âne* , qui , attelé à un cabestan , tournoit , & fabriquoit , sans le savoir , une pièce d'étoffe de soie en satin , ou en taffetas de la meilleure qualité & de la plus grande perfection. Toute la mécanique y étoit à découvert ; on voyoit le jeu des lisses qui ouvroient la chaîne , le mouvement alternatif de la navette qui couchoit la trame , celui du peigne

186 MERCURE DE FRANCE

qui frappoit l'étoffe, le mouvement du rouleau, sur lequel se plioit l'étoffe, à mesure qu'elle se fabriquoit; enfin, tous les leviers, toutes les courbes, toutes les cordes qui produisoient les mouvemens étoient mis en jeu par la seule marche de l'âne : il n'y avoit qu'une femme pour renouer les fils; elle arrêtoit le métier en poussant un bouton, lorsqu'il se rompoit quelques fils; &, après les avoir raccommodés, elle retiroit le bouton, & le métier reprenoit son jeu.

M. de Vaucanson rendit son âne plus habile encore, l'année suivante: il parvint à lui faire fabriquer des étoffes façonnées. Le moyen qu'il a employé pour faire exécuter des fleurs sur son étoffe a paru la chose du monde la plus ingénieuse, & l'est en effet. Le métier alloit sans secours étranger; l'âne, en marchant, faisoit seul toute la besogne, & chaque spectateur pouvoit voir les ressorts de la machine, examiner la combinaison des différentes pièces, & en considérer le jeu, depuis le premier, jusqu'aux derniers mobiles.

Vous avouerez, Monsieur, que si l'on savoit ainsi tirer parti de tous les ânes, ils pourroient être encore plus employés qu'ils ne le sont. On voit d'ailleurs tant d'automates grossièrement animés faire fortune, briguer des places, être protégés & préférés aux êtres intelligens, que dans le cas où ces machines viendroient à se détraquer, on pourroit aisément les remplacer par des ânes, le principe moteur étant, du moins en apparence, à-peu-près le même dans les uns comme dans les autres.

Quoiqu'il en soit, Monsieur, je ne fais si M. du Tens trouvera facilement dans l'antiquité l'*origine des découvertes* de notre mécanicien moderne; mais au moins, doit-il convenir que, si elle lui a fourni des modèles, ces modèles n'ont pu lui frayer aucune route, & qu'on doit, à juste titre, le regarder comme le créateur, ou le premier inventeur de ce genre. Au reste, tous ces chefs-d'œuvres de mécanique n'avoient que des mouvemens constans & déterminés. Si M. de Kempel a pu donner à son automate des mouvemens indéterminés, & dépendans d'une volonté quelconque & étrangère, il faudra regarder son auteur comme un homme surnaturel. Il importe donc à la gloire personnelle de Monsieur de Kempel & à celle de sa nation, de mettre sa découverte dans le plus grand jour, & de convaincre tous les sçavans, que son automate renferme en lui-même les principes de tous les mouvemens, que ces mouvemens ne sont dirigés que par des moteurs imaginés, & sans le secours d'aucune intelligence; nous lui prodiguerons alors tous les sentimens de notre admiration. Mais, s'il refusoit de donner cette conviction, M. du Tens seroit forcé de convenir que les louanges qu'il a données au mécanicien de Presbourg, sont hasardées, & que la gloire de l'invention demeure jusqu'à présent, sans partage, au mécanicien François.

Je ne suis point enthousiaste, Monsieur, vous le savez. J'aime les arts & les lettres, ils font toute la douceur de ma vie, & je les cultive, sans prétention, comme sans envie & ja-

188 MERCURE DE FRANCE.

lousie, n'étant attaché qu'au parti de la vérité. Si je suis donc entré dans un si grand détail sur les machines de M. de Vaucanson, c'est que je les ai vues cent fois, que je les ai examinées avec la plus scrupuleuse attention, & que mon admiration pour leur auteur a toujours été en augmentant. Il n'a pas besoin de mon foible éloge. La postérité a déjà marqué sa place parmi le petit nombre d'hommes de génie, d'inventeurs d'arts utiles, & de bons citoyens, dont les travaux & les veilles ne tendent qu'à bien mériter de leur patrie. *Pauci quos æquus amavit Jupiter.*

Vous avez voulu savoir, Monsieur, mon sentiment sur l'automate de M. de Kempel. J'ai hasardé de vous dire librement ce que j'en pensois. La lettre de M. du Tens est trop sérieuse pour n'être pas d'un homme persuadé; mais cela ne suffit pas pour persuader les autres. Il faut des preuves, & je les demande à M. de Kempel & à M. du Tens. Cependant, si cette lettre de M. du Tens n'étoit qu'un badinage, comme je le crois, je ne devine pas quel peut être son but : sur quoi tomberoit alors la plaisanterie ?

J'ai l'honneur d'être avec un sincère attachement, Monsieur,

Votre très-humble
& très-obéissant serviteur.

RIGOLEY DE JUVIGNI.

A Paris, le 9 Octobre 1770.

De la nature des Loix en général.

LA Loi, dans le sens le plus général & le plus étendu qu'on puisse donner à ce mot, est une règle des actions. On l'applique indifféremment à l'action de tout ce qui est animé ou inanimé, raisonnable ou irraisonnable; & c'est delà que l'on dit que le mouvement, la gravitation, l'optique & la mécanique ont leurs loix aussi-bien que la nature & les nations, C'est toujours une puissance supérieure qui prescrit cette règle, & l'inférieure est forcée d'y céder.

Ainsi, lorsque l'Etre Suprême, en formant l'Univers, créa de rien la matière, il lui imprima certains principes dont elle ne peut jamais se départir; elle cesseroit d'exister s'ils n'existoient plus eux-mêmes. Il lui donna de la mobilité: mais il établit en même-tems certaines loix de mouvement auxquelles tout corps mobile doit se conformer; &, si l'on descend de la plus grande des opérations à une des plus petites, un artiste qui veut faire une pendule l'assujettit à son gré à certaines loix arbitraires qui la dirigent. Il lui fait sonner les heures, il force l'aiguille à décrire un espace donné dans un tems fixe, & tant qu'elle ne s'écarte point de cette loi, elle reste parfaite, elle remplit l'objet qu'il en avoit conçu.

Détournons-nous les yeux de la matière purement inerte pour les jeter sur la vie végétale & sur la vie animale, nous les voions l'une & l'autre également gouvernées par des loix; elles sont

plus nombreuses à la vérité , mais elles n'en sont pas moins fixes & invariables. Les différens accroissemens des plantes depuis le germe jusqu'aux fleurs qui donnent une nouvelle semence , le mécanisme de la nutrition animale, de la digestion , de la sécrétion & de toutes les autres parties de l'économie vitale ne sont pas abandonnés au hasard ni à la volonté de la créature ; ils sont combinés d'une manière aussi merveilleuse qu'absolue , ils sont guidés par les règles sûres & infailibles que le Créateur leur a imposés.

La signification la plus générale de la loi est donc une règle de l'action qui émane de quelque être supérieur , & tout être créé qui n'a ni pensée ni volonté , est invariablement soumis à cette loi. Son existence même dépend de son assujettissement,

Mais ce n'est pas sous ce point de vue universel que nous nous proposons de considérer les loix. Elles indiquent à l'homme , le plus noble des êtres sublunaires , des règles de ses actions & de sa conduite , elles lui prescrivent des préceptes pour faire usage & de la raison & de la volonté libre dont il est doué ; c'est seulement sous cet aspect plus limité que nous les examinerons.

L'homme , considéré comme créature , est un être absolument dépendant , & doit nécessairement être assujetti aux loix de son Créateur. Un être indépendant de tout autre n'a d'autres règles à suivre que celles qu'il se prescrit à lui-même ; mais un état de dépendance oblige indispensablement l'inférieur à se conformer à la volonté de celui dont il dépend pour la règle de sa conduite , & , si ce n'est pas dans tous les points, c'est au moins dans tous ceux qui constituent sa dépendance,

Ainsi ce principe a plus ou moins d'étendue & d'effet à proportion que la supériorité de l'un & la dépendance de l'autre sont plus ou moins grandes, absolues ou limitées. L'homme dépend absolument en tout de son Créateur ; il est donc absolument nécessaire qu'il se conforme en tout à sa volonté.

La volonté du Créateur est ce qu'on appelle la loi de la nature. Dieu, en donnant à la matière un principe de mobilité, en lui fixant des règles pour la direction perpétuelle de ce mouvement, en agit de même par rapport à l'homme. Il le doua, en le créant, d'une volonté libre pour se conduire ; mais il forma en même tems pour la nature humaine certaines loix immuables qui mettent, en quelque sorte, un frein à cette volonté arbitraire. Il lui donna aussi la faculté de la raison pour découvrir, pour apprécier le but de ces loix.

En ne considérant Dieu que dans son pouvoir infini, il est indubitable qu'il pouvoit prescrire à l'homme les loix qu'il auroit voulu, quelque injustes, quelque sévères qu'elles eussent été ; mais, comme il est aussi d'une sagesse infinie, il ne lui imposa que des loix fondées sur des principes de justice qui existoient dans la nature des choses avant qu'il y eût aucun précepte positif. Ce sont les loix éternelles & immuables du bien & du mal, & qu'il nous fit connoître par le secours de la raison humaine autant que cela étoit nécessaire pour diriger nos actions. *Vivre honnêtement, ne faire de tort à personne, rendre à chacun ce qui lui est dû* ; tels sont les grands principes qu'il imprima dans le cœur de l'homme, & c'est à ces trois préceptes que Justinien a réduit toute la doctrine de la loi.

192 MERCURE DE FRANCE.

Mais, si la découverte de ces premiers principes de la loi naturelle avoit absolument dépendu de l'exercice de la raison, si elle eût été assujettie à un enchaînement de recherches métaphysiques, si le genre humain n'eût pas eu un motif qui l'excitât à en faire, la plupart des hommes se seroient contentés de rester dans une indolence mentale dont l'ignorance auroit été le fruit. Dieu, dont la bonté est aussi infinie que sa puissance & sa sagesse, ne voulut pas qu'ils restassent dans cet état d'inertie : il arrangea la constitution humaine de manière que nous n'aurions besoin d'autre aiguillon pour chercher & poursuivre la règle du bien que notre seul amour-propre, ce principe universel de nos actions ; & il a tellement lié les loix de la justice éternelle avec le bonheur de chaque individu, qu'on ne peut l'obtenir sans les observer & que leur observation l'assure nécessairement. Aussi, dans ce rapport mutuel de la justice éternelle & de la félicité humaine, n'a-t-il pas chargé la loi naturelle d'une multitude de règles & de préceptes abstraits sur ce qui convient & ce qui ne convient pas, ainsi que quelques auteurs l'ont imaginé. Il a daigné réduire toutes les règles de l'obéissance à ce seul précepte paternel : *Connoissez & faites votre bonheur*. C'est - là le fondement de ce que nous appelons la morale de la loi naturelle. Que les moralistes la divisent à leur gré dans leurs différens systèmes, ils n'en reviennent pas moins à ce principe. Tout ce qu'ils disent ne sert toujours qu'à démontrer que telle action tend au vrai bonheur de l'homme, & que telle autre nuit à sa félicité : d'où ils concluent que la loi naturelle ordonne l'une & défend l'autre.

Cette loi, aussi ancienne que le genre humain
&

& dictée par Dieu même, est par conséquent supérieure à toute autre loi. Elle règne sur tout ce globe & dans tous les tems. Toute loi humaine qui lui est contraire n'a point de validité, & celles qui en ont ne tirent médiatement ou immédiatement leur force & leur autorité que de cette source.

Mais, pour appliquer cette loi aux besoins de chaque individu, il est toujours nécessaire de recourir à la raison. Ce n'est que par son secours qu'on peut découvrir ce que la loi de la nature prescrit dans les différentes circonstances de la vie & qu'on peut trouver les moyens qui assurent le mieux notre bonheur; & si cette loi étoit aussi pure, aussi parfaite qu'elle le fut du tems du premier homme avant sa chute, si elle n'étoit pas troublée par les passions, obscurcie par les préjugés, affoiblie par les maladies ou l'intempérance, cette recherche seroit facile & agréable, & nous n'aurions pas besoin d'autre guide. Mais l'expérience de chaque homme lui apprend, au contraire, que sa raison est corrompue, que son esprit est subjugué par l'ignorance & par l'erreur. De là sont venus les secours bienfaisans de la providence divine qui, par compassion pour la foiblesse, l'imperfection & l'aveuglement de la raison humaine, a daigné, en différens tems & de plusieurs manières, faire connoître & observer ses loix par une révélation immédiate & directe. Les doctrines qui nous ont été ainsi transmises sont ce qu'on appelle la loi révélée ou la loi divine. Elles ne se trouvent que dans l'Ecriture Sainte.

Les loix naturelles & révélées sont les deux fondemens de toutes les loix humaines. Elles

n'ont point d'autre base & doivent toujours y être conformes.

Cependant il y a un grand nombre de points indifférens en eux-mêmes que les lois divines & humaines laissent à la liberté entière de l'homme ; mais le bien de la société a exigé qu'on y mît des bornes , & c'est principalement en quoi consiste & la force & l'efficacité des lois humaines ; car , à l'égard des points qui ne sont pas indifférens , elles ne sont rien par elles-mêmes , elles ne font que promulguer les lois divines & naturelles auxquelles elles sont subordonnées. Le meurtre , par exemple , est défendu expressément par la loi divine & démonstrativement par la loi naturelle c'est de ces prohibitions que provient la véritable illégitimité du crime ; les loix humaines n'ajoutent rien à la faute morale en y attachant une punition , & n'imposent aucune obligation nouvelle au for intérieur. Quand ce crime nous seroit permis ou même enjoint par une loi humaine , nous serions obligé de la transgresser pour ne pas désobéir aux loix naturelles & divines. Mais à l'égard des choses qui sont indifférentes par elles-mêmes , & qui ne sont ni ordonnées ni défendues par ces lois supérieures , telles , par exemple , que l'exportation des laines chez l'étranger , la législation inférieure a la liberté d'interposer son autorité & de rendre illégale une action qui autrement ne l'étoit pas.

Si l'homme ne devoit vivre que dans l'état de nature , sans liaison avec d'autres individus , il n'auroit pas besoin d'autres loix que de celles de la nature & de Dieu. Il n'est même pas possible qu'il existât d'autres loix que celles-là , car une loi

suppose toujours un supérieur de qui elle émane ; & , dans l'état de nature, nous sommes tous égaux & n'avons d'autre supérieur que l'auteur de notre existence. Mais l'homme a été formé pour la société , & n'a , comme l'ont observé quelques écrivains sur cette matière , ni l'industrie , ni le courage de vivre seul. Il étoit cependant impossible que toute la race humaine fût unie dans une grande société ; elle se partagea nécessairement en plusieurs communautés qui forment aujourd'hui autant d'états , de républiques & de nations séparées , entièrement indépendantes les unes des autres , mais susceptibles cependant d'une communication mutuelle. De-là naît une troisième espèce de loi pour régler cette correspondance , qui est appelée *la Loi des Nations* ou *le Droit des Gens* : & parce qu'aucun de ces états n'en veut reconnoître un autre pour supérieur , elle ne peut être dictée ni par les uns ni par les autres. Elle ne peut donc dépendre uniquement que des règles de la loi naturelle , des contrats , traités , alliances & accords mutuels faits par les différentes communautés entr'elles. Nous ne pouvons aussi , dans l'établissement de ces contrats , avoir recours à d'autre règle que la loi de la nature , qui est la seule à laquelle toutes les communautés sont également assujetties. C'est pourquoi la loi civile observe , avec raison , que *quod naturalis ratio inter homines constituit , vocatur jus gentium*.

Après avoir dit ce que j'ai cru nécessaire sur les lois naturelles & révélées & sur celle des nations , je vais traiter plus amplement du sujet principal de cette section , sçavoir ; la loi municipale ou civile , qui est une règle par laquelle les districts particuliers , les communautés & les nations sont

gouvernées , & qui est ainsi définie par Justinien : *Jus civile est quod quisque sibi populus constituit.* Je l'appelle loi municipale pour me servir de l'expression usitée ; & , quoique ces mots dénotent particulièrement les usages d'un seul *municipium* ou ville libre , on peut cependant les appliquer avec assez de justice à un état ou une nation qui se gouverne par les mêmes loix & usages.

Dans ce sens , la loi municipale peut être définie une règle de la conduite civile ordonnée par la puissance suprême de l'état , qui prescrit les droits & qui défend les torts. Cherchons à expliquer les différentes parties de cette loi d'après cette définition,

Premièrement , c'est une *règle* : ce n'est pas un ordre soudain & passager donné par un supérieur à un particulier , mais un ordre permanent , uniforme & universel. Ainsi un acte de la législation fait pour confisquer le bien de *Titius* ou pour le punir de haute trahison n'entre point dans l'idée de la loi municipale ; car l'effet de cet acte s'épuise sur *Titius* seul & n'a aucun rapport avec la communauté en général ; c'est une sentence plutôt qu'une loi. Mais , si un acte déclare que le crime dont *Titius* est accusé sera regardé comme haute trahison , alors la permanence , l'uniformité & l'universalité le rendent une *Règle*. On l'appelle encore ainsi pour la distinguer d'un *Avis* ou d'un *Conseil* que nous sommes les maîtres de suivre ou d'abandonner suivant que ce qu'on nous conseille nous paroît plus ou moins raisonnable ; car notre obéissance à la loi ne dépend pas de notre approbation , mais de la volonté de celui qui l'a faite. Le conseil opère par la persuasion , la loi par l'injonction ; le conseil n'agit que sur ceux qui sont

portés à le suivre , la loi sur ceux même qui ne le font pas.

On l'appelle encore une Règle pour la distinguer d'un contrat ou d'un accord. Un contrat est une promesse que nous faisons , & la loi est un ordre qu'on nous donne. L'expression d'un contrat est , *je veux ou je ne veux pas le faire* ; celle d'une loi est , *tu le feras ou tu ne le feras pas*. Il est vrai que le contrat porte avec lui une obligation qui est égale pour la conscience à celle d'une loi ; mais l'origine de cette obligation est différente. Dans les contrats nous déterminons & nous promettons l'exécution de telle ou telle chose , avant que nous soions obligés de la faire ; dans les lois nous sommes obligés d'agir sans avoir rien déterminé ou promis. C'est par ces raisons que la loi est définie une règle.

La loi municipale est aussi une règle de la conduite civile. C'est en quoi elle est distinguée des lois naturelles & révélées , dont la première est la règle de la conduite morale , & la dernière de la conduite morale & aussi de la foi. Elles regardent l'homme comme une créature & lui indiquent son devoir envers Dieu , envers lui-même & envers son prochain , en l'envisageant comme un individu isolé. Mais la loi municipale & civile le regarde aussi comme citoyen & lui impose envers son prochain d'autres devoirs que ceux de la pure nature & de la religion , des devoirs qu'il s'est engagé de remplir en jouissant des avantages de l'union commune , & qui demandent qu'il contribue seulement pour sa part à la subsistance & à la paix de la société.

A N E C D O T E S.

I.

UN homme vicieux & hypocrite , fatiguoit une assemblée par ses leçons de morale; quelqu'un impatienté , lui demanda : *mais , Monsieur , faites vous tout ce que vous dites ?* Oui , répondit-il : *en ce cas , vous ne dites donc pas tout ce que vous faites.*

I I.

Pic de la Mirande n'ayant pas encore neuf ans , étoit déjà fort célèbre par son esprit ; un docteur âgé , dit devant lui que les enfans qui avoient autant d'esprit que lui dans leur jeunesse , devenoient souvent stupides avec l'âge ; l'enfant lui répartit vivement : *vous avez donc montré bien de l'esprit dans votre enfance.*

I I I.

Le poëte Théophile & le savant Pitard eurent dispute ensemble : le savant , ennuyé des équivoques & des méprises du

DECEMBRE. 1770. 199
poëte , lui dit : *M. Théophile , avec tout
votre esprit , c'est dommage que vous ne
sachiez rien. M. Pitard , répartit le poëte ,
avec toute votre science , c'est dommage que
vous n'ayez point d'esprit.*

I V.

Le docteur Swift posséda en même-
tems deux bénéfices , celui de Larcor &
de Rathbeggan ; tous deux l'obligeoient à
un service réglé ; il établit sa résidence à
Larcor , & annonça à ses paroissiens qu'il
leur liroit les prières le mercredi & le
vendredi. Le jour où il devoit officier
pour la première fois , la cloche sonna
avec grand bruit , le docteur se rendit à
l'église accompagné de son clerc Roger ,
alla prendre sa place au pupitre , s'y assit
& attendit tranquillement que le monde
se fût assemblé. Après une demie heure ,
voyant qu'il n'y avoit que Roger avec
lui dans l'église , il lui dit : *Mon cher
ami , nous avons bien l'air de prier sou-
vent dans le désert ;* il commença les priè-
res & les continua jusqu'à la fin , au lieu
de dire , *je te présente ô Dieu , mes prières
& celles des fidèles rassemblés dans ton tem-
ple ,* il disoit : *je te présente , ô Dieu , mes*

prières & celles de Roger, &c. & il faisoit les mêmes changemens par-tout où il étoit question d'une assemblée qui prioit. Ses paroissiens en furent instruits ; quelques-uns trouvèrent mauvais qu'il les eût oubliés, & le lui témoignèrent : Venez, Messieurs, leur répondit-il, quand je vous verrai, je penserai à vous.

V.

Le célèbre évêque Burnet dînoit un jour avec le comte d'Uxbridge ; ce seigneur étoit fort instruit, mais il avoit une imagination vive & romanesque qui nuisoit souvent à la vérité de ses récits ; il avoit toujours mille faits à raconter ; les plus vraisemblables paroissoient incroyables dans sa bouche. Le prélat, dans le cours de la conversation, trouva l'occasion d'observer que tous les hommes ont leur passion dominante ; l'un aime le vin, l'autre, le jeu, un troisième, les femmes, un quatrième, l'argent, &c. *Pour moi,* ajouta-t-il, *je ne cache point que mon penchant est celui de mentir. Aussi,* répondit vivement le Comte qui sentit l'application, *étiez-vous l'homme du monde le plus propre à écrire l'histoire de votre tems.*

LE SCRUPULE.

POUR se farder encore un peu,
 La demi-devote Climène
 Demandoit humblement l'aveu
 De son cher directeur Arsène.
 J'en mettrai peu, si peu, qu'à peine...
 J'entends, lui dit l'homme de Dieu;
 Entre la sainte & la mondaine
 Vous voulez garder le milieu :
 Or, comme en un pareil partage
 Je crains quelque inégalité,
 Du fard je vous permets l'usage;
 Mais n'en mettez que d'un côté.

Par M. de M-S.

LE BASSON.

JUSQU'AUX genoux trois puissans villageois
 Tenoient Lucas enfoncé dans la glace;
 Qui, renflant & soufflant dans ses doigts;

Faisoit très-laide & piteuse grimace.

Eh ! mes amis , pour Dieu faites-lui grace ,

Dit un passant qui plaignoit le piteux.

Frère, répond le sacristain Thibaud ,

De notre bourg c'est demain la grand'fête :

J'y chanterons l'office en faux bourdon ;

Et ce gros gars qui crie à pleine tête ,

Je l'enrhumons pour faire le basson.

M. DE MONCRIF.

François-Augustin Paradis de Moncrif, Parisien , lecteur de la feue Reine & de Madame la Dauphine , de l'académie françoise & de celle de Nancy , est mort au palais de Thuilleries , où il avoit un logement , le 13 Novembre 1770.

Il étoit un homme de lettres très estimable par les qualités du cœur & de l'esprit , & par l'aménité de ses mœurs. C'étoit le sentiment qui l'inspiroit dans ses vers , & c'est à sa sensibilité qu'il doit principalement sa réputation. Il a donné un *Essai sur la nécessité de plaire* ; & , pour composer cet ouvrage , il n'a eu besoin que de se consulter lui-même. Les avan-

Œuvres de Zélide ; les *Ames rivales* ; les *Observations sur les Gens de Lettres* ; le *Rajeunissement inutile* , rendent témoignage de ses connoissances & de son imagination. Ses romances si naïves ; ses chansons si naturelles ; cette douceur & cette simplicité d'expression qu'il mettoit dans ces heureuses bagatelles font voir que ce poëte aimable étoit près de la nature , & que l'art ne l'en écartoit point. Il a célébré le bonheur d'aimer dans *Zelindor* , *Ismene* , *Almasis* , *Erosine* , & dans beaucoup de poëmes lyriques , genre dans lequel sa muse se plaisoit à exprimer ce qu'il sentoit lui-même. Sa vie a été douce & tranquille , & s'est écoulée sans ennui. Il en a joui jusqu'au dernier moment , au milieu de ses amis.

Approche-t-il du but , quitte-t-il ce séjour ,
Rien ne trouble sa fin , c'est le soir d'un beau jour.

Voici les vers que M. de la Place , son ancien ami , a écrits sur sa tombe.

- « Des mœurs dignes de l'âge d'or ,
- « Ami sûr , auteur agréable ,
- « Ci gît qui , vieux comme Nestor ,
- « Fut moins bavard & plus aimable. »

M. le Président HENAUT.

Charles-Jean-François Hénault, président honoraire au Parlement, surintendant de la maison de Madame la Dauphine, l'un des quarante de l'académie françoise & de celle des inscriptions & belles-lettres, est mort à Paris le 24 Novembre, dans la quatre-vingt-sixième année de son âge.

Vous, qui de la chronologie
Avez reformé les erreurs ;
Vous, dont la main cueillit les fleurs
De la plus belle poésie ;
Vous, qui de la philosophie
Avez sondé les profondeurs,
Malgré les plaisirs séducteurs
Qui partagerent votre vie,
Henault, dites-moi je vous prie,
Par quel art, par quelle magie,
Parmi tant de succès flatteurs
Vous avez désarmé l'envie.

Voilà l'histoire & l'éloge de cet homme illustre. Sa maison étoit une académie où se rassembloient les talens en tout genre ;

DECEMBRE. 1770. 205

il les honoroit & en étoit honoré. Un goût sûr & délicat l'éclairoit sur la protection & les éloges qu'il donnoit aux efforts du génie & du sentiment. Il composa lui-même des poësies fort agréables ; & il eut l'art de rapprocher dans son *Abrégé Chronologique de l'Histoire de France*, tous les traits les plus intéressans qui caractérisent la nation ; son pinceau rapide & énergique a peint les hommes célèbres. M. de Voltaire dit *que nous devons à cet homme, d'un génie supérieur, la plus courte & la meilleure Histoire de France, & peut-être la seule manière dont il faudra désormais écrire toutes les grandes histoires.* Mais, ajoute-t-il, il sera difficile d'imiter l'auteur de *l'Abrégé Chronologique*, d'approfondir tant de choses en paroissant les effleurer.

C'est pour lui que M. de Voltaire a adressé ces vers charmans à la Santé.

O déesse de la santé ,
Fille de la sobriété
Et mère des plaisirs du sage ,
Qui , sur le matin de notre âge ,
Fais briller ta vive clarté ,
Et répand la sérénité
Sur le soir d'un jour plein d'orage

O déesse , exauce mes vœux ;
 Que ton étoile favorable
 Conduise ce mortel aimable :
 Il est si digne d'être heureux !
 Sur Hénault tous les autres dieux
 Versent la source inépuisable
 De leurs dons les plus précieux.
 Toi , qui seule tiendrois lieu d'eux ,
 Serois-tu seule inexorable ?
 Ramène à ses amis charmans ,
 Ramène à ses belles demeures
 Ce bel esprit de tous les tems ,
 Cet homme de toutes les heures.
 Orne pour lui , pour lui suspens
 La course rapide du tems ,
 Il en fait un si bel usage :
 Les devoirs & les agrémens
 En font chez lui l'heureux partage.
 Les femmes l'ont pris fort souvent
 Pour un ignorant agréable ;
 Les gens en us pour un savant ,
 Et le dieu joufflu de la table
 Pour un connoisseur si gourmand.
 Qu'il vive autant que son ouvrage ;
 Qu'il vive autant que tous les rois
 Dont il nous décrit les exploits ,
 Et la foiblesse & le courage ,
 Les mœurs , les passions , les loix ;

Sans erreur & sans verbiage.

Qu'un bon estomac soit le prix

De son cœur, de son caractère,

De ses chansons, de ses écrits.

Il a tout, il a l'art de plaire,

L'art de nous donner du plaisir,

L'art si peu connu de jouir,

Mais il n'a rien s'il ne digère.

M. de la Place a jeté aussi quelques fleurs sur la tombe de M. le Président Henault son parent & son ami.

« Ainsi que les vertus les talens n'ont point d'âge ;

» Dans ses écrits jamais on n'entrevit le sien ;

» Il lut l'histoire en philosophe, en sage,

» Il l'écrivit en citoyen. »

ARRÊTS, DÉCLARATIONS, &c.

I.

ARRÊT du conseil d'état du Roi, du 28 Mai 1770 ; concernant les ouvrages d'orfèvrerie destinés pour les pays étrangers & pour les colonies.

I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 20 Juin 1770, & Lettres - patentes sur icelui, registrées

208 MERCURE DE FRANCE.

en la chambre des Comptes le 31 Juillet 1770 ; concernant les payemens & solde des officiers & cavaliers de maréchaussée.

I I I.

Déclaration du Roi , donnée à Marli le 2 Juillet 1770 , enregistrée à la chambre des Comptes le 13 Septembre suivant ; portant continuation du Prêt & Annuel pendant six années , qui commenceront au premier Janvier 1771 , & finiront au dernier Décembre 1776 , aux officiers de judicature , de maîtrise & de finance de Lorraine & Barrois.

I V.

Lettres-patentes du Roi , données à Marli le 5 Juillet , enregistrées en la chambre des Comptes le 17 suivant , qui ordonnent la conversion des Rentes de Tontines , en Rentes purement viagères , à compter du premier Janvier 1770.

V.

Déclaration du Roi , donnée à Versailles le 12 Juillet 1770 ; portant confirmation des privilèges des Trésoriers de France.

V I.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 8 Septembre 1770 ; qui ordonne que par le sieur Intendant & Commissaire départi en Bourgogne , Bresse , Bugey , Valromey & Gex , il sera incessamment procédé , pour & au nom de Sa Majesté , à l'acquisition des terrains & emplacements compris dans l'enceinte de la ville de Verbois.

V I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 16 Septembre 1770; portant augmentation des droits sur les peaux & poils de lapins & lièvres, à la sortie du royaume.

V I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 13 Octobre 1770; qui accorde, jusqu'au premier Janvier 1771, aux officiers des chancelleries, pour payer l'augmentation de Finance qu'ils doivent en exécution de l'édit du mois de Février dernier, & qui ordonne que ce délai expiré, ceux qui seront en retard demeureront déchus de leurs privilèges.

I X.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 3 Novembre 1770; qui fixe à quatre-vingts le nombre des bureaux de la loterie de l'école royale militaire, dans l'étendue de la ville & faubourgs de Paris, &c.

X.

Déclaration du Roi, du 4 Novembre 1770; donnée à Fontainebleau le 4. Novembre 1770; qui fixe le tems pendant lequel les officiers comparables demeureront dépositaires des parties non réclamées.

X I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 18 Novem-

bre 1770 ; qui ordonne que le remboursement des principaux de l'emprunt fait par la compagnie des receveurs généraux des finances, sera fait par ordre de numéros des contrats de constitution & des promesses de passer contrat.

A V I S.

I.

Cours de Mathématiques.

M. DUPONT Professeur de Mathématiques, commencera le 18 Novembre 1770. dans son Ecole, rue neuve S. Médéric, pour son cours gratuit des Dimanches, l'Algèbre de M. Bezoul.

Les leçons commencent depuis sept heures du matin jusqu'à dix. Il donne présentement la Géométrie, l'Algèbre (qui a été précédé de l'Arithmétique) & la Mécanique.

Il ne reçoit personne qui ne se soit fait inscrire auparavant chez lui.

Dans son cours public il donne, sans aucun congé ni vacance, toutes les après-midi depuis trois heures jusqu'à sept heures du soir ; l'Arithmétique, la Géométrie & la Mécanique ; il suit alternativement, sur ces trois parties, les Œuvres de Messieurs Camus & Bezoul.

Il donne aussi trois fois par semaine l'Algèbre de M. Bezoul & la Dynamique de M. l'Abbé le Bossu. Les trois autres jours, le matin, sont em-

ployés au dessein pour la Carte , le Paysage & la figure , dont il a un excellent Maître ; lesquels mêmes jours depuis onze jusqu'à une heure , il donne un Cours sur la Navigation , suivant Messieurs Bouguer , Bezoul , &c.

Il fait un examen public à ceux de ses Elèves les plus avancés , une fois par mois , où toutes personnes sont invitées & peuvent leur faire des questions relatives aux leçons qu'ils ont suivies.

C'est la seizième année de ses Cours.

Monsieur Brisson , de l'Académie Royale des Sciences , Maître de Physique & d'Histoire Naturelle des Enfans de France , & Professeur Royal de Physique Expérimentale , commencera dans les premiers jours de Décembre , un Cours particulier de *Physique Expérimentale* , dans son Cabinet , rue du Jardinot , Fauxbourg S. Germain. Ceux qui voudront suivre ce Cours , se feront inscrire chez lui avant l'ouverture.

I I.

On a mal-à-propos annoncé dans une Gazette étrangère que M. Pomme médecin consultant du Roi s'étoit retiré de Paris ; il est vrai que des affaires & la raison de sa santé l'ont appelé pendant quelque tems dans la Provence sa Patrie ; mais il est présentement revenu dans la capitale où il continue de vacquer aux soins des malades qui appellent son secours ; & ce qu'un Gazetier a allégué contre lui est faux dans tous ses points , comme il est facile de s'en assurer.

I I I.

Manufacture royale de vaisselle de cuivre doublée d'argent fin , par le Sr Degournay , ci - devant ingénieur du Roi , & inventeur de cette nouvelle fabrication en France ; établie à Paris , quartier du Pont aux Choux , rue de Popincourt , au bout de la rue S. Sébastien , près la barrière. Son magasin au palais marchand , à côté de M. de la Frenay, Mde de porcelaine , sera ouvert le 20 de Décembre.

Conditions auxquelles le Sr Degournay , entrepreneur de cette manufacture , s'engage :

1°. L'Entrepreneur est tenu à faire la doublure de ses ustensiles avec l'argent le plus fin & le poids toujours relatif à l'un des trois titres suivans : sçavoir , le sixième , le cinquième & quatrième du poids total qui lui sont enjoins , ce qui doit être marqué de l'un de ses poinçons , lesquels , pour la sûreté du public , sont insculpés au Greffe de la cour des Monnoies ; & afin qu'on ne puisse être trompé , leur caractère est un I placé au dessus de trois chiffres 6 , 5 , 4 , latéralement sont les lettres A G , le tout surmonté d'une couronne ; mais le sixième du poids d'argent étant le titre qui paroît mieux convenir à

l'économie & à la nature d'une bonne casserole, dont les qualités requierent du poids, sera préférable, pour éviter que l'on ne brûle les mets qu'on y préparera ; ce qui arriveroit infailliblement dans une casserole mince : ce titre convient d'autant mieux encore, que dans trois marcs, il s'y rencontre quatre onces d'argent, & qu'ensemble les trois marcs, argent, cuivre & façon, ne reviennent qu'à quarante-huit livres ; le marc au titre du sixième du poids étant fixé à seize livres, celui du cinquième à dix-neuf livres, & celui du quart à vingt-une livres, pour tout ce qui est de batterie de cuisine & de vaisselle plate.

2°. Si, dans le cas de récurage avec une matière non graveleuse ou une composition qu'on fournit à la manufacture, qui enlève dans l'instant & avec la plus légère impression du doigt le noir & le grain que la préparation de certains mets occasionne à la superficie de l'argent, les pièces de cuisine venoient à s'user, de manière que, dans le cours de trois ou quatre années, l'argent se trouve percé ; l'Entrepreneur s'engage à les reprendre à moitié prix de leur acquisition.

3°. L'entrepreneur s'engage de plus à reprendre ses vieux ustensiles après l'usage de neuf-à-dix années, au prix de six livres le marc.

On fabrique dans cette manufacture tous les vaisseaux & ustensiles qui composent la batterie de cuisine, ainsi que ceux de table, comme assiettes contournées, plats, terrines, soupieres, pots à oil, pots à bouillon, pots à l'eau, nécessaires, cafetières, chocolatières, &c. simples &

214 MERCURE DE FRANCE.

ornées, & le cuivre recouvert de toute couleur, vernis imitant l'émail. Le tout à juste prix.

On avertit le public qu'il se peut faire de mauvaises contrefaçtions qui seroient très-dangereuses pour la soudure qu'elles contiennent, & qu'il n'y a aucun danger avec les ustensiles du sieur Degournay, qui ont été seuls approuvés par l'Académie des Sciences, & la Faculté de Médecine.

I V.

Eau vulnèraire spiritueuse d'une nouvelle composition pour fortifier les gencives, & entretenir la propreté des dents.

Cette préparation est due à M. BEAUPREAU, maître en Chirurgie & dentiste de Paris qui en a donné la description dans un petit ouvrage intitulé : *Dissertation sur la propreté & conservation des dents*, imprimée à Paris en 1764. Depuis ce tems, l'auteur l'a employée avec beaucoup de succès dans les cas suivans ; 1°. lorsque les gencives sont sanguinolentes, c'est-à-dire, qu'elles saignent facilement à la moindre succion, pourvu que cet accident ne dépende pas de la présence du tartre, dans ce cas il faudroit le faire enlever pour que ce remède produisît son effet ; 2°. dans les gencives molles, fanieuses & légèrement purulentes ; il est dit légèrement purulentes, car si la suppuration avoit détaché les gencives de dessus la racine des dents, il faudroit seconder son action d'un léger caustique. 3°. Elle

produit de très-bons effets dans les aphtes & chaleurs des gencives ou de l'intérieur de la bouche.

4°. Dans les affections scorbutiques & appauvrissement des liqueurs, secondée des moyens intérieurs. 5°. Dans l'usage des préparations mercurielles. 6°. Dans les affections des gencives pendant la grossesse & après l'accouchement, &c. 7°. Elle enlève la matière visqueuse qui se trouve sur les dents, qui est le principe du tartre (& non le tartre, ce qui seroit un moyen très-dangereux) dans ce dernier cas.

On peut aider son action de quelques poudres ou opiat dentifrices.

Cette liqueur contient une matière éthérée qui rend son odeur & sa saveur très-agréables ; elle s'emploie pure en imbibant une éponge ou un peu de coton dont on se frotte les dents & les gencives. Il n'est pas nécessaire de rincer la bouche après, on peut le faire avant & ratifiser sa langue. Si elle excitoit une légère cuisson sur les gencives & sur les lèvres, il faudroit humecter l'éponge ou le coton avec de l'eau commune.

On trouve de cette eau vulnérable chez le sieur Rissloan, marchand épicier-droguiste, *carrefour de Buffy, à Paris.*

V.

Le sieur Pierre Rocquillon, marchand Ganier-parfumeur, rue S. Antoine, à Paris, entre l'église S. Louis des messieurs de sainte Catherine & la rue Percée, vis-à-vis celle des Ballets, à la Providence à Paris, continue de débiter avec un

216 MERCURE DE FRANCE.

heureux succès par permission de M. le Lieutenant-général de police & de Messieurs de la Faculté de médecine de Paris, le *véritable trésor de la bouche*, dont il est le seul possesseur, & guérit les maux de dents, & ôte toutes corruptions qui pourroient survenir dans la bouche, raffermir les gencives, rend l'haleine douce & agréable, &c. Les bouteilles sont à 10 liv. 3 liv. & 24 sols. Le public est prié de se tenir en garde contre ceux qui contrefont cette liqueur. L'auteur a la précaution de mettre sur les bouchons de la bouteille, ainsi que sur les imprimés qu'il donne pour enseigner la façon de s'en servir; son nom de baptême & de famille signé & paraphé de sa main, il a son tableau à sa porte.

Le sieur Boquillon tient aussi magasin de la véritable eau de Cologne à trente sols la bouteille.

V I.

Le Sr Roger marchand Orfèvre, Jouaillier-Bijoutier, ci-devant au chapelet d'or, sur le pont au Change, demeure actuellement à l'hôtel des Américains, rue S. Honoré, entre la rue des Poulies & l'Oratoire, ou sous le vestibule de l'Opéra pendant le spectacle. Il fait vend & raccommode toutes sortes de bijoux : on trouve chez lui les vraies pierres de Cayenne, montées dans le goût le plus nouveau, il donne à ces pierres l'éclat du diamant, rend les nuances & couleurs de celles qui lui sont présentées; il fait des bagues qui imitent parfaitement le fin; il fait envoi dans le royaume & le pays étranger.

VII.

V I I.

La dame Beaufort donne avis qu'elle seule possède un secret de composer une pommade pour le teint. Sa propriété est de rendre la peau belle & fraîche. Elle éteint promptement les marques de la petite vérole & ôte les boutons & masques ; comme aussi de réparer le dommage qu'auroient pu causer d'autres pommades. Il faut s'en servir matin & soir , & s'essuyer avec un linge fin , sans craindre que cela ne tache.

Le prix des pots est de deux livres. On les délivrera rue de Grenelle S. Honoré chez mademoiselle Carron , marchande de Modes , à la Bergère des Alpès.

On la trouvera tous les jours , excepté les fêtes & dimanches. Ceux qui voudront lui écrire auront la bonté d'affranchir leurs lettres.

V I I I.

Le Conte , au mortier d'argent , carrefour de la Croix Rouge , au coin de la rue du Four , marchand épicier-droguiste & distillateur , breveté du Roi , tient magasin de toutes sortes d'épiceries , liqueurs & vins de liqueurs , tant de Marasquin , distillateur à Gènes , que des Isles & de Paris ; syrop & confitures ; fabrique le chocolat de toute espèce.

Les liqueurs de Marasquin , distillateur à Gènes , & des isles , à 6 liv la bouteille de pinte ; & celles faites par le Sr le Conte , imitant celles du Sr Marasquin , & des isles , à 4 liv. la bouteille.

K

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople , le 17 Octobre 1770.

ON mande que Hassan Bey s'est mis , le 9 de ce mois , à la tête d'un corps de troupes de trois mille quatre cens hommes , & qu'il est parti des Dardanelles pour aller délivrer le château de Lemnos ; le transport s'est fait heureusement , ainsi que le débarquement dans l'isle. Il a marché aux assiégeans , tant Grecs que Russes , les a taillés en pièces , s'est emparé du canon qui servoit au siège & a délivré le château. La garnison avoit donné , ce jour-là même , des otages & devoit évacuer la place le lendemain. Hassan Bey a brûlé un petit brigantin russe qui mouilloit dans une calanque. Cette affaire a coûté aux Russes deux mille cinq cens Grecs qu'ils avoient à Lemnos & environ quatre cens hommes de leurs troupes.

Les dernières nouvelles d'Isacktcha portent que le Grand Visir faisoit des dispositions pour prendre en flanc les Russes , du côté de la Valachie , où il se trouve deux Pachas avec vingt mille hommes & un corps de vingt mille Tartares : elles ajoutent qu'on formoit aussi un détachement de dix mille hommes que commande Daguestan Ali Pacha & qui doit opérer sur la droite,

*Extrait d'une Lettre écrite du Caire , le 11
Septembre 1770.*

Le Gouvernement promet sa protection aux étrangers qui voudront s'établir à Gedda ou ail-

leurs, & cette promesse donne déjà lieu à différens projets de commerce que forment les Européens qui se trouvent ici. En attendant qu'on en voie l'exécution, le Gouvernement se propose de faire embarquer le café & les autres productions de l'Arabie Heureuse pour le Suez, d'où ils seront transportés en cette Ville, où l'on prétend en établir l'entrepôt général, afin d'y attirer, par ce moyen, le commerce de l'Inde.

De Dantzick, le 22 Novembre 1770.

Le sieur Kozukowski, qui, comme on l'a déjà annoncé, a déposé, il y a quelques mois, au Grod d'Oświęcim, un acte par lequel il annonce la vacance du trône de Pologne, est déclaré, ainsi que les membres de ce Grod, criminel de leze-majesté par le manifeste que le sieur Krajewski, grand instituteur de la couronne, a fait inscrire dernièrement dans les registres du Grod de Warsovie.

De Warsovie, le 2 Novembre 1770.

On a appris ici, par un courier dépêché de l'armée du Feld-marechal Comte de Romanzow, que le Brigadier Igellstroem s'est emparé, par capitulation, de la fortetesse de Bielgorod & qu'il y a trouvé environ soixante-dix pièces de canon. Cette fortetesse, qui porte aussi le nom d'*Akerman* ou *Ville Blanche*, est située à peu de distance de Kilia-Nova, à l'endroit où le Niester se décharge dans la mer noire. Les mêmes avis ajoutent que ce Général avoit fait défilier ses troupes vers la Valachie pour y prendre des quartiers d'hiver.

Il y a, chez le Grand-Maréchal de la Couron-

K ij

220 MERCURE DE FRANCE.

ne, de fréquentes conférences qui ont, à ce qu'on dit, pour principal objet le rétablissement de la tranquillité publique. On parle du projet d'une diète de pacification, à laquelle les Confédérés de Bar eux-mêmes seront invités à assister, & l'on ajoute qu'elle se tiendra sous la protection de la Russie.

On assure que tous les Juifs établis dans l'empire de Russie ont ordre d'en sortir, & que ceux qui étoient à Riga en sont déjà partis. Le bruit court qu'ils seront aussi expulsés de la Courlande.

De Vienne, le 10 Novembre 1770.

Suivant des nouvelles de Bucharest, en Valachie, la nuit du 15 au 16 du mois dernier, Soliman Pacha qui commande dans Braïlow a fait sur les Russes une sortie vigoureuse, & a battu si complètement les assiégeans, qu'ils ont été obligés de lever le siège & de se retirer.

De Coppenhague, le 20 Octobre 1770.

Le Roi, jugeant que la liberté de la presse est un des moyens les plus efficaces pour accélérer les progrès des sciences, vient de l'introduire dans tous les pays de sa domination. En conséquence, Sa Majesté a fait publier un rescrit, daté du château de Hirschholm, le 14 du mois dernier, par lequel Elle exempte de toute espèce de censure tous les livres qui s'imprimeront dans ses états.

De Dunkerque, le 13 Novembre 1770.

On a pris ici toutes les précautions possibles pour préserver le pays de la communication de la peste. Dès les premiers jours du mois dernier, les magistrats ont fait monter à bord de la Cor-

vette des pilotes-côtiers une capitaine de navire, avec ordre de ne permettre l'entrée du port à aucun navire venant de la Baltique, sans être assuré par des certificats authentiques & des lettres de santé, que non-seulement il ne venoit pas des lieux infectés de la contagion, & qu'il n'avoit ni relâché ni communiqué avec aucun navire suspect, mais encore que sa cargaison étoit du crû ou des fabriques du pays ou d'autres endroits sains. On a établi ensuite une chaîne sur le Chenal, pour fermer l'entrée du port, dans le cas où quelque navire voudroit entrer sans permission : la garde a ordre de faire feu en cas de résistance. Les magistrats ont pris aussi des précautions pour prévenir les désastres & échouemens le long de la côte ; ils y ont posté des gardes, pour observer ce qui s'y passe le jour & la nuit. Ces gardes ont ordre, dans l'un ou l'autre cas, de se rendre sur les lieux, de s'assurer des personnes, de s'informer des circonstances, de les conduire au Lazaret établi pour cet effet sur la côte, & de les y garder jusqu'à ce que, d'après le rapport & l'examen des papiers, les magistrats en aient autrement ordonné : enfin il leur est enjoint d'enterrer les cadavres que la mer jettera sur la côte. Ces précautions ont été approuvées par le ministère, qui a chargé le sieur de Caumartin, intendant de la Province, de donner les ordres qu'il jugera nécessaires, & que les magistrats feront exécuter ponctuellement.

De Paris, le 23 Novembre 1770.

Le 19 de ce mois, le marquis de Paulmy, protecteur de l'académie de Saint Luc, y a fait

K iij

222 MERCURE DE FRANCE.

la distribution des prix aux élèves qui les ont mérités. Le premier prix, qui consiste en une médaille d'or, a été adjugé au sieur Sauvage, peintre; le second, au sieur Casin, peintre, & le troisième, au sieur de Vauge, sculpteur.

De Marseille, le 16 Novembre 1770.

Le sieur Lemaire, consul de France dans la Morée, est arrivé ici, depuis quelques jours, avec sa famille, de la ville de Coron, où il faisoit sa résidence, & qu'il a été obligé d'abandonner, lorsque l'escadre Russe, aux ordres du comte Orlow, en entreprit le siège. Il a été accompagné dans sa retraite par les négocians François qui étoient établis sur cette échelle; ceux ci ont perdu, dans cette circonstance, la plupart de leurs effets, dont une partie leur a été enlevée par les Mainotes qui s'étoient joints aux Russes, & une autre partie a été perdue par le naufrage d'un des bâtimens sur lesquels ils s'étoient embarqués avec ce qu'ils avoient de plus précieux. Les négocians François établis à Modon, Navarino, Patras, & dans les autres villes de la Morée ont éprouvé le même sort, par des événemens à-peu-près semblables.

On mande du Caire, que le retardement de la crue du Nil n'a permis, cette année, de couper ce fleuve, c'est-à-dire, d'en introduire les eaux dans les canaux qui les distribuent dans toute la Basse-Egypte, que le 17 Août. Comme cette opération doit être faite dès les premiers jours du même mois pour procurer une bonne récolte, ce retardement a fait doubler le prix

du bled ; le Gouvernement , voulant prévenir une disette , a ordonné un achat considérable de cette denrée à Saint-Jean-d'Acre , port de la côte de Syrie , d'où l'on apprend que plusieurs bâtimens sont déjà partis pour Alexandrie avec des cargaisons de grains.

PRÉSENTATIONS.

Le 28 Octobre , le Prince de Marfan , chevalier des ordres du Roi , lieutenant-général de ses armées , eut l'honneur de prêter serment entre les mains de Sa Majesté , pour le gouvernement de la Provence. Le chevalier de Viry , mousquetaire noir de la garde ordinaire du Roi , eut aussi l'honneur de prêter serment pour la lieutenance de Roi de la Province du Bourbonnois.

Le sieur Perrache , de l'académie des sciences , belles-lettres & arts de Lyon , auteur d'un projet , approuvé au Conseil , pour la construction d'un nouveau quartier , qui sera établi dans les lits du Rhône & de la Saône , au confluent de ces deux rivières , a eu l'honneur d'être présenté au Roi , le 26 Octobre par le sieur Bertin , ministre & secrétaire d'état.

Le comte de Guines , maréchal de camp , ambassadeur du Roi auprès de Sa Majesté Britannique , & ci-devant ministre plénipotentiaire auprès du Roi de Prusse , a pris congé de Sa Majesté ce même jour , pour se rendre à Londres. Il a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le duc de Choiseul , ministre & secrétaire

224 MERCURE DE FRANCE.

d'état , ayant le département de la guerre & des affaires étrangères.

Le sieur de Clugny , maître des requêtes , ci-devant intendant de la marine de Brest , qui vient d'être nommé par le Roi , intendant général de la marine & des Colonies , a eu l'honneur de faire , le 25 Octobre , à cette occasion , ses très-humbles remerciemens à Sa Majesté , à qui il a été présenté par le duc de Praslin , ministre & secrétaire d'état , ayant le département de la marine.

N A I S S A N C E S.

On mande d'Anjou , que la femme d'un nommé le Roux , habitant de Verné , paroisse de cette Province , est accouchée au mois d'Août dernier , de trois enfans , qu'elle allaite elle-même , & qui se portent très - bien. La même femme étoit accouchée de deux enfans , neuf mois auparavant.

M O R T S.

Charlotte - Amélie , duchesse de Holstein-Sonderbourg , née Princesse de Holstein-Ploen , est morte à Augustbourg , des suites d'une couche , dans la vingt-septième année de son âge.

François Mazurier , laboureur , né au bourg de Bubertray , Bailliage & Election de Mortagne

DECEMBRE. 1770. 225

en Perche , est mort dans ce bourg le 8 Octobre , âgé de 102 ans. Il n'avoit jamais eu d'autre maladie que celle dont il est mort. Il étoit veuf depuis trois ans , & sa femme est morte âgée de 96 ans.

La comtesse de Durfort , mère du comte de Durfort , maréchal de camp , est morte dernièrement , âgée de 70 ans.

Charles-Yves le Vicomte , comte du Romain , maréchal des camps & armées du Roi , gouverneur pour Sa Majesté de la ville & château de Morlaix , est mort ici le 15 Octobre , âgé de 86 ans.

LOTERIES.

Le cent dix - huitième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait , le 25 du mois dernier , en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 16109. Celui de vingt mille livres au N°. 17110 , & les deux de dix mille aux numéros 14010 & 17969.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 du mois dernier. Les numéros sortis de la roue de fortune sont , 14 , 63 , 31 , 18 , 78. Le prochain tirage se fera le 5 Décembre.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 7	
Suite du Printems ,	<i>ibid.</i>
Vers à M. le M. de B. ,	13
L'Espérance & la Crainte, fable ;	14
Effets de la jalousie ,	15
La Sagesse, Ode ,	18
Vers sur la revue du régiment du Roi ;	22
Le Jeu de l'Oye, Proverbe ,	23
Les Souhairs ,	36
Vers à Mde de C. ,	37
A Mlle Olympe ,	38
A m. Allégrain ,	39
A ma Maîtresse ,	<i>ibid.</i>
A Mde V*** ,	40
Réflexions ,	41
Epigramme ,	43
Autre ,	<i>ibid</i>
Autre ,	44
Madrigal ,	<i>ibid.</i>
Autre ,	45
Impromptu ,	<i>ibid.</i>
Epigramme ,	46
Autres ,	47
Velfort. Nouvelle angloise ,	<i>ibid.</i>
Dialogue entre Elisabeth & Henri IV ,	57

DECEMBRE. 1770.

Explication des Enigmes & Logogryphes,	70
ENIGMES,	71
LOGOGRYPHES,	74
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	77
Amusemens dramatiques,	<i>ibid.</i>
Révolutions d'Italie,	82
Code de la Religion & des Mœurs,	84
Histoire de l'Eglise de Lyon,	86
Voyage pittoresque de Paris,	90
Histoire littéraire de la Congrégation de St Maur,	91
Elémens de l'histoire de France,	93
Histoire des maladies de St Domingue,	94
L'Arithmétique démontrée, opérée & expli- quée,	95
Poësies tirées des saintes Ecritures,	96
Journal de la cour de Louis XIV,	97
La Murio-Métrie,	99
Précis de la matière médicale,	100
Tableau historique des gens de lettres,	103
Mémoires historiques par M. du Belloy,	108
Gazette universelle de littérature,	109
L'Observateur François à Londres,	111
Nouvelle méthode géographique,	114
Rapport au sujet de la géographie de M. l'Abbé de la Croix,	120
Quinti Horatii Flacci Opera,	121
Les douze Césars traduits par M. de la Harpe,	122

228 MERCURE DE FRANCE.

La Nimphomanie,	130
Idées sur Molière,	133
Avis au Public,	143
Lettre de M. Grosley,	145
Question,	149
Montre à carillon,	<i>ibid.</i>
SPECTACLES, Concert spirituel,	150
Opera,	151
Comédie françoise,	152
Coménie italienne,	155
ACADÉMIES.	158
ARTS, Gravure,	168
Géographie,	175
Musique,	176
Lettre de M. Rigoley, sur un automate,	181
De la nature des loix en général,	189
ANECDOTES,	198
Epigrammes,	201
Eloge de MM. de Moncrif & le Président Hénault,	202
Arrêts, déclarations, &c.	207
AVIS,	210
Nouvelles Politiques,	217
Naissances, morts,	224
Loteries,	225

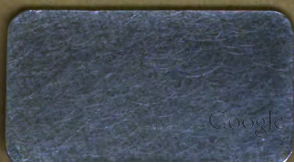
A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure de Decembre 1770, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression. A Paris, le 29 Novembre, 1770.

RÉMOND DE STE ALBINE.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

DEC 4 1936



Digitized by Google

